

UNIVERSITÉ CATHOLIQUE DE LOUVAIN (UCLouvain)

FACULTÉ DE PHILOSOPHIE, ARTS ET LETTRES (FIAL)

DÉPARTEMENT HISTOIRE

*LES ACTIVITÉS DE LA SÛRETÉ DE L'ÉTAT BELGE DANS LA
PÉNINSULE IBÉRIQUE, 1940-1944*

Auteur : Guillaume Avalosse

Promoteur : Emmanuel Debruyne

Master 120 en histoire, à finalité didactique

Année académique 2021-2022 – session de septembre

ANNÉE ACADÉMIQUE : 2021-2022

SESSION : septembre

NOM : Avalosse

PRÉNOM : Guillaume

TITRE DU MÉMOIRE : Les activités de la Sûreté de l'Etat belge dans la péninsule ibérique, 1940-1944

PROMOTEUR : Emmanuel Debruyne

Résumé

Ce travail analyse la manière dont la Sûreté de l'État belge, service secret reconstitué à Londres en novembre 1940 suite à la débâcle du mois de mai, parvient à s'implanter dans la péninsule ibérique et à y remplir les missions qui lui sont dévolues. Les principales sources consultées sont les archives de la Sûreté de l'État, des fonds William Ugeux, du ministère des Affaires étrangères, ainsi que diverses interviews. Ce service évolue dans un espace qui n'est pas neutre, surtout en ce qui concerne l'Espagne franquiste, alliée des puissances de l'Axe, avec lesquelles elle collabore pour espionner et démanteler les réseaux des Alliés sur son territoire. Pour parvenir à remplir ses missions, le service belge s'appuie sur les services diplomatiques, qui lui servent notamment de couverture. Toutefois, cette relation est empreinte de nombreuses tensions. La relation est meilleure entre la Sûreté et les services secrets britanniques, qui s'échangent de nombreux services dans la péninsule. Enfin, si le service parvient à remplir ses missions de circulation de courriers et de clandestins, entre les réseaux belges du Midi de la France et « Londres », celui-ci subit également deux grands revers de la part des autorités espagnoles.

Introduction

Cette introduction commence par une présentation de l'objet de recherche et une mise en contexte de ce mémoire, avant de détailler la problématique adoptée. S'ensuivent un exposé de l'état de l'art et une critique des sources dépouillées. Enfin, la méthodologie et le plan font l'objet des derniers points de cette partie introductive.

1. Objet de recherche et mise en contexte

Ce mémoire étudie les activités des hommes et des femmes ayant travaillé pour la Sûreté de l'État belge dans la péninsule ibérique, de 1940 à 1945. Mais comment ce service secret belge est-il créé et quels sont ses objectifs ? Par qui est-il dirigé ? Quels sont les services qui le précèdent ou qui lui sont liés au sein de l'État belge ? Enfin, quels sont les événements qui l'ont poussé à venir s'implanter dans l'espace ibérique durant la Seconde Guerre Mondiale, et quelles sont les responsabilités qui lui sont allouées ? Commençons par répondre à ces questions préliminaires.

La Sûreté de l'État est précédée, au cours de l'histoire du pays, par une multitude d'organisations. Suite à l'indépendance acquise par le tout jeune Royaume de Belgique, la Police militaire du Département de la Guerre est le premier organisme à lutter contre les ingérences étrangères dans le nouvel État. Cette organisation a pour mission de garder un œil sur d'éventuels complots républicains ou orangistes au sein de l'armée. Le complot dit des « paniers percés », en 1841, a toutefois raison d'elle. L'espionnage militaire des États voisins relève quant à lui, au cours du XIX^e s., du 6^e Bureau de la 1^{ère} Direction du ministère de la Guerre. Un Service de Surveillance et de Renseignement aux Frontières (SSRF), composé de douaniers, d'agents des Eaux et Forêts et de gendarmes, est quant à lui dédié à la détection des menaces potentielles aux frontières du pays.

Les services secrets militaires belges voient le jour, à proprement parler, via l'Arrêté Royal du 26 juin 1910, consacrant la constitution de l'État-Major Général de l'Armée (EMGA ou EMA), auquel on alloue un 2^e Bureau, chargé de l'espionnage des États voisins. Le 12 mai 1911, cet organisme est renommé 2^e Section de l'EMA. Le SSRF est rattaché au nouvel organisme dès 1910, et l'ancien 6^e Bureau en mars 1912. Durant la Grande Guerre, suite à la stabilisation du front, un Arrêté Royal du 1^{er} avril 1915 crée un Service de Sûreté de l'Armée (SSA), chargé cette même année du contre-espionnage. Ce service est remplacé dès 1916 par le Service de Sûreté Militaire (SSM, que tout le monde appelle en fait Sûreté Militaire ou SM), qui est lui divisé en deux branches, la Sûreté Militaire de l'Armée de Campagne (SMAC) et la Sûreté Militaire Belge (SMB)¹. La Seconde Section connaît quelques réussites durant les deux premières années de la Grande Guerre ; elle est en effet en contact avec pas moins de 38 réseaux de renseignements sur le territoire national occupé. Toutefois, la majorité de ceux-ci sont démantelés par l'Occupant durant l'été 1916. De plus, le service, dirigé par Joseph Mage, préfère la voie de la concurrence à celle de la coopération avec ses collègues britanniques. Les

¹ BALACE Francis, « 1915 : la difficile naissance d'un service centenaire », dans COOLS Marc e.a. (dir.), *1915-2015. Het verhaal van de Belgische militaire inlichtingen en veiligheidsdienst. 1915-2015. L'histoire du service de renseignement militaire et de sécurité belge*, Anvers, Maklu, 2015, p. 35-77.

Britanniques parviennent à surclasser la 2^e Section et disposent d'une position hégémonique sur le plat pays à la fin de la guerre².

Durant l'Entre-Deux-Guerres, la Sûreté Militaire Belge disparaît dès 1929, suite à l'affaire du « Faux d'Utrecht »³, et ses compétences en matière de contre-espionnage sont alors allouées à la Sûreté Publique, un organisme civil⁴. Les militaires sont censés se contenter, en matière d'espionnage, de rapports des attachés militaires et de l'analyse documentaire effectuée par des officiers de la 2^e Section de l'EMGA⁵. Dès 1935, un nouvel organisme dédié au contre-espionnage et aux renseignements militaires est toutefois créé, bien qu'il ne soit « officiellement » reconnu comme tel que par l'Arrêté Royal du 27 mai 1937 (appelé aussi « A.R. secret »). Il est dirigé par le major René Mampuy. L'A.R. de 1937 alloue la compétence en matière de lutte contre l'espionnage, qui avait été léguée à la Sûreté Publique, à ce nouveau service. Celui-ci est divisé en deux branches, la première étant le SR (Service de Renseignement) et la seconde le SCI (Service de Contre-Information)⁶.

Finalement, une Administration de la Sûreté de l'État, placée sous la direction de Robert de Foy, et dépendante du ministère de la Défense nationale, est constituée suite aux Arrêtés Royaux des 8 et 9 mars 1940. On confie à ce nouveau service les compétences en matière de contre-espionnage qui étaient auparavant du ressort de la 2^e Section de l'EMGA et du SCI⁷. Ganshof Van der Mersch, auditeur général près la Cour militaire, a autorité sur la Sûreté. Suite à la défaite fulgurante de l'armée belge en mai 1940, face à l'armée allemande, Robert de Foy, Ganshof Van der Meersch et plusieurs fonctionnaires de la Sûreté sont arrêtés, tandis que la majorité des dirigeants de la 2^e Section croupissent dans les camps de prisonniers de l'Occupant. Ce nouvel organisme, la Sûreté de l'État, est ainsi rapidement balayé. Il ne reste que quelques noyaux d'individus coupés de tout contact avec les territoires non occupés⁸.

En novembre 1940, les membres du gouvernement belge en exil au Royaume-Uni décident de reformer une Sûreté de l'État, dont ils confient la direction à Fernand Lepage (nommé administrateur *ad interim* dans un premier temps), qui était, avant l'invasion du territoire, premier substitut du procureur du roi près le tribunal de première instance au parquet de Bruxelles. Celui-ci va recruter tout d'abord un groupe réduit de collaborateurs, qui, tout comme lui, sont des novices en matière de renseignements. Remarquons que la Sûreté de l'État, qui dépend du ministère de la Justice, est en conflit avec la 2^e Section du ministère de la Défense nationale, le service d'espionnage de l'armée, qui est reconstitué plusieurs semaines après son

² DEBRUYNE Emmanuel, « « Maître chez soi » ? La Deuxième Section et le renseignement militaire en Belgique occupée, 1914-1918 », dans COOLS Marc e.a. (dir.), *ibid.*, p. 129, 152.

³ BALACE Francis, « Des milliers d'yeux dans la nuit. Origine et typologie des services de renseignement. 1940-1944 », dans COOLS Marc e.a. (dir.), *De Staatsveiligheid. Essays over 175 jaar Veiligheid van de Staat. Essais sur les 175 ans de la Sûreté de l'État*, Bruxelles, 2005, p. 93-94 ; ID., « Le « Faux d'Utrecht », la fin sans gloire de la Sûreté Militaire », dans COOLS Marc e.a. (dir.), 1915-2015. *Het verhaal van de Belgische militaire inlichtingen en veiligheidsdienst*, op. cit., p. 251.

⁴ VERHOEYEN Etienne, « La réorganisation de 1937 et le développement du service », dans COOLS Marc e.a. (dir.), 1915-2015. *Het verhaal van de Belgische militaire inlichtingen en veiligheidsdienst*, op. cit., p. 279.

⁵ BALACE Francis, « Des milliers d'yeux dans la nuit. Origine et typologie des services de renseignement. 1940-1944 », op. cit., p. 94.

⁶ VERHOEYEN Etienne, op. cit., p. 279-281.

⁷ BALACE Francis, op. cit., p. 96.

⁸ DEBRUYNE Emmanuel, *La guerre secrète des espions belges, 1940-1944*, Bruxelles, Racine, 2008, p. 17.

rival. Les deux organismes sont en conflit permanent, bien qu'ils procèdent à une répartition de leurs compétences dès le mois de janvier de l'année 1941⁹.

Mais quel est le rôle de cette nouvelle Sûreté de l'État ? Elle joue le rôle de relais au sein de ce que les Anglo-Saxons nomment la « communauté du renseignement », c'est-à-dire de « l'ensemble des acteurs impliqués dans la collecte, la circulation et l'utilisation des informations non ouvertes » pour reprendre les mots d'E. Debruyne. Elle sert donc de plaque tournante entre les réseaux présents en Belgique, les autorités belges en exil et les autres services de renseignement alliés. Par conséquent, la Sûreté se doit de nouer des liens aussi bien avec les services alliés (notamment britanniques) qu'avec les réseaux belges présents en Belgique. C'est chose faite avec l'allié britannique à partir du 12 août 1941, date d'une réunion entre sir Stewart Menzies, patron du SIS (ou MI6, service d'espionnage britannique), et le Premier ministre Pierlot, et qui marque le début officiel du travail conjoint entre le service britannique et la Sûreté de l'État. Un protocole de coopération est rédigé le 15 mai 1942, et permet de clarifier l'organisation de la coopération entre les deux services, et les responsabilités de chacun. En ce qui concerne les liens avec les réseaux établis en Belgique occupée, la Section Renseignements de la Sûreté profite des contacts établis avec la mère patrie par le SIS. Ensemble, ils parviennent, à partir de 1941, peu à peu, à établir des contacts radio avec les réseaux de renseignements qui se sont développés en Belgique (que ceux-ci aient été créés par des agents britanniques ou qu'ils se soient constitués de façon spontanée)¹⁰.

Toutefois, la Belgique et la Grande-Bretagne ne sont pas les seuls pays abritant des « Belges de l'ombre », loin de là. En effet, 1941 marque le début de la constitution d'antennes de la Sûreté au sein de pays neutres, qui servent de points relais entre le pays occupé et Londres. D'une part, elles servent à l'exfiltration d'informations importantes et de personnes, depuis les pays occupés vers Londres. D'autre part, elles permettent d'acheminer les directives provenant des autorités en exil, ainsi que les fonds nécessaires au financement des réseaux de résistance en Europe occupée¹¹. Mais ce n'est pas tout, car elles servent également à la récolte d'informations sur les activités allemandes au sein des pays dans lesquels elles sont implantées. Ces avant-postes de la Sûreté sont localisés au sein de 3 grands ensembles géographiques : la Suède, la Suisse et la péninsule ibérique. La filière ibérique est de loin la plus importante¹². Au sein de cet ensemble, l'antenne de Lisbonne joue un rôle crucial. Deux plus petites antennes, implantées à Barcelone et San Sebastian, dans le nord du territoire espagnol, dépendent de celle-ci¹³. Deux autres antennes sont également implantées à Gibraltar, et, plus tardivement, à Madrid¹⁴. Si l'établissement d'antennes en pays neutres est une étape importante, encore faut-il que des liaisons terrestres connectent celles-ci à la Belgique occupée, afin qu'elles remplissent

⁹ ID., « Un service secret en exil. L'Administration de la Sûreté de l'État à Londres, novembre 1940-septembre 1944 », dans *Cahiers d'histoire du temps présent*, n°15, 2005, p. 335, 336, 344, https://www.journalbelgianhistory.be/fr/system/files/article_pdf/chtp15_025_Debruyne.pdf (consulté le 13 juillet 2022).

¹⁰ *Ibid.*, p. 338-345.

¹¹ *Ibid.*, p. 340.

¹² DEBRUYNE Emmanuel, *La Maison de Verre. Agents et réseaux de renseignement en Belgique occupée. 1940-1944*, Bruxelles, 2005-2006 (thèse de doctorat en philosophie et lettres UCL, dir. L. Van Ypersele), p. 303.

¹³ ID., « Un service secret en exil. L'Administration de la Sûreté de l'État à Londres, novembre 1940-septembre 1944 », *op. cit.*, p. 340-341.

¹⁴ ID., *La Maison de Verre*, *op. cit.*, p. 303-310.

pleinement tous les rôles qui leur sont assignés, et que la liaison entre Londres et la Belgique soit effective. Marquées tout d'abord par une série d'échecs, des tentatives d'établissement de liaison sont impulsées de part et d'autre, et finissent par réussir¹⁵.

2. Problématique

Les antennes de la Sûreté dans la péninsule ibérique, à l'instar des autres avant-postes du service en pays neutres, ont pour principales missions de servir de bases d'espionnage et de relais pour la circulation du courrier et des personnes provenant des territoires occupés¹⁶. Le fil conducteur de ce travail de mémoire consiste à se demander comment les agents de la Sûreté de l'État réussissent à remplir ces missions dans la péninsule, alors qu'ils évoluent dans des pays dits « neutres », et que leurs dirigeants se trouvent en exil à Londres.

En effet, les membres de la Sûreté n'agissent ici ni sur le territoire de leur mère patrie, ni en territoire ami (sauf pour ce qui est de Gibraltar), ni en territoire occupé, mais dans des pays se présentant comme neutres (ou « non-belligérant » dans le cas de l'Espagne, à partir d'un certain stade du conflit¹⁷), mais qui, en fonction de leurs liens historiques ou d'alliances récentes avec des États belligérants de la Seconde Guerre Mondiale, du cours de la guerre, ou encore des pressions extérieures exercées sur eux, vont potentiellement pencher en faveur de l'un ou de l'autre belligérant. On peut se demander quels services secrets des pays belligérants sont présents dans la péninsule, quels sont leurs objectifs, et quelles sont les attitudes des régimes portugais et espagnol vis-à-vis de ces activités. Laissent-ils faire ces services, coopèrent-ils carrément avec ceux-ci, ou cherchent-ils au contraire à en démanteler l'organisation ? Quelle est l'éventuelle « ligne rouge » à ne pas franchir aux yeux des dirigeants de ces deux dictatures ? En ce qui concerne la Sûreté, ces deux États cherchent-ils à démanteler des réseaux belges, ou ferment-ils au contraire les yeux, et si oui à quelles conditions ? À quel point les services allemands sont-ils impliqués dans ces arrestations ? Procèdent-ils à des arrestations et si oui, quel impact ont-elles sur le fonctionnement du service secret belge ? Les membres du service ont-ils recours à d'éventuelles relations, au sein des cercles de pouvoir ibériques, pour tenter d'échapper à une condamnation ou de l'adoucir ?

Il est également intéressant de s'interroger sur la manière dont les agents et les antennes de la Sûreté parviennent à s'implanter dans la péninsule et dont les diverses compétences et missions à remplir se répartissent entre les différents acteurs. Quel est le rôle de « Londres » dans tout cela ? De plus, qui sont les membres de la Sûreté et d'où proviennent-ils ? Comment vivent-ils le fait d'agir sur le territoire ibérique, et quel impact cela a-t-il sur leurs relations avec leurs supérieurs établis dans la capitale britannique ? On peut également s'interroger sur les couvertures que ses membres adoptent afin de pouvoir réaliser leur travail de l'ombre sans être découverts par les autorités ibériques.

Mais la Sûreté n'agit pas seule sur le territoire ibérique, s'appuyant sur deux principaux alliés afin de remplir la tâche qui est la sienne : les ambassades et consulats belges, d'une part,

¹⁵ *Ibid.*, p. 314.

¹⁶ *Ibid.*, p. 303.

¹⁷ ANGELES EGIDO Leon, « Franco y las potencias del Eje. La tentación intervencionista de España en la segunda guerra mundial », dans *Espacio, Tiempo y Forma, série V, Historia Contemporánea*, n°2, 1989, p. 191, https://www.academia.edu/es/26900073/Franco_y_las_potencias_del_Eje_pdf (consulté le 26 mai 2022).

et les services secrets et diplomatiques britanniques, d'autre part. En ce qui concerne les agents de la Sûreté qui agissent sous couverture diplomatique, on peut se questionner sur la qualité de leurs relations avec les « vrais » membres des légations consulaires, et à quel point ceux-ci coopèrent et se rendent des services afin de remplir leurs missions respectives. Les mêmes questions peuvent se poser vis-à-vis des alliés britanniques.

En ce qui concerne la question des renseignements, il vaut la peine d'approfondir les méthodes et les stratagèmes mis au point par la Sûreté afin de faire circuler les courriers et les fonds devant passer par la péninsule ibérique, ainsi que les liens de la Sûreté avec les services présents à la frontière franco-espagnole. À côté de cela, il est aussi pertinent de se demander qui est chargé de récolter des renseignements dans la péninsule pour le compte de la Sûreté, de quel type d'informations il s'agit et comment ces personnes parviennent à obtenir lesdites informations.

Enfin, il est également intéressant de se demander comment les agents de la Sûreté parviennent à exfiltrer clandestinement les Belges devant être évacués depuis la France, vers l'Espagne et le Portugal. Quels stratagèmes, quelles astuces et quelles lignes d'évasion secrètes les agents de la Sûreté mettent-ils au point pour réaliser ces évasions ? Sur quels acteurs s'appuient-ils et avec quels réseaux collaborent-ils ? Quelles tensions cette collaboration suscite-t-elle ? On peut aussi se demander quel sort est réservé aux « colis » arrêtés durant leur traversée de l'Espagne, et quelles démarches la Sûreté accomplit, en collaboration éventuelle avec les services diplomatiques, afin d'évacuer légalement les ressortissants belges internés dans ce pays. La question des obstacles à surmonter pour parvenir à obtenir leur libération mérite également d'être analysée.

3. État de l'art

Quels auteurs se sont-ils penchés sur le sujet des services de renseignements belges ? Et parmi ceux-ci, lesquels ont-ils écrit sur les activités de ces services au sein de la péninsule ibérique, ou sur les activités d'espionnage belges de manière plus large, durant la Seconde Guerre Mondiale ? La question des activités des services de renseignements se situe au croisement de deux historiographies, celle relative à la résistance, et celle portant sur le renseignement¹⁸. En ce qui concerne le premier champ, les 25 années qui ont suivi la fin de la guerre ont surtout vu la publication de travaux d'ordre commémoratif de la part d'anciens résistants. Une approche plus scientifique du phénomène résistant commence en 1967 avec la constitution de l'ancêtre de l'actuel CEGESOMA (Centre d'Étude Guerre et Société/Studie en Documentatiecentrum Oorlog en Hedendaagse Maatschappij), le CREHSGM ou Centre de Recherches et d'Études Historiques de la Seconde Guerre Mondiale¹⁹. La publication d'un ouvrage important de José Gotovitch et de Jules Gérard-Libois, 4 ans plus tard, marque également un tournant²⁰. Le flambeau sera ensuite repris par des chercheurs de l'actuel CEGESOMA, ou proches de celui-ci²¹.

¹⁸ DEBRUYNE Emmanuel, *La guerre secrète des espions belges, 1940-1944*, op. cit., p. 7.

¹⁹ *Ibid.*, p. 8.

²⁰ GÉRARD-LIBOIS Jules et GOTOVITCH José, *L'An 40. La Belgique occupée*, Bruxelles, 1971.

²¹ DEBRUYNE Emmanuel, *La guerre secrète des espions belges, 1940-1944*, op. cit., p. 8.

Dans notre pays, le renseignement, dans le cadre de la résistance, fait d'abord l'objet de divers travaux, mais avant tout d'ordre commémoratif. Par la suite, durant les années 1960 et 1970, des individus ayant participé à la résistance vont adopter une optique davantage historique²². Signalons à ce propos les travaux de Jean Fosty, qui a notamment travaillé sur l'activité des réseaux belges en France²³. Un livre particulièrement exemplatif de cette tendance est celui de Fernand Strubbe, paru en 1992 sous le titre de *Geheime oorlog*²⁴. Cet ouvrage est une véritable mine d'or pour l'étude des réseaux belges. En effet, il contient, pour chaque réseau, la localisation des activités de celui-ci, sa durée d'activité, le nombre approximatif de ses membres, un historique dudit réseau, ainsi qu'une courte biographie des membres les plus importants.

Les travaux d'historiens professionnels sur le sujet commencent quant à eux dans les années 1970 avec le travail réalisé par Jean Dujardin, qui était alors chercheur au CREHSGM²⁵. C'est ensuite au tour d'Étienne Verhoeyen de prendre la relève à partir des années 1980²⁶. Parmi les travaux de celui-ci, citons notamment l'ouvrage *La Belgique occupée*²⁷ et l'article « La route de Londres »²⁸, qui apportent des informations sur l'établissement des liaisons terrestres reliant les réseaux en Belgique occupée aux antennes de la péninsule ibérique²⁹. Les professeurs Jacques Lory et Jean Stengers ont également supervisé une série de mémoires de licence sur le sujet des services de renseignement belges³⁰. Les actes du colloque tenu à Bruxelles du 23 au 25 novembre 1994, et portant sur la question de la résistance parmi les pays d'Europe du Nord durant le conflit (Belgique, Pays-Bas, France, Danemark et Norvège), abordent quant à eux différents thèmes, et notamment la question des liens entre la résistance de ces pays et les services secrets et autorités britanniques au cours dudit conflit³¹. La question de l'entente, mais aussi des conflits entre services secrets belges et britanniques, y est abordée par Étienne Verhoeyen³². Citons également l'ouvrage collectif dirigé entre autres par Marc Cools³³, qui

²² *Ibid.*, p. 9.

²³ Voir à ce propos FOSTY Jean, « Les réseaux belges en France », dans *Cahiers d'histoire de la Seconde Guerre mondiale*, n°2, 1972, p. 79-111.

²⁴ La référence complète est la suivante : STRUBBE Fernand, *Geheime Oorlog 40/45*, Tielt, 1992. Il fera également l'objet d'une traduction et de plusieurs éditions en Français, dans une version approfondie : STRUBBE Fernand et TELLER Michel, *Services secrets belges 1940-1945*, Bruxelles, Union des Services de Renseignement et d'Action, 2000.

²⁵ Celui-ci a notamment travaillé sur les services Boucle et Luc. Voir DUJARDIN Jean, « Le service de renseignements Boucle (1942-1944) », dans *Cahiers d'Histoire de la Seconde Guerre Mondiale*, 1992, n°15 p. 205-232 ; ID., « Le Service 'Luc', été 41-été 42. Aspects des problèmes de commandement et de liaison », dans *Cahiers d'Histoire de la Seconde Guerre Mondiale*, 1980, n°6, p. 33-117.

²⁶ DEBRUYNE Emmanuel, *La guerre secrète des espions belges, 1940-1944*, op. cit., p. 9.

²⁷ VERHOEYEN Etienne, *La Belgique occupée, de l'an 40 à la Libération*, Bruxelles, 1994.

²⁸ ID., « La route de Londres », dans *Jours de Guerre*, Bruxelles, n°9, 1993, p. 85-102.

²⁹ Voir notamment VERHOEYEN Etienne, *La Belgique occupée, de l'an 40 à la Libération*, op. cit., p. 429-441 et ID., « La route de Londres », op. cit., p. 85-93.

³⁰ DEBRUYNE Emmanuel, *La guerre secrète des espions belges, 1940-1944*, op. cit., p. 9.

³¹ Voir notamment FOOT Michael, « The British Secret Services and Northern Europe », dans PROST A. (dir.) *La Résistance et les Européens du Nord*, Bruxelles, 1995 (actes du colloque tenu à Bruxelles du 23 au 25 novembre 1994), p. 96-105 ; STAFFORD David, « Churchill, SOE, and Northern Europe », dans PROST A. (dir.), *ibid.*, p. 143-155.

³² VERHOEYEN Etienne, « La résistance belge vue de Londres. Ententes et divergences entre Belges et Britanniques : le cas du SOE », dans PROST A., *ibid.*, p. 156-182.

³³ COOLS Marc e.a. (dir.), *De Staatsveiligheid. Essays over 175 jaar Veiligheid van de Staat. Essais sur les 175 ans de la Sûreté de l'État*, Bruxelles, 2005.

étudie les activités de la Sûreté de l'État sous différents angles ; la partie historique permet notamment de retracer l'histoire de la Sûreté³⁴, et certains articles portent particulièrement sur les années de guerre³⁵.

Enfin, avec les travaux d'Étienne Verhoeyen et celui de Fernand Strubbe, ceux d'Emmanuel Debruyne sont sans doute les plus importants et les plus complets concernant l'étude des services de renseignements belges durant le second conflit mondial. En effet, à côté de ses travaux portant plus précisément sur le réseau Tégal³⁶, ou de son ouvrage, réalisé en collaboration avec Laurence Van Ypersele, sur l'espionnage en Belgique durant la Grande Guerre³⁷, E. Debruyne a réalisé sa thèse de doctorat sur l'activité des réseaux de renseignement en Belgique occupée durant le conflit qui nous intéresse. Cette thèse, ainsi que l'ouvrage *La guerre secrète des espions belges*, qui en constitue un résumé, détiennent de précieuses informations sur l'établissement des différentes antennes de la Sûreté au sein de la péninsule ibérique, ainsi que sur la constitution des liaisons reliant ces avant-postes aux réseaux de renseignements établis en Belgique³⁸. Son article « Un service secret en exil. L'Administration de la Sûreté de l'État à Londres, novembre 1940-septembre 1944 » fournit quant à lui de précieuses informations sur la renaissance de la Sûreté à Londres, à partir de novembre 1940, sur les liens de ce nouveau service avec ses hôtes britanniques, et sur la constitution des antennes de la Sûreté dans la péninsule ibérique³⁹. Citons également son article « le nerf de la guerre secrète », dédié au financement des réseaux belges par les autorités belges, dans lequel il aborde notamment le rôle de relais de l'antenne de la Sûreté de Lisbonne dans les transferts de fonds à destination des réseaux belges opérant en territoire occupé, au début de la guerre⁴⁰. Il a également traité de cette question du financement, ainsi que de celle des lignes d'évasion, en collaboration avec Adeline Rémy⁴¹.

³⁴ Voir LIBERT Robin, « In vogelvlucht. De geschiedenis van 175 jaar Veiligheid van de Staat », dans COOLS Marc e.a. (dir.), *De Staatsveiligheid. Essays over 175 jaar Veiligheid van de Staat. Essais sur les 175 ans de la Sûreté de l'État*, Bruxelles, 2005, p. 23-48 ; ROUSSEAU Xavier et SOMER David, « Pour une histoire de la Sûreté de l'État en Belgique. Essai autour de 175 années de pénombre », dans COOLS Marc e.a. (dir.), *ibid.*, p. 49-74.

³⁵ Voir VERHOEYEN Etienne et DEBRUYNE Emmanuel, « Les années londoniennes », dans COOLS Marc e.a. (dir.), *ibid.*, p. 75-92 ; BALACE Francis, « Des milliers d'yeux dans la nuit. Origine et typologie des services de renseignements et d'action. 1940-1944 », dans COOLS Marc e.a. (dir.), *ibid.*, p. 93-114.

³⁶ Voir par exemple DEBRUYNE Emmanuel, *Azur ou Topaze ? C'est Tégal. Le service de renseignement Tégal et ses réseaux connexes (1940-1945)*, Université catholique de Louvain, 1997-1998 [Mémoire de licence en histoire] ; ID., « Services de renseignements et société. Le cas du réseau Tégal. 1940-1944 », dans *CHTP-BEG*, n°9, 2001, p. 105-152 ; ID., *C'était Tégal. Un service de renseignements en Belgique occupée*, Bruxelles, 2003.

³⁷ VAN YPERSELE Laurence et DEBRUYNE Emmanuel, *De la guerre de l'ombre aux ombres de la guerre. L'espionnage en Belgique durant la guerre 1914-1918*, Bruxelles, Histoire et mémoire, 2004.

³⁸ DEBRUYNE Emmanuel, *La Maison de Verre*, op. cit., p. 303-326 ; ID., *La guerre secrète des espions belges, 1940-1944*, op. cit., p. 133-151.

³⁹ ID., « Un service secret en exil. L'Administration de la Sûreté de l'État à Londres, novembre 1940-septembre 1944 », op. cit.

⁴⁰ ID., « Le nerf de la guerre secrète. Le financement des services de renseignements en Belgique occupée, 1940-1944 », dans *Cahiers d'Histoire du Temps Présent*, n° 13-14, décembre 2004, p. 228, 233, https://www.academia.edu/1428753/Le_nerf_de_la_guerre_secr%C3%A8te_Le_financement_des_services_de_renseignements_en_Belgique_occup%C3%A9e_1940_1944 (consulté le 1^{er} août 2022).

⁴¹ REMY Adeline et DEBRUYNE Emmanuel, « Le financement des services de renseignements et des lignes d'évasion belges », dans VANDENBUSSCHE, Robert (éd.), *La clandestinité en Belgique et en zone interdite (1940-1944)*, Villeneuve-d'Ascq, Université Charles-de-Gaulle-Lille 3, IRHIS, p. 88-124.

Plus récemment encore, on compte une série de mémoires de master réalisés à l'Université Catholique de Louvain et portant sur les activités des services de renseignements en Belgique occupée ou celles de la Sûreté de l'État. Ainsi, le mémoire de Yaëlle Van Crombrugge porte sur les liens du service Zéro avec les dirigeants économiques et politiques durant le conflit⁴². Auriane Sansterre a quant à elle travaillé sur la section *Political Warfare* de la Sûreté, dirigée par Georges Aronstein⁴³, et Margaux Lamy a analysé l'histoire du réseau belge Bayard durant le second conflit mondial⁴⁴. Parmi ces mémoires, le plus pertinent au regard de notre problématique est celui de Loïc Legrain. En effet, celui-ci porte sur la mission confiée à un certain Charles de Hepcée par la Sûreté de l'État, qui consiste en l'établissement d'une ligne d'évasion entre la Belgique et Londres via les Pyrénées, et donc via le territoire ibérique⁴⁵. Enfin, parmi les ouvrages les plus récents, citons celui intitulé *L'histoire du service de renseignement militaire et de sécurité belge*⁴⁶, et le livre-mémorial *Agents de Renseignement et d'Action*⁴⁷ sortis en 2015, et *L'armée de l'ombre*⁴⁸, paru en 2020. Le premier ouvrage détaille la création du service de renseignement militaire belge, de sa « préhistoire » à nos jours, en passant par sa création durant la Grande Guerre. Le dernier est un ouvrage mettant l'accent sur « (...) la mémoire, la commémoration et le devoir de mémoire » des activités des Agents de Renseignement et d'Action (ARA) durant la Seconde Guerre Mondiale⁴⁹, et se situe donc dans la continuité du second.

L'historiographie du renseignement dans la péninsule ibérique durant le second conflit mondial s'entrecroise avec de nombreux autres sujets, à savoir la Guerre Civile espagnole, le franquisme, la résistance audit régime autoritaire du Caudillo, les passages clandestins par les Pyrénées, et les relations des autorités franquistes avec les puissances de l'Axe et les Alliés. Si, à en croire Manuel Ros Agudo, la question de l'espionnage pendant la Seconde Guerre Mondiale est l'un des thèmes les moins abordés par les historiens espagnols⁵⁰, un certain nombre d'articles et d'ouvrages plutôt récents existent néanmoins sur le sujet, et plusieurs noms d'auteurs ressortent. Tout d'abord, citons le nom de Manuel Ros Agudo lui-même, docteur en

⁴² VAN CROMBRUGGE Yaëlle, *Le réseau de renseignements clandestin Zéro et ses relations avec les décideurs politiques et économiques belges sous l'occupation (1940-1944)*, Université Catholique de Louvain, 2010-2011 [Mémoire de maîtrise en histoire].

⁴³ SANSTERRE Auriane, *Georges Aronstein et la section Political Warfare de la Sûreté de l'État du gouvernement belge en exil à Londres durant la Deuxième Guerre Mondiale*, Université Catholique de Louvain, 2013-2014 [Mémoire de maîtrise en histoire].

⁴⁴ LAMY Margaux, *L'histoire du réseau de renseignements clandestin Bayard en Belgique occupée (1942-1944)*, Université catholique de Louvain, 2014-2015 [Mémoire de maîtrise en histoire].

⁴⁵ LEGRAIN Loïc, *Charles de Hepcée et la mission Roch (1911-1944). Analyse d'une trajectoire de vie*, Université catholique de Louvain, 2014-2015 [Mémoire de maîtrise en histoire].

⁴⁶ COOLS Marc e.a. (dir.), 1915-2015. *Het verhaal van de Belgische militaire inlichtingen en veiligheidsdienst. 1915-2015. L'histoire du service de renseignement militaire et de sécurité belge*, Anvers, Maklu, 2015.

⁴⁷ COEKELBERGS Roger e.a. (dir.), *Gedenkboek inlichtings- en actie agenten. Livre-mémorial agents de renseignement et d'action. Gedenkbuch Nachrichten und Aktions Agenten. Memorial volume intelligence and action agents*, Anvers, Apeldoorn, 2015.

⁴⁸ LIEFFERINCKX Robin e.a. (dir.), *Het Schaduwleger. Van clandestiniteit naar herinnering. L'armée de l'ombre. De la clandestinité à la mémoire*, Oud-Turnhout, Gompel & Svacina, 2020.

⁴⁹ LIBERT Robin, LIEFFERINCKX Robin et COOLS Marc, « Avant-propos. Agent de Renseignement et d'Action, un devoir civique à vie », dans LIEFFERINCKX Robin e.a., *ibid.*, p. 30.

⁵⁰ ROS AGUDO Manuel, « El espionaje en Espana en la guerra civil y la segunda guerra mundial : una vision general », dans *Diachronie*, n°28, 4, 2016, p. 1, <http://journals.openedition.org/diachronie/4751> (consulté le 19 avril 2021).

histoire qui a aussi été professeur à l'Université CEU San Pablo de Madrid⁵¹. C'est un spécialiste du sujet des services secrets espagnols et des activités des agents d'autres pays en Espagne durant la Guerre Civile Espagnole et la Seconde Guerre Mondiale, sujets sur lesquels il a écrit deux ouvrages qui semblent être des fondamentaux⁵². Il a également écrit sur les liens entre Franco et les puissances de l'axe durant ledit conflit mondial⁵³. Deux autres noms se distinguent également : ceux d'Emilio Grandio Seoane et de Javier Rodriguez Gonzalez. Le premier est professeur, responsable du Département d'histoire contemporaine de l'Amérique de l'*Universidade de Santiago de Compostela*. Ses thèmes de prédilection sont l'étude de la Seconde République espagnole et le premier franquisme. Le second est professeur d'histoire contemporaine à l'*Universidad de Leon* ; il a surtout travaillé sur la Guerre civile espagnole et le franquisme. Ceux-ci se sont également penchés sur la question de l'espionnage en Espagne durant le second conflit mondial, abordant aussi bien les activités des services américains que celles de leurs homologues britanniques ou allemands⁵⁴. Ils sont d'ailleurs les éditeurs et collaborateurs d'un ouvrage portant sur la Seconde Guerre Mondiale dans le nord-ouest de la péninsule ibérique⁵⁵. Josep Calvet et Ferran Sanchez ont quant à eux travaillé sur la question des activités clandestines dans les Pyrénées durant ce conflit globalisé (passages de réfugiés, d'espions, etc.)⁵⁶ ; Claude Benet a lui fait de même en ce qui concerne le territoire de la Principauté d'Andorre⁵⁷. Leurs contributions permettent de mieux comprendre le contexte des passages de Belges par les Pyrénées, afin de rejoindre puis traverser l'Espagne et le Portugal. D'autres auteurs ont abordé la question de l'activité des services anglo-saxons ou allemands dans la péninsule, tels que Francisco Javier Juarez Camacho⁵⁸ ou Michael Alpert⁵⁹. Les travaux de ces personnes permettent de mieux visualiser où se situent les activités et les antennes des

⁵¹ *Ibid.*, p. 20.

⁵² Voir notamment ROS AGUDO Manuel, *La Guerra Secreta de Franco 1939-1945*, Barcelone, Critica, 2002 ; ID., *La Trama Oculta de la Guerra Civil. Los Servicios Secretos de Franco 1936-1945*, Barcelone, Critica, 2005.

⁵³ ID., *La Gran Tentación. Franco y los planes de intervención en la Segunda Guerra Mundial*, Barcelone, Styria de Ediciones y Publicaciones, 2008 ; ID., *1940 Franco/Hitler en Hendaya. De la Gran Tentación al Gran Engaño*, Madrid, Arco Libros, 2009.

⁵⁴ Voir notamment GRANDIO SEOANE Emilio et RODRIGUEZ LAGO José Ramon, « 1943: Franco Vs. Naciones Unidas. La guerra silenciosa de los servicios de inteligencia norteamericanos y británicos en España », dans *Diacronie, Studi di storia contemporanea*, n°28, 4, 2016, <http://journals.openedition.org/diacronie/4780> (consulté le 28 avril 2021) ; GRANDIO SEOANE Emilio, « No solo Wolframio. Galicia, campo de juego de las redes de inteligencia durante la Segunda Guerra Mundial », dans *Revista Universitaria de Historia Militar*, vol. 4, n°8, 2015, p. 101-117, <https://www.ruhm.es/index.php/RUHM/article/view/119> (consulté le 30 mai 2022) ; RODRIGUEZ GONZALEZ Javier, « Los servicios secretos en el Norte de España durante la II Guerra Mundial : el Abwehr alemán y el SOE inglés », dans *Revista Universitaria de Historia Militar*, vol. 4, n°8, 2015, p. 75-100, <https://dialnet.unirioja.es/servlet/articulo?codigo=6130534> (consulté le 28 mai 2022).

⁵⁵ GRANDIO SEOANE Emilio et RODRIGUEZ GONZALEZ Javier (éd.), *War Zone. La II Guerra Mundial en el noroeste de la Península Ibérica*, Madrid, Eneida, 2012.

⁵⁶ CALVET Josep, *La montaña de la libertad : el paso de refugiados por los Pirineos durante la Segunda Guerra Mundial, 1939-1944*, Madrid, Alianza Editorial, 2010 ; SANCHEZ Ferrán, *Espías, contrabando, maquis y evasión. La II Guerra Mundial en los Pirineos*, Lérida, Milenio, 2003.

⁵⁷ BENET Claude, *Passeurs, fugitifs et espions : l'Andorre dans la Deuxième Guerre mondiale*, Toulouse, Le Pas d'Oiseau, 2010.

⁵⁸ JUAREZ CAMACHO Francisco Javier, « El espionaje Alemán en España a través del consorcio empresarial SOFINDUS », dans *Diacronie, Studi di storia contemporanea*, n°28, 4, 2016, <http://journals.openedition.org/diacronie/4795> (consulté le 28 avril 2021).

⁵⁹ ALPERT Michael, « Operaciones secretas inglesas en España durante la Segunda Guerra Mundial », dans *Espacio, Tiempo y Forma, Serie V*, n°15, 2002, https://www.researchgate.net/publication/266339816_Operaciones_secretas_inglesas_en_Espana_durante_la_Segunda_Guerra_Mundial (consulté le 28 mai 2022).

services alliés ou de l'Axe dans la péninsule. Enfin, les travaux de Matilde Eiroa San Francisco⁶⁰, de Carlos Hernandez de Miguel⁶¹, de Concha Pallarés et de José Maria Espinosa de los Monteros⁶², ainsi que de Javier Rodrigo⁶³ nous renseignent sur la situation vécue par les internés (dont certains sont Belges) dans les camps de concentration et les prisons du régime franquiste.

Passons maintenant à l'espace portugais. En ce qui concerne l'activité des différents services de renseignements et d'évasion dans la capitale portugaise, relevons les travaux, en Anglais, de Neil Lochery⁶⁴ et de Ronald Weber⁶⁵. Ces deux ouvrages donnent une bonne image du climat de guerre secrète que connaît la capitale portugaise durant le conflit. On peut également relever les articles de Douglas Wheeler sur la police politique portugaise et la guerre secrète au Portugal durant le second conflit mondial⁶⁶, ainsi que sur la neutralité du pays durant cette guerre⁶⁷, ce qui permet de mieux jauger la position du pays face aux activités secrètes d'agents d'États belligérants sur son territoire. Citons également Wyllie Neville, pour ce qui relève des activités du SOE et des réactions du dictateur Salazar à celles-ci⁶⁸.

4. Présentation et critique des sources

La majorité des sources disponibles concernant l'activité des services de la Sûreté et des réseaux dans la péninsule ibérique sont des documents d'archives. En effet, malgré leur côté secret, les réseaux de renseignement furent bien obligés, pour remplir leurs missions, de constituer et de faire circuler une grande quantité de documents. De plus, bien que cela ne soit pas sans risques, ces réseaux furent contraints de conserver une partie d'entre eux, afin d'assurer un fonctionnement correct du réseau, ainsi que pour servir de preuve de leurs activités, une fois la guerre terminée, et d'être ainsi reconnus par les autorités belges⁶⁹. Ce n'est pas tout, car d'anciens membres de services de renseignements belges ont également témoigné de leur expérience par après, que ce soit oralement, via des entretiens, ou par écrit.

En ce qui concerne les fonds d'archives pertinents, relevons tout d'abord ceux présents au CEGESOMA. En effet, on y trouve le fonds d'archives déposé là par la Sûreté de l'État, qui

⁶⁰ EIROA SAN FRANCISCO Matilde, « Refugiados extranjeros en España : el campo de concentracion de Miranda de Ebro », dans *Ayer*, 57/2005, p. 125-152, https://www.academia.edu/257929/Refugiados_extranjeros_en_Espa%C3%B1a_el_campo_de_concentraci%C3%B3n_de_Miranda_de_Ebro (consulté le 9 août 2022).

⁶¹ HERNANDEZ DE MIGUEL Carlos, *Los campos de concentracion de Franco*, Barcelone, Penguin Random House, 2019.

⁶² PALLARÉS Concha et ESPINOSA DE LOS MONTEROS José Maria, « Miranda, mosaico de nacionalidades: franceses, británicos y alemanes », dans *Ayer*, 57/2005, p. 153-187, https://revistaayer.com/sites/default/files/articulos/57-8-ayer57_CamposConcentracionFranquistas_Egido_Eiroa.pdf (consulté le 8 août 2022).

⁶³ RODRIGO Javier, *Cautivos. Campos de concentracion en la Espana franquista, 1937-1947*, Barcelone, Critica, 2005.

⁶⁴ LOCHERY Neil, *Lisbon. War in the shadows of the City of Light, 1939-1945*, USA, Public Affairs, 2011.

⁶⁵ WEBER Ronald, *The Lisbon route: entry and escape in Nazi Europe*, Ivan R. Dee, Inc. Lanham, Maryland USA, 2011.

⁶⁶ WHEELER Douglas L., « In the service of Order: The Portuguese Political Police and the British, German and Spanish Intelligence, 1932-1945 », dans *Journal of Contemporary History*, 1983, vol. 18, n°1, p. 1-25.

⁶⁷ ID., « The Price of Neutrality : Portugal, the Wolfram Question, and World War II », dans *Luso-Brazilian Review*, 1986, vol. 23, n°1, p. 107-127.

⁶⁸ WYLIE Neville, « An Amateur Learns His Job ? Special Operations Executive in Portugal, 1940-1942 », dans *Journal of Contemporary History*, 2001, vol. 36, n°3, p. 441-457.

⁶⁹ DEBRUYNE Emmanuel, *La Maison de Verre*, op. cit., p. 23.

constitue une véritable mine d'or. En effet, toute une série de dossiers est entièrement consacrée aux antennes de la Sûreté en pays neutres. Au sein de ce fond, une grande quantité de numéros portent expressément sur les activités de la Sûreté en Espagne, et se concentrent essentiellement sur les activités de l'antenne de Madrid, et sur ses rapports avec l'antenne de Lisbonne (câbles envoyés entre les deux antennes, correspondance, etc.). Plusieurs dossiers contiennent également les archives des antennes de Barcelone, de Gibraltar et de Lisbonne. Mais ce n'est pas tout, car le fond contient également des dossiers d'archives consacrés aux réseaux de renseignement belges opérant en France. Au sein des numéros consacrés à Sabot, un dossier est consacré aux liens entre la France et l'Espagne, reprenant liste d'évadés, rapports, etc. Enfin, dans cette partie du fond consacrée aux réseaux d'évasion, on retrouve de nombreux numéros consacrés au réseau Comète qui avait sa propre ligne d'évasion depuis la Belgique jusqu'à l'Espagne⁷⁰. Toutefois, relevons que la richesse du fond de la Sûreté constitue également une difficulté ; la masse de documents pertinents pour la réalisation de ce mémoire y est très importante, et représente un défi certain. Relevons aussi la présence des fonds William Ugeux⁷¹, au sein desquels on trouve des documents d'archives relatifs aux différentes antennes de la Sûreté de l'État présentes en Espagne. Ce n'est pas tout, car des documents portant sur les lignes d'évasion y sont également présents ; au sein de ceux-ci, plusieurs dossiers sont consacrés au réseau Comète. Il existe également des dossiers portant sur les agents des lignes d'évasion, ou encore sur les relations entre Londres et les antennes de Madrid et Barcelone. Enfin, des dossiers se consacrent aux réseaux belges opérant dans le sud de la France, et parmi ceux-ci, il existe des rapports envoyés par lesdits réseaux à Lisbonne et à Londres ou Barcelone⁷². Toutefois, remarquons que, si les documents sont classés correctement au niveau de la période chronologique, au sein d'un même dossier, les documents sont parfois mélangés au sein de celui-ci. De plus quelques documents ne sont pas signés, ce qui en rend l'interprétation parfois un peu plus complexe. On retrouve également, toujours au CEGESOMA, les papiers personnels de John de Stoop, présents sous forme de microfilm. Le second chapitre de ce fond contient des informations précieuses sur l'implantation de la Sûreté de l'État belge à Lisbonne et les premières activités du service dans cette ville⁷³.

Un autre fonds d'archives important est celui de l'ambassade de Belgique à Lisbonne, présent au sein des archives du ministère des Affaires étrangères⁷⁴. Bien que la grande majorité des dossiers de ce fond portent avant tout sur les activités diplomatiques et sur la politique étrangère du plat pays, on y trouve aussi des dossiers portant spécifiquement sur la Sûreté de l'État ou sur les rapports de celle-ci avec la Légation belge à Lisbonne. Relevons également la présence du fond du consulat honoraire de Belgique à San Sebastian, qui contient des

⁷⁰ BRUXELLES, Centre d'Étude Guerre et Société/Studie en Documentatiecentrum Oorlog en Hedendaagse Maatschappij (ci-après CEGESOMA), AA 1333, *Archives de la Sûreté de l'État*, n°40-73, 114, 292-296/1.

⁷¹ BRUXELLES, CEGESOMA, AA 884 et 1584, *Fonds William Ugeux*.

⁷² BRUXELLES, CEGESOMA, AA 884, *Fond William Ugeux*, n°31, 32, 120-133, 221, 231, 261, 301.

⁷³ BRUXELLES, CEGESOMA, Mic. 70, *Papiers John De Stoop, Chapitre II : aux origines de la Sûreté belge à Lisbonne (1940-1941)*, n°1-72.

⁷⁴ BRUXELLES, Archives du ministère des Affaires étrangères, 18.299, *Archives de l'ambassade de Belgique à Lisbonne*.

informations sur les activités de Luis Lizarriturri, secrétaire dudit consulat, qui effectua des missions pour le compte de la Sûreté⁷⁵.

Concernant les témoignages édités d'acteurs directs des renseignements et de témoins directs, peu nous renseignent vraiment sur les activités de la Sûreté de l'État dans la péninsule ibérique. Relevons toutefois ceux de William Ugeux, qui a été directement impliqué dans les activités des réseaux en France et en Espagne⁷⁶. Toutefois, les témoignages écrits sont à prendre avec des pincettes. En effet, tout d'abord, entre le moment des faits racontés et le moment de leur écriture, beaucoup d'eau a coulé sous les ponts. Prenons par exemple le livre de William Ugeux intitulé *Le passage de l'Iraty*, qui nous renseigne sur le franchissement illégal des Pyrénées par des membres des services de renseignement durant le conflit : celui-ci a été publié en 1962, soit 17 après la fin du conflit. De plus, ces types d'ouvrages sont bien souvent rédigés comme des romans à la première personne du singulier. Si ce style d'écriture en rend la lecture agréable, les auteurs ont un sens certain de leur propre mise en scène, et, en tant qu'acteurs directs, ont une prise de position bien affirmée. Ils restent toutefois une précieuse source d'informations.

À côté de ces témoignages écrits, on peut également trouver des retranscriptions de témoignages oraux. Ceux-ci apportent généralement beaucoup plus d'informations pertinentes pour ce mémoire que les sources éditées. Les chercheurs du CEGESOMA ont en effet réalisé une foule d'interviews avec d'anciens membres de la Sûreté ou des individus ayant opéré en relation avec elle dans la péninsule ibérique (Frédéric Dumon, Emile Javaux, John de Stoop, Marc Jottard, Max Polchet, etc...). Toutefois, ces sources-ci ne sont pas non plus à prendre à 100% pour argent comptant. En effet, comme il est détaillé dans l'ouvrage de Florence Descamps⁷⁷, les sources orales, bien que très utiles, ne sont pas exemptes de critiques. Tout d'abord, une source orale est bien souvent construite longtemps après les événements (comme bien des mémoires d'ailleurs) et est donc influencée par tout ce qui a été rédigé entre les événements et le jour de la constitution de ladite source. Le témoin peut tout à fait modifier son récit pour qu'il colle aux attentes du présent ou pour pouvoir justifier ses actes postérieurs aux faits relatés⁷⁸. De plus, on peut également relever une série d'« effets pervers de la mémoire », toujours selon F. Descamps, et qui sont en lien avec l'écoulement du temps. En effet, le témoin pourrait tout à fait généraliser sa propre expérience, réinterpréter son passé en fonction de ce qu'il a vécu a posteriori, créant ainsi une sorte d'illusion téléologique ou déterministe. Concernant les membres des services de renseignement, des risques bien présents sont l'effet d'adresse et l'effet de reconnaissance : ils pourraient très bien tenter, via les entretiens concédés, de se présenter en tant que figure historique d'importance, et de s'adresser à la postérité, ou encore de chercher à obtenir de la reconnaissance pour le rôle qu'ils ont joué dans la guerre⁷⁹. Un regard critique reste donc de mise lors de la lecture de la retranscription de ces interviews.

⁷⁵ BRUXELLES, Archives du Ministère des Affaires étrangères, P. Ext. 3840, 1943-1986. *Consulat honoraire de Belgique à San Sebastian*.

⁷⁶ Voir à ce propos notamment UGEUX William, *Histoires de résistants*, Paris, Duculot 1979 (Documents Duculot) ; ID., *Le passage de l'Iraty*, Bruxelles, Hatier, 1984.

⁷⁷ DESCAMPS Florence, *L'historien, l'archiviste et le magnétophone. De la constitution de la source orale à son exploitation*, Paris, Comité pour l'histoire économique et financière de la France, 2001.

⁷⁸ *Ibid.*, p. 490.

⁷⁹ *Ibid.*, p. 491.

Des archives sans doute pertinentes sont également présentes dans des pays étrangers. Elles n'ont toutefois pas été consultées, principalement par manque de temps. Du côté espagnol, la question de l'accès aux sources pose davantage de problèmes qu'en Belgique. En effet, il semble que, depuis le début des années 2010, l'accès aux archives relatives aux départements de la Défense et des Affaires Etrangères de l'état espagnol se soit restreint⁸⁰. Une série d'emails ont toutefois été envoyés aux responsables de divers centres d'archives espagnoles pouvant contenir des documents relatifs à l'espionnage et au contre-espionnage en Espagne durant le conflit mondial, pour en avoir le cœur net. Ce ne fut pas aisé, de nombreux interlocuteurs renvoyant sans cesse à un autre centre d'archives, puis un autre, etc. Ils ont toutefois fini par recommander une série de fonds. Tout d'abord, au sein du *Centro Documental de la Memoria Historica*, situé dans la ville de Salamanca, se trouve le fond dénommé *Fundacion Nacional Francisco Franco*, constitué de documents générés par le dictateur espagnol, bien que ceux-ci étant avant tout d'ordre diplomatique⁸¹. De plus, la période prédominante au sein dudit fonds d'archives court du milieu des années 50 aux années 70, la majorité de ces documents sont classifiés et aucun catalogue n'existe. Le seul inventaire d'archives disponible se consulte sur place, moyennant rendez-vous préalable, et, « cerise sur le gâteau », seules les archives non classifiées sont consultables, suite à un examen préalable de la demande. Ce fonds d'archives, qui ne semble pas le plus pertinent pour le thème de ce mémoire, n'est pas le seul à avoir été localisé. Ainsi, au sein de l'*Archivo General de la Administracion*, à *Alcala de Henares* (Madrid), contenant les archives du ministère des Affaires étrangères espagnol, pour les années 1930 à 1985, on peut, à en croire le responsable contacté, trouver des fonds d'archives contenant des informations sur les activités d'espionnage en territoire espagnol (y compris de la part des Alliés). Le fond semblant le plus pertinent au sein de ce dépôt est le suivant : le *fondo documental del Ministerio de Asuntos Exteriores, Seccion de Europa*⁸². Enfin, le centre d'archives qui semble le plus prometteur est celui de l'*Archivo General Militar* de Avila, celui-ci contenant les fonds d'archives de la *Seccion bis del Estado Mayor Central del Ejercito*⁸³, et de la *Tercera Seccion del Alto Estado Mayor*, services de renseignement espagnol opérant durant la Seconde Guerre Mondiale⁸⁴. En ce qui concerne le Portugal, relevons l'existence du fond de la police politique portugaise, la PVDE/PIDE, pour les années 1938 à 1946, situé au sein de l'*Arquivo Histórico Militar* de Lisbonne⁸⁵. En ce qui concerne les activités des services secrets britanniques, on trouve notamment des renseignements récoltés par ceux-ci sur la présence des SS en Espagne à Londres, au sein des *National Archives*⁸⁶. En ce qui concerne les

⁸⁰ PEREIRA Juan Carlos et SANZ DIAZ Carlos, « “Todo secreto”. Acuerdos secretos, transparencia y acceso a los documentos históricos de Asuntos Exteriores y Defensa », dans *Ayer*, 97 (2015), p. 243-247, https://www.academia.edu/11457227/ Todo_secreto_Acuerdos_secretos_transparencia_y_acceso_a_los_documentos_hist%C3%B3ricos_de_Asuntos_Exteriores_y_Defensa (consulté le 13 février 2022).

⁸¹ SALAMANCA, Centro Documental de la Memoria Historica, *Fundacion Nacional Francisco Franco*.

⁸² MADRID, Archivo General de la Administracion, *Fondo documental del Ministerio de Asuntos Exteriores, Seccion de Europa*.

⁸³ AVILA, Archivo General Militar de Avila, 1.1.10.2.1.4, *Sección Bis del Estado Mayor Central (Segunda Bis) / Sección Central del Servicio de Información Bis del Ejército (CESIBE)*.

⁸⁴ ROS AGUDO Manuel, *La Guerra Secreta de Franco 1939-1945*, op. cit., p. 207 ; ID., *La Trama Oculta de la Guerra Civil. Los Servicios Secretos de Franco 1936-1945*, op. cit., p. 214-218.

⁸⁵ LISBONNE, Arquivo Histórico Militar, FO 006, *Repartição do Gabinete do Ministro da Guerra, D, Secção de Confidenciais (1936 - 1947)*, n°44, PVDE/PIDE.

⁸⁶ LONDRES, National Archives, KV 3-269 - KV 3-273, *Headquarters of the SS in Spain*.

archives de l'Abwehr, un responsable des *Bundesarchiv* renvoie vers deux fonds bien spécifiques, situés à Freiburg im Breisgau⁸⁷.

5. Méthodologie

Une chose importante et évidente, sur le plan méthodologique, consiste à croiser les différents types de sources disponibles sur le sujet de ce mémoire, à savoir les récits autobiographiques, les retranscriptions d'interviews et les documents d'archives.

Rappelons que la grande majorité des sources disponibles sont des documents d'archives, qui ont été produits soit par les services et réseaux de renseignement eux-mêmes, soit par des membres du personnel diplomatique belge. Si la plupart des documents d'archives consultés sont correctement classés par ordre chronologique et par thème, au sein d'un même numéro d'archive, la chronologie n'est pas toujours respectée. De plus, le contenu des divers documents d'archives, notamment les télégrammes, est souvent très succinct et, par conséquent, assez opaque. En effet, sans contexte préalable, il est parfois difficile de comprendre de quel sujet il s'agit, ou de savoir quels individus sont concernés. D'autant plus que de nombreux acteurs ont des noms de code ou des pseudonymes, et que plusieurs coexistent parfois pour un même individu. Par conséquent, il s'avère difficile de comprendre exactement de quoi certains documents relèvent. Enfin, si la plupart des fonds d'archives dépouillés renferment un nombre tout à fait raisonnable de documents pertinents, il n'en est pas de même pour le fond de la Sûreté de l'État, qui comprend une quantité vraiment conséquente de documents relevant des antennes de la Sûreté dans la péninsule ibérique.

Du coup, comment faire pour y voir plus clair au sein de cette masse de documents d'archives, dont le contenu est parfois difficile à saisir ? La méthode choisie dans le cadre de ce mémoire consiste à recourir à une base de données Microsoft Access. Elle est, dans le cadre de ce mémoire, utilisée comme une base de données Excel, mais avec le léger avantage par rapport à Excel de pouvoir réaliser potentiellement des requêtes, et donc de retrouver une donnée bien précise, ou bien plusieurs données au sein d'un « champ » commun, au sein des différents documents analysés dans la base de données. Remarquons que, mis à part ce petit plus, l'emploi d'Access n'apporte pas de choses en plus par rapport à Excel (ce mémoire ne procédant pas à une analyse quantitative quelconque, pour laquelle Access est doté de nombreux atouts). La prise en main du premier type de base de données est toutefois préférée à celle d'Excel, la mise en page du formulaire Access pouvant être modifiée pour assurer une relecture bien plus aisée des prises de notes effectuées pour chaque document (cette opération étant bien plus pénible sur Excel).

La base de données Access réalisée comprend deux tables de données. La première reprend les champs suivants, pour chaque document d'archives analysé : n° d'identification dudit document, fond et n° d'archive, date et lieu de création du document, auteur, destinataire, personnages impliqués, objet, résumé. Enfin, un champ intitulé « document important ? » permet de cocher ou non cette option ; il s'agit ainsi de réaliser un premier tri, parmi cette masse de documents dont certains s'avèrent bien plus utiles que d'autres pour traiter des questions

⁸⁷ FREIBURG IM BREISGAU, Bundesarchiv, RW 5, OKW/Amt Ausland/Abwehr, et RW 49, Nachgeordnete Dienststellen und Einheiten des Amtes Ausland/Abwehr.

posées dans le cadre de ce mémoire. Cette première table permet donc de réaliser la « carte d'identité » générale de chacun des documents. La seconde table de données comprend davantage de champs, portant sur des questions beaucoup plus précises et permettant de classer les informations présentes dans les documents par sous-thèmes. En effet, il s'agit procéder à une sorte de tri des documents, en déterminant quels documents abordent tel ou tel aspect de la problématique, ce qui permet d'y voir plus clair. Cette seconde table est liée à la première table, au moyen d'une relation Access 1 – 1, c'est-à-dire que chaque entrée (ou fiche) dans la 1^{re} table correspond à maximum une fiche dans la seconde. Au sein de cette dernière table, une première série de champs sont relatifs aux antennes de la Sûreté dans la péninsule : nom de l'antenne, compétences et fonctionnement, communications avec Londres, etc. D'autres colonnes sont dédiées aux relations avec le personnel diplomatique, les services britanniques, ou encore aux dissensions entre membres de la Sûreté. Une autre suite de champs porte quant à elle sur les évasions par l'Espagne : les lignes d'évasion, les personnages concernés, les démarches pour faire sortir des internés de Miranda. On trouve également une série de champs liés au transfert du courrier : lignes de courrier, individus concernés, réseau(x) concerné(s), etc. Enfin, d'autres colonnes sont liées aux réactions des autorités espagnoles et portugaises, ou encore des services secrets allemands, face aux activités de la Sûreté dans la péninsule.

6. Plan et structure du mémoire

Le premier chapitre de ce mémoire dresse un portrait des services de renseignements présents dans la péninsule ibérique durant la Seconde Guerre Mondiale. Les enjeux stratégiques de l'Espagne et du Portugal pour les différents États belligérants, ainsi que les activités des services secrets de ces nations et des états ibériques y sont étudiées. Cette partie analyse également les attitudes des deux dictatures vis-à-vis de la présence de ces divers services de renseignement, les coopérations entre les différents services espagnols et ceux de l'Axe, et l'infiltration de la police secrète portugaise par les agents allemands.

Le second chapitre porte quant à lui sur l'implantation progressive des services de la Sûreté dans la péninsule, au départ de différentes activités clandestines éparses. Il aborde notamment la constitution des différentes antennes du service secret belge, et le partage des compétences entre ces différents avant-postes et acteurs. Enfin, cette partie se termine par une analyse de la vision qu'ont les agents opérant dans la péninsule de leurs supérieurs à Londres.

Les relations et la coopération des membres desdites antennes avec le personnel diplomatique des consulats et ambassades belges (qui leur servent de couverture), ainsi qu'avec les services secrets et consulaires britanniques, sont quant à elles détaillées dans le troisième chapitre.

La quatrième partie de ce mémoire étudie quant à elle la question des renseignements. Il s'agit d'une analyse du fonctionnement des chaînes de courrier mises au point par la Sûreté dans la péninsule, ainsi que des stratagèmes employés par ses membres pour remplir leur mission de circulation des renseignements. Les liens des chaînes de la Sûreté avec les principaux réseaux du Midi de la France sont également étudiés. Enfin, ce chapitre se penche sur les activités d'espionnage des agents de la Sûreté au sein de l'espace ibérique.

Les évasions par l'Espagne et le Portugal constituent le cœur du cinquième chapitre. Nous nous penchons d'abord sur les principaux acteurs et itinéraires des lignes d'évasion utilisées par la Sûreté de l'État, avant d'analyser les méthodes et les moyens mis en place par le service secret belge pour faire traverser l'Espagne et le Portugal aux clandestins. Les liens de la Sûreté avec Comète, le plus célèbre des réseaux d'évasion, dans l'évacuation de ressortissants belges, sont également abordés. Cette partie étudie également le sort des personnes arrêtées durant le voyage, et envoyées en prison ou internées au sein du tristement célèbre camp de Miranda de Ebro. Les démarches réalisées par des membres de la Sûreté, ou par des individus liés à elle, pour faire sortir les « Mirandiens » du camp, ainsi que les nombreux obstacles et « sabotages » à surmonter pour obtenir ces libérations, sont également analysés dans ce chapitre.

Enfin, la dernière partie se penche sur les réactions des autorités espagnoles et portugaises vis-à-vis de ces activités clandestines de la Sûreté de l'État sur son territoire, ainsi que sur l'aide apportée par les services allemands à leurs homologues espagnols dans le démantèlement des réseaux belges. Mais ce n'est pas tout, car les relations espagnoles dont profitent certains membres de la Sûreté pour tenter d'échapper à la répression ou à leur peine sont également détaillées.

Chapitre 1. L'Espagne et le Portugal : des États vraiment neutres ?

Dans le cadre de ce chapitre, nous nous penchons sur les activités des principaux services secrets des États belligérants dans la péninsule, et sur l'attitude des autorités portugaises et espagnoles vis-à-vis de ces opérations prenant place sur leur territoire ou aux alentours, afin de déterminer le degré de neutralité des deux dictatures ibériques. Il s'agit de cerner les principaux enjeux des opérations menées par les principaux États belligérants sur le sol de ces deux pays prétendument neutres, et de déterminer à quel point ces activités « secrètes » sont réprimées, ou au contraire tolérées, voire encouragées et facilitées par les deux dictatures, et dans quelle mesure les services secrets de ces deux États collaborent éventuellement avec ces services étrangers. La première section détaille la guerre secrète en Espagne et dans l'enclave britannique de Gibraltar, tandis que la seconde traite de la situation au Portugal.

Section 1. Les activités d'espionnage en Espagne franquiste et à Gibraltar

Dans cette section, la première partie aborde les liens privilégiés du régime du Caudillo avec les puissances de l'Axe, avant d'analyser les activités des différents services secrets du Reich nazi et de l'Italie fasciste et les relations de ceux-ci avec les services secrets espagnols. Enfin, cette section se termine en abordant les activités secrètes des Britanniques et des États-Unis sur le sol espagnol, ainsi que sur l'enclave britannique dans la péninsule, le rocher de Gibraltar.

§ 1. Les liens du régime franquiste avec les puissances de l'Axe

Durant la Seconde Guerre Mondiale, le régime de Franco est étroitement lié à l'Allemagne nazie et à l'Italie fasciste en matière de renseignements ; il mène une sorte de guerre secrète contre les intérêts alliés, notamment en guise de « remboursement » de l'aide apportée par les deux États totalitaires durant la guerre civile espagnole⁸⁸. En effet, rappelons que ce conflit, qui démarre avec le coup d'État manqué du 18 juillet 1936, et se conclut au printemps 1939, voit triompher les nationalistes du général Franco sur les républicains. Durant cette guerre, les deux États de l'Axe soutiennent le camp nationaliste, notamment en lui livrant des armes⁸⁹ ; sans l'appui logistique et matériel de ceux-ci, la guerre se serait déroulée d'une manière bien différente pour le camp du général Franco⁹⁰.

Mais le paiement de cette dette ne constitue pas la seule raison pour laquelle l'État espagnol s'aligne autant sur les deux États fascistes durant le conflit mondial. En effet, beaucoup de dirigeants militaires espagnols sont alors pro-allemands, ils voient dans une entrée

⁸⁸ ROS AGUDO Manuel, *La Trama Oculta de la Guerra Civil. Los Servicios Secretos de Franco 1936-1945*, op. cit., p. 221, 223.

⁸⁹ CANAL Jordi (éd.), *Histoire de l'Espagne contemporaine. De 1808 à nos jours*, Paris, Armand Colin, 2009 (Collection U. Histoire), p. 192-200.

⁹⁰ RODRIGUEZ GONZALEZ Javier, « El espionaje nazi. La Alemania nazi y la España franquista : una comunidad de destino », dans GRANDIO SEOANE Emilio et RODRIGUEZ GONZALEZ Javier (éd.), *War Zone*, op. cit., p. 209.

en guerre aux côtés de l'Axe une opportunité de conquérir des territoires nord-africains que Franco considère comme appartenant légitimement à l'Espagne⁹¹. De plus, le général Franco, ainsi que les membres de la phalange espagnole, admirent Hitler et espèrent le voir triompher⁹², la phalange considérant d'ailleurs le parti national-socialiste comme son modèle⁹³.

Cette identification idéologique continue durant la Seconde Guerre Mondiale⁹⁴, et ce, malgré la déclaration de neutralité proclamée par l'Espagne trois jours après l'attaque de la Pologne par l'Allemagne, le 1^{er} septembre 1939⁹⁵. Mais ce n'est pas tout, car, devant la situation militaire victorieuse du Reich, en juin 1940, Franco pense de plus en plus à entrer tout simplement en guerre aux côtés de l'Axe⁹⁶. Ainsi, le 10 juin 1940, lorsque l'Italie fasciste joint son allié allemand, l'Espagne passe de la neutralité à la non-belligérance, une formule juridique créée de toutes pièces par Mussolini, et qui, suite au précédent italien, est considérée comme une pré-belligérance. Via un intermédiaire, le Caudillo fait savoir au Führer ce qu'il désire en échange de son entrée en guerre : l'extension des territoires du Sahara et du golfe de Guinée, ainsi que l'annexion de l'Oranie et du Maroc français⁹⁷. Toutefois, lors de l'entrevue d'Hendaye entre les deux dictateurs, le 23 octobre, Hitler fait savoir à Franco qu'il considère ces demandes excessives. En effet, il cherche alors à pousser Pétain à collaborer avec l'Allemagne, et il n'aurait pas été stratégique de se l'aliéner⁹⁸. Cette entrevue ne débouche donc pas sur une alliance militaire effective⁹⁹. Le point culminant de la collaboration entre l'Espagne et l'Allemagne a lieu en juillet 1941, avec l'attaque de l'URSS par les armées du Reich et la constitution de la division Azul de la part des Espagnols pour soutenir leur allié germanique¹⁰⁰.

§ 2. Les activités des agents de l'Axe

L'Allemagne nazie est parvenue durant la guerre civile, contrairement à l'Italie, à s'infiltrer profondément dans l'économie espagnole, et tout particulièrement dans son secteur minier¹⁰¹. Le matériau le plus recherché par le Reich était le tungstène, celui-ci étant essentiel pour son industrie de guerre. D'importants gisements de ce minéral se trouvent dans la moitié nord du Portugal, mais aussi dans le nord-ouest de l'Espagne, notamment dans la province de Galice¹⁰², qui est, pour cette raison, et parce qu'il s'agit d'un lieu privilégié pour l'observation

⁹¹ ROS AGUDO Manuel, *op. cit.*, p. 223.

⁹² PÉREZ Joseph, *Histoire de l'Espagne*, Paris, Fayard, 1996, p. 810.

⁹³ RODRIGUEZ GONZALEZ Javier, « Los servicios secretos en el Norte de España durante la II Guerra Mundial: el Abwehr alemán y el SOE inglés », *op. cit.*, p. 77.

⁹⁴ ID., « El espionaje nazi. La Alemania nazi y la España franquista : una comunidad de destino », *op. cit.*, p. 209.

⁹⁵ ANGELES EGIDO Leon, « Franco y las potencias del Eje. La tentación intervencionista de España en la segunda guerra mundial », *op. cit.*, p. 191.

⁹⁶ ID., « Franco y la segunda guerra mundial, una neutralidad comprometida », dans *Ayer*, 57/2005, p. 105, https://www.revistaayer.com/sites/default/files/articulos/57-6-ayer57_CamposConcentracionFranquistas_Egido_Eiroa.pdf (consulté le 30 mai 2022).

⁹⁷ ID., « Franco y las potencias del Eje. La tentación intervencionista de España en la segunda guerra mundial », *op. cit.*, p. 191, 192 ; ID., « Franco y la segunda guerra mundial, una neutralidad comprometida », *op. cit.*, p. 105, 106. .

⁹⁸ PÉREZ Joseph, *op. cit.*, p. 810.

⁹⁹ ANGELES EGIDO Leon, *op. cit.*, p. 109.

¹⁰⁰ RODRIGUEZ GONZALEZ Javier, *op. cit.*, p. 77.

¹⁰¹ ROS AGUDO Manuel, *op. cit.*, p. 222.

¹⁰² FERNANDEZ FERNANDEZ Eliseo e.a., « Oro negro! : la lucha por el volframio ibérico », dans GRANDIO SEOANE Emilio et RODRIGUEZ GONZALEZ Javier (éd.), *War Zone. La II Guerra Mundial en el noroeste de la Península Ibérica*, Madrid, Eneida, 2012, p. 244, 245.

des navires, une zone d'importance stratégique pour les états belligérants¹⁰³. L'Espagne devient donc un important fournisseur de matières premières pour le III^e Reich¹⁰⁴, et le second se sert de la dette accumulée par la première durant la guerre civile pour sécuriser son approvisionnement¹⁰⁵. Dans la poursuite de cet objectif, l'Allemagne acquiert des concessions pour l'extraction de matières premières, et constitue une série de groupes entrepreneuriaux contrôlés depuis le ministère de l'Économie de Berlin. C'est ainsi qu'est créé le Consortium Sofindus¹⁰⁶, un conglomérat qui supervise presque toutes les relations commerciales entre le Reich et l'Espagne¹⁰⁷. Cette question est si importante pour l'Allemagne que les services secrets du Reich, à côté de leurs tâches consistant à contrecarrer les intérêts des Alliés dans le nord de l'Afrique et le sud-ouest de l'Europe, ont pour mission d'assurer l'approvisionnement de matières premières stratégiques en cas de guerre¹⁰⁸. Mais quels sont les services allemands présents en Espagne ?

Relevons que la Gestapo et l'Abwehr sont parvenues durant la guerre civile à créer d'étroits liens d'amitié avec les forces de sécurité espagnole¹⁰⁹, mais aussi avec les dirigeants de la Phalange et les forces armées. Grâce à ces contacts, les Allemands peuvent créer un vaste réseau d'espionnage avec le consentement, et même le soutien, des autorités espagnoles¹¹⁰. En effet, les agents de l'Abwehr se sont notamment vus concéder le droit de contrôler les navires passant par le détroit de Gibraltar, d'intercepter les messages radiotélégraphiques des alliés, et de ravitailler les sous-marins allemands en divers points de la côte atlantique espagnole ou dans les îles Canaries¹¹¹. L'implantation à grande échelle de l'Abwehr en Espagne date de l'été 1939, lorsque l'amiral Canaris, chef du service de renseignements allemand, décide d'implanter une série de postes avancés en pays neutres, dont les deux dictatures ibériques. Ces avant-postes sont appelés *Kriegsorganisationen* (KO), et la *KO-Spanien*, avec ses plus de 200 membres du personnel et ses près de 2000 agents et collaborateurs, devient la plus grande des organisations de l'Abwehr à l'étranger¹¹². Suite à l'accord du 1^{er} mai 1935 entre Canaris et le ministre des Affaires étrangères du Reich, Constantin von Neurath, les ambassades et légations allemandes

¹⁰³ GRANDIO SEOANE Emilio, « La invasion silenciosa : los servicios secretos británicos en el noroeste de la península ibérica. De la indiferencia al valor : el Noroeste peninsular en los inicios de la Segunda Guerra Mundial », dans GRANDIO SEOANE Emilio et RODRIGUEZ GONZALEZ Javier (éd.), *War Zone, op. cit.*, p. 154.

¹⁰⁴ RODRIGUEZ GONZALEZ Javier, « Los servicios secretos en el Norte de España durante la II Guerra Mundial: el Abwehr alemán y el SOE inglés », *op. cit.*, p. 77.

¹⁰⁵ PUIG Nuria, « La conexión alemana : redes empresariales hispano-alemanas en la España del siglo XX », *VIII Congreso de la Asociación Española de Historia Económica La formación del tejido empresarial en España (siglos XIX y XX): el papel de los grupos y las redes empresariales*, Galicia, 16-18 septembre 2005, p. 8, http://www.usc.es/estaticos/congresos/histec05/b12_puig.pdf (consulté le 12 mai 2021).

¹⁰⁶ RODRIGUEZ GONZALEZ Javier, « El espionaje nazi. La Alemania nazi y la España franquista : una comunidad de destino », dans GRANDIO SEOANE Emilio et RODRIGUEZ GONZALEZ Javier (éd.), *War Zone, op. cit.*, p. 210.

¹⁰⁷ JUAREZ CAMACHO Francisco Javier, « El espionaje Alemán en España a través del consorcio empresarial SOFINDUS », dans *Diacronie, Studi di storia contemporanea*, n°28, 4, 2016, p. 1, 2, <http://journals.openedition.org/diacronie/4795>, (consulté le 28 avril 2021).

¹⁰⁸ ROS AGUDO Manuel, *op. cit.*, p. 222.

¹⁰⁹ RODRIGUEZ GONZALEZ Javier, « Los servicios secretos en el Norte de España durante la II Guerra Mundial: el Abwehr alemán y el SOE inglés », *op. cit.*, p. 77.

¹¹⁰ *Ibid.*, p. 78.

¹¹¹ RODRIGUEZ GONZALEZ Javier, « El espionaje nazi. La Alemania nazi y la España franquista : una comunidad de destino », *op. cit.*, p. 211.

¹¹² *Id.*, « Los servicios secretos en el Norte de España durante la II Guerra Mundial: el Abwehr alemán y el SOE inglés », *op. cit.*, p. 80.

partout dans le monde offrent couverture et immunité diplomatique au personnel de l'Abwehr. La KO-Spanien est divisée en 3 sections¹¹³. La première section, dédiée aux renseignements, scrute les activités militaires des alliés, l'observation de leurs navires relevant d'une importance capitale pour la direction de l'Abwehr à Berlin. Les sabotages, l'objet de la seconde section, sont dirigés vers les installations britanniques de Gibraltar, ainsi que vers leurs navires et ceux de leurs alliés. Enfin, la dernière section, dédiée au contre-espionnage, vise à lutter contre l'infiltration des services allemands, et à désinformer les services de renseignement ennemis opérant en territoire espagnol¹¹⁴. En ce qui concerne la répartition territoriale du service allemand, à côté du quartier général de la KO, situé à Madrid, on trouve 3 grandes zones de déploiement de l'Abwehr en Espagne. La zone nord a pour siège principal Bilbao, et pour sièges dépendants Vigo, La Coruña, Gijón, Santander et San Sebastian. Barcelone est le siège majeur de la zone est, avec des antennes subordonnées dans les Baléares, à Barcelone, à Valence, Alicante, et Carthagène. Enfin, la zone sud a pour siège principal Séville, avec des postes subordonnés à Huelva, Séville, Cadix, Malaga et Almeria¹¹⁵. Dans le détroit de Gibraltar, les Allemands établissent également un réseau, nommé Bodden, de centres d'observations du trafic maritime, ainsi qu'une organisation de sabotage, avec l'accord des autorités espagnoles¹¹⁶.

La Sipo-SD agit également en Espagne. En effet, son chef, Himmler, parvient à un accord avec le directeur général de la *Seguridad* espagnole, Mayalde, en vertu duquel le Reich peut envoyer un « attaché de police » dans son ambassade de Madrid et des représentants du SD dans ses consulats, sous couvert diplomatique. Leur principale tâche est de vérifier la fidélité des citoyens allemands à l'empire nazi. Mais ce n'est pas tout, car, fin 1941, des agents de la section VI d'information étrangère de la SD sont envoyés en Espagne, en marge de la Gestapo (section IV), par le colonel SS Walter Schellenberg. Leur tâche consiste à obtenir des informations militaires et politiques non seulement sur les Alliés, mais aussi sur l'allié espagnol lui-même ! Les sections IV et VI de la SD maintiennent au moins 35 membres du personnel en Espagne, auxquels il faut ajouter un nombre d'agents inconnus¹¹⁷.

Relevons également la présence de membres de la Luftwaffe durant le conflit : ils opèrent, conjointement à des membres de l'armée de l'air espagnole, des stations de radio qui ont été implantées, avec l'accord des autorités espagnoles, à Castro de Rey et à Guillena, respectivement dans le nord-ouest et le sud-ouest de la péninsule. Ces stations permettent la navigation et l'orientation des avions allemands survolant l'Atlantique¹¹⁸.

Les agents du Duce sont également actifs en Espagne. En effet, une mission militaire italienne permanente, sous les ordres du général Gamba, est implantée depuis le 1^{er} août 1939. À l'origine, les activités d'écoute et d'interception de renseignements sont supervisées depuis

¹¹³ ROS AGUDO Manuel, *La Guerra Secreta de Franco 1939-1945*, Barcelone, Critica, 2002, p. 211.

¹¹⁴ RODRIGUEZ GONZALEZ Javier, « El espionaje nazi. La Alemania nazi y la Espana franquista : una comunidad de destino », *op. cit.*, p. 220-223.

¹¹⁵ ID., « Los servicios secretos en el Norte de Espana durante la II Guerra Mundial: el Abwehr aleman y el SOE inglés », *op. cit.*, p. 81.

¹¹⁶ PONCE ALBERCA Julio, « Espionaje en Gibraltar y su campo (1936-1945) », dans *Revista Universitaria de Historia Militar*, vol. 4, n°8, 2015, p. 44, 45, <https://dialnet.unirioja.es/servlet/articulo?codigo=6130531> (consulté le 30 mai 2022).

¹¹⁷ ROS AGUDO Manuel, *op. cit.*, p. 177, 198-201.

¹¹⁸ RODRIGUEZ GONZALEZ Javier, « El espionaje nazi. La Alemania nazi y la Espana franquista : una comunidad de destino », *op. cit.*, p. 232-234.

Rome par le SIM italien. Une section cryptographique est ensuite constituée, dont le colonel Damiani prend la tête en 1940¹¹⁹.

§ 3. Les services secrets espagnols et leur collaboration avec les services de l'Axe

L'Espagne de l'époque ne compte pas un seul, mais une multitude de services de renseignements liés au régime franquiste. Ainsi, on peut notamment relever que le secrétariat général de la phalange espagnole dispose de son propre service, que la marine espagnole peut, elle, compter sur deux agences dépendant de la 2^e Section de l'État-Major des Armées, et que la *Dirección General de Seguridad*, qui relève du ministère de l'Intérieur, centralise toutes les informations provenant des commissariats locaux¹²⁰. La *Guardia Civil* dispose aussi de son propre réseau, et, à en croire D. Pastor Petit, il semble que le Caudillo lui-même maintienne une organisation personnelle et parallèle aux autres. Toutefois, l'agence la plus importante dépend de l'*Alto Estado Mayor* (Haut État-Major), et lui seul a la capacité et le budget nécessaires pour mener des opérations de grande envergure, que ce soit au niveau national ou international¹²¹.

Au sein de l'*Alto Estado Mayor* (AEM), c'est la 3^e Section (*Sección Tercera*) qui est responsable des services de renseignements, conjointement à la 2^e Section bis (*Segunda Sección bis*)¹²². La 3^e Section, créée en août 1939, est l'héritière du SIPM (service créé durant la guerre civile par le colonel Ungria, puis démantelé et intégré à l'AEM à partir de septembre 1939) et est dirigée les premières années par le colonel Arsenio Martínez Campos¹²³. Elle est divisée en une direction, un secrétariat, un service de presse et de traduction et cinq départements. Parmi ces départements, deux nous intéressent tout particulièrement. Tout d'abord, celui chargé du contre-espionnage, qui doit par conséquent contrer les activités des services étrangers opérant en territoire espagnol. Cette branche de la 3^e Section collabore étroitement aussi bien avec le SIM italien qu'avec l'Abwehr et la SD. Remarquons toutefois que la 3^e Section tolère les activités des services britanniques et américains sur son sol durant la Seconde Guerre Mondiale, pour autant que ceux-ci ne se mêlent pas de la politique intérieure espagnole. Enfin, le département de déchiffrement et de censure, dirigé par le colonel Antonio Sarmiento, est notamment chargé de décoder différentes communications télégraphiques ou radios provenant des légations étrangères présentes sur le sol hispanique¹²⁴. Cette mission est en grande partie un succès : les clés successives des télégrammes chiffrés provenant des ambassades de Vichy, du Japon, du Portugal et des États-Unis sont décodées avec une certaine facilité. Toutefois, parce qu'ils recourent à une clé différente pour chaque message, chaque jour, les communications télégraphiques des Britanniques restent largement impénétrables au service espagnol. La 3^e Section a également mis sur écoute les lignes téléphoniques des principales

¹¹⁹ ROS AGUDO Manuel, *La Trama Oculta de la Guerra Civil. Los Servicios Secretos de Franco 1936-1945*, op. cit., p. 236.

¹²⁰ ID., *La Guerra Secreta de Franco 1939-1945*, op. cit., p. 207, 208.

¹²¹ PASTOR PETIT Domingo, *Espionaje: la Segunda Guerra Mundial y España*, Barcelone, Plaza y Janes, 1990, p. 543.

¹²² PONCE ALBERCA Julio, op. cit., p. 43.

¹²³ ROS AGUDO Manuel, *La Trama Oculta de la Guerra Civil. Los Servicios Secretos de Franco 1936-1945*, op. cit., p. 214.

¹²⁴ *Ibid.*, p. 217, 218.

ambassades établies à Madrid, grâce à l'assistance de techniciens de l'Abwehr¹²⁵. Enfin, les services de renseignement espagnols sont également présents aux environs de Gibraltar, où ils collectent des informations sur les installations et mouvements des troupes britanniques, ainsi que sur les passages de navires alliés¹²⁶.

§ 4. Les activités des services britanniques et américains

Parmi les puissances alliées, la Grande-Bretagne est sans doute la plus active en Espagne franquiste. À l'été 1940, Alan Hillgarth est envoyé à Madrid en tant qu'attaché naval de l'ambassade britannique ; il a pour véritable mission de coordonner les actions de différents services secrets de Sa Majesté, à savoir le SOE, le SIS et le renseignement naval¹²⁷.

Le SOE, fondé en juillet 1940 et chargé d'effectuer des opérations militaires secrètes en territoire occupé¹²⁸, est divisé en deux sections, chacune étant active en Espagne. La première, le SO1, est chargée de la propagande et du renseignement. La seconde, le SO2, se concentre sur le sabotage et les opérations secrètes. Cette dernière cherche à créer des groupes armés dans la péninsule, pour parer à l'éventualité d'une entrée en guerre de l'Espagne aux côtés de l'Axe, ou au contraire d'une invasion allemande de la péninsule¹²⁹. Le service organise aussi durant le conflit des réseaux d'agents, la distribution de propagande subversive, et l'évacuation de militaires anglais qui parviennent dans la péninsule, fuyant l'Europe occupée¹³⁰. En effet, beaucoup de réseaux visant à faire quitter des évadés ou des réfugiés l'Europe occupée par l'Allemagne nazie, sont actifs dans le nord de l'Espagne, et les Britanniques organisent ou collaborent avec nombre de ces réseaux d'évasions¹³¹. Toutefois, certaines activités secrètes du SOE dans la péninsule mettent mal à l'aise plus d'un de leurs compatriotes, notamment les membres des autres services secrets britanniques plus anciens, qui les voient comme des têtes brûlées¹³², mais aussi l'ambassadeur de Sa Majesté à Madrid, Sir Samuel Hoare, dont l'objectif est de maintenir l'Espagne hors du conflit à tout prix¹³³. La position de Hoare entraîne des plaintes de membres du SOE à Londres, qui estiment que son comportement rend impossible la réalisation de projets effectifs de résistance¹³⁴. Le SOE, au cours du conflit, doit endurer un certain nombre de revers de la part des services franquistes. Citons notamment le démantèlement par les autorités espagnoles du réseau San Miguel, le plus important réseau

¹²⁵ ID., *La Guerra Secreta de Franco 1939-1945*, *op. cit.*, p. 208.

¹²⁶ PONCE ALBERCA Julio, *op. cit.*, p. 38.

¹²⁷ GRANDIO SEOANE Emilio, « La invasion silenciosa : los servicios secretos británicos en el noroeste de la península ibérica. De la indiferencia al valor : el Noroeste peninsular en los inicios de la Segunda Guerra Mundial », dans GRANDIO SEOANE Emilio et Rodriguez Gonzalez Javier (éd.), *op. cit.*, p. 157-158.

¹²⁸ FOOT Michael, « The British Secret Services and Northern Europe », dans PROST A. (dir.) *La Résistance et les Européens du Nord*, Bruxelles, 1995 (actes du colloque tenu à Bruxelles du 23 au 25 novembre 1994), p. 102, 103.

¹²⁹ GRANDIO SEOANE Emilio, *op. cit.*, p. 161.

¹³⁰ ALPERT Michael, « Operaciones secretas inglesas en España durante la Segunda Guerra Mundial », *op. cit.*, p. 461.

¹³¹ RODRIGUEZ GONZALEZ Javier, « Los servicios secretos en el Norte de España durante la II Guerra Mundial: el Abwehr alemán y el SOE inglés », *op. cit.*, p. 96-97.

¹³² ALPERT Michael, *op. cit.*, p. 461.

¹³³ GRANDIO SEOANE Emilio, *op. cit.*, p. 158.

¹³⁴ RODRIGUEZ GONZALEZ Javier, *op. cit.*, p. 91.

britannique de renseignements en Espagne, implanté dans la zone stratégique du nord-ouest du pays, le 20 octobre 1943¹³⁵.

Le SIS ou MI6, compte quant à lui des représentants de sa section D (pour « destruction », en charge de sabotages), au moins au début de la guerre, à Madrid. La section V, chargée du contre-espionnage, est également présente dans la capitale espagnole, où elle récolte des informations qu'elle transmet au MI5 ou au *Foreign Office*¹³⁶. Des agents du MI6 sont également actifs au moins dans les villes de Bilbao, Saint-Sébastien, Saragosse, Séville et Vigo, à partir de la seconde moitié de l'année 1941. Trois de ces villes étant situées dans le nord-ouest du pays, on voit à quel point cette région relève d'une grande importance pour les belligérants¹³⁷.

Des membres du SIS sont également présents à Gibraltar. En effet, les Britanniques sont bien conscients d'y être espionnés, et profitent de la position stratégique (juste à côté du détroit formant la porte d'entrée de la Méditerranée) de cette portion de territoire britannique pour observer à leur tour les mouvements environnants des puissances ennemies ou neutres. Leur mission est d'obtenir des informations afin de défendre au mieux le rocher, mais aussi de pouvoir assurer leurs missions de contre-espionnage et de désinformation. Ces agents collaborent avec la section locale du MI5, qui est à la tête du *Defence Security Office*¹³⁸. Enfin, le MI9 est aussi actif sur le rocher. Cette branche des services secrets a été créée en 1939, afin de faciliter l'évasion d'Europe des Britanniques échappés des camps de prisonniers ; c'est pour cette raison qu'ils établissent des lignes d'évasion partant des Pays-Bas, de Belgique et du nord de la France¹³⁹. Gibraltar fonctionne justement comme le terminus des lignes qui passent par l'Espagne et qui sont constituées par le SOE, mais aussi par le MI9. L'organisateur des lignes du second service, Donald Darling¹⁴⁰, déménage de Lisbonne pour s'établir sur le rocher en janvier 1942, où il reste jusqu'en fin 1943. Via sa couverture de « *Civil Liaison Officer* », il constitue un bureau d'interrogatoire qui passa au crible le récit de chaque nouvel arrivant, afin de détecter les agents de l'Axe se cachant parmi eux¹⁴¹. Les autres peuvent rejoindre la Grande-Bretagne par bateau ou par avion¹⁴².

L'OSS, service secret aux ordres de l'Oncle Sam, est également actif en Espagne. Ses agents agissent bien souvent sous la couverture d'*Oil Observers*, c'est-à-dire de chargés du ravitaillement de produits dérivés du pétrole¹⁴³. L'ambassadeur des États-Unis, Carlton Hayes, à l'instar de son homologue britannique, entre en conflit avec les dirigeants des services secrets de son pays, car il estime que les agents de l'OSS, lorsqu'ils sont découverts par les autorités

¹³⁵ *Ibid.*, p. 91-93.

¹³⁶ ALPERT Michael, *op. cit.*, p. 456-457.

¹³⁷ GRANDIO SEOANE Emilio, « No solo Wolframio. Galicia, campo de juego de las redes de inteligencia durante la Segunda Guerra Mundial », *op. cit.*, p. 110.

¹³⁸ PONCE ALBERCA Julio, *op. cit.*, p. 36, 38.

¹³⁹ JEFFERY Keith, *The secret history of MI6*, New York, Penguin Press, 2010, p. 409.

¹⁴⁰ FOOT M.R.D., *Resistance : an analysis of European resistance to Nazism, 1940-1945*, Londres, Harper Collins, 1977, p. 229.

¹⁴¹ ID. et LANGLEY J., *MI9, Escape and evasion 1939-1945*, Londres, 1979, p. 77.

¹⁴² FOOT M.R.D., *op. cit.*, p. 229.

¹⁴³ GRANDIO SEOANE Emilio, « La invasion silenciosa : los servicios secretos británicos en el noroeste de la península ibérica. De la indiferencia al valor : el Noroeste peninsular en los inicios de la Segunda Guerra Mundial », *op. cit.*, p. 181.

franquistes, mettent sérieusement à mal sa stratégie de construction d'un lien de confiance avec Franco et de non-ingérence dans les affaires espagnoles. De plus, les agents américains opèrent parfois tout simplement sans en avertir ni les membres des services diplomatiques, ni les attachés militaires ou navals, comme Hayes le découvre avec fureur en juin 1943 lorsqu'un réseau américain est démantelé à Barcelone par la police franquiste¹⁴⁴.

Section 2. La guerre secrète au Portugal

La première partie de cette section détaille la position du régime portugais dans la guerre, notamment vis-à-vis de la présence d'espions des États belligérants sur son territoire. Le second point aborde les activités de l'Abwehr dans ce pays, et le dernier analyse quant à lui les opérations menées par les services alliés.

§ 1. La position du Portugal dans la guerre

Le Portugal du dictateur Salazar¹⁴⁵ déclare immédiatement sa neutralité suite à l'invasion allemande de la Pologne en septembre 1939. Toutefois, il reconnaît également les devoirs qu'implique son alliance séculaire avec l'Angleterre. En effet, les deux pays sont liés par le plus ancien pacte diplomatique du vieux continent, qui est signé pour la première fois en 1373, et renforcé par un second traité en 1386. Cette alliance stipule que, si l'un des deux pays requiert le secours de l'autre, celui-ci est tenu de le lui accorder. Dès le début du conflit, donc, la neutralité portugaise est nuancée par son pacte ancestral avec l'un des pays belligérants. Toutefois, dans les faits, le Royaume-Uni se trouve dans l'incapacité de fournir une quelconque protection au Portugal, et la neutralité du pays dépend intimement de la volonté du Reich allemand de maintenir celle-ci. En effet, pour l'Allemagne, la neutralité de l'État ibérique n'est acceptable que si celui-ci et ses colonies continuent de commercer avec elle et qu'il ne fasse pas appel à l'alliance avec les Britanniques¹⁴⁶. Salazar cherche d'ailleurs à tout prix à rester en dehors du conflit, craignant qu'une éventuelle entrée en guerre aux côtés des Alliés provoque l'invasion du pays par l'Allemagne ou l'Espagne, et une perte de ses colonies¹⁴⁷. C'est ainsi que, pour maintenir sa neutralité, Lisbonne cherche à satisfaire les deux parties belligérantes, notamment en ce qui concerne la question des exportations de tungstène¹⁴⁸.

¹⁴⁴ GRANDIO SEOANE Emilio et RODRIGUEZ LAGO José Ramon, « 1943 : Franco Vs. Naciones Unidas. La guerra silenciosa de los servicios de inteligencia norteamericanos y británicos en España », *op. cit.*, p. 10, 11.

¹⁴⁵ Antonio de Oliveira Salazar naît en 1889 à Santa Comba Dao, une petite bourgade conservatrice du Portugal. Après des études supérieures commencées en 1908 à l'université de Coïmbre, il y reste un certain temps en tant que professeur d'économie politique. Les militaires, au pouvoir depuis le coup d'état du 28 mai 1926, font appel à lui au gouvernement pour régler la situation financière difficile du pays. En 1932, il devient chef du gouvernement, puis fit approuver une nouvelle constitution par plébiscite, en 1933, qui mit fin à la dictature militaire et fonda l'Estado Novo, un état autoritaire et corporatif dont il prend la tête. Voir DURAND Robert, *Histoire du Portugal*, Paris, Hatier, 1995, p. 206, 207, 211, 212 ; LABOURDETTE Jean-François, *Histoire du Portugal*, 2^e éd., Paris, PUF, 2000, p. 112, 113 ; OLIVEIRA MARQUES Antonio Henrique de (dir.), *Histoire du Portugal des origines à nos jours*, Roanne, Horvath, 1978 (Histoire des nations européennes), p. 526, 527.

¹⁴⁶ WEBER Ronald, *The Lisbon Route. Entry and Escape in Nazi Europe*, Lanham, The Rowman & Littlefield Publishing Group, 2011, p. 196-198.

¹⁴⁷ LOCHERY Neil, *Lisbon. War in the shadows of the City of Light, 1939-1945*, USA, Public Affairs, 2011, p. 4, 5.

¹⁴⁸ WHEELER Douglas L., « The Price of Neutrality : Portugal, the Wolfram Question, and World War II », dans *Luso-Brazilian Review*, 1986, vol. 23, n°1, p. 110-111.

En effet, durant la Seconde Guerre Mondiale, aussi bien les Alliés que les puissances de l'Axe nécessitent ce minerai pour leur effort de guerre, comme il a déjà été abordé dans la section précédente. Soulignons que si la péninsule ibérique relève d'une telle importance, c'est que, suite à l'invasion de l'URSS en juillet 1941 par l'Allemagne, les sources orientales de ce minerai deviennent inatteignables pour le Reich, poussant celui-ci davantage à se fournir dans les mines du Portugal, situées dans la moitié nord du pays. Pour contrer cela, le *Britain's Ministry of Economic Warfare* commence cette même année un coûteux programme d'achat préemptif de tungstène à Lisbonne, soutenu un peu plus tard par les États-Unis, une fois ceux-ci entrés en guerre. En 1942, le Portugal devient le premier pays exportateur de ce minerai¹⁴⁹.

Durant le conflit, Lisbonne est un véritable nid d'espions, notamment des États belligérants. Cela n'a rien de surprenant, car la capitale portugaise occupe une position stratégique, en raison de la guerre du tungstène, de son rôle de porte vers l'Amérique du Sud et l'Afrique, de sa position clé dans la guerre navale et du fait qu'elle est bien souvent le terminus des individus cherchant à fuir l'Europe nazie¹⁵⁰. En effet, bon nombre de prisonniers de guerre alliés évadés des camps allemands arrivent à Lisbonne, d'où ils sont envoyés par avion jusqu'à Whitchurch, près de Bristol. Les avions de la compagnie britannique BOAC et ceux de la Lufthansa allemande sont d'ailleurs voisins dans l'aéroport de la ville ! Les agents alliés et ceux de l'Axe y opèrent constamment, afin d'avoir accès aux listes de passagers de l'ennemi. De manière générale, les agents alliés et allemands opèrent ouvertement à Lisbonne, perturbant les livraisons de biens vitaux de l'ennemi, répandant leur propagande ou scrutant chaque mouvement au sein du port de la ville. Mais, pendant que les espions des pays belligérants observent les mouvements de la partie opposée, ceux-ci sont à leur tour espionnés par la police secrète portugaise, la *Policia de Vigilancia e Defesa do Estado* (PVDE), dirigée par le capitaine Agostinho Lourenço¹⁵¹. La PVDE, fondée en 1932 (elle est remplacée par la PIDE en 1945¹⁵²), a non seulement pour mission de neutraliser les opposants politiques au régime salazariste, mais est aussi responsable d'une série d'autres fonctions, dont la sécurité intérieure, le contre-espionnage, les renseignements extérieurs et le contrôle de l'immigration et de l'émigration¹⁵³. Remarquons que ce service est infiltré par plusieurs agents au service du Reich, bien que le capitaine Lourenço soit plus pro-britannique que pro-allemand, selon Douglas Wheeler¹⁵⁴. C'est au chef du service de déterminer quelles sont les activités d'espionnage tolérées dans la ville, et lesquelles ne le sont pas. Quiconque tente de doubler celui-ci risque de se voir expulsé du pays¹⁵⁵. Il semble que le principal souci de Lisbonne, face à cette guerre secrète ayant lieu sur son territoire, soit de rappeler aux deux camps de se tenir éloignés des affaires internes du

¹⁴⁹ *Ibid.*, p. 108-111.

¹⁵⁰ LOCHERY Neil, *op. cit.*, p. 128.

¹⁵¹ *Ibid.*, p. 3, 4.

¹⁵² DURAND Robert, *op. cit.*, p. 231.

¹⁵³ WHEELER Douglas L., « In the service of Order: The Portuguese Political Police and the British, German and Spanish Intelligence, 1932-1945 », dans *Journal of Contemporary History*, 1983, vol. 18, n°1, p. 3.

¹⁵⁴ WHEELER Douglas L., « The Price of Neutrality : Portugal, the Wolfram Question, and World War II », *op. cit.*, p. 121.

¹⁵⁵ LOCHERY Neil, *op. cit.*, p. 3.

pays¹⁵⁶. En effet, le principal objectif de la PVDE reste de neutraliser les opposants politiques menaçant le statut quo défini par le régime salazariste¹⁵⁷.

§ 2. Les activités de l'Abwehr

Une *Kriegsorganisation* de l'Abwehr est également présente au Portugal¹⁵⁸. Les agents allemands poursuivent plusieurs objectifs dans ce pays. Tout d'abord, ils doivent aider à faire sortir un maximum de tungstène du pays, et l'exfiltrer via l'Espagne et la France. Ils cherchent également à salir l'image des Britanniques dans le pays¹⁵⁹. De plus, les services secrets allemands essayent de récolter des informations sur les convois maritimes de la Grande-Bretagne. Pour ce faire, ils entraînent des femmes travaillant dans les maisons closes de Lisbonne qu'ils possèdent, afin qu'elles soient capables d'extraire des renseignements des marins¹⁶⁰. Cette méthode porte ses fruits, car le renseignement naval allemand parvient ainsi à inventorier les routes des convois britanniques traversant l'Atlantique¹⁶¹! Enfin, les Allemands parviennent à s'infiltrer dans la PVDE, en corrompant plusieurs agents de bas rang, obtenant ainsi notamment des informations sur des personnes passant par Lisbonne¹⁶².

§ 3. Les activités des services alliés

Les services britanniques poursuivent plusieurs objectifs au Portugal. Tout d'abord, il s'agit d'entreprendre des actions pour empêcher la contrebande de tungstène par les Allemands¹⁶³. Ensuite, le SOE, qui dispose d'une antenne à Lisbonne depuis janvier 1941¹⁶⁴, est chargé de préparer un plan de destruction des ressources et installations clés du pays en cas d'invasion allemande, afin de rendre le pays moins exploitable par les Allemands : l'opération *Pinacle*¹⁶⁵. C'est ainsi que Jack Beevor, le dirigeant de la station du SOE dans la capitale, constitue une série de réseaux souterrains dans le pays, au cours de l'année 1941, qui sont capables de récolter des informations ou de procéder à des sabotages, au cas où l'invasion tant redoutée aurait lieu. Les cibles de ces sabotages sont les raffineries de pétrole le long du fleuve Tage, les principales installations industrielles et minières du pays, ainsi que les routes, voies ferroviaires et lignes de communication. Toutefois, Salazar finit par avoir vent de l'affaire. Beevor est sommé de quitter le pays en juin 1942, et la station de Lisbonne doit quant à elle fermer¹⁶⁶. Mais le SOE n'était pas la seule organisation secrète britannique à être présente dans la capitale portugaise, une antenne du SIS y est aussi implantée¹⁶⁷. Les agents du service parviennent à monitorer de manière efficace les allées et venues des navires ennemis dans les

¹⁵⁶ WYLIE Neville, « An Amateur Learns His Job ? Special Operations Executive in Portugal, 1940-1942 », dans *Journal of Contemporary History*, 2001, vol. 36, n°3, p. 450.

¹⁵⁷ WHEELER Douglas L., « In the service of Order: The Portuguese Political Police and the British, German and Spanish Intelligence, 1932-1945 », *op. cit.*, p. 2.

¹⁵⁸ RODRIGUEZ GONZALEZ Javier, « El espionaje nazi. La Alemania nazi y la Espana franquista : una comunidad de destino », *op. cit.*, p. 212, 213.

¹⁵⁹ LOCHERY Neil, *op. cit.*, p. 129.

¹⁶⁰ WEBER Ronald, *op. cit.*, p. 235.

¹⁶¹ LOCHERY Neil, *op. cit.*, p. 132.

¹⁶² *Ibid.*, p. 103.

¹⁶³ *Ibid.*, p. 130.

¹⁶⁴ WYLIE Neville, *op. cit.*, p. 441.

¹⁶⁵ LOCHERY Neil, *op. cit.*, p. 130-133.

¹⁶⁶ WYLIE Neville, *op. cit.*, p. 441, 442.

¹⁶⁷ *Ibid.*, p. 451.

ports du pays. Enfin, en 1942, des agents réussissent à obtenir suffisamment d'informations sur l'organisation allemande qui extraie des informations des marins alliés. Ils parviennent ainsi à bâtir un dossier portant sur toutes ces activités illégales, que l'ambassadeur britannique remet à Salazar, avec pour résultat que l'organisation est démantelée ¹⁶⁸!

L'OSS s'implante quant à elle au Portugal à partir du printemps 1942. Son objectif principal semble avoir été de nuire un maximum à l'exportation du tungstène vers l'Allemagne. En effet, ses agents espionnent les mines louées ou possédées par les Allemands, ainsi que leurs activités de contrebande liées au minerai, dont ils parviennent à saboter des cargaisons¹⁶⁹.

¹⁶⁸ JEFFERY Keith, *The secret history of MI6*, New York, Penguin Press, 2010, p. 408, 409.

¹⁶⁹ WHEELER Douglas L., « The Price of Neutrality : Portugal, the Wolfram Question, and World War II », *op. cit.*, p. 121, 122.

Chapitre 2. L'implantation des services de la Sûreté dans la péninsule et leurs relations avec Londres

Dans le cadre de ce chapitre, nous nous demandons comment l'Administrateur de la Sûreté de l'État nouvellement reformée parvient, depuis Londres, à implanter durablement son nouveau service dans la péninsule supposée « neutre ». Ainsi, dans la première section, nous abordons la question de la formation progressive du service, de l'implantation et de la structuration des différentes antennes, mais aussi des principaux acteurs travaillant directement pour la Sûreté ou en collaboration avec elle, ainsi que leur provenance. Cette partie traite aussi dans une certaine mesure de la volonté de contrôle de ces agents par « Londres ». La seconde section analyse quant à elle la perception des agents sur le terrain de leurs supérieurs basés à Londres.

Section 1. Implantation et structuration des services de la Sûreté dans la péninsule

La constitution des services de la Sûreté dans l'espace ibérique ne se fait pas du jour au lendemain. Après une période de démarrage, à la fin de l'année 1940 (voir § 1^{er}), les services du Portugal se centralisent à Lisbonne et d'autres antennes sont constituées dans la péninsule (voir § 2). Suite à des accrocs à Barcelone, à la fin de l'année 1942, les services se réorganisent et se structurent (voir § 3), avant de connaître de nouveaux revers à San Sebastian, début 1944 (§ 4).

§ 1. La période de démarrage (1940)

Dès la constitution de la nouvelle Sûreté de l'État, à Londres, en novembre 1940¹⁷⁰, Fernand Lepage, son administrateur, dispose d'un homme de confiance établi à Lisbonne : John De Stoop¹⁷¹, qui y remplit la fonction d'administrateur délégué pour l'Administration des Compagnies réunies Gaz-Electricité à Lisbonne¹⁷². Bien que celui-ci se défende d'avoir joué un rôle dans l'organisation de la Sûreté de l'État, et estime s'être contenté à l'époque d'avoir encouragé les autorités portugaises à être tolérantes vis-à-vis de la présence des Belges sur leur territoire¹⁷³, les documents disponibles, notamment les microfilms à son nom et les interviews d'acteurs de l'époque, nous racontent une toute autre histoire¹⁷⁴. Selon Emmanuel Michez, le président de la chambre belge de commerce de Lisbonne à l'époque¹⁷⁵, Lepage, qui passe par Lisbonne à l'été 1940, aurait carrément dressé avec De Stoop le schéma de la Sûreté au Portugal, avant de gagner Londres¹⁷⁶ ! De Stoop, par contre, nous raconte autre chose : il estime

¹⁷⁰ DEBRUYNE Emmanuel, « Un service secret en exil. L'Administration de la Sûreté de l'État à Londres, novembre 1940-septembre 1944 », *op. cit.*, p. 335.

¹⁷¹ Note de Fernand Lepage pour John De Stoop, Londres, 12 novembre 1940, dans BRUXELLES, CEGESOMA, Mic. 70, *Papiers John De Stoop, Chapitre II : aux origines de la Sûreté belge à Lisbonne (1940-1941)*, n°4.

¹⁷² Interview de John De Stoop, par Jean Vanwelkenhuyzen, 5 juin 1987.

¹⁷³ Interview de John De Stoop, par Jean Vanwelkenhuyzen, 23 mai 1988.

¹⁷⁴ BRUXELLES, CEGESOMA, Mic. 70, *Papiers John De Stoop, Chapitre II : aux origines de la Sûreté belge à Lisbonne (1940-1941)*.

¹⁷⁵ Interview d'Emmanuel Michez, par Jean Vanwelkenhuyzen et José Gotovitch, 15 mai 1972.

¹⁷⁶ Interview d'Emmanuel Michez, par Henri Fassbender, 10 novembre 1972.

qu'à ce moment, personne n'avait encore prévu d'organiser un service méthodique dans la capitale portugaise¹⁷⁷.

Quoi qu'il en soit, De Stoop rend de nombreux services à la Sûreté de l'État dans la péninsule durant la guerre¹⁷⁸, et constitue les yeux et les oreilles de Lepage à Lisbonne, les deux hommes entretenant une correspondance depuis au moins le mois de novembre 1940. En effet, le 12, depuis Londres, l'administrateur de la Sûreté fraîchement nommé met son ami De Stoop au courant de sa nouvelle fonction, et lui donne ses premières directives. Il lui fait part de son intention de maintenir dans la capitale portugaise une présence de la Sûreté, sous forme d'une antenne, et de sa volonté d'établir un relai en Espagne pour les circuits de courrier entre Londres et la Belgique. D'autre part, il lui demande également de lui transmettre un maximum d'informations sur la situation en Belgique occupée, ainsi que sur les Belges présents à Lisbonne et comptant rentrer au plat pays, afin de déterminer s'il pourrait leur confier des messages¹⁷⁹. Le 28 novembre, De Stoop lui répond qu'il peut compter sur lui¹⁸⁰.

Mais De Stoop n'est pas le seul individu à agir dans l'ombre au service du gouvernement belge en cette année 1940. En effet, Emmanuel Michez, qui est, pour rappel, le président de la chambre de commerce belge dans la capitale portugaise, prend en charge les compatriotes réfugiés qui arrivent dans la ville, via cette organisation. Cette tâche sera après reprise par les Œuvres belges, constituée par la colonie belge de Lisbonne. De plus, Michez, dans l'une de ses interviews, déclare qu'un certain père Morlion, un prêtre dominicain, aurait commencé le dépouillement de journaux pour le gouvernement belge, tâche plus tard reprise par la légation. Michez raconte également avoir interrogé les arrivants avec Morlion pour le compte de Javaux, jusqu'en juin-juillet 1940¹⁸¹. Or, Javaux, commissaire de police adjoint à Anderlecht avant la guerre, et envoyé plus tard par Lepage sur le continent, ne pose toutefois pas pied sur le sol portugais avant le 6 février 1941, et est présent en Angleterre durant cet été 1940... Sans doute Michez veut-il parler de l'été 1941 plutôt que 1940¹⁸².

De son côté, Marc Jottard, consul de Belgique à Barcelone, organise avec deux compatriotes l'évasion du Premier ministre Hubert Pierlot et du ministre des Affaires étrangères Paul-Henri Spaak¹⁸³. Les deux membres du gouvernement, partis de Vichy le 24 août, sont retenus par les Espagnols et mis en résidence surveillée dans un hôtel de Gérone le 6 septembre¹⁸⁴. Le 19 octobre, l'un des complices de Jottard, au moyen d'une camionnette spécialement aménagée, conduit clandestinement les ministres jusqu'à Lisbonne. Suite à cela, c'est Charles de Romrée de Vichenet, l'ambassadeur belge à Madrid, qui sert de bouc émissaire et qui est expulsé par les Espagnols, alors qu'il n'était pas au courant de l'opération. Jottard, lui, n'est pas inquiété¹⁸⁵. Un diplomate, du nom de Crener, reste alors à Madrid, mais dans une

¹⁷⁷ Interview de John De Stoop, par Henri Fassbender, 29 mars 1974.

¹⁷⁸ Interview de Raoul Derivière, par Henri Fassbender, 16 juillet 1974.

¹⁷⁹ Note de Fernand Lepage pour John De Stoop, Londres, 12 novembre 1940, dans BRUXELLES, CEGESOMA, Mic. 70, *Papiers John De Stoop, Chapitre II : aux origines de la Sûreté belge à Lisbonne (1940-1941)*, n°4.

¹⁸⁰ Note de John De Stoop pour Fernand Lepage, Lisbonne, 28 novembre 1940, *ibid.*, n°5.

¹⁸¹ Interview d'Emmanuel Michez, par Henri Fassbender, 10 novembre 1972.

¹⁸² Interview d'Émile Javaux, par Henri Fassbender, 23 février 1973.

¹⁸³ Interview de Marc Jottard, par Jean Vanwelkenhuyzen et Henri Fassbender, 28 août 1973.

¹⁸⁴ GÉRARD-LIBOIS J. et GOTOVITCH José, *L'An 40. La Belgique occupée*, op. cit., p. 257.

¹⁸⁵ Interview de Marc Jottard, par Jean Vanwelkenhuyzen et Henri Fassbender, 28 août 1973.

situation difficile, étant donné l'expulsion de la représentation diplomatique¹⁸⁶. Cette affaire n'arrête pas Jottard, qui est aussi en contact avec un certain Max Polchet, un homme d'affaires et vice-président de la chambre de commerce espagnole en Belgique, qu'il charge de convoier un premier groupe de Belges arrivés clandestinement en Espagne vers le Portugal¹⁸⁷. C'est ainsi que, dès le mois d'octobre, Polchet travaille à constituer la première ligne d'évasion de Belges au travers de l'Espagne¹⁸⁸. Mais Polchet ne travaille pas seul : il élabore cette ligne avec l'aide de Conrad Seyffert, le premier secrétaire de la légation belge de la capitale portugaise, et de Georges de Henau, également attaché à la légation depuis novembre¹⁸⁹. Le 29 décembre, après avoir traversé la frontière franco-espagnole, Polchet raccorde la ligne d'évasion au Midi de la France, via un accord conclu avec Frédéric de Selliers de Moranville et Vincent Gevers, deux militaires belges présents en France non occupée. Le 2 janvier 1941, Gevers et Polchet traversent la frontière dans l'autre sens ; le premier a pour destination le Portugal, dans l'idée d'obtenir le soutien des autorités belges et des fonds¹⁹⁰.

§ 2. La centralisation des activités depuis Lisbonne et l'organisation des différentes antennes (1941-1942)

À ce stade, tous ces individus ne constituent pas encore une organisation unie et fonctionnelle. Il n'est même pas clair qu'ils aient été à ce stade en contact avec De Stoop. Toutefois, cette situation va rapidement évoluer. Ainsi, dans le courant du mois de décembre 1940, Lepage envoie des instructions bien plus précises qu'auparavant à De Stoop, concernant l'organisation de la nouvelle antenne de Lisbonne et du réseau de la Sûreté dans la péninsule. En effet, il lui demande de veiller au compartimentage du réseau (c'est-à-dire de faire attention que chaque agent ne soit en contact qu'avec deux ou trois autres membres de l'organisation, et que De Stoop n'aborde avec eux que des sujets qui les concernent spécialement) et de procéder à une numérotation systématique des agents. Il lui explique également la procédure d'envoi du courrier à destination de Londres, au moyen de la valise diplomatique belge, et lui explicite le système de codage des documents qui se met en place. Enfin, il le charge de détruire les documents de l'organisation, en cas d'invasion du Portugal¹⁹¹. Il ressort de ces instructions que De Stoop, à l'époque, semble diriger les opérations de l'antenne de Lisbonne. Il est ensuite épaulé par un émissaire de Lepage, Émile Javaux, qui, parti de Londres, arrive à Lisbonne le 6 février 1941, sous la couverture de chancelier adjoint de la légation belge¹⁹². Le 21 février, Lepage ordonne à De Stoop de mettre l'organisation en marche, mais en en restant le « maître absolu » (il souligne par là qu'il doit rester indépendant des Portugais et des Français, mais aussi des alliés britanniques). Il lui dit également qu'un certain « G. » est à sa disposition, et il propose que celui-ci devienne l'homme de main de De Stoop, sous le couvert d'une quelconque

¹⁸⁶ Interview de John De Stoop, par Henri Fassbender, 29 mars 1974.

¹⁸⁷ Interview de Max Polchet, par Henri Fassbender, le 15 mai 1973.

¹⁸⁸ VERHOEYEN Etienne, *La Belgique occupée, de l'an 40 à la Libération*, op. cit., p. 431.

¹⁸⁹ VERHOEYEN Etienne, « La route de Londres » dans *Jours de Guerre*, Bruxelles, n°9, 1993, p. 86.

¹⁹⁰ ID., *La Belgique occupée, de l'an 40 à la Libération*, op. cit., p. 431, 432.

¹⁹¹ Note de Fernand Lepage pour John De Stoop concernant l'antenne de Lisbonne de la Sûreté de l'État belge et code (instructions pour coder les messages), [Londres], s.d., dans BRUXELLES, CEGESOMA, Mic. 70, *Papiers John De Stoop, Chapitre II : aux origines de la Sûreté belge à Lisbonne (1940-1941)*, n°7.

¹⁹² Interview d'Émile Javaux, par Henri Fassbender, 23 février 1973.

activité commerciale au Portugal¹⁹³. Il s'agit sans doute de Vincent Gevers qui, depuis le 7 février, est présent à Londres, où il fait rapport de ses activités à Lepage, et d'où il est en contact avec De Stoop¹⁹⁴.

Le 19 mars, l'administrateur de la Sûreté fait savoir à De Stoop que Gevers va rentrer à Lisbonne, muni d'une mission¹⁹⁵, dont il lui envoie les détails. Gevers est notamment chargé d'assurer la liaison entre la « chaine » et la Sûreté à Londres. De plus, la « (...) chaîne 105 tiendra directement au courant Sûreté Londres. À cette fin, communications seront confiées à 137 qui assurera l'acheminement ». Il est également demandé à ce que la chaîne fonctionne dans les deux sens¹⁹⁶. Mais qui sont ces individus, dont seuls les numéros de code sont mentionnés ? Ce document est à mettre en lien avec une liste présente dans le même fonds d'archives, et reprenant les codes associés aux différents acteurs de la Sûreté. Cette liste comprend treize noms, la plupart ayant pour code un numéro, parmi lesquels on trouve Gevers (n°101), Polchet (n°105), mais aussi De Stoop (n°137), Javaux (n°171) ou encore Seyfert (n°164) et Jottard (n°253)¹⁹⁷. Ces documents, mis ensemble, nous montrent qu'au stade de la mi-mars, ces différents acteurs étaient déjà au courant de l'existence des uns des autres, et qu'une volonté émanait de l'administrateur de la Sûreté d'unifier les forces de ses émissaires De Stoop et Javaux avec celles des compatriotes ayant participé à la création de la « ligne » ou « chaine 105 », au sein de l'organisation de la nouvelle Sûreté de l'État. On perçoit également une volonté de contrôler cette chaîne mise au point par Polchet, celle-ci devant rendre des comptes à Londres, et l'acheminement des communications étant confié à De Stoop, personne ayant la confiance de Lepage¹⁹⁸. Dans ce sens, Lepage envoie plusieurs notes à De Stoop, mais contacte aussi Javaux, afin de connaître les détails de l'organisation de Polchet. En effet, en mai, il communique à ce sujet aux deux intéressés, et souligne que les réserves de Polchet face au besoin d'information de l'administrateur de la Sûreté sont dépassées ; il veut en connaître tous les détails : les points de passage de la ligne, les noms des participants et les liaisons entre eux¹⁹⁹. Enfin, pour en revenir à la note du 19 mars de Lepage, celui-ci y fait également part à De Stoop de ses réticences vis-à-vis de Gevers, et lui demande clairement de le tenir à l'œil, ses mots exacts étant : « ... te prierais de vouloir ne pas le perdre de vue de manière à ce que je puisse me rendre compte si je puis conserver en lui une confiance totale ou s'il est nécessaire de le surveiller »²⁰⁰.

De Stoop ne va pas se contenter de rendre compte des agissements de Gevers, il va en fait donner son appréciation sur à peu près tous ses collaborateurs dans la péninsule, et rendre compte de leurs agissements à Lepage ! Il constitue vraiment les yeux et les oreilles de l'Administrateur de la Sûreté dans la capitale portugaise. Ainsi, le 28 mars, il estime que Gevers est un très bon élément, mais « susceptible d'imprudences de langage, genre 105 » (Polchet). Il

¹⁹³ Note de Fernand Lepage pour John De Stoop, Londres, 21 février 1941, dans BRUXELLES, CEGESOMA, Mic. 70, *Papiers John De Stoop, Chapitre II : aux origines de la Sûreté belge à Lisbonne (1940-1941)*, n°21.

¹⁹⁴ Note de Vincent Gevers pour John De Stoop, [Londres], 22 février 1941, *ibid.*, n°22.

¹⁹⁵ Note de Fernand Lepage pour John De Stoop, Londres, 19 mars 1941, *ibid.*, n°26.

¹⁹⁶ Instructions pour la mission de 101, [Fernand Lepage], [Londres], 19 mars 1941, *ibid.*, n°26.

¹⁹⁷ Code de noms propres, n.s., s.l.n.d., *ibid.*, n°21.

¹⁹⁸ Note de Fernand Lepage pour John De Stoop, Londres, 19 mars 1941, *ibid.*, n°26.

¹⁹⁹ Note de Fernand Lepage pour M. Callewaert [John De Stoop], Londres, 23 mai 1941, *ibid.*, n°56 ; note de Fernand Lepage pour Émile Javaux, Londres, 28 mai 1941, *ibid.*, n°58.

²⁰⁰ Note de Fernand Lepage pour John De Stoop, Londres, 19 mars 1941, *ibid.*, n°26.

n'en reste pas là, car il donne une impression négative de Seyfert, soulignant le fait que celui-ci agisse à son insu, ou encore qu'il ne parvienne pas à bâtir la moindre organisation d'espionnage à Lisbonne²⁰¹. Le 6 mai, Lepage se décide à remplacer Seyfert au sein de la Sûreté, et à le laisser à son travail officiel au sein de la Légation²⁰². Mais De Stoop n'est pas la seule personne avec laquelle Lepage parle et juge des agissements de ses agents dans la péninsule. Ainsi, le 20 mai, il écrit une note à une certaine Mme Caldas, présente à Lisbonne, dans laquelle il se plaint en long et en large des agissements de Gevers. En effet, il lui est revenu que l'intéressé « (...) parle beaucoup trop et d'une façon inconsidérée (...) ». De plus, il semble que celui-ci soit allé jusqu'à perdre des documents importants lors d'un trajet en train dans le sud du Portugal ! À ce propos, Lepage note : « (...) C'est déplorable de devoir constater semblable négligence que je qualifierai de coupable puisqu'elle risque de dévoiler pas mal de choses et de compromettre peut-être l'un d'entre vous (...) ». Il se plaint également du fait que Gevers « (...) multiplie inutilement ses contacts avec les Anglais », et rappelle que les « (...) contacts à Lisbonne avec nos amis doivent se faire par l'intermédiaire de Eric (...) » (alias Javaux, son envoyé sur place)²⁰³. Le 30 mai, c'est au tour de De Stoop d'être excédé, non seulement vis-à-vis de l'attitude désinvolte de Gevers, mais aussi de celle de Polchet. Il encourage le premier à rentrer à Londres et le second en Espagne, et ce, le plus tôt possible. Il en détaille les raisons à l'administrateur, en commençant par parler de Gevers : « (...) Suis définitivement convaincu qu'il n'a qu'un rendement médiocre, et qu'il est bavard, imprudent et négligent (...) ai découvert il y a huit jours que 105 lui avait extorqué une copie complète de ses instructions du début mars, y compris la liste des 13 noms avec numéros correspondants, et que tous deux promenaient cette liste en poche ! (...) »²⁰⁴. Le 24 juin, Lepage semble sérieusement considérer de faire quitter Lisbonne aux deux intéressés, ayant notamment appris que ceux-ci passent beaucoup de temps à dénigrer la légation et la Sûreté auprès des Britanniques²⁰⁵. Toutefois, ce sont les autorités portugaises qui finissent par décider de l'expulsion de Polchet celui-ci étant suspecté par Salazar lui-même, selon l'intéressé, de passer des communistes ! Déjà *persona non grata* en Espagne, il passe par Gibraltar, et finit par gagner la Grande-Bretagne en novembre 1941²⁰⁶.

Entretemps, Frédéric Dumon, connu sous le nom de code de « chevalier Servant » (le nom de code de Lepage étant « le chevalier »)²⁰⁷, arrive au Portugal début juillet 1941, chargé par l'administrateur de la Sûreté d'une mission, sous couvert du statut d'attaché à la légation belge de Lisbonne²⁰⁸. Il est censé assurer le passage de clandestins²⁰⁹, et mettre de l'ordre dans le service, et est nanti des pleins pouvoirs pour ce faire²¹⁰. Toutefois, Lepage le rappelle à Londres dès le 28 décembre 1941, étant excédé du manque de discipline de son envoyé au

²⁰¹ Note de John De Stoop pour Fernand Lepage, Lisbonne, 28 mars 1941, *ibid.*, n°27.

²⁰² Note de Fernand Lepage pour John De Stoop, Londres, 6 mai 1941, *ibid.*, n°46.

²⁰³ Note de Fernand Lepage pour Mme Caldas, Londres, 20 mai 1941, *ibid.*, n°48.

²⁰⁴ Note de John De Stoop pour Fernand Lepage, Lisbonne, 30 mai 1941, *ibid.*, n°52.

²⁰⁵ Note de Fernand Lepage pour John De Stoop, Londres, 24 juin 1941, *ibid.*, n°70.

²⁰⁶ Interview de Max Polchet, par Henri Fassbender, 15 mai 1973.

²⁰⁷ Interview de Freddy Dumon, par Jean Vanwelkenhuyzen, 9 avril 1980.

²⁰⁸ DEBRUYNE Emmanuel, *La maison de verre*, op. cit., p. 304.

²⁰⁹ Interview de Frédéric Dumon, par Alain Dantoing, 20 janvier 1978.

²¹⁰ Note de Fernand Lepage pour John De Stoop, Londres, 2 juillet 1941, dans BRUXELLES, CEGESOMA, Mic. 70, *Papiers John De Stoop, Chapitre II : aux origines de la Sûreté belge à Lisbonne (1940-1941)*, n°71.

Portugal et des libertés que l'intéressé s'est octroyé, qui dépassent largement le cadre de sa mission²¹¹. Javaux dirige l'antenne de Lisbonne pendant quelques semaines, le temps qu'arrive Georges Gonze, un autre homme de confiance de Lepage, qui assume la direction de la cellule à partir de février 1942²¹². Remarquons, comme le fait constater De stoop dans une de ses interviews, que Gonze n'est pas un spécialiste du renseignement à la base, pas plus que Dumon ou Lepage d'ailleurs. Au moment de commencer leurs activités respectives, il s'agit pour la plupart de novices en matière de renseignements²¹³, Gonze étant par exemple officier de marine avant la guerre²¹⁴.

Mais l'antenne de Lisbonne n'est pas la seule à être constituée dans la péninsule. En effet, à Barcelone, le consul Jottard est épaulé depuis le 3 mars 1941 par le lieutenant de cavalerie de l'armée belge Pierre Schul (nom de code : « le spirou »)²¹⁵, envoyé là par le service belge Benoît depuis le sud de la France²¹⁶. La connaissance de l'Espagnol et de la région catalane rend Schul particulièrement utile pour la Sûreté. Depuis le 6 mai, en accord avec l'antenne de Lisbonne, il assume la fonction de chef du poste de Barcelone, et prend donc en charge les passages d'hommes et de renseignements, ce qui permet au consul, en apparence du moins, de rester à l'écart de ces activités clandestines²¹⁷. Si son activité est à partir de ce moment-là beaucoup plus discrète²¹⁸, il continue toutefois à être impliqué dans le transfert du courrier entre l'antenne de Barcelone et les réseaux belges opérant dans le sud de la France²¹⁹.

À San Sebastian, on ne peut pas vraiment parler d'antenne vraiment organisée à ce stade, mais Luis Lizarriturri, le secrétaire du consulat, connu sous le nom de code « Eliza », contribue à faire passer du courrier depuis la seconde moitié de l'année 1941²²⁰. Il n'est toutefois pas un agent de la Sûreté, mais plutôt un « collaborateur bénévole » qui est en contact avec l'antenne de Lisbonne²²¹. Il semble qu'il s'occupe du passage du courrier, non pas en collaboration avec Marquet, le consul belge local, mais bien au contraire à son insu²²². En effet, il n'y a rien d'étonnant à cela, celui-ci ayant la réputation d'être germanophile et pro-phalange espagnole au sein des Belges présents dans la péninsule, allant jusqu'à organiser un banquet pour des soldats espagnols s'en allant combattre sur le front russe aux côtés des Allemands²²³! Il sera

²¹¹ DEBRUYNE Emmanuel, *op. cit.*, p. 304.

²¹² *Ibid.*, p. 305.

²¹³ Interview de John De Stoop, par Henri Fassbender, 29 mars 1974.

²¹⁴ Interview de Maurice Dubois, par Henri Fassbender, 1^{er} août 1974.

²¹⁵ Note de Marc Jottard pour Fernand Lepage, Barcelone, 17 juin 1941, dans BRUXELLES, CEGESOMA, AA 1333, *Archives de la Sûreté de l'État*, n°52.

²¹⁶ Note de Benoît [Hervé Doyen] pour Frédéric Dumon, s.l., 18 janvier 1942, dans BRUXELLES, CEGESOMA, AA 884, *Fonds William Ugeux*, n°493.

²¹⁷ Note de Marc Jottard pour Fernand Lepage, Barcelone, 17 juin 1941, dans BRUXELLES, CEGESOMA, AA 1333, *Archives de la Sûreté de l'État*, n°52.

²¹⁸ Interview de Marc Jottard, par Jean Vanwelkenhuyzen et Henri Fassbender, 28 août 1973.

²¹⁹ Note de Benoît [Hervé Doyen] pour Frédéric Dumon, 18 janvier 1942, dans BRUXELLES, CEGESOMA, AA 884, *Fonds William Ugeux*, n°493.

²²⁰ DEBRUYNE Emmanuel, *op. cit.*, p. 309.

²²¹ Note de Jean Bogaerts pour [Fernand Lepage], Madrid, 30 mars 1944, dans BRUXELLES, CEGESOMA, AA 1333, *Archives de la Sûreté de l'État*, n°60.

²²² DEBRUYNE Emmanuel, *op. cit.*, p. 309.

²²³ Interview de Marc Jottard, par Jean Vanwelkenhuyzen et Henri Fassbender, 28 août 1973.

ainsi démis de ses fonctions et remplacé par Pierre de San par le ministère des Affaires étrangères²²⁴.

La Sûreté est également active à Gibraltar, sous le couvert de la « Mission belge de Gibraltar ». Le lieutenant Idesbald Floor dirige cette antenne et supervise notamment l'hébergement et l'évacuation de la péninsule des compatriotes arrivés d'une manière légale ou non sur le rocher, celui-ci constituant une étape des lignes d'évacuation belges. En effet, une fois arrivés sur le petit morceau de territoire britannique, les compatriotes sont souvent redirigés vers Lisbonne par un navire belge, le René Paul. Bien que les rapports de Floor avec les autorités britanniques soient bons, celles-ci demandent à Lepage, alors que le lieutenant est présent à Londres, qu'il ne revienne pas à Gibraltar. L'intéressé est alors remplacé, et une série de personnes prennent l'une après l'autre sa succession, la plupart ne restant pas longtemps en poste²²⁵.

§ 3. La réorganisation des services de la Sûreté (de la fin 1942 au début de l'année 1944)

La fin de l'année 1942 constitue une période difficile pour les services de la Sûreté en Espagne. En effet, le 4 décembre, suite à une dénonciation anonyme, les autorités espagnoles arraisonnent dans le port de Barcelone un navire censé convoyer clandestinement des ressortissants belges. Schul, le responsable de l'opération, ainsi que trois de ses collaborateurs espagnols, sont arrêtés²²⁶. De plus, le régime franquiste fait également fermer le consulat belge, de toute évidence en raison des activités de celui-ci en faveur des Belges traversant clandestinement le pays. Les autorités espagnoles autorisent Jottard à rester, mais en tant que simple particulier ; il lui est interdit d'utiliser le sceau du consulat et d'accomplir le moindre acte officiel²²⁷. À la même période, Lizarriturri doit également mettre ses activités pour la Sûreté en veilleuse, afin de ne pas être découvert²²⁸.

En cette fin d'année 1942, Jean Regniers, qui travaille à l'antenne de Lisbonne, voyant que les opérations ne fonctionnent pas comme il le souhaite, se décide à partir pour Barcelone. Toutefois, celui-ci agit de sa propre initiative : les autres membres de l'antenne, réticents, consultent Londres, qui s'oppose au déplacement de l'intéressé, mais celui-ci fait fi des ordres et y va quand-même ! Pour reprendre ses propres mots, lorsqu'il fut interviewé à ce sujet : « (...) Londres peut raconter tout ce qu'il veut, j'y vais, après on verra bien ! (...) »²²⁹. Regniers reste sur place jusqu'à la fin de la guerre. Il reprend en main les activités du consulat, mais de manière clandestine bien entendu, aidé par le consulat du Royaume-Uni dans la ville. Les Britanniques sont vraiment un soutien essentiel de Regniers sur place : ils mettent un bureau à sa disposition, le cachent au début de son arrivée à Barcelone, et servent d'intermédiaire dans la livraison des fonds nécessaires au financement de ses activités clandestines. Toutefois, bien

²²⁴ DEBRUYNE Emmanuel, *op. cit.*, p. 309.

²²⁵ *Ibid.*, p. 309, 310.

²²⁶ Réquisitoire, n.s., Barcelone, 3 janvier 1943, dans BRUXELLES, CEGESOMA, AA 1333, *Archives de la Sûreté de l'État*, n°114.

²²⁷ Interview de Mard Jottard, par Jean Vanwelkenhuyzen et Henri Fassbender, 28 août 1973.

²²⁸ Note de [probablement Fred] pour Fernand Lepage, Lisbonne, 10 novembre 1942, dans BRUXELLES, CEGESOMA, AA 1333, *Archives de la Sûreté de l'État*, n°70.

²²⁹ Interview de Jean Regniers, par Henri Fassbender, 9 janvier 1973.

que travaillant en contact étroit avec ses alliés britanniques, Regniers reste au service de la Sûreté de l'État. Présent de manière illégale, il se fait notamment passer pour un Allemand, sous le pseudonyme d'« Hermann »²³⁰. Il collabore avec un certain nombre d'agents de nationalité belge usant de pseudonymes espagnols, comme Léon Detailleur (alias « Ramon », « Paco » puis « Carlos »), Juliette Demblon (connue sous le nom de « Juanita ») de février à octobre 1943, Josse Leens (alias « Luis ») d'avril 1943 à décembre 1944 et enfin Henri Perrot (dit « Manuel ») d'août 1943 à décembre 1944. Remarquons que ces collaborateurs de l'agent de la Sûreté ont des origines assez variées : si le premier vient de Londres et gagne dans un premier temps la France puis la Belgique avant d'accomplir des missions de part et d'autre de la frontière franco-espagnole, la seconde a travaillé pour le réseau belge « Sabot » en France avant de s'enfuir en Espagne, le troisième a été interné au camp de concentration espagnol de Miranda de Ebro en essayant de traverser l'Espagne et le dernier a quant à lui été envoyé par la Sûreté à Londres pour renforcer les agents opérant en Espagne²³¹. À la fin de l'été 1943, Regniers est également rejoint par Javaux, qui quitte Lisbonne à contrecœur et sur ordre de Lepage²³², mais l'ambassade de Lisbonne refuse tout simplement de lui donner un passeport ou d'effectuer une demande de visa, et il doit se rendre lui aussi clandestinement sur place ! Il ne reste toutefois sur place que quelques mois, et se rend ensuite à Madrid, toujours sans le moindre passeport ou visa en poche²³³. Pendant cette période où il travaille à l'antenne de Barcelone, il semble que Javaux prenne la place de Jean en tant que dirigeant d'antenne, place qu'il lui restitue le 18 novembre 1943, après plusieurs semaines de palabres entre les deux intéressés²³⁴.

À côté de cette initiative personnelle de Regniers de reprise des activités de l'antenne de Barcelone, la direction de la Sûreté, à Londres, décide de réorganiser la structure de son organisation en Espagne. Ainsi, dès le mois de février 1943, Lepage communique avec l'antenne de Lisbonne, sur le projet de constituer des antennes avancées à San Sebastian et à Barcelone, qui seraient indépendantes l'une de l'autre, mais qui se chargeraient toutes les deux de l'évacuation des « colis » (nom de code utilisé par la Sûreté pour désigner des clandestins) et de la circulation du courrier²³⁵. Au fur et à mesure des mois, le projet se concrétise. Il est prévu que chaque antenne soit dirigée par un chef d'antenne, et que les deux avant-postes soient tous deux dirigés depuis Lisbonne, en attendant l'établissement d'une antenne à Madrid qui viendrait les chapeauter²³⁶. En effet, il est prévu de créer une antenne à Madrid sur le même modèle que celle de Lisbonne, et qui serait dirigée par un chef de service ayant juridiction sur les deux sous-antennes de San Sebastian et de Barcelone. Ledit chef de service serait chargé de superviser les missions de la Sûreté dans le pays, c'est-à-dire la recherche de renseignements, la mise au point et le maintien de moyens de communication avec les pays occupés, mais aussi de permettre la traversée du pays pour les Belges évadés arrivant des pays occupés (et de

²³⁰ Interview de Jean Regniers, par Henri Fassbender, 9 janvier 1973.

²³¹ Rapport de Jean Regniers sur le poste de Barcelone, Charleroi, 22 octobre 1945, dans BRUXELLES, CEGESOMA, AA 1333, *Archives de la Sûreté de l'État*, n°57.

²³² Note d'André Motte pour Paul-Henri Spaak, Lisbonne, 6 septembre 1943, dans BRUXELLES, CEGESOMA, AA 1246, *Papiers Motte*, n°7.

²³³ Interview d'Emile Javaux, par Henri Fassbender, 23 février 1973.

²³⁴ Note d'Emile Javaux pour Maud, Barcelone, 17 novembre 1943, dans BRUXELLES, CEGESOMA, AA 1333, *Archives de la Sûreté de l'État*, n°56.

²³⁵ Télégramme de Fernand Lepage, [Londres], 27 février 1943, *ibid.*, n°40.

²³⁶ Note pour Fred, n.s., s.l., 11 mars 1943, dans, *ibid.*, n°40.

procéder le cas échéant à leur interrogatoire), de porter assistance aux compatriotes détenus et internés, et enfin de donner son avis concernant la remise de passeports ou de visas à des ressortissants belges, ou à des étrangers, voulant aller au Congo. Les deux chefs des sous-antennes se voient également allouer des tâches bien spécifiques. Tout d'abord, ils doivent réceptionner sur le territoire espagnol, à proximité de la frontière franco-espagnole, les courriers qui y seront déposés par les services belges opérant en France et les déposer aux consulats du Royaume-Uni qui leur seront indiqués, à une personne bien spécifique. En sens inverse, ils sont tenus de réceptionner les plis qui leur seront donnés par les mêmes ressortissants britanniques, afin de les déposer près de la frontière, à destination des mêmes services opérant dans le Midi de la France. De plus, ils doivent réceptionner les compatriotes ou les agents belges cherchant à quitter les territoires occupés par le Reich, et assurer leur traversée de l'Espagne, jusqu'à un lieu où ils seront réceptionnés par les agents de la Sûreté opérant au Portugal. Enfin, en sens inverse, ils doivent pouvoir assurer le passage d'un agent depuis le Portugal vers l'hexagone (ce cas de figure étant beaucoup plus rare)²³⁷.

Il faut toutefois attendre plusieurs mois pour que ce plan se concrétise totalement, avec l'envoi par la Sûreté d'André Wodon, qui arrive en septembre 1943 à Madrid, où il dirige la nouvelle antenne du service²³⁸, et l'arrivée d'un autre envoyé de Lepage, pour prendre la tête de la nouvelle sous-antenne de San Sebastian, en la personne de Jean Bogaerts, qui s'installe dans la ville dans le courant du mois d'octobre²³⁹.

Cette même année 1943, l'antenne de Lisbonne procède également à une restructuration, sous la forme de la clarification de sa mission et de ses rapports avec la légation belge qui lui sert de couverture et avec laquelle elle collabore. Un représentant de la Sûreté, entouré de collaborateurs, est attaché à la légation belge, et dépend directement à Lepage, sauf en ce qui concerne la gestion et la discipline internes à la légation²⁴⁰. Il dispose exactement des mêmes missions que le chef de service de la nouvelle antenne de Madrid, le poste de Lisbonne ayant servi de modèle à son homologue madrilène²⁴¹. Il est intéressant de remarquer que le statut de l'antenne de Lisbonne fait toutefois preuve de beaucoup plus de nuances dans les compétences du chef d'antenne, et témoignant d'une volonté de ménager l'ambassadeur belge en place dans la ville²⁴². À l'époque, l'antenne de Lisbonne emploie au moins deux hommes ayant travaillé pour des réseaux belges opérant en territoires occupés avant de traverser la France et l'Espagne : Raoul Derivière, arrivé à Lisbonne le 25 août 1942 et Maurice Dubois, qui arrive sur place après Derivière. Celui-ci s'occupe notamment de traduire les télégrammes et de les « remettre en code », et travaille souvent avec Javaux. Dubois, lui, prend la succession de Javaux suite au

²³⁷ Note pour Lefèvre [Georges Gonze], n.s., s.l., 6 mai 1943, dans BRUXELLES, CEGESOMA, AA 1333, *Archives de la Sûreté de l'État*, n°40.

²³⁸ Note d'André Wodon pour Fernand Lepage, Madrid, 5 septembre 1943, *ibid.*, n°40.

²³⁹ Note de Jean Bogaerts pour André Wodon, San Sebastian, 18 octobre 1943, *ibid.*, n°60.

²⁴⁰ Statut du personnel de l'Administration de la Sûreté de l'État attaché à la légation de Belgique à Lisbonne, n.s., [Londres], s.d., dans BRUXELLES, Archives du ministère des Affaires étrangères, 18. 299, *Archives de l'ambassade de Belgique à Lisbonne*.

²⁴¹ Note pour Lefèvre [Georges Gonze], n.s., s.l., 6 mai 1943, dans BRUXELLES, CEGESOMA, AA 1333, *Archives de la Sûreté de l'État*, n°40.

²⁴² Statut du personnel de l'Administration de la Sûreté de l'État attaché à la légation de Belgique à Lisbonne, n.s., [Londres], s.d., dans BRUXELLES, Archives du ministère des Affaires étrangères, 18. 299, *Archives de l'ambassade de Belgique à Lisbonne*.

départ de l'intéressé pour Barcelone, et procède donc aux interrogatoires des arrivants des lignes d'évasion²⁴³.

§ 4. Les arrestations du début de l'année 1944

Début 1944, une nouvelle vague d'arrestations va secouer l'organisation de la Sûreté en Espagne, mais cette fois-ci dans le secteur de San Sebastian. En effet, Paul Gonda, alias « Pablo », un ancien des Brigades Internationales, est d'abord arrêté. C'est ensuite au tour de Bogaerts (également connu sous le pseudonyme de « Tom »), pour qui Gonda travaille, d'être arrêté, ainsi que son adjointe, connue sous le pseudonyme de Martin, le 24 avril²⁴⁴. C'est ainsi que le secteur ouest de la Sûreté se retrouve démantibulé. Suite à cela, à Londres, la Sûreté songe à envoyer un certain agent Devoogt en Espagne, afin de reconstituer le secteur, mais depuis Bilbao plutôt que San Sebastian, la seconde ville étant estimée trop dangereuse²⁴⁵. De plus, Josse Leens, agent aux ordres de Regniers, est envoyé en 1944 à Bilbao afin de reconstituer une liaison avec la France. Bien que celui-ci réussisse sa mission, la libération de l'hexagone par les armées alliées rend toutefois ce réseau inutile²⁴⁶.

Section 2. La perception de « Maud » par les agents opérant dans la péninsule

Les relations entre d'une part les agents de la Sûreté et leurs contacts, opérant sur le terrain ibérique, et d'autre part Lepage, « Maud » (le nom de code du gouvernement belge de Londres²⁴⁷) ou les supérieurs du service secret belge, sont émaillées de nombreuses tensions, les dirigeants de la Sûreté étant accablés de nombreux reproches.

En effet, plusieurs membres du service belge se sentent abandonnés par leurs supérieurs et en ont assez d'occuper leur poste. C'est le cas de Schul. Le 16 octobre 1941, il écrit à Dumon les lignes suivantes : « (...) Je suppose que pas plus que moi vous n'avez l'impression qu'à cette date je pourrais être relevé. J'ai bien peur que vous ayez décidé de m'abandonner ici, sachant que vous pouviez compter sur moi pour ne pas abandonner mon poste tant que j'y serai utile. (?) Pourtant si une occasion se présente ne la ratez pas, car vraiment j'en ai marre. (...) »²⁴⁸. Mais Schul n'est pas le seul à se sentir abandonné : Regniers, ne se sentant pas soutenu par ses supérieurs à Londres, offre plusieurs fois sa démission au cours du conflit²⁴⁹. À en croire une note que rédige Javaux à l'intéressé, celui-ci a une relation difficile avec « Maud »²⁵⁰. La question du statut et de la rémunération de Regniers est l'une des causes de tension entre l'agent de Barcelone et les autorités de Londres. En effet, dans une note adressée à Wodon (que celui-ci rapporte à Lepage), Regniers déclare qu'il en a « assez de toutes ces mesquineries » ; il

²⁴³ Interview de Raoul Derivière, par Henri Fassbender, 16 juillet 1974 ; interview de Maurice Dubois, par Henri Fassbender, 1^{er} août 1974.

²⁴⁴ Note pour Dora [probablement Fernand Lepage], n.s., Madrid, 12 mai 1944, dans BRUXELLES, CEGESOMA, AA 884, *Fonds William Ugeux*, n°31.

²⁴⁵ Note de Jean Nicodème pour Page, Londres, 11 mai 1944, *ibid.*, n°433.

²⁴⁶ Rapport de Jean Regniers sur le poste de Barcelone, Charleroi, 22 octobre 1945, dans BRUXELLES, CEGESOMA, AA 1333, *Archives de la Sûreté de l'État*, n°57.

²⁴⁷ Code Polchet, [Max Polchet], s.l.s.d., *ibid.*, n°41.

²⁴⁸ Note de Pierre Schul pour Frédéric Dumon, Barcelone, 16 octobre 1941, *ibid.*, n°53.

²⁴⁹ Note d'André Wodon pour Fernand Lepage, Madrid, 15 février 1944, *ibid.*, n°43.

²⁵⁰ Note d'Émile Javaux pour Jean Regniers, Londres, 5 juillet 1943, *ibid.*, n°57.

estime que Maud devrait mettre fin au flou à propos de sa situation et fixer définitivement son statut, soit en le reconnaissant comme volontaire s'étant mis à la disposition de la Sûreté et en l'indemnisant afin qu'il puisse vivre correctement, soit en faisant de lui un fonctionnaire du service, mais à condition de lui assurer un salaire conforme à sa situation. Sur base des notes de Wodon, qui prend fait et cause pour Regniers, il ressort de cela que ce dernier se voit offrir par Maud un salaire insuffisant au regard du poste qu'il assure²⁵¹. Sans doute faut-il voir dans ces tensions avec ses supérieurs la cause du désir manifesté par le dirigeant de l'antenne de Barcelone de cesser de cesser de travailler pour la Sûreté et de se mettre au service des Britanniques²⁵² !

D'autres jugent que Lepage, ou « Maud » de manière générale, ont une vision erronée et biaisée de la situation dans la péninsule. Ces agents, étant sur le terrain, s'estiment bien plus à même que « Londres » de juger des mesures efficaces à prendre. Ce passage d'une note adressée à Dumon, et signée par Gevers et Hervé Doyen (membres du réseau Benoît, opérant dans le Midi de la France), à propos d'une visite de Jottard non annoncée à leur service par « Maud », résume assez bien cet état d'esprit : « (...) Or, Gaston vient d'être envoyé ici sans que j'en sois prévenu ; je n'ai donc pas eu la possibilité de lui donner du courrier ; (...). Il faut que je répète le tort énorme causé à notre cause parce qu'on ne suit pas nos indications que je suis seul à pouvoir donner. (...) Avec d'excellentes intentions, Maud crée ici une extrême confusion, et je ne vois pas que cela s'améliore. (...) »²⁵³. Bogaerts est quant à lui bien plus véhément lorsque, le 30 mars 1944, suite à l'arrestation de Gonda, il adresse les phrases suivantes à « Londres » (sans doute Lepage), en raison des décisions prises par ses supérieurs depuis la capitale britannique : « (...) selon vos habitudes, vous avez agi, pensé, et échafaudé des projets, sans connaître la situation exacte et sans attendre de la connaître, par la lecture des rapports qui sont certainement en votre possession à l'heure actuelle... De grâce, faites un peu plus confiance, à ceux qui se trouvent sur place, qui connaissent une grosse partie des problèmes et qui ont sur vous l'avantage de vivre les événements. Vous, vous les ignorez totalement, vos réponses en font preuve ainsi que vos suggestions. Comme nous en avons parlé à Londres, contentez-vous d'un rôle de coordination de l'ensemble mais n'entrez pas dans les détails que vous ignorez. (...) Pour résumer tout ceci, - ne nous prenez pas pour des imbéciles. Laissez-nous agir d'initiative et pour le mieux. – Formulez vos désirs, répondez à nos questions et tenez vos promesses. Nous agissons toujours pour le mieux et suivant les circonstances. (...) »²⁵⁴.

²⁵¹ Note d'André Wodon pour Fernand Lepage, Madrid, 15 février 1944, *ibid.*, n°43.

²⁵² Note d'Émile Javaux pour Maud, Barcelone, 27 octobre 1943, *ibid.*, n°56.

²⁵³ Note de Benoît [Hervé Doyen] pour Frédéric Dumon, s.l., 18 janvier 1942, dans BRUXELLES, CEGESOMA, AA 884, *Fonds William Ugeux*, n°493.

²⁵⁴ Note de Jean Bogaerts pour [Londres], Madrid, 30 mars 1944, dans BRUXELLES, CEGESOMA, AA 1333, *Archives de la Sûreté de l'État*, n°60.

Chapitre 3. Les relations de la Sûreté avec ses alliés dans la péninsule

Dans le cadre de ce chapitre, nous nous penchons sur les relations des membres de la Sûreté de l'État avec leurs principaux alliés dans la péninsule. La première section aborde donc la relation entre ces « agents de l'ombre » et les membres des services diplomatiques belges, dont les ambassades et consulats constituent la principale couverture des activités de la Sûreté. Les rapports entre l'organisation belge et les services secrets et diplomatiques de leur allié britannique sont quant à eux l'objet de la seconde section.

Section 1. Les relations de la Sûreté avec les services diplomatiques belges

Les relations entre les diplomates de notre pays et leurs compatriotes de la Sûreté sont marquées par de nombreuses tensions. La première partie détaille les reproches adressés par les membres du département des Affaires étrangères aux agents du service secret, tandis que le deuxième point aborde les griefs des agents de la Sûreté contre les diplomates. Enfin, la coopération entre les deux parties fait quant à elle l'objet de la dernière partie de cette section.

§ 1. Les griefs des diplomates envers la Sûreté

Les relations entre le personnel diplomatique belge et les agents de la Sûreté sont clairement compliquées. Les sources disponibles nous renseignent surtout sur les conflits survenus au sein de la légation de Lisbonne. Les services diplomatiques belges dans la capitale portugaise sont alors dirigés par le comte de Lichtervelde, l'ambassadeur en place depuis le début du conflit. Toutefois, il s'agit d'un homme âgé, et, dès la seconde moitié de l'année 1941²⁵⁵, André Motte, ancien ambassadeur de Belgique à Sofia, en Bulgarie, vient le seconder. Bien qu'il porte officiellement le titre de ministre conseiller adjoint de l'ambassadeur²⁵⁶, dans les faits, c'est lui qui dirige la légation et non le comte de Lichtervelde²⁵⁷. Il supervise notamment le service d'assistance aux Belges, réfugiés ou non, transitant par la capitale portugaise²⁵⁸. Un autre membre des services diplomatiques belges à Lisbonne est Robert Rothschild, qui arrive lui aussi durant la deuxième moitié de l'année 1941, et y occupe le rôle de secrétaire de la légation jusqu'à la fin de la guerre²⁵⁹.

Durant le conflit, Motte adresse de nombreuses critiques à la Sûreté en général, mais aussi à certains membres de celle-ci en particulier. Commençons par analyser les griefs adressés par celui-ci à sa véritable bête noire au sein de la Sûreté, Émile Javaux, dont la relation avec Rothschild est également tendue²⁶⁰. Rappelons que celui-ci est présent dans la capitale portugaise depuis le mois de février 1941, et qu'il y dirige l'antenne de la Sûreté jusqu'à l'arrivée de Dumon. Javaux s'occupe également d'une chaîne de « colis » (nom donné aux

²⁵⁵ DEBRUYNE Emmanuel, *La maison de verre*, op. cit., p. 305.

²⁵⁶ Interview de John De Stoop, par Henri Fassbender, 29 mars 1974.

²⁵⁷ Interview de Frédéric Dumon, par Alain Dantoing, 20 janvier 1978.

²⁵⁸ Interview de John De Stoop, par Henri Fassbender, 29 mars 1974.

²⁵⁹ Interview de Frédéric Dumon, par Alain Dantoing, 20 janvier 1978.

²⁶⁰ Interview de Raoul Derivière, par Henri Fassbender, 16 juillet 1974.

chaînes d'évasion, un « colis » désignant un individu passant par l'une desdites chaînes pour traverser la péninsule), et d'interroger les personnes arrivées au Portugal par ladite ligne, avant de les envoyer vers la Grande-Bretagne ou le Congo²⁶¹. À partir de 1942 au moins, Motte est en conflit ouvert avec lui. Celui-ci reproche notamment au membre de la Sûreté son manque de respect vis-à-vis des usages diplomatiques, ainsi que son caractère autoritaire et agressif envers les membres de la légation. Ainsi, le 23 novembre, il écrit une note à Spaak pour se plaindre du comportement de l'intéressé, celui-ci n'étant pas apparu aux divers événements organisés par Motte pour la Légation, et ce, sans donner la moindre excuse ou un seul mot d'explication, alors qu'il fait officiellement partie du personnel diplomatique, en tant que chancelier adjoint. Motte écrit également : « (...) Il est singulier que Mr. Javaux, qui prétend soumettre toujours chacun à une discipline on ne peut plus rigoureuse, voire même « brutale » ne sache pas se résigner à en observer une lui-même, et la moindre, à l'égard de ses Chefs ! (...) ». Un peu plus loin, il parle de la « nature violente » et du « caractère intransigeant » de l'intéressé²⁶².

Mais ce n'est pas tout, car Motte dénonce également auprès de Spaak l'attitude brutale de Javaux avec les Belges transitant à Lisbonne, dont « (...) les paroles perpétuellement soupçonneuses, cassantes et le plus souvent de la dernière grossièreté, sinon même parfois les sévices, furent son accueil coutumier de « bienvenue » à nos compatriotes, parvenus souvent après de pénibles épreuves, au Portugal (...) »²⁶³. Cette attitude grossière de l'intéressé n'est d'ailleurs pas seulement pointée du doigt par le diplomate, mais également par les Belges transitaires eux-mêmes²⁶⁴. Le diplomate reproche également à l'agent de la Sûreté de l'espionner pour le compte de ses supérieurs à Londres, ayant vu de ses propres yeux certains des « rapports – fiches » de Javaux portant sur les membres de la légation, Motte y compris ! À ce propos, l'ambassadeur semble furieux, et parle de « bas procédés de « Gestapo » (...) »²⁶⁵!

Enfin, et il s'agit sans doute du principal grief de Motte, il estime que l'homme de la Sûreté sape son autorité, aussi bien au sein de la légation qu'en dehors, voire qu'il essaye de prendre la place du « chef » de ladite légation. Un exemple particulièrement édifiant est détaillé dans une note de Motte au comte de Lichtervelde. En effet, dans celle-ci, il explique que, après avoir consenti au départ de trois officiers belges pour le Royaume-Uni, Javaux interféra, disant qu'avant d'obtenir leur visa britannique, il devait en référer à Londres, et que leur départ dépendait encore de sa propre décision. Motte exprime très clairement sa frustration à ce propos : « (...) Quel exemple, et quelle autorité veux-tu que je conserve dans ces conditions ? Ne t'étonne plus, dès lors si, comme un compatriote (Mr. Fossoul) l'a dit ces jours derniers à l'Ambassade d'Angleterre ici, le maître de la Légation de Belgique contre les volontés duquel on ne peut rien (...) c'est Mr. Javaux !!! »²⁶⁶.

Toutes ces attitudes de Javaux vont pousser Motte à déclarer à Spaak, le 26 mars 1943, qu'il ne saurait accepter que le membre de la Sûreté, qui est alors présent à Londres, revienne

²⁶¹ Interview d'Emile Javaux, par Henri Fassbender, 23 février 1973.

²⁶² Note d'André Motte pour Paul-Henri Spaak, Lisbonne, 23 novembre 1942, dans BRUXELLES, CEGESOMA, AA 1246, *Papiers Motte*, n°7.

²⁶³ Note d'André Motte pour Paul-Henri Spaak, Lisbonne, 7 juin 1943, *ibid*.

²⁶⁴ Note pour André Motte, n.s., Lisbonne, 26 novembre 1942, *ibid*.

²⁶⁵ Note d'André Motte pour Paul-Henri Spaak, Lisbonne, 7 juin 1943, *ibid*.

²⁶⁶ Note d'André Motte pour le comte de Lichtervelde, Lisbonne, 30 novembre 1942, *ibid*.

à Lisbonne²⁶⁷. Le 16 avril, il va plus loin encore, en mettant le chef de cabinet du ministre face à un ultimatum : soit Javaux ne revient pas, et Motte reste à son poste, soit il revient, et dans ce cas, le diplomate demandera sa mutation à un autre poste, voire sa retraite anticipée²⁶⁸! Spaak fait alors savoir à son représentant à Lisbonne qu'il s'oppose au retour de Javaux dans la capitale portugaise, puis que l'administration de la Sûreté elle-même se rallie à cette décision, prévoyant pour Javaux une autre affectation²⁶⁹. En effet, à Londres, Spaak bataille avec son collègue Delfosse (le ministre de la Justice depuis octobre 1942, dont dépend la Sûreté de l'État) et Lepage pour empêcher Javaux de retourner dans la capitale portugaise. Finalement, il est décidé d'envoyer l'intéressé à Barcelone, avec comme couverture un emploi au sein du Consulat Général Britannique de la ville. Il est également prévu, de commun accord entre les Affaires étrangères et la Sûreté, que Javaux attendrait la délivrance de son visa espagnol à Londres, plutôt qu'à Lisbonne, et ce, afin de ne pas incommoder Motte²⁷⁰. Toutefois, le 12 juillet, Javaux quitte la capitale britannique, et se dirige vers Lisbonne, et ce, avec Wodon et à l'insu de Spaak²⁷¹! Réalisant que l'accord que la Sûreté avait conclu avec lui est ainsi violé, le ministre des Affaires étrangères entre dans une violente colère contre Lepage²⁷². Ulcéré du retour de sa bête noire, Motte réitère sa proposition de mutation à un autre poste ou de départ à la retraite, si l'individu ne quitte pas la ville dans les plus brefs délais²⁷³. Pour le décharger de Javaux, Spaak demande à Motte, le 3 août, de réaliser les démarches auprès de l'ambassade d'Espagne pour obtenir son visa²⁷⁴! Toutefois, Motte refuse de lever le petit doigt pour aider celui qu'il estime avoir agi de manière déloyale²⁷⁵. Finalement, à défaut de visa, Javaux se rend de manière clandestine à Barcelone, au grand soulagement de Motte²⁷⁶.

Mais Javaux n'est pas la seule cible des critiques de Motte. En effet, le diplomate adresse également plusieurs griefs à la section de la Sûreté de Lisbonne dans son ensemble. Tout d'abord, il reproche à la Sûreté de déborder du cadre de ses attributions, et d'empiéter sur les affaires qui dépendent de la légation, et donc des Affaires étrangères, ce dont il se plaint à plusieurs reprises à Spaak²⁷⁷. Ensuite, il critique le manque de communication, voire les cachotteries que la Sûreté réalise dans son dos. Ainsi, le 14 janvier 1943, il envoie une note à Charles de Romrée de Vichenet, à propos d'un rapport de la Sûreté relatif à la propagande belge au Portugal. Non seulement ce rapport critique le travail réalisé par Conrad Seyfert, qui dirige alors le service de presse et de propagande de la légation, mais en plus Motte apprend l'existence dudit rapport de manière détournée, la Sûreté ne l'ayant même pas mis au courant²⁷⁸! Un autre épisode qui rend Motte bien plus furibond a lieu lors de l'arrivée d'un certain abbé Dumortier à Lisbonne. En effet, non seulement Gonze demande audit abbé de lui

²⁶⁷ Note d'André Motte pour Paul-Henri Spaak, Lisbonne, 26 mars 1943, *ibid.*

²⁶⁸ Note d'André Motte pour Édouard Leghait, Lisbonne, 16 avril 1943, *ibid.*

²⁶⁹ Télégrammes de Paul-Henri Spaak pour André Motte, Londres, 24 avril et 8 juin 1943, *ibid.*

²⁷⁰ Note de de Romrée de Vichenet pour André Motte, Londres, 19 juillet 1943, *ibid.*

²⁷¹ Télégramme de Paul-Henri Spaak pour André Motte, Londres, 13 juillet 1943, *ibid.*

²⁷² Note de de Romrée de Vichenet pour André Motte, Londres, 19 juillet 1943, *ibid.*

²⁷³ Télégramme d'André Motte pour de Romrée de Vichenet, [Lisbonne], 15 juillet 1943, *ibid.*

²⁷⁴ Télégramme de Paul-Henri Spaak pour André Motte, Londres, 3 août 1943, *ibid.*

²⁷⁵ Note d'André Motte pour Paul-Henri Spaak, Lisbonne, 4 août 1943, *ibid.*

²⁷⁶ Note d'André Motte pour Paul-Henri Spaak, Lisbonne, 6 septembre 1943, *ibid.*

²⁷⁷ Voir notamment la note d'André Motte pour Paul-Henri Spaak, Lisbonne, 6 août 1942, *ibid.*

²⁷⁸ Note d'André Motte pour de Romrée de Vichenet, Lisbonne, 14 janvier 1943, dans BRUXELLES, Archives du ministère des Affaires étrangères, 18. 299, *Archives de l'ambassade de Belgique à Lisbonne.*

fournir une série de renseignements sur les opinions politiques de diverses personnes présentes dans la ville, mais, l'intéressé comprend en plus qu'il ne doit pas en faire part à l'ambassadeur ! Une fois que l'abbé, malgré tout, finit par en parler à Motte, celui-ci rentre dans une vive colère, estimant que les directives de la Sûreté intimant à Dumortier de lui cacher des informations portent atteinte à son crédit, voire le font passer pour suspect auprès des compatriotes²⁷⁹ ! Enfin, il reproche à la section de la Sûreté à Lisbonne de ne pas reconnaître son autorité, alors que lui se considère comme le chef de l'ensemble de la légation, y compris des agents sous couverture. Il oppose à ce sujet deux visions : celle de la légation, et celle de la Sûreté, dans ce passage très parlant : « (...) La conception qu'ils ont est celle de l'existence sur place de deux administrations distinctes autonomes (Affaires étrangères et Sûreté), ce qui est la réalité, mais absolument indépendantes et, surtout, ayant chacune à leur tête leur chef propre avec rang et pouvoir égal, ce qui est « inadmissible » et intolérable ! Formant partie intégrante de la Légation, bénéficiant de l'hospitalité qu'elle lui donne, l'attitude de la Section de la Sûreté ne devrait être autre que celle du travail en collaboration avec elle, sous l'autorité du chef de poste unique (...) »²⁸⁰.

Suite à ces tensions entre légation et Sûreté dans la capitale portugaise, et à l'empiètement de la seconde sur les activités de la première, une réunion a lieu à Londres entre Lepage, Spaak, le comte de Romrée et Motte, afin de délimiter clairement les questions de politique extérieure relevant du domaine exclusif des Affaires étrangères²⁸¹. Toutefois, le 8 février 1943, Motte fait savoir à Spaak que les membres de la Sûreté à Lisbonne continuent de s'ingérer dans des matières relevant exclusivement de son département. Il profite de la présence de Gonze à Londres pour pousser Spaak à provoquer une réunion d'urgence afin de fixer définitivement les compétences du service secret²⁸². Dans les mois qui suivent, un projet de statut du personnel de la Sûreté attaché à la légation de Lisbonne se met en place²⁸³. Le 5 juillet 1943, Spaak envoie à Motte une version définitive du statut, rédigé d'un commun accord entre lui et le ministre Delfosse²⁸⁴. Celui-ci prévoit que le chef de l'antenne de la Sûreté de Lisbonne, s'il dépend directement de Lepage en ce qui concerne le fonctionnement de son service, doit également rendre des comptes à l'ambassadeur belge de Lisbonne en ce qui concerne les mesures prises pour l'administration interne et le maintien de la discipline. De plus, il est également tenu de donner au chef de la diplomatie les « renseignements que celui-ci estimerait nécessaire de recevoir sur son activité et celle de ses collaborateurs »²⁸⁵.

²⁷⁹ Note d'André Motte pour Paul-Henri Spaak, Lisbonne, 9 février 1943, dans BRUXELLES, CEGESOMA, AA 1246, *Papiers Motte*, n°7. Le conflit finit toutefois par être désamorcé suite à une discussion entre Gonze et Motte, le second concédant après coup que les instructions données à l'abbé Dumortier pouvant prêter à « (...) équivoque dans l'esprit d'un non initié ». Voir note d'André Motte pour Paul-Henri Spaak, Lisbonne, 20 février 1943, *ibid*.

²⁸⁰ Note d'André Motte pour Paul-Henri Spaak, Lisbonne, 26 mars 1943, *ibid*.

²⁸¹ Note d'André Motte pour Paul-Henri Spaak, Lisbonne, 9 février 1943, *ibid*.

²⁸² Note d'André Motte pour Paul-Henri Spaak, Lisbonne, 8 février 1943, dans BRUXELLES, Archives du ministère des Affaires étrangères, 18. 299, *Archives de l'ambassade de Belgique à Lisbonne*.

²⁸³ Télégramme de Paul-Henri Spaak pour André Motte, Londres, 2 juin 1943, dans BRUXELLES, CEGESOMA, AA 1246, *Papiers Motte*, n°7.

²⁸⁴ Note de Paul-Henri Spaak pour André Motte, Londres, 5 juillet 1943, dans BRUXELLES, Archives du ministère des Affaires étrangères, 18. 299, *Archives de l'ambassade de Belgique à Lisbonne*.

²⁸⁵ Statut du personnel de l'Administration de la Sûreté de l'État attaché à la légation de Belgique à Lisbonne, n.s., [Londres], s.d., *ibid*.

Toutefois, malgré cet accord, les relations entre la légation et la section de la Sûreté, à Lisbonne, continuent de connaître une série de tensions. En effet, le 28 mars 1944, Motte critique l'administrateur de la Sûreté dans sa note adressée au chef de cabinet de Spaak, lui reprochant de donner en « sous-main » des instructions à ses agents, afin que le statut reste « lettre morte »²⁸⁶! Mais Lepage n'est pas le seul membre de la Sûreté à faire l'objet des critiques du diplomate. En effet, il se plaint également des agissements de Gonze, lui reprochant notamment d'avoir, à son insu, eu une entrevue à Madrid avec Eduardo Aunos, le ministre espagnol de la Justice²⁸⁷! Il semble que, de manière générale, Gonze aime à prendre des initiatives sans en faire part à Motte, ce qui vaut à Lepage de recevoir une note de Le Ghait, le chef de cabinet de Spaak, pour lui rappeler que Gonze, en raison de son statut de conseiller juridique à la légation, est tenu de respecter une série d'obligations envers le chef de la mission diplomatique à Lisbonne²⁸⁸.

Mais Lisbonne n'est pas le seul lieu où des frictions ont lieu entre les activités de la Sûreté et celles des représentants du ministère des Affaires étrangères, la situation au consulat de San Sebastian, à l'été 1943, provoquant également l'ire de Motte. En effet, en juin, Pierre de San, consul belge dans la ville, fait savoir à Motte que Lizarriturri, qui est un membre du personnel diplomatique, échappe en fait à son autorité, et que la Sûreté, qui a chargé l'intéressé de diverses missions, en soit venue à « absorber presque complètement le consulat » ! Il plaide auprès de Motte pour que Lizarriturri soit réintégré sous son contrôle direct. Cela fait un moment que le secrétaire du consulat travaille effectivement pour la Sûreté ; vers la fin de l'année 1941, il s'est rendu à Lisbonne, où il a rencontré Dumon, qui l'a chargé de plusieurs missions dont le consulat ne pouvait plus se charger de manière officielle. Mais ce n'est pas tout, car, plus tard, lorsque le service des internés et prisonniers est établi à Madrid, afin de porter assistance aux Belges détenus dans les camps et prisons espagnoles et d'accélérer leur libération, le secrétaire du consulat reçoit des directives selon lesquelles il est englobé dans ce nouveau service, dans l'ombre duquel travaille la Sûreté. Bien que cette compétence d'assistance relève normalement du consulat, de San accepte la situation, estimant que seule la libération de ses compatriotes importe vraiment. Par contre, ce que le consul n'admet pas, c'est que, chaque fois qu'il tentait de s'occuper de Belges arrêtés, « Eliza » (surnom de Lizarriturri, pour rappel) lui opposait les « instructions de Lisbonne », faisant en sorte que de San était écarté de l'affaire et qu'il eut l'impression de devenir un étranger au sein de son propre consulat. De plus, il souligne le fait que, lorsqu'il était en contact avec des ressortissants belges arrêtés, Eliza prétendait toujours agir, non pas au nom du service des internés et des prisonniers, mais du consulat de San Sebastian, de sorte que les Belges arrêtés, qui ne voyaient jamais de San, se posaient des questions sur l'action du consul. Enfin, il relève que, si des lettres d'internés ou de prisonniers lui ont été adressées, il ne peut être tenu responsable de l'absence de réponse, Eliza ne lui ayant jamais transmis la moindre lettre ! Il trouve particulièrement inadmissible que l'intéressé agisse au nom du consulat, tout en lui disant que cela ne relève pas de lui²⁸⁹!

²⁸⁶ Note d'André Motte pour Édouard Le Ghait, Lisbonne, 28 mars 1944, dans BRUXELLES, Archives du ministère des Affaires étrangères, 18. 299, *Archives de l'ambassade de Belgique à Lisbonne*.

²⁸⁷ Note d'André Motte pour Édouard Le Ghait, Lisbonne, 17 février 1944, *ibid*.

²⁸⁸ Note d'Édouard Le Ghait pour Fernand Lepage, Londres, 5 avril 1944, *ibid*.

²⁸⁹ Note de Pierre de San pour André Motte, San Sebastian, 25 juin 1943, dans BRUXELLES, Archives du ministère des Affaires étrangères, P. Ext. 3840, 1943-1986. *Consulat honoraire de Belgique à San Sebastian*.

Motte, informé de la situation, accable non pas Lizarriturri, mais la Sûreté, de reproches. En effet, selon l'ambassadeur, la Sûreté a utilisé de divers stratagèmes afin de faire croire à l'employé espagnol de San Sebastian que celui-ci agissait essentiellement pour le compte des Affaires étrangères, comme par exemple l'utilisation de la même forme des communications que celle employée par la légation de Lisbonne, ou encore la visite d'un délégué de la Sûreté, qui prétendait aussi agir au nom du département de Spaak²⁹⁰. Toutefois, le 5 octobre 1943, Motte met Lizarriturri devant un choix très clair : soit il s'engage formellement à ne plus exécuter d'instructions provenant d'autres administrations belges, et à s'abstenir de toutes activités qui ne lui auraient pas été autorisées par lui-même ou par de San, soit, s'il estime continuer à aider d'autres départements belges (sous-entendu, la Sûreté bien sûr), alors Motte décidera de se passer de ses services²⁹¹! Toutefois, l'ambassadeur de Lisbonne prévoit aussi une récompense pour le secrétaire espagnol, s'il décide de rester fidèle au département des Affaires étrangères : sa nomination en tant que vice-consul, qu'il propose à Spaak²⁹². Le 22 novembre, Lizarriturri s'engage à ne plus obéir qu'à de San et Motte, et à ne plus travailler pour la Sûreté²⁹³. Il est finalement nommé vice-consul, et, s'il remercie Spaak de manière enthousiaste²⁹⁴, la pilule reste difficile à avaler. En effet, selon Bogaerts, qui se lie par après d'amitié avec lui, Lizarriturri était persuadé que son correspondant de la Sûreté à Lisbonne (répondant au nom de code de « Constant ») était un membre des Affaires étrangères. Suite à cette affaire, l'employé espagnol se sent abandonné et trahi, et ne joue plus de rôle en tant que tel pour la Sûreté²⁹⁵.

§ 2. Le point de vue de la Sûreté : entre prudence, méfiance et critiques

Au cours du conflit, les membres de la Sûreté et leurs contacts au sein de la péninsule vont bien souvent remplir leurs missions sans mettre au courant les membres du personnel diplomatique de leurs activités. Ainsi, dans sa note du 21 avril 1941 à Lepage, De Stoop, qui participe à l'élaboration des chaînes d'évasion dans la péninsule, recommande d'éviter au maximum tout contact avec des représentants officiels, y compris les consuls belges²⁹⁶. Lepage marque son accord à cette proposition de son contact sur place²⁹⁷. Il semble qu'ils se méfient notamment du consul belge de Bilbao, Polchet estimant, selon Gevers, qu'il serait dangereux de le mettre au courant de l'organisation des lignes d'évasion, les « opinions de celui-ci étant assez discutées en Espagne »²⁹⁸. Sans doute était-il suspecté par la Sûreté d'être pro-axe, à l'instar de Georges Marquet, le consul de San Sebastian, qui est remplacé pour cette raison par Pierre de San²⁹⁹. Mais ce n'est pas tout, car, à côté de cette méfiance envers des consuls jugés peu sûrs sur le plan patriotique, les membres de la Sûreté ont également volontairement caché

²⁹⁰ Note d'André Motte pour Paul-Henri Spaak, Lisbonne, 11 octobre 1943, *ibid.*

²⁹¹ Note d'André Motte pour Luis Lizarriturri, [Lisbonne], 5 octobre 1943, *ibid.*

²⁹² Note d'André Motte pour Paul-Henri Spaak, Lisbonne, 11 octobre 1943, *ibid.*

²⁹³ Note de Luis Lizarriturri pour André Motte, San Sebastian, 22 novembre 1943, *ibid.*

²⁹⁴ Note de Luis Lizarriturri pour Paul-Henri Spaak, San Sebastian, 8 mai 1944, *ibid.*

²⁹⁵ Note de Jean Bogaerts pour Fernand Lepage, Madrid, 30 mars 1944, dans BRUXELLES, CEGESOMA, AA 1333, *Archives de la Sûreté de l'État*, n°60.

²⁹⁶ Note de John De Stoop pour Fernand Lepage, Lisbonne, 21 avril 1941, dans BRUXELLES, CEGESOMA, Mic. 70, *Papiers John De Stoop, Chapitre II : aux origines de la Sûreté belge à Lisbonne (1940-1941)*, n°37.

²⁹⁷ Note de Fernand Lepage pour John De Stoop, Londres, 6 mai 1941, *ibid.*, n°46.

²⁹⁸ Rapport de Vincent Gevers pour Fernand Lepage, Lisbonne, 26 mai 1941, *ibid.*, n°45.

²⁹⁹ DEBRUYNE Emmanuel, *op. cit.*, p. 309.

une part de leurs activités aux diplomates avec lesquels ils collaborent. Ainsi, Lepage et Wodon sont d'accord pour cacher l'activité exacte de leur agent Stappers en Espagne à Jacques de Thiers, le chargé d'affaires de l'ambassade de Belgique à Madrid³⁰⁰.

À côté de cette prudence, voire de cette méfiance, des agents et de leurs contacts, envers les membres du corps diplomatique, des critiques sont également adressées par les premiers aux seconds. Crener, le chancelier responsable de l'ambassade de Madrid, depuis le départ de l'ambassadeur de Romrée, est le principal objet des attaques. En effet, un membre de la Sûreté de l'antenne de Lisbonne critique notamment son attitude, jugée négative, et son manque d'efficacité, dans une note qu'il adresse à Lizarriturri, et par laquelle il demande au destinataire de prendre patience avec le diplomate stationné à Madrid, qui est alors chargé de seconder son collègue espagnol dans l'aide à apporter aux internés belges en Espagne : « (...) Si je vous demande d'avoir de la patience avec Crener, c'est uniquement parce que j'ai peur que l'attitude négative de celui-ci ne compromette le bien de nos prisonniers. Si j'avais été persuadé qu'il était à la hauteur pour remplacer monsieur Leclef, je n'aurais jamais voulu m'adresser à vous et vous donner tous ces ennuis. Hélas ! Je connais trop bien le monsieur et je sais qu'une fois de plus mes compatriotes seront infiniment mieux soignés par vous que par Crener. (...) Il est évidemment triste que la personnalité de celui qui gère actuellement est si pauvre et souvent si néfaste (...) »³⁰¹. Il semble que Crener n'ait également pas été très performant pour obtenir des visas à ses compatriotes. Le 20 août, dans une note à Lepage, Wodon s'interroge sur la bonne foi de l'intéressé, se demandant si celui-ci a effectivement réalisé les démarches pour le visa de l'agent de la Sûreté comme il le lui avait déclaré³⁰². La lenteur du diplomate dans ses démarches auprès des autorités ibériques, voire sa mauvaise foi dans la coopération avec la Sûreté, sont également attestées par Simon Leclef (un aumônier militaire prenant en charge le service des internés avant Lizarriturri)³⁰³, par un Belge ayant traversé la péninsule³⁰⁴, ainsi que par Lizarriturri³⁰⁵. Certains messages des postes de la Sûreté dans la péninsule soulignent également le manque de coopération de de San³⁰⁶.

§ 3. La collaboration entre les deux services

Remarquons que, à côté de ces nombreux conflits et critiques entre les deux services, ceux-ci ont également collaboré, et que le département des Affaires étrangères en a également profité. En effet, Dumon, lors de la période où il dirige l'antenne de la Sûreté de Lisbonne, transmet directement à Motte des informations pouvant susciter son intérêt³⁰⁷. Dans l'autre sens, des plis scellés ou des télégrammes chiffrés émanant d'agents de la Sûreté et destinés à l'administration du service, à Londres, partent souvent de la péninsule via les courriers

³⁰⁰ Note d'André Wodon pour Fernand Lepage, Madrid, 31 mars 1944, dans BRUXELLES, CEGESOMA, AA 1333, *Archives de la Sûreté de l'État*, n°43.

³⁰¹ Note de Constant pour Eliza, Lisbonne, 10 juillet 1943, *ibid.*, n°60.

³⁰² Note de Puc [André Wodon] pour Fernand Lepage, Lisbonne, 20 août 1943, *ibid.*, n°43.

³⁰³ Note du Directeur Général de la Politique pour Simon Leclef, [Londres], 15 décembre 1941, *ibid.*, n°64.

³⁰⁴ Rapport de de Selys Longchamp, s.l., 22 février 1944, *ibid.*, n°43.

³⁰⁵ Note d'Eliza [Luis Lizarriturri], s.l.s.d., *ibid.*, n°60.

³⁰⁶ Télégramme, n.s., Madrid, 30 mars 1944, *ibid.*, n°43 ; note de Legrand [André Wodon] pour Fernand Lepage, Madrid, 21 avril 1944, *ibid.*, n°43.

³⁰⁷ DEBRUYNE Emmanuel, *op. cit.*, p. 306.

diplomatiques relevant des membres du ministère des Affaires étrangères³⁰⁸. Marc Jottard est quant à lui carrément impliqué dans les échanges de courrier entre l'antenne de la Sûreté de Barcelone et les services belges présents dans le Midi de la France, tâche pour laquelle il n'hésite pas à franchir la frontière à plusieurs reprises, afin de procéder auxdits échanges³⁰⁹ ! Remarquons également que Motte, en 1941, intervient auprès de la police portugaise pour permettre l'accueil sur le sol portugais d'ex-internés du camp de concentration espagnol de Miranda de Ebro³¹⁰. Il arrive également que les membres des deux services se rendent de menus services, en fonction des circonstances, comme Wodon, qui accepte, le 25 avril 1944, d'assurer pour le compte de de Thiers la transmission à Spaak de plis, les membres des Affaires étrangères à Madrid se trouvant à l'époque pratiquement coupés de communications³¹¹.

De plus, relevons que Motte, qui est présent dans tous les conflits majeurs opposant les diplomates aux agents de la Sûreté, n'est pas pour autant en état de guerre perpétuelle avec tous les membres dudit service. Ainsi, Raoul Derivière, qui travaille pour la Sûreté à Lisbonne d'août 1942 à février 1943, estime avoir eu de bonnes relations avec le ministre conseiller (ainsi qu'avec Rothschild d'ailleurs) pendant la durée de sa présence là-bas³¹². De même, Maurice Dubois, qui reprend le poste de Javaux à Lisbonne après le départ de celui-ci à Barcelone, déclare n'avoir eu qu'à se « louer » des rapports qu'il a eus avec les membres de la légation, y compris Motte, avec lequel il dit n'avoir eu aucun problème³¹³. Il semble que Motte ait en effet été satisfait de la présence de Dubois, car, durant la période où Javaux revient à Lisbonne, celui-ci semble avoir pris à partie Dubois, son successeur, et Motte prend fait et cause pour ce dernier face à son ennemi juré³¹⁴.

Section 2. Les rapports de la Sûreté avec les services britanniques

Le premier point aborde les rapports et les éventuels accords de coopération conclus à Londres entre les dirigeants de la Sûreté et les différents services secrets du gouvernement de Sa Majesté. Les services échangés entre les agents de la Sûreté et leurs contacts britanniques dans la péninsule sont eux l'objet de la deuxième partie. Enfin, le dernier point fait l'analyse de la nature des relations existant entre ces différents acteurs, dans l'espace ibérique.

§ 1. Les relations à Londres entre la Sûreté et les services secrets de Sa Majesté

Les dirigeants de la Sûreté, présents à Londres, nouent au cours du conflit une série de liens avec plusieurs services secrets britanniques, à commencer par le *Secret Intelligence Service* (SIS), dont le capitaine Page supervise la section belge. Si les premiers contacts entre

³⁰⁸ Note d'André Motte pour Jacques de Thiers, Lisbonne, 11 avril 1944, dans BRUXELLES, Archives du ministère des Affaires étrangères, 18. 299, *Archives de l'ambassade de Belgique à Lisbonne*.

³⁰⁹ Note de Marc Jottard pour Duchateau, Barcelone, 15 mars 1942, dans BRUXELLES, CEGESOMA, AA 1333, *Archives de la Sûreté de l'État*, n°54.

³¹⁰ Interviews d'Emmanuel Michez, par Jean Vanwelkenhuyzen et José Gotovitch, 15 et 17 mai 1972.

³¹¹ Note d'André Wodon pour Fernand Lepage, Madrid, 25 avril 1944, dans BRUXELLES, CEGESOMA, AA 1333, *Archives de la Sûreté de l'État*, n°43.

³¹² Interview de Raoul Derivière, par Henri Fassbender, le 16 juillet 1974.

³¹³ Interview de Maurice Dubois, par Henri Fassbender, le 1^{er} août 1974.

³¹⁴ Note d'André Motte pour Paul-Henri Spaak, Lisbonne, 15 juillet 1943, dans BRUXELLES, CEGESOMA, AA 1246, *Papiers Motte*, n°7.

le service belge et son homologue britannique commencent dès le début de l'année 1941, plusieurs mois s'écoulent avant qu'une réelle coopération bien structurée voie le jour³¹⁵. Pour rappel, c'est chose faite le 12 août 1941, jour où Sir Stewart Menzies, le dirigeant du SIS, et Pierlot, le Premier ministre belge, concluent un accord en quatre points, prévoyant que les réseaux de renseignements présents en Belgique occupée constituent un service commun aux Belges et aux Britanniques, mais aussi que seuls des codes britanniques seraient utilisés, que le recrutement des agents et les liaisons avec la Belgique seraient de la responsabilité de Lepage et enfin que le SIS se chargerait de la diffusion des informations obtenues³¹⁶. Un protocole de coopération, conclu le 15 mai 1942 entre le SIS et Lepage, vient clarifier la question de la formation des agents, ainsi que le problème du financement³¹⁷. Malgré quelques tensions, la collaboration entre les deux services est très fructueuse³¹⁸.

Les rapports de la Sûreté avec le *Special Operations Executive* (SOE), chargé des sabotages et de la résistance armée en territoires occupés, sont eux, bien plus tendus³¹⁹. En effet, le service britannique s'oppose notamment, au début du conflit, à l'implication de la Sûreté dans la constitution des missions. Un conflit éclate durant l'été 1942, et il faut attendre le mois de novembre pour que les tensions soient aplanies³²⁰. Les missions sont dorénavant préparées conjointement par le SOE et la Sûreté, et les relations s'améliorent³²¹. La Sûreté élabore également des missions avec le *Political Warfare Executive* (PWE)³²², service détaché du SOE en août 1941 et chargé de la guerre psychologique³²³.

Enfin, la Sûreté entretient également des relations avec le MI9, service formé en décembre 1939 pour faciliter l'évasion de Britanniques se retrouvant derrière les lignes ennemies³²⁴. Les contacts entre les deux services commencent en novembre 1942, à l'initiative des Britanniques, ceux-ci désirant envoyer des agents belges dans les territoires occupés par l'Allemagne, afin de constituer de nouvelles lignes d'évasion dépendantes du MI9. Un accord est conclu, prévoyant que, bien que la Sûreté ait son mot à dire sur le recrutement des agents, 75% des frais de l'organisation, ainsi que la supervision des équipes envoyées, seraient assurés par le service britannique. Ainsi, le MI9 a la mainmise sur ces nouvelles activités, les autorités belges étant impliquées davantage par courtoisie. Au sein de la Sûreté, c'est le commandant Vandermies qui occupe le rôle d'officier de liaison avec le service britannique, mais il est remplacé presque directement par le commandant Delloye³²⁵. Toutefois, début 1944, une série

³¹⁵ DEBRUYNE Emmanuel, *op. cit.*, p. 287.

³¹⁶ BALACE Francis, « Des milliers d'yeux dans la nuit. Origine et typologie des services de renseignement. 1940-1944 », *op. cit.*, p. 105.

³¹⁷ DEBRUYNE Emmanuel, « Un service secret en exil. L'Administration de la Sûreté de l'État à Londres, novembre 1940-septembre 1944 », *op. cit.*, p. 345.

³¹⁸ ID., *La Maison de Verre.*, *op. cit.*, p. 287-288.

³¹⁹ VERHOEYEN Etienne, « La résistance belge vue de Londres. Ententes et divergences entre Belges et Britanniques : le cas du SOE », *op. cit.*, p. 157.

³²⁰ DEBRUYNE Emmanuel, « Un service secret en exil. L'Administration de la Sûreté de l'État à Londres, novembre 1940-septembre 1944 », *op. cit.*, p. 347.

³²¹ ID., *La Maison de verre.*, *op. cit.*, p. 291, 292.

³²² BALACE Francis, « Nos services discrets », dans *Jours de Guerre*, Bruxelles, n°1, 1991, p. 111.

³²³ DEBRUYNE Emmanuel, *La Maison de Verre.*, *op. cit.*, p. 292.

³²⁴ JEFFERY Keith, *The secret history of MI6*, New York, Penguin Press, 2010, p. 409.

³²⁵ Rapport de la réunion du mardi 4 avril 1944, Londres, 14 avril 1944, dans BRUXELLES, CEGESOMA, AA 884, *Fonds William Ugeux*, n°122.

de tensions vont avoir lieu entre le MI9 et la Sûreté³²⁶. En effet, William Ugeux, directeur général du renseignement de la Sûreté depuis juin 1943³²⁷, reproche au capitaine Neave, contact du MI9 avec la Sûreté, de gérer les lignes d'évasions sans faire participer la Sûreté, le rôle de Delloye se limitant selon lui « (...) à être celui d'une boîte aux lettres particulièrement compréhensive (...) » ; il ajoute : « (...) nous ignorons tout de la marche des réseaux et du sort des agents. Notre rôle se borne à recruter un certain nombre d'hommes qui sont mis à la disposition du capitaine Neave et à participer, de façon limitée, aux frais des diverses lignes (...) »³²⁸. Lors d'une réunion à Londres entre Lepage, Ugeux, Neave et Delloye, le 24 avril 1944, un nouvel accord est conclu entre les deux services, allant dans le sens de plus de coopération de la part des Britanniques, et plus de responsabilités pour le service belge³²⁹.

§ 2. Les services échangés dans la péninsule

Il est difficile d'établir précisément avec quels services britanniques présentés dans le point précédent les agents de la Sûreté sont en contact à tel ou tel endroit de la péninsule, ceux-ci se référant aux Britanniques, dans la majorité des cas, via l'expression générique « les amis ». Par conséquent, nous détaillons ici les différents types de services échangés entre les Britanniques (qu'ils soient agents des services secrets ou diplomates) et la Sûreté dans la péninsule ibérique, plutôt que d'analyser les opérations menées en commun pour chacun des services britanniques impliqués.

La collaboration avec les services britanniques s'avère très utile aux agents de la Sûreté, tout d'abord pour leurs communications entre eux et avec Londres. En effet, les services britanniques de Barcelone, via leur consulat dans la ville, aident les agents de la Sûreté présents sur place à communiquer avec leurs supérieurs en Grande-Bretagne. Schul tout d'abord dispose d'un système de communications directes avec Londres par télégrammes (assuré par les Britanniques), grâce à un arrangement pris à Londres par les autorités belges avec leurs hôtes³³⁰. Jean Regniers, qui succède à Schul à la tête de l'antenne de Barcelone, profite également de ce système de communications directes avec ses supérieurs à Londres, assuré par « les amis »³³¹. Nicodème, le responsable de la section renseignements de la Sûreté, à Londres³³², désire que Bogaerts dispose du même système de liaisons directes avec la capitale britannique, pour les communications ayant trait aux courriers. Ainsi, il rappelle à Page le 25 novembre 1943 que celui-ci a donné son accord pour la réalisation de ce projet³³³. En effet, Bogaerts, qui réalise fin 1943 son installation à San Sebastian, doit passer par l'intermédiaire des services britanniques pour pouvoir communiquer avec Wodon à Madrid ou avec Nicodème à Londres. Au mois de novembre, il s'impatiente de ne toujours pas avoir ce contact direct, soit par télégramme, soit

³²⁶ DEBRUYNE Emmanuel, *La Maison de verre*, op. cit., p. 292.

³²⁷ *Ibid.*, p. XXXV.

³²⁸ Note de William Ugeux pour Fernand Lepage, Londres, 10 mars 1944, dans BRUXELLES, CEGESOMA, AA 884, *Fonds William Ugeux*, n°123.

³²⁹ Compte-rendu de la réunion du 24 avril 1944, Londres, 28 avril 1944, *ibid.*, n°122.

³³⁰ Télégramme de Paul-Henri Spaak pour l'antenne de Lisbonne, Londres, 26 novembre 1942, dans BRUXELLES, CEGESOMA, AA 1333, *Archives de la Sûreté de l'État*, n°63.

³³¹ Note de Jean Nicodème pour Page, Londres, 22 avril 1944, dans BRUXELLES, CEGESOMA, AA 884, *Fonds William Ugeux*, n°433.

³³² DEBRUYNE Emmanuel, *La guerre secrète des espions belges, 1940-1944*, op. cit., p. 109.

³³³ Note de Jean Nicodème pour Page, Londres, 25 novembre 1943, dans BRUXELLES, CEGESOMA, AA 1333, *Archives de la Sûreté de l'État*, n°60.

par correspondance, avec l'antenne de Madrid et Londres, que « les amis » sont censés lui assurer. Si Bogaerts reçoit enfin ses premiers courriers début janvier par cette voie, il semble qu'elle ne soit pas tout à fait au point³³⁴. De plus, le 22 avril 1944, Nicodème demande à nouveau à Page d'assurer un système de communications directes entre Londres et Bogaerts, ce qui semble indiquer que le système n'est toujours pas au point³³⁵. L'agent de la Sûreté étant arrêté deux jours plus tard et l'antenne de San Sebastian étant démantelée, on peut présumer que le projet devient alors caduc³³⁶. Concernant l'antenne de Madrid supervisée par Wodon, il est plus complexe de déterminer s'il disposait d'un système de communications directes par câbles avec ses supérieurs de la Sûreté. Ce qui est certain, c'est qu'il adresse une note à monsieur Lepage le 21 avril 1944, dans laquelle il parle des nouvelles dispositions plus restrictives en matière de valises diplomatiques et de télégrammes. « Les amis » de Madrid lui proposent alors de déposer chez eux les câbles déjà chiffrés et prêts à l'expédition pour Londres³³⁷. Cette solution proposée aux nouvelles mesures allant dans le sens d'une plus grande restriction fait supposer que Wodon disposait peut-être d'un système de communication directe avec Londres par télégrammes.

Mais les Britanniques aident également les agents de la Sûreté à faire circuler leur courrier dans la péninsule. En effet, il ressort du courrier de Schul que celui-ci recourt à la valise diplomatique du consulat britannique pour envoyer du courrier à l'antenne belge de Lisbonne, ledit courrier portant sur l'acheminement des évadés à travers la péninsule³³⁸. Jean Regniers, qui succède à Schul à la tête de l'antenne de Barcelone, envoie également du courrier à Londres grâce aux services britanniques présents dans la ville³³⁹. Schul et Régniers ne sont pas les seuls agents à pouvoir déposer de la correspondance auprès des consulats et de l'ambassade du Royaume-Uni en Espagne. En effet, le 30 janvier 1943, Nicodème envoie à Page une liste des agents de la Sûreté ou de collaborateurs du service autorisés à le faire, parmi lesquels on trouve Bogaerts, Lizarriturri ou encore l'abbé Leclef³⁴⁰. De plus, la note du 6 mai 1943 adressée sans aucun doute par les dirigeants de la Sûreté à Gonze, explicite très clairement la procédure à suivre, et les principales personnes compétentes pour déposer du courrier auprès des Britanniques. En effet, cette note stipule très clairement que ce sont les chefs des sous-antennes de la Sûreté de San Sebastian et de Barcelone qui sont chargés de « (...) prendre possession des courriers aux endroits situés en Espagne à proximité de la frontière où les services installés en France les auront déposés et de les remettre aux Consulats britanniques qui leur seront désignés, entre les mains de la personne qui leur sera indiquée, sous plis scellés portant à l'extérieur l'adresse : Major Page, War Office et à l'intérieur : Administrateur de la Sûreté de l'État belge. (...) »³⁴¹. Cette manière de procéder sous-entend un partage intégral entre Belges et

³³⁴ Notes de Jean Bogaerts pour André Wodon, San Sebastian, 18 octobre et 1^{er} novembre 1943, 11 janvier 1944, *ibid.*, n°60.

³³⁵ Note de Jean Nicodème pour Page, Londres, 22 avril 1944, *ibid.*, n°60.

³³⁶ Note pour Dora [probablement Fernand Lepage], n.s., Madrid, 12 mai 1944, dans BRUXELLES, CEGESOMA, AA 884, *Fonds William Ugeux*, n°31.

³³⁷ Note d'André Wodon pour Fernand Lepage, Madrid, 21 avril 1944, dans BRUXELLES, CEGESOMA, AA 1333, *Archives de la Sûreté de l'État*, n°43.

³³⁸ Note de Pierre Schul pour l'antenne de Lisbonne, Barcelone, 3 octobre 1941, *ibid.*, n°53.

³³⁹ Note pour Fernand Lepage, n.s., Lisbonne, 11 février 1943, *ibid.*, n°57.

³⁴⁰ Note de Jean Nicodème pour Page, Londres, 30 janvier 1943, *ibid.*, n°40.

³⁴¹ Note pour Lefèvre [Georges Gonze], n.s., [Londres], 6 mai 1943, *ibid.*, n°40.

Britanniques des informations envoyées à Londres, du moins sur le papier. Remarquons les Britanniques participant déjà avant cette note du 6 mai 1943 à la transmission du courrier provenant des services belges opérant à la frontière franco-espagnole vers les hauts gradés de la Sûreté, que le courrier soit redirigé vers Londres ou l'antenne de Lisbonne. Le 28 août 1941, un membre du réseau belge Benoît, sans doute son dirigeant, mentionne l'ordre de Lepage de faire parvenir son courrier à Londres par l'intermédiaire de la valise diplomatique britannique de Barcelone³⁴². De plus, dans une note adressée à Dumon, des membres du même réseau font savoir, le 18 janvier 1942, qu'ils déposeront trois ou quatre fois par mois leur courrier « renseignements » à Jottard à Barcelone, qui le transmettra à l'antenne de Lisbonne par l'intermédiaire de « nos amis »³⁴³. Des plis à destination de Londres, déposés par des services belges à Urrugne, dans le Pays basque français, près de la frontière franco-espagnole, et relevés par l'intermédiaire d'Eliza, sont également convoyés par des agents britanniques de Madrid³⁴⁴.

La Sûreté et les services britanniques s'échangent également le fruit de leurs activités d'espionnage dans la péninsule. Ainsi, les services britanniques transmettent à la Sûreté rien de moins que la liste des noms des agents allemands présents dans la péninsule ! Ce document détaille non seulement les noms réels et les pseudonymes de ces agents du Reich, mais également leurs adresses et leurs zones d'action³⁴⁵ ! De plus, ils communiquent aux membres de la Sûreté à Lisbonne des renseignements afin de les aider à dépister les agents infiltrés parmi les personnes arrivant dans la capitale portugaise et se présentant comme ressortissants belges³⁴⁶. Mais la Sûreté n'est pas en reste : Wodon envoie notamment « aux amis » une copie d'un rapport très fourni sur la présence d'agents du Reich à Miranda, aussitôt après l'avoir reçu³⁴⁷. De plus, un double des renseignements obtenus lors des interrogatoires de nouveaux arrivants par Dubois, à l'antenne de Lisbonne, est également transmis aux Britanniques, via la valise diplomatique belge³⁴⁸.

« Les amis » interviennent également dans le financement des activités de la Sûreté dans la péninsule. En effet, le 29 mai 1942, Nicodème s'adresse à Page car il connaît des difficultés à faire virer des fonds au service renseignements de Lisbonne ; il propose à l'agent du SIS que celui-ci vire mensuellement une somme de 3000 à 5000 escudos (la monnaie portugaise de l'époque) par mois audit service, et, en échange, il le rembourserait à Londres en livres sterling³⁴⁹. Nous ne pouvons déterminer si Page a effectivement procédé de la sorte. Toutefois, il est certain qu'à partir du dernier trimestre de l'année 1943, les autorités britanniques

³⁴² Note pour Fernand Lepage, n.s., s.l., 28 août 1941, dans BRUXELLES, CEGESOMA, AA 884, *Fonds William Ugeux*, n°221.

³⁴³ Note de Benoît [Hervé Doyen] pour le chevalier servant [Frédéric Dumon], s.l., 18 janvier 1942, *ibid.*, n°493.

³⁴⁴ Télégramme, n.s., Lisbonne, 22 juin 1943, dans BRUXELLES, CEGESOMA, AA 1333, *Archives de la Sûreté de l'État*, n°60.

³⁴⁵ Rapport, n.s., s.l.s.d., *ibid.*, n°43.

³⁴⁶ Interview de Maurice Dubois, par Henri Fassbender, 1^{er} août 1974.

³⁴⁷ Note d'André Wodon pour Fernand Lepage, Madrid, 25 août 1944, dans BRUXELLES, CEGESOMA, AA 1333, *Archives de la Sûreté de l'État*, n°43.

³⁴⁸ Interview de Maurice Dubois, par Henri Fassbender, 1^{er} août 1974.

³⁴⁹ Note de Jean Nicodème pour Page, Londres, 29 mai 1942, dans BRUXELLES, CEGESOMA, AA 1333, *Archives de la Sûreté de l'État*, n°59.

fournissent en pesetas (la monnaie espagnole de l'époque) les services de la Sûreté en Espagne, contre remboursement en livres sterling dans la capitale du Royaume-Uni³⁵⁰.

Les services britanniques et la Sûreté ont aussi collaboré pour assurer la traversée de la péninsule par leurs ressortissants, via les lignes d'évasion. Ainsi, selon De Stoop, c'est grâce à l'aide britannique que Polchet, le créateur de la première ligne d'évasion rattachée à la Sûreté, réussit si bien³⁵¹. Dans une note adressée à Schul, un membre de l'antenne de Lisbonne déclare également avoir pris contact avec les Britanniques, afin que les embarquements (sans doute à destination de Lisbonne ou de Gibraltar) aient lieu aux environs de cette ville, où il a l'intention de créer un gîte d'hébergement pour les évadés, l'auteur voulant faire de Séville un nouveau terminus des lignes d'évasion passant par Barcelone³⁵². Cette collaboration entre services britanniques et belges a également profité aux premiers, car les agents belges de Regniers, opérant principalement dans la région de Barcelone, ont également collaboré avec « les amis » à la traversée de l'Espagne d'aviateurs britanniques, mais aussi notamment français, américains et polonais³⁵³.

Il semble également que le consulat de Barcelone et l'ambassade de Madrid de Sa Majesté collaborent avec des membres de la Sûreté afin d'obtenir une libération rapide de citoyens belges internés ou emprisonnés en Espagne et se faisant passer pour des sujets britanniques. En effet, il existe une correspondance entre Schul et le consul général du Royaume-Uni à Barcelone, dans laquelle il apparaît que l'agent de la Sûreté procède à une sorte de tri des Belges passant par ses lignes d'évasion, en plusieurs catégories, selon la possibilité ou non de les employer comme militaires pour la cause alliée, et en fonction de leurs compétences. Dans sa note du 22 octobre 1942 au consul, Schul fait savoir à celui-ci que les hommes classés dans les catégories D (pas possible de donner de garantie) et E (personnes suspectes) ne recevront pas l'ordre de se « donner comme sujets britanniques », en cas de capture durant la traversée de l'Espagne³⁵⁴. En toute logique, on peut donc supposer que les hommes répertoriés par Schul dans les catégories A (agents, officiers et techniciens de valeurs, B (ayant une certaine expérience militaire) et C (susceptibles de faire de bonnes recrues) reçoivent éventuellement l'ordre de se déclarer sujets du Royaume-Uni en cas d'arrestation par les autorités espagnoles. De plus, Schul fait également remettre les fiches complètes des citoyens belges arrêtés se faisant passer pour britanniques, canadiens ou encore sud-africains à l'ambassade³⁵⁵ et au consulat britannique³⁵⁶, et demande notamment au consul de reconnaître plusieurs belges en tant que sujets canadiens, afin que le gouverneur civil leur donne les visas et autorisations nécessaires pour quitter légalement le territoire espagnol³⁵⁷. Mais pourquoi se

³⁵⁰ Note de Fernand Lepage pour le ministre de la Justice [Antoine Delfosse], 5 février 1944, *ibid.*, n°40.

³⁵¹ Note de John De Stoop pour Fernand Lepage, Lisbonne, 8 juin 1941, dans BRUXELLES, CEGESOMA, Mic. 70, *Papiers John De Stoop*, n°64.

³⁵² Note pour Pierre Schul, n.s., Lisbonne, 31 juillet 1941, dans BRUXELLES, CEGESOMA, AA 1333, *Archives de la Sûreté de l'État*, n°53.

³⁵³ Rapport de Jean Regniers sur le poste de Barcelone, Charleroi, 22 octobre 1945, *ibid.*, n°57.

³⁵⁴ Note de Pierre Schul pour le consul général de Grande-Bretagne à Barcelone, Barcelone, 22 octobre 1942, *ibid.*, n°52.

³⁵⁵ Note de [Pierre Schul] pour [Simon Leclef], Barcelone, 5 novembre 1942, *ibid.*, n°52.

³⁵⁶ Note de Pierre Schul pour le consul général de Grande-Bretagne à Barcelone, Barcelone, 9 novembre 1942, *ibid.*, n°52.

³⁵⁷ Note de [Pierre Schul] pour le consul général de Grande-Bretagne à Barcelone, [Barcelone], s.d., *ibid.*, n°52.

faire passer pour citoyens britanniques ? Peut-être parce que les représentants britanniques en Espagne obtiennent plus facilement la libération de leurs ressortissants durant cette période, ou peut-être était-ce pour éviter une éventuelle extradition d'éléments prometteurs vers la Belgique.

En ce qui concerne le départ des évadés de la péninsule, Javaux, lors de la période où il est en poste à Lisbonne, travaille également en étroite collaboration avec les services du Royaume-Uni dans la ville. En effet, il est notamment en contact avec les membres du *British Consular Shipping Office* dans cette ville, dirigés par le capitaine Benson³⁵⁸, et il a la réputation d'avoir une influence importante sur les décisions d'un certain Harper, du Bureau des Passeports britanniques, d'octroyer ou non des visas pour le Royaume-Uni³⁵⁹.

Enfin, les services britanniques aident aussi la Sûreté à envoyer ses agents dans la péninsule ou à leur assurer une couverture pour leurs activités clandestines. Ainsi, le 31 août 1942, Nicodème demande à Page de réserver une place dans l'avion à destination de Lisbonne pour l'agent de la Sûreté Pierre Grisar³⁶⁰. Un autre bon exemple a lieu suite à l'arrestation de Gonda, travaillant dans le secteur de San Sebastian, Nicodème demandant alors à Page son aide afin de pouvoir faire entrer son agent remplaçant, Devooght, clandestinement en Espagne, via Gibraltar³⁶¹. De plus, les agents de l'antenne de la Sûreté de Barcelone travaillent étroitement avec les services britanniques présents dans la capitale catalane, au point que certains d'entre eux se voient conférer des postes au consulat du Royaume-Uni en guise de couverture ! En effet, bien que Schul n'ait pas de carte d'employé du consulat délivré par les autorités espagnoles (« les amis » de Barcelone estimant qu'il est impossible que les autorités espagnoles admettent qu'un Belge ou un Britannique de passage soit retenu pour être employé dans un consulat), les agents britanniques lui confient néanmoins une carte de traducteur, afin de lui assurer une certaine protection, et de justifier ses visites quotidiennes au consulat. Regniers, qui prend sa succession, souhaite quant à lui se voir conférer une nouvelle identité par les Britanniques, afin de travailler au consulat britannique sous une couverture quelconque³⁶². Toutefois, pour des raisons qu'il ne précise pas, Nicodème fait savoir que l'obtention d'une nouvelle identité britannique pour un Belge est impossible à obtenir, et « les amis » proposent à nouveau la solution du traducteur étranger travaillant pour le consulat³⁶³. Le même projet est avancé par les autorités britanniques pour justifier les activités de Javaux à Barcelone en 1943³⁶⁴.

³⁵⁸ Note de Benson pour André Motte, Lisbonne, 12 avril 1943, dans BRUXELLES, CEGESOMA, AA 1246, *Papiers Motte*, n°7.

³⁵⁹ Note pour André Motte, n.s., Lisbonne, 26 novembre 1942, *ibid.*

³⁶⁰ Note de Jean Nicodème pour Page, Londres, 31 août 1942, dans BRUXELLES, CEGESOMA, AA 1333, *Archives de la Sûreté de l'État*, n°63.

³⁶¹ Note de Jean Nicodème pour Page, Londres, 21 mars 1944, dans BRUXELLES, CEGESOMA, AA 884, *Fonds William Ugeux*, n°31.

³⁶² Note de [Jean Regniers] pour [Jean Nicodème], Barcelone, 11 février 1943, dans BRUXELLES, CEGESOMA, AA 1333, *Archives de la Sûreté de l'État*, n°40.

³⁶³ Télégramme de Jean Nicodème pour la légation de Belgique à Lisbonne, [Londres], 3 mars 1943, *ibid.*, n°40.

³⁶⁴ Télégramme de Paul-Henri Spaak pour André Motte, Londres, 3 août 1943, dans BRUXELLES, CEGESOMA, AA 1246, *Papiers Motte*, n°7.

§ 3. La nature des relations entre les agents de la Sûreté et leurs homologues britanniques

Au sein de l'antenne de Lisbonne, la personne responsable des contacts directs avec les Britanniques, est, dans un premier temps, Javaux, et ce sur ordre de Lepage³⁶⁵. Il semble que ses relations avec le capitaine Benson du *British Consular Shipping Office* soient très bonnes. En effet, lorsque ledit capitaine apprend la rumeur selon laquelle Javaux serait envoyé dans une autre ville, il écrit le 12 avril 1943 à Motte afin que celui-ci use de son influence pour garder Javaux ! La note de Benson témoigne du lien de confiance tissé par le Britannique avec l'homme de la Sûreté, après presque deux ans de travail en commun : « (...) I have heard a rumour (...) that Mr. Javaux is being removed from Lisbon. He has worked closely with my people for about two years and mutual confidence has been established. It would be a thousand pities if he were taken away at this stage, as naturally my people could not be expected to co-operate so closely with his successor, however good he may be, until confidence has been established. I hope there is no truth in this rumour, but if there should be, I would be most grateful if you could use your influence to keep Mr. Javaux here (...) »³⁶⁶. Motte, bien qu'il réponde poliment à Benson, est scandalisé de cette note, qui témoigne selon d'une volonté d'ingérence d'un gouvernement étranger dans une affaire belge³⁶⁷. Selon Motte, les nouvelles relations établies par les Britanniques avec l'antenne de la Sûreté, après le départ de Javaux, sont tout à fait fructueuses, malgré les craintes de Benson. Ainsi, le 7 juin, il fait savoir à Spaak que « (...) les contacts de la Sûreté avec les Britanniques continuent dans la même atmosphère de cordialité et de confiance qu'auparavant (...) »³⁶⁸. Cette opinion recoupe les dires de Dubois, le successeur de Javaux, selon lequel les relations avec leurs alliés sont excellentes, un certain Harper du *British Passport Control* étant en contact quotidien avec Gonze, à qui il transmet de nombreuses informations³⁶⁹. Toutefois, tout n'est pas rose non plus dans les rapports entre les membres de l'antenne de Lisbonne et leurs alliés. Ainsi, le 11 novembre 1942, un membre de cet avant-poste de la Sûreté se plaint auprès de Lepage, car il n'aime pas voir les affaires belges être traitées par leurs alliés. En effet, le gouvernement britannique se voit à cette période conférer le pouvoir de négocier avec l'Espagne la vente de produits provenant des colonies belges, en échange de laquelle l'ambassadeur britannique en Espagne s'engage à obtenir la libération de ressortissants belges du camp de concentration de Miranda. Il estime que cette situation ne rehaussera pas l'opinion du gouvernement espagnol à leur égard³⁷⁰.

À Barcelone, malgré la collaboration fructueuse entre agents belges et britanniques, détaillée au point précédent, la situation n'est pas totalement exempte de tensions entre les ressortissants des deux pays. Ainsi, à la fin de l'année 1941, le consul britannique de Barcelone, qui verse à Schul un fond de 30 000 pesetas envoyé par Lepage, fait remarquer à l'agent de la

³⁶⁵ Note de Fernand Lepage pour John De Stoop, Londres, 6 mai 1941, dans BRUXELLES, CEGESOMA, Mic. 70, *Papiers John De Stoop*, n°46.

³⁶⁶ Note de Benson pour André Motte, Lisbonne, 12 avril 1943, dans BRUXELLES, CEGESOMA, AA 1246, *Papiers Motte*, n°7.

³⁶⁷ Note d'André Motte pour Édouard Leghait, Lisbonne, 16 avril 1943, *ibid.*

³⁶⁸ Note d'André Motte pour Paul-Henri Spaak, Lisbonne, 7 juin 1943, *ibid.*

³⁶⁹ Interview de Maurice Dubois, par Henri Fassbender, 1^{er} août 1974.

³⁷⁰ Note de Fred pour Fernand Lepage, Lisbonne, 11 novembre 1942, dans BRUXELLES, CEGESOMA, AA 1333, *Archives de la Sûreté de l'État*, n°43.

Sûreté qu'il n'a normalement pas à s'occuper de Belges, vu qu'un « bureau belge » (le consulat sans doute) se trouve également dans la capitale catalane.³⁷¹ En ce qui concerne Regniers, il est difficile d'établir à quel point ses rapports avec les Britanniques sont chaleureux, mais s'il y a bien une chose de certaine, c'est que celui-ci préférerait travailler pour les services britanniques que pour la Sûreté ! Ainsi, le 27 octobre 1943, Javaux, qui travaille avec Regniers à Barcelone, fait savoir à ses supérieurs à Londres que celui-ci ne veut plus travailler pour un service belge, et qu'il a fait comprendre à ses interlocuteurs britanniques qu'il ne s'entendait pas bien avec ses compatriotes. Javaux leur écrit également que « les amis », qui apprécient les services que Jean leur rend, sont « alléchés à l'idée de le voir passer chez eux »³⁷² ! Regniers propose carrément de réorganiser tout le service de Barcelone afin qu'il soit mis sous la direction « des amis »³⁷³ !

À Gibraltar, si les relations entre Idesbald Floor (le premier responsable de la mission belge sur place) et les Britanniques semblent généralement fructueuses, rappelons tout de même que le SIS s'oppose à son retour sur le rocher en novembre 1941³⁷⁴. Cet épisode n'est sans doute pas la seule manifestation de tensions entre la Sûreté et les services de Sa Majesté sur place. Ainsi, le 24 juin 1941, avant l'« incident Floor », Lepage fait savoir dans une note à De Stoop, en parlant du sujet des évasions de Belges par Gibraltar, qu'il insiste auprès des autorités britanniques pour qu'elles « se montrent plus hospitalières » sur le rocher³⁷⁵.

³⁷¹ Note pour Fernand Lepage, n.s., Lisbonne, 4 novembre 1941, *ibid*, n°53.

³⁷² Note d'Éric [Émile Javaux] pour Maud, Barcelone, 27 octobre 1943, *ibid*, n°40.

³⁷³ Plan-exposé de Jean Regniers au sujet de l'organisation du service de Barcelone, Barcelone, 26 octobre 1943, *ibid.*, n°56.

³⁷⁴ DEBRUYNE Emmanuel, *La Maison de Verre.*, op. cit., p. 310.

³⁷⁵ Note de Fernand Lepage pour John De Stoop, Londres, 24 juin 1941, dans BRUXELLES, CEGESOMA, Mic. 70, *Papiers John De Stoop*, n°70.

Chapitre 4. La circulation et la récolte des renseignements

Dans le cadre de ce chapitre, dédié principalement à la question des renseignements, nous nous interrogeons tout d'abord sur la manière dont les antennes de la Sûreté implantées dans la péninsule ibérique parviennent à remplir l'une de leurs principales missions : transporter depuis la frontière franco-espagnole jusqu'à Londres les courriers qui leur sont apportés par les réseaux de renseignement belges opérant en France, et dans l'autre sens, acheminer les directives de « Londres » et les fonds destinés à financer les activités des réseaux clandestins³⁷⁶. La seconde section porte quant à elle sur la récolte de renseignements dans la péninsule ibérique, effectuée par la Sûreté. Dans ce cadre, nous demandons quel type d'informations intéresse la Sûreté dans la péninsule, qui se charge de les recueillir et comment.

Section 1. La circulation du courrier, des directives et des fonds

Comment les agents de la Sûreté parviennent-ils à remplir leur mission de transmission du courrier provenant des services belges opérant dans le Midi de la France ? La première étape consiste à constituer des lignes fixes de circulation du courrier, et à traverser la chaîne de montagnes des Pyrénées, dans un sens ou dans l'autre, ou encore à la contourner, pour livrer le courrier attendu à ses correspondants (§ 1). Le dépôt des documents au sein des boîtes postales convenues constitue la seconde phase (§ 2). Enfin, les courriers acheminés par les lignes terrestres doivent encore être transportés depuis les avant-postes de la Sûreté à San Sebastian et à Barcelone vers Lisbonne et Londres (§ 3). Nous nous focalisons dans la structure de ce chapitre sur l'expédition du courrier depuis la frontière franco-espagnole jusqu'à Londres, mais remarquons donc que ces étapes sont réalisées en sens inverse, afin que Londres puisse transmettre ses directives. Toutefois, les agents de la Sûreté dans la péninsule ibérique ne se servent pas uniquement de ces lignes pour transmettre des renseignements : elles servent aussi à acheminer des fonds aux services belges établis de l'autre côté de la frontière (voir § 4).

§ 1. Le franchissement de la frontière franco-espagnole

Les réseaux belges opérant en France et les membres de la Sûreté opérant dans la péninsule ibérique doivent faire face à une double barrière pour échanger leurs courriers : d'une part, les Pyrénées, une vaste chaîne de montagnes, et, d'autre part, la frontière franco-espagnole, infranchissable légalement sans se munir d'une panoplie de visas. Divers réseaux belges de renseignement opérant en France utilisent, au début du conflit, des réfugiés quittant la France pour l'Espagne pour porter leurs courriers à destination des agents de la Sûreté dans la péninsule. En effet, un Belge opérant au consulat des États-Unis de Lyon, Jacques Lagrange, fournit les documents nécessaires à de nombreux réfugiés, à savoir le visa de sortie du territoire français, ainsi que les visas espagnol et portugais. Toutefois, l'emploi de réfugiés est une méthode qui présente le grand désavantage d'être à sens unique : quand bien même le réfugié porteur de courrier parvient à franchir la frontière sans être arrêté par la police espagnole, il ne peut revenir en sens inverse avec des fonds ou des instructions de la Sûreté. C'est ainsi que différents réseaux vont, au cours du temps, recourir à des transporteurs de courrier

³⁷⁶ DEBRUYNE Emmanuel, « Un service secret en exil. L'Administration de la Sûreté de l'Etat à Londres, novembre 1940-septembre 1944 », *op. cit.*, p. 340.

spécialisés³⁷⁷, qui se chargent de faire des allers-retours entre les « boîtes postales » (cf. § 2 de cette section) établies dans le sud de la France et dans le nord de l'Espagne³⁷⁸. De plus, la Sûreté et les réseaux avec lesquels elle est en contact vont constituer des « lignes » que les courriers vont emprunter. Toutefois, le mot « ligne » est ici entre guillemets car il ne s'agit pas d'itinéraires empruntés de manière absolument identique d'une fois à l'autre, mais plutôt d'une série de lieux traversés régulièrement par les courriers ou par les guides conduisant des réfugiés ou des militaires. De plus, comme le fait remarquer F. Strubbe, il pouvait arriver qu'il n'y ait tout simplement plus aucune ligne sûre vers l'Espagne pendant certaines périodes³⁷⁹. En effet, les autorités espagnoles, ainsi que les services secrets allemands, cherchent à saisir les courriers et à démanteler les lignes existantes (cf. chapitre 6, section 1, § 2 de ce mémoire). Des lignes sont ainsi brûlées et abandonnées. Tous ces facteurs font qu'il est très complexe de dresser un tableau d'ensemble représentant l'évolution complète et détaillée de toutes ces lignes, au cours du temps. L'optique adoptée dans cette section consiste à se demander quelles liaisons la Sûreté opère avec les réseaux belges du Midi, quels types de personnes et quelles méthodes sont utilisées pour franchir la frontière entre le territoire français et son voisin espagnol.

Le premier réseau belge d'importance avec lequel la Sûreté se lie dans le Midi de la France est Benoît, un réseau opérant de septembre ou octobre 1940 à mars 1942. Pour rappel, Max Polchet entre en contact avec Frédéric de Selliers de Moranville, le premier chef de Benoît, à partir du mois de décembre 1940, et contribue à faire évacuer des personnes envoyées par ce réseau par sa chaîne. Hervé Doyen, qui succède à de Selliers de Moranville à la tête du réseau en mars 1941, est quant à lui en contact avec l'antenne de la Sûreté et le consulat belge de Barcelone depuis ce mois-là³⁸⁰. En effet, c'est Doyen qui envoie Schul à Barcelone au début de l'année 1941³⁸¹ et celui-ci et le consul belge de la ville entretiennent des rapports réguliers avec Doyen. Schul reprend les fonctions de chef de l'antenne de Barcelone, y compris pour le volet « renseignements », à partir du 6 mai. Toutefois, il semble que ce soit principalement Jottard qui se charge d'aller chercher le courrier. En effet, dans une note du 17 juin 1941 pour Lepage, Jottard explique que, au vu de la difficulté que représente l'obtention de visas pour circuler en France ou en Espagne, il se charge personnellement d'apporter le courrier de la Sûreté pour Benoît, de Barcelone jusqu'à Perpignan, ville dans laquelle il réceptionne le courrier du réseau et effectue le trajet en sens inverse. Toutefois, il fait remarquer que, comme sa situation officielle dans l'État ibérique n'est plus ce qu'elle était auparavant, c'est sa femme qui fait les déplacements depuis deux mois. En effet, elle peut tout comme l'auteur traverser la frontière sans problèmes, les fonctionnaires y travaillant la connaissant bien. Ces trajets entre Barcelone et Perpignan se font alors une fois par mois, en voiture³⁸². Mais l'emploi de sa femme comme courrier ne constitue qu'une parenthèse, le consul recommençant à s'occuper personnellement des passages. Le rythme de livraison de courriers de Benoît à Jottard à trois ou quatre fois par

³⁷⁷ DEBRUYNE Emmanuel, *La maison de verre*, op. cit., p. 324, 325.

³⁷⁸ Voir BRUXELLES, CEGESOMA, AA 1333, *Archives de la Sûreté de l'État*, n°42.

³⁷⁹ STRUBBE Fernand et TELLER Michel, *Services secrets belges 1940-1945*, op. cit., p. 281.

³⁸⁰ *Ibid.*, p. 172-178.

³⁸¹ Note de Benoît [Hervé Doyen] pour Frédéric Dumon, s.l., 18 janvier 1942, dans BRUXELLES, CEGESOMA, AA 884, *Fonds William Ugeux*, n°493.

³⁸² Note de Marc Jottard pour Fernand Lepage, Barcelone, 17 juin 1941, dans BRUXELLES, CEGESOMA, AA 1333, *Archives de la Sûreté de l'État*, n°52.

mois, au moins à partir de janvier 1942³⁸³. Toutefois, le 15 mars 1942, Jottard fait savoir qu'il a été difficile de passer la frontière au retour, et il craint de ne plus pouvoir servir de courrier. Néanmoins, il insiste pour ne pas confier de plis importants à quelqu'un d'autre, le risque de capture étant élevé pour quelqu'un voyageant clandestinement. Or, lui, en tant que consul, dispose non seulement de la documentation nécessaire pour voyager légalement, mais profite d'un certain nombre d'égards lors du passage de la frontière³⁸⁴. Si ce système semble bien fonctionner, il n'est toutefois pas exempt de quelques accrocs organisationnels. En effet, Doyen se plaint début janvier du fait que « Maud » envoie Jottard en France sans le prévenir, pour rencontrer un homme qu'il ne connaît pas, dans des circonstances qu'il estime dangereuses ! Non seulement Doyen n'a pas l'occasion de lui confier du courrier, mais il ne reçoit ainsi pas avant plusieurs jours le courrier qui lui est destiné, et que Jottard a confié à l'inconnu susmentionné³⁸⁵.

Le second réseau avec lequel la Sûreté se lie se nomme « Sabot ». Cette organisation, dirigée par Pierre Bouriez, est opérationnelle d'octobre 1941 à février 1943³⁸⁶. La Sûreté et Sabot recourent à différentes personnes et différents systèmes pour évacuer le courrier depuis la France. Jottard, à nouveau, contribue à transporter des plis de courrier de part et d'autre des Pyrénées, mais dans une moindre mesure que pour Benoît, semble-t-il. Ainsi, malgré des problèmes rencontrés lors d'un des voyages effectués aux alentours du 14 mars 1942, le consul de Barcelone réalise à nouveau, au mois d'avril, des voyages entre Barcelone et Perpignan. Toutefois, à la fin du mois de mai, l'antenne de la Sûreté de Lisbonne fait savoir à l'intéressé qu'elle dispose dorénavant d'une ligne de courrier avec Sabot fonctionnant correctement dans les deux sens, et qu'elle ne lui transmettra donc plus de courrier à destination de Sabot pour le moment, à moins que Jottard prévoie justement de se rendre dans l'hexagone, et dans ce cas elle lui remettra du courrier, pour autant que le consul la prévienne deux semaines à l'avance³⁸⁷. En effet, à côté de ces services rendus par Jottard, une série de lignes régulières sont constituées par le service. Un document d'archives, présent dans le fond William Ugeux, dresse un portrait très intéressant des différentes lignes de courrier, aussi bien existantes que celles envisagées, par le réseau Sabot, durant un certain point du conflit (voir document en annexe n°2). Il nous montre qu'à côté des différentes lignes de transport du courrier par voie terrestre, il existe également des voies maritimes d'acheminement du courrier depuis la France ! Ce document représente 3 lignes maritimes, dont une nommée « Vinci » et l'autre « Jason ». Le seul problème est que le document n'est pas daté, et la fin des lignes ne porte pas de nom de ville, mais le pseudo « chevalier » comme étape intermédiaire avant « Maud » (le gouvernement belge de Londres, pour rappel). S'agit-il de Lepage, dont le pseudonyme est « le chevalier »,

³⁸³ Note de Benoît [Hervé Doyen] pour Frédéric Dumon, s.l., 18 janvier 1942, dans BRUXELLES, CEGESOMA, AA 884, *Fonds William Ugeux*, n°493.

³⁸⁴ Note de Marc Jottard pour Duchateau, [Barcelone], 15 mars 1942, dans BRUXELLES, CEGESOMA, AA 1333, *Archives de la Sûreté de l'État*, n°54.

³⁸⁵ Note de Benoît [Hervé Doyen] pour Frédéric Dumon, s.l., 18 janvier 1942, dans BRUXELLES, CEGESOMA, AA 884, *Fonds William Ugeux*, n°493.

³⁸⁶ STRUBBE Fernand et TELLER Michel, *op. cit.*, p. 278-281.

³⁸⁷ Notes pour Marc Jottard, n.s., Lisbonne, 14 mars, 25 avril et 25 mai 1942, dans BRUXELLES, CEGESOMA, AA 1333, *Archives de la Sûreté de l'État*, n°54.

ou plutôt de Frédéric Dumon, alias « le chevalier servant »³⁸⁸? Nous penchons pour la seconde option, étant donné que F. Strubbe, dans son ouvrage, mentionne une ligne directe de Sabot vers Lisbonne, qu'il nomme « Vinci Arlequin ». Cela permettrait de situer le document d'avant le départ de Dumon (le 28 décembre 1941). Il pourrait aussi dater du début de l'année 1942, le temps que les agents de Sabot sachent que l'agent de la Sûreté a été rappelé à Londres. Ce document nous apprend aussi qu'un certain Ramon, et un Garcia, se chargent chacun de deux lignes terrestres, et que deux lignes passant par Eliza sont en préparation. Il ne fait aucun doute que les lignes de Ramon et de Garcia aboutissent à Barcelone, étant donné que le document mentionne le fait que ces deux agents utilisent la valise diplomatique dans la capitale catalane. L'ouvrage de F. Strubbe nous apprend que l'un des agents de la Sûreté concernés, « Ramon », alias Léon Detailleur, se nomme en fait Charles Fontana, un Belge parachuté en mars 1942 en France qui gagne ensuite Barcelone³⁸⁹. Ce « Ramon » est sans doute le Ramon mentionné dans le schéma. Dans ce cas, cela voudrait dire que le document représentant les lignes de Sabot aurait été réalisé plus tard dans l'année 1942. Quant à Eliza, il s'agit à coup sûr de Luis Lizarriturri, le document faisant savoir qu'Eliza utiliserait la valise diplomatique de San Sebastian, la ville où se trouve précisément le consulat où travaille l'intéressé³⁹⁰. Enfin, Schul est bien entendu toujours impliqué, étant le responsable de l'antenne, ainsi qu'un certain Costa³⁹¹. Fontana remplit lui-même un rôle de porteur de courrier entre Barcelone et la France³⁹², franchissant, au cours de l'année 1942, « (...) cinq fois les Pyrénées emportant, à chaque voyage, des courriers excessivement confidentiels et compromettants (...) » pour reprendre les mots exacts de Jean Regniers, qui travaille par après avec lui³⁹³. Les archives du fond de la Sûreté relatives à Sabot font également mention d'un certain Amende Garcia, qui est peut-être le même individu que celui décrit comme responsable de deux lignes de courrier dans le schéma des lignes de courrier présent dans le fond William Ugeux. L'un des auteurs de documents du fond, un certain Christophe (il s'agit peut-être de Pierre Schul, celui-ci mentionnant l'un de ses camarades de l'école de cavalerie), estime que l'individu est une fripouille qui débauche ses hommes et arnaque son correspondant, situé de l'autre côté de la frontière. Il lui écrit ces mots le 5 septembre 1942 : « (...) Je suis en train de monter une ligne de courrier directe dont je te donnerai les détails par porteur. Cette ligne ne passera pas par Garcia, et JE TE SUPPLIE DE LA GARDER POUR NOUS SEULS. NE CONFIE CETTE LIGNE QU'À UN BELGE DONT TU SOIS SÛR. Mon homme est espagnol, mais de toute confiance, de plus il établira la ligne et puis ne s'en occupe plus. (...) »³⁹⁴. Ce document nous apprend également que, à côté de l'emploi d'agents belges comme Fontana en tant que courriers, les lignes font également appel à des Espagnols pour fonctionner. Toutefois, à côté de l'Espagnol mentionné par l'agent utilisant le pseudo de « Christophe », dont l'agent belge chante les louanges, tous les natifs employés par la Sûreté ne sont pas considérés comme dignes

³⁸⁸ Evacuations belges (par mois), n.s., s.l.s.d., dans BRUXELLES, CEGESOMA, AA 884, *Fonds William Ugeux*, n°505.

³⁸⁹ STRUBBE Fernand et TELLER Michel, *op. cit.*, p. 281, 288.

³⁹⁰ Evacuations belges (par mois), n.s., s.l.s.d., dans BRUXELLES, CEGESOMA, AA 884, *Fonds William Ugeux*, n°505.

³⁹¹ STRUBBE Fernand et TELLER Michel, *op. cit.*, p. 281, 288.

³⁹² Note de Christophe [peut-être Pierre Schul], s.l., 12 mai 1942, dans BRUXELLES, CEGESOMA, AA 1333, *Archives de la Sûreté de l'État*, n°114.

³⁹³ Rapport de Jean Regniers sur le poste de Barcelone, Charleroi, 22 octobre 1945, *ibid.*, n°57.

³⁹⁴ Note de Christophe [peut-être Pierre Schul], s.l., 5 septembre 1942, *ibid.*, n°114.

de confiance. Ainsi, le même agent écrit le 15 août 1942 les lignes suivantes à propos d'un Espagnol servant de guide à un porteur de courrier : « (...) Je te signale que le guide qui conduisait le dernier courrier me semble assez mauvais. Van Tich se plaint que le guide ne s'est pas occupé du courrier tout le trajet, n'était pas en condition physique pour faire ce trajet et l'a plaqué en cours de route. Effectivement le courrier est arrivé ici seul, et V.T. est arrivé le lendemain. (...) »³⁹⁵. Enfin, remarquons que Lizarriturri est bel et bien impliqué dans le transfert du courrier entre Londres et les agents opérant en France, celui-ci étant notamment sollicité par la Sûreté pour fournir des boîtes postales pour leurs messages³⁹⁶.

Les membres de la Sûreté en Espagne sont également en contact avec le Poste de Commandement belge (PCB), une organisation chargée de coordonner les réseaux belges présents dans le plat pays et dans l'hexagone. Ce réseau opère d'août 1942 à mars 1943, et est dirigé par William Ugeux³⁹⁷. La ligne la plus spectaculaire utilisée par cette organisation est sans nul doute celle employant le téléphérique de Mendive pour faire passer son courrier ! En effet, un certain « Jacques Perot » (Charles Schepens de son vrai nom et agent du PCB) parvient à ressusciter une scierie désaffectée située à Mendive, un petit village situé dans le sud-ouest de la France, au pied des Pyrénées, près de Saint-Jean-Pied-de-Port. Le téléphérique de cette entreprise servait auparavant à transporter des grumes par-delà la frontière avec le voisin espagnol. Schepens rachète l'entreprise, qui sert de couverture à ses activités clandestines, et se fait livrer depuis la Belgique un câble long de plusieurs kilomètres afin de pouvoir remettre en marche le téléphérique ! Celui-ci fonctionne pendant 18 mois, jusqu'en juillet 1943, et apporte aux agents de la Sûreté les rapports des services de renseignement belge qui sont livrés chaque semaine à Mendive. En effet, des agents réceptionnent les courriers et les apportent par-delà la frontière, aux villes de San Sebastian ou de Pampelune. Ce système prend fin le 21 juillet 1943, lorsqu'un certain Müller, un membre de la Gestapo, découvre le pot aux roses, suite à une dénonciation. Schepens parvient toutefois à s'échapper et à traverser les Pyrénées en direction de l'Espagne grâce à Jean Sarrochar, un guide et contrebandier³⁹⁸. Mais le secteur de San Sebastian n'est pas le seul à être en contact avec le P.C.B., les courriers du réseau circulant également vers l'antenne de Barcelone à partir de la fin décembre 1942, Regniers ayant réactivé l'avant-poste de la Sûreté³⁹⁹. En effet, il ressort des documents du fonds d'archives de la Sûreté de l'État que Regniers entretient une correspondance avec un certain « Walter », très vraisemblablement W. Ugeux, qui lui transmet des plis de courrier du P.C.B. Ces papiers nous apprennent que plusieurs lignes terrestres existent entre les deux individus, et que ceux-ci recourent à différents porteurs de courrier pour échanger, d'une part, leurs rapports de renseignements, et d'autre part, les directives et fonds de Londres. Parmi les noms de porteurs de courriers cités, on compte Manuel, Carlos Pajes, Juan Molas (probablement un membre de

³⁹⁵ Note de Christophe [peut-être Pierre Schul], s.l., 15 août 1942, *ibid.*, n°114.

³⁹⁶ Voir notamment le télégramme pour l'antenne de Lisbonne, n.s., s.l., 31 décembre 1942, *ibid.*, n°42 ; télégrammes de Jean Nicodème pour l'antenne de Lisbonne, Londres, 25 février et 5 mars 1943, *ibid.*, n°42.

³⁹⁷ STRUBBE Fernand et TELLER Michel, *op. cit.*, p. 399, 400.

³⁹⁸ UGEUX William, *Histoires de résistants*, Paris, Duculot 1979 (Documents Duculot), p. 88-120 ; ID., *Le passage de l'Iraty*, Bruxelles, Hatier, 1984, p. 15-30 ; STRUBBE Fernand et TELLER Michel, *op. cit.*, p. 399, 400.

³⁹⁹ DEBRUYNE Emmanuel, *La maison de verre*, *op. cit.*, p. 326.

l'organisation Garcia), José, Marcel, Mora, Gaston⁴⁰⁰. Parmi ceux-ci, il est presque certain que Carlos Pajes et Juan Molas soient de vrais ressortissants espagnols, mais pour les autres, rien n'est sûr, étant donné que plusieurs agents belges se dotent de pseudonymes à consonance hispanique. Le « Manuel » mentionné dans les documents pourrait être l'agent Henri Perrot, qui travaille sous les ordres de Regniers, mais dans le rapport de celui-ci, il est toutefois noté que l'intéressé n'arrive en Espagne qu'à partir du mois d'août⁴⁰¹, alors que les documents cités datent des mois de janvier et de février. Quant à Gaston, il pourrait à nouveau s'agir du consul Jottard, celui-ci portant souvent ce pseudonyme dans la correspondance des agents de la Sûreté. Une chose est sûre : on trouve aussi bien des Espagnols que des Belges parmi les porteurs de courrier.

Le Poste Central des Courriers (PCC) constitue la suite du PCB. William Ugeux quitte la direction du réseau le 4 avril 1943, et est succédé par Mathieu De Jonge, puis par André Rostenne (alias « Alain » ou encore « Blaise ») en mai suite à l'arrestation de De Jonge. En février 1944, c'est au tour de Jean Fosty de prendre la tête du réseau. Cette organisation est active d'avril 1943 jusqu'à la libération des territoires occupés par le Reich, et parvient à créer au total huit filières vers l'Espagne, dont une employant la ligne de train entre Canfranc en France et la ville de Pampelune dans le Nord-ouest espagnol, les rapports du service étant convoyés par le machiniste dans la locomotive⁴⁰²! De plus, une note de Wodon adressée à Lepage⁴⁰³, combinée à des schémas annexés à un rapport espagnol réalisé suite à l'arrestation de Gonda et de Bogaerts (cf. chapitre 6, section 2, § 2 ; les schémas se trouvent eux en annexe n°5), nous pouvons voir que cinq lignes sont raccordées au secteur de San Sebastian, et qu'une ligne supplémentaire, partant de Pau, est encore en préparation (voir les schémas n°2 et 3 de l'annexe n°5). Enfin, remarquons que ce secteur emploie un grand nombre d'Espagnols pour ses lignes de courrier, au vu des noms mentionnés en dessous de chaque ligne, sur le schéma représentant la structure de l'organisation de « Jean-Marie Duverger » (voir le schéma n°3 de l'annexe n°5)⁴⁰⁴.

Remarquons que, si Benoît, Sabot et le PCB/PCC sont les principaux réseaux belges à franchir la frontière française pour fournir des renseignements aux agents de la Sûreté dans la péninsule ibérique, ils ne sont toutefois pas les seuls à accomplir ce travail. Par exemple, le groupe de Roubaix organise plusieurs traversées des Pyrénées vers San Sebastian⁴⁰⁵, et l'antenne de la Sûreté de Lisbonne est en contact avec le réseau Comète, qui dépose, au moins en 1942, des renseignements pour cette antenne à San Sebastian⁴⁰⁶.

⁴⁰⁰ Notes de [probablement Jean Regniers] pour Walter [probablement William Ugeux], [Barcelone], 23, 26 et 30 janvier 1943, 10, 20, 25, 26 et 27 février 1943, 3 mars 1943, dans BRUXELLES, CEGESOMA, AA 1333, *Archives de la Sûreté de l'État*, n°40.

⁴⁰¹ Rapport de Jean Regniers sur le poste de Barcelone, Charleroi, 22 octobre 1945, *ibid.*, n°57.

⁴⁰² STRUBBE Fernand et TELLER Michel, *op. cit.*, p. 462-467.

⁴⁰³ Note de Legrand [André Wodon] pour Fernand Lepage, [Madrid], 11 août 1944, dans BRUXELLES, CEGESOMA, AA 1333, *Archives de la Sûreté de l'État*, n°40.

⁴⁰⁴ Organizacion de los Servicios desde Bruselas a Londres, n.s., s.l.s.d., *ibid.*, n°40 ; Grafico de la Organizacion, n.s., s.l.s.d., *ibid.*, n°40.

⁴⁰⁵ STRUBBE Fernand et TELLER Michel, *op. cit.*, p. 166, 167

⁴⁰⁶ Note de Demeulebroeck pour Mr. André [Andrée De Jongh], Lisbonne, 10 juillet 1942, dans BRUXELLES, CEGESOMA, AA 1333, *Archives de la Sûreté de l'État*, n°292.

§ 2. Le dépôt du courrier dans des « boîtes postales » de part et d'autre de la frontière

Après la traversée de la frontière, dans un sens ou dans l'autre, par un porteur de courrier, encore faut-il que l'intéressé remette les documents qu'il transporte à quelqu'un sans trop attirer l'attention. C'est pour cette raison que sont constituées, de part et d'autre des Pyrénées principalement, des « boîtes postales », qui sont en fait des adresses supposées sûres, chez des particuliers, où le porteur est censé remettre ses documents à une personne de confiance, et en prendre d'autres pour en rapporter de l'autre côté de la frontière. Ces boîtes constituent donc, de facto, le point de départ ou d'arrivée d'une ligne de courrier, et, côté espagnol, des étapes intermédiaires avant les avant-postes de la Sûreté à San Sebastian et à Barcelone. Les différents acteurs concernés s'échangent donc des adresses supposées sûres, comme le montre ce télégramme de l'antenne de Lisbonne : « Suite demande antérieure voici 2 adresses à San Sebastian pour courrier postal de Belgique. Antonio Layant. Calle Hermanos Iturrin. N°19. Premier étage. Et Senorita Amaria Luis A. Catarelo. Calle Ester lines. N°10. Premier étage »⁴⁰⁷. De plus, de nombreux stratagèmes sont employés afin de s'assurer de la fiabilité de l'interlocuteur, lors du dépôt du courrier au sein d'une « boîte postale ». Ainsi, l'emploi de mots de passe le jour du dépôt semble répandu, aussi bien du côté français⁴⁰⁸ qu'espagnol⁴⁰⁹. Lizarriturri utilise quant à lui une méthode assez élaborée pour prévenir ses interlocuteurs (sans doute des agents de l'antenne de Lisbonne ?) d'envoyer un porteur de courrier venir chercher les renseignements qu'il reçoit de France, et pour s'assurer de la sécurité de la transmission des documents. Ainsi, la première étape, une fois le courrier arrivé, consiste à envoyer (sûrement à Lisbonne) un télégramme disant « trois visas demandés ». Ses destinataires pourront alors envoyer un porteur chez une certaine Mme Crisol, où la personne envoyée devra dire les mots « *Yo vengo de parte de Manuela* » (« je viens de la part de Manuela »)⁴¹⁰.

La Sûreté de l'État fait en effet appel à Lizarriturri pour constituer une série de boîtes postales, de part et d'autre de la frontière franco-espagnole. En effet, il « donne » aux agents belges une série d'adresses sûres en France pour y déposer du courrier, comme la maison Petrus Batta à Urrugne⁴¹¹, ou encore chez un certain Martin Urtado, à Saint-Jean-de-Luz⁴¹². Il semble qu'il réceptionne également le courrier provenant du service Comète à San Sebastian, durant l'année 1942⁴¹³. Le service belge lui demande également vers la fin 1942 – début 1943, de constituer une boîte à Pampelune⁴¹⁴, puis, fin février 1943, d'en créer une à San Sebastian⁴¹⁵. En mars, Nicodème projette encore de demander trois nouvelles boîtes à Lizarriturri, et demande l'avis de l'antenne de Lisbonne à ce sujet⁴¹⁶. Il semble toutefois que le secrétaire du

⁴⁰⁷ Télégramme de l'antenne de Lisbonne, [Lisbonne], 17 juin 1943, dans BRUXELLES, CEGESOMA, AA 1333, *Archives de la Sûreté de l'État*, n°42.

⁴⁰⁸ Télégramme de l'antenne de Lisbonne pour [probablement Jean Nicodème], Lisbonne, 31 mai 1943, *ibid.*, n°40.

⁴⁰⁹ Note de Demeulebroeck pour Mr. André [Andrée De Jongh], Lisbonne, 10 juillet 1942, *ibid.*, n°292.

⁴¹⁰ Note d'Eliza [Luis Lizarriturri] pour [probablement l'antenne de Lisbonne], [San Sebastian], 27 juin 1942, *ibid.*, n°60.

⁴¹¹ Fiche de la boîte postale d'Urrugne, donnée par Eliza, n.s., s.l.s.d., *ibid.*, n°42.

⁴¹² Fiche de la boîte postale Cibourre, Saint-Jean-de-Luz, n.s., s.l.s.d., *ibid.*, n°42.

⁴¹³ Note de Demeulebroeck pour Mr. André [Andrée De Jongh], Lisbonne, 10 juillet 1942, *ibid.*, n°292.

⁴¹⁴ Télégramme pour l'antenne de Lisbonne, n.s., s.l., 31 décembre 1942, *ibid.*, n°42.

⁴¹⁵ Télégramme de Jean Nicodème pour l'antenne de Lisbonne, [Londres], 25 février 1943, *ibid.*, n°42.

⁴¹⁶ Note de Jean Nicodème pour l'antenne de Lisbonne, [Londres], 5 mars 1943, *ibid.*, n°42.

consulat de Barcelone échoue à fournir une boîte à Pampelune⁴¹⁷, et c'est du coup Regniers qui parvient à trouver une adresse sûre dans cette ville, qui est raccordée à San Sebastian⁴¹⁸. Le dirigeant de l'antenne de Barcelone est également sollicité par ses supérieurs de la Sûreté pour constituer des boîtes postales de part et d'autre des Pyrénées orientales. En effet, l'agent de Barcelone reçoit l'instruction de constituer des boîtes à Port Bou et à Figueras, toutes les deux situées en Catalogne⁴¹⁹. Nicodème contacte également l'antenne de Lisbonne pour que Jean organise trois boîtes postales à Barcelone même⁴²⁰. Enfin, le poste de Barcelone organise également une boîte dite « Mur » à Muret, en France, en Haute-Garonne⁴²¹.

À partir de l'été 1943, l'organisation des boîtes postales utilisées par la Sûreté et le P.C.C. est réorganisée de part et d'autre de la frontière franco-espagnole, sous l'impulsion de Londres. En effet, Alain, alias André Rostenne, est poussé par Londres à constituer deux secteurs dans le sud de la France, un secteur est et un secteur ouest. Le secteur est, relié à l'antenne de Barcelone et donc à Regniers, reste relié à Toulouse, où se trouve donc sans doute la boîte postale principale, côté français. Le secteur ouest est quant à lui raccordé à la boîte postale dite « Maritorea » de Saint-Jean-de-Luz. De plus, Rostenne est poussé par Londres à créer deux autres boîtes postales de son côté, à Bayonne et à Dax. Tous ces futurs lieux de dépôts seront à faire relever par les agents de la Sûreté des avant-postes de Barcelone et de San Sebastian, Regniers devant continuer à s'occuper du secteur ouest en attendant l'arrivée de Bogaerts à son poste de San Sebastian⁴²². Les schémas réalisés par les autorités espagnoles, suite à l'arrestation de Gonda et de Bogaerts au début de l'année 1944 (voir les schémas en annexe n°5), ainsi que les notes envoyées par Wodon à Lepage, en raison de cette affaire⁴²³ (cf. chapitre 6, section 2, § 2), sont de précieuses sources d'informations sur l'état des lignes de courrier et l'implantation des boîtes postales dans le secteur ouest au faîte de sa puissance. Le schéma n°1, portant la mention, en Espagnol « *los subrayados en rojo funcionaban, o habian de funcionar en breve* » ce qui signifie « ceux soulignés en rouge ont fonctionné ou devaient bientôt fonctionner » nous apprend que ce ne sont pas moins de cinq boîtes postales qui sont créées et fonctionnelles ou qui vont bientôt fonctionner. Elles se situent, côté français, à Ciboure, Bayonne, Burdeos, Oloron et Souraïde, et qui sont raccordées à une boîte située à San Sebastian⁴²⁴, mais aussi à une située à Pampelune, si l'on regarde le schéma n°2⁴²⁵. D'autres boîtes ne sont pas soulignées et étaient du coup sans doute encore en préparation au moment des arrestations. Elles se situent, pour celles du Midi de la France, à Dax, Toulouse, Montauban, Manléon, Pau, Tarbes, et Lourdes⁴²⁶. À côté des emplacements de boîtes susmentionnées, il ressort d'autres documents du fond de la Sûreté de l'État que le PCC et les agents de la Sûreté parviennent également à organiser des boîtes, côté espagnol, à Escaroz, à Barcelone, au moins

⁴¹⁷ Télégramme d'André Motte, Lisbonne, 2 janvier 1943, *ibid.*, n°42.

⁴¹⁸ Télégramme de [l'antenne de Lisbonne], Lisbonne, 16 mars 1943, *ibid.*, n°42.

⁴¹⁹ Télégramme pour l'antenne de Lisbonne, n.s., s.l., 31 décembre 1942, *ibid.*, n°42 ; télégramme de l'antenne de Lisbonne pour Londres, Lisbonne, 25 janvier 1943, *ibid.*, n°60.

⁴²⁰ Télégramme de Nicodème pour l'antenne de Lisbonne, [Londres], 5 mars 1943, *ibid.*, n°42.

⁴²¹ Fiche de la boîte postale Mur, n.s., s.l.s.d., *ibid.*, n°42.

⁴²² Télégramme pour l'antenne de Lisbonne, n.s., [Londres], 20 juillet 1943, *ibid.*, n°42 ; note de l'antenne de Lisbonne pour Jean Regniers, Lisbonne, 23 juillet 1943, *ibid.*, n°57.

⁴²³ Voir notamment la note de Legrand [André Wodon] pour Fernand Lepage, [Madrid], 11 août 1944, *ibid.*, n°40.

⁴²⁴ Lineas de organizacion en Francia, n.s., s.l.s.d., *ibid.*, n°40.

⁴²⁵ Organizacion de los Servicios desde Bruselas a Londres, n.s., s.l.s.d., *ibid.*, n°40.

⁴²⁶ Lineas de organizacion en Francia, n.s., s.l.s.d., *ibid.*, n°40.

deux à San Sebastian, et du côté français, à Salses, Bordeaux, Perpignan, Mouserolles, Saint-Jean-de-Luz, Montpellier et Sète⁴²⁷.

§ 3. La circulation des courriers entre les avant-postes de la Sûreté en Espagne, Lisbonne et Londres

Bien que la traversée de la frontière franco-espagnole constitue une mission périlleuse pour les porteurs de courrier de la Sûreté et leurs homologues des réseaux belges de renseignement, cette épreuve ne constitue toutefois qu'une étape du circuit emprunté par les courriers circulant entre les réseaux belges implantés en France et les autorités du pays installées à Londres, ou encore l'antenne de Lisbonne. Il semble que le transport du courrier, entre les avant-postes de Barcelone et de San Sebastian, d'une part, et Londres, d'autre part, soient transportés via les valises diplomatiques britanniques, comme il est consacré dans la note adressée à Gonze, le 6 mai 1943 : « Les chefs de sous-antennes à St. Sébastien et Barcelone ont pour tâche : (...) de prendre possession des courriers situés en Espagne à proximité de la frontière où les Services installés en France les auront déposés et de les remettre aux Consulats britanniques qui leur seront désignés, entre les mains de la personne qui leur sera indiquée, sous plis scellés portant à l'extérieur l'adresse : Major Page, War Office et à l'intérieur : Administrateur de la Sûreté de l'État Belge. Ils prendront de même livraison des plis qui leur seraient remis par ces mêmes Autorités pour les déposer aux endroits proches de la frontière espagnole où ils seront pris en charge par les Services établis en France (...) »⁴²⁸. Cette pratique de remise du courrier aux Britanniques, depuis les antennes de la Sûreté situées au nord de l'Espagne, existe toutefois déjà avant d'être consacrée dans cette note portant sur la réorganisation des antennes de la Sûreté en Espagne. Ainsi, le 18 janvier 1942, le dirigeant du réseau Benoît écrit ces lignes à Dumon : « (...) Dorénavant, tout mon courrier « renseignements » vous arrivera par nos amis ; il leur sera confié par Gaston trois ou quatre fois par mois (...) Envoyez votre courrier par la même voie en sens inverse »⁴²⁹. Remarquons ici toutefois que le courrier est remis à Dumon, et non adressé à Londres. Rappelons également que le document comprenant le schéma des lignes de courrier du réseau Sabot avec la péninsule ibérique mentionne les mots suivants : « Ramon et Garcia empruntent la valise diplomatique à Barcelone. Eliza emploierait la valise diplomatique à St Sebastian » (voir document en annexe n°2)⁴³⁰. Il n'est toutefois pas précisé s'il s'agit de la valise diplomatique belge ou britannique. Remarquons toutefois l'emploi du conditionnel dans le document ; celui-ci ne suffit pas pour déterminer si l'homme de San Sebastian recourt vraiment à la valise diplomatique.

À côté de cet emploi de valises diplomatiques entre Barcelone et San Sebastian, d'une part, et les capitales portugaise et anglaise, d'autre part, il semble que des lignes de courrier se soient aussi implantées entre les deux sous-antennes et Lisbonne. En effet, plusieurs documents consultés pointent dans ce sens. Le 1^{er} mai 1942 par exemple, une note fait mention d'une

⁴²⁷ Voir l'ensemble du numéro suivant : BRUXELLES, CEGESOMA, AA 1333, *Archives de la Sûreté de l'État*, n°42.

⁴²⁸ Note pour Lefèvre [Georges Gonze], n.s., s.l., 6 mai 1943, dans BRUXELLES, CEGESOMA, AA 1333, *Archives de la Sûreté de l'État*, n°40.

⁴²⁹ Note de Benoît [Hervé Doyen] pour Frédéric Dumon, s.l., 18 janvier 1942, dans BRUXELLES, CEGESOMA, AA 884, *Fonds William Ugeux*, n°493.

⁴³⁰ Évacuations belges (par mois), n.s., s.l.s.d., *ibid.*, n°505.

liaison qui sera bientôt parfaitement établie entre un certain Pedro et le Portugal, l'intéressé étant notamment chargé, en Espagne, de transport de courrier. Ces divers éléments sous-entendent l'existence d'une ligne de courrier terrestre reliant les deux pays ibériques⁴³¹. De plus, le 28 février 1943, un télégramme est adressé à l'antenne de Lisbonne, sans doute en provenance de Londres ; celui-ci demande la création urgente d'une boîte postale à Lisbonne, qui serait utilisée d'Espagne ; ce document-ci est un indice supplémentaire allant dans le sens de l'existence de lignes de courrier terrestre entre l'Espagne et le Portugal⁴³². Plusieurs boîtes postales sont effectivement créées à Lisbonne, un télégramme du 13 mai 1943 faisant mention de trois adresses utilisées par la Sûreté dans la ville ; il semble toutefois que ce ne soit pas suffisant, car les dirigeants de la Sûreté font savoir aux membres de l'antenne dans la ville qu'ils en veulent deux autres dans la capitale portugaise, pour un total de cinq, et deux autres dans une autre ville du pays⁴³³. On compte également au moins une boîte aux lettres à Madrid, mais sans savoir si elle est raccordée à une ligne allant vers le Portugal⁴³⁴. Enfin, remarquons qu'un membre de l'antenne de Lisbonne écrit le 30 mai 1942 une note à Marc Jottard, dans laquelle il lui détaille son projet de constitution d'une ligne de courrier par voie terrestre : « J'étudie un système rapide et sûr d'acheminement jusqu'ici par porteur des plis urgents et confidentiels qui pourraient vous parvenir de S. Ce système ne fonctionnera que lorsque je vous en aviserai. Entretemps, veuillez acheminer par la voie habituelle les plis que vous pourriez recevoir (...) ». « S. » est sans doute Sabot, et par « jusqu'ici », il signifie sans aucun doute Lisbonne, là où il écrit ces lignes. Quant à la « voie habituelle », il devrait s'agir de l'expédition par valise diplomatique. Bien que nous ne sachions pas si ce projet a été mené à terme, il semble que celui-ci soit plus qu'une simple ébauche de la part de l'auteur, étant donné qu'il ajoute les instructions suivantes : « Pour mettre ce système au point, il faut que nous puissions disposer dans votre ville d'une boîte aux lettres tout à fait sûre, où vous déposeriez les plis et où je les ferais prendre. Veuillez donc m'indiquer le plus rapidement possible l'adresse d'une personne de confiance et non compromise, qui pourrait servir de boîte aux lettres et me donner le numéro. Le porteur donnera au préalable un coup de téléphone pour annoncer sa visite. Il s'appellera « Alejandro ». Je vous indiquerai ultérieurement à qui et comment il y aura lieu de faire savoir qu'il y a un pli à prendre »⁴³⁵.

§ 4. L'utilisation des lignes pour la transmission des fonds

En vertu de l'un des points de l'accord conclu entre le chef du SIS, sir Stewart Menzies, et le Premier ministre Hubert Pierlot, la charge du financement des réseaux présents en Belgique occupée est assurée par la Belgique. Durant les premières années de la guerre, l'antenne de la Sûreté de Lisbonne sert de relai de financement entre le gouvernement belge de Londres et les réseaux situés dans le plat pays. À partir du mois de juillet 1941, l'hôte britannique donne son accord au gouvernement belge pour qu'il envoie des livres sterling aux membres de son antenne portugaise, qui en fait usage afin d'acheter différentes devises, avant tout des francs belges,

⁴³¹ Note de [probablement l'antenne de Lisbonne], [Lisbonne], 1^{er} mai 1942, dans BRUXELLES, CEGESOMA, AA 1333, *Archives de la Sûreté de l'État*, n°40.

⁴³² Télégramme pour l'antenne de Lisbonne, n.s., [Londres], 28 février 1943, *ibid.*, n°40.

⁴³³ Télégrammes pour l'antenne de Lisbonne, n.s., [Londres], 13 et 17 mai 1943, *ibid.*, n°42.

⁴³⁴ Note d'André Wodon pour Fernand Lepage, Madrid, 10 août 1944, *ibid.*, n°43.

⁴³⁵ Note pour Gaston [Marc Jottard], n.s., Lisbonne, 30 mai 1942, *ibid.*, n°54.

mais aussi des devises françaises et des dollars américains. Mais les achats massifs de francs belges par le gouvernement belge, via ses agents de Lisbonne, perturbent le marché local, et les achats sont pris en main par l'État britannique, via la Banque d'Angleterre, à partir du début de l'année 1943⁴³⁶. En effet, le 15 avril, un membre haut placé de la Sûreté à Londres (sans doute Lepage) envoie une note à Gonze l'informant d'une mise au point de la procédure d'approvisionnement en fonds : plutôt que d'acheter des devises sur le marché lisboète, comme les agents le faisaient auparavant, il n'y a plus pour les membres de l'antenne de la Sûreté qu'à se rendre à l'ambassade du Royaume-Uni de Lisbonne, ou encore à celle de Madrid, pour aller chercher les devises déjà prêtes⁴³⁷. Remarquons que le nombre de francs belges disponibles dans les pays neutres ou alliés étant limitée, la Sûreté a également recours à d'autres devises : des francs français (destinés bien sûr aux services belges en France) et des dollars américains, comme il a déjà été fait mention, mais aussi des francs suisses, des marks, des livres sterling, des escudos et enfin des pesetas, utiles une fois les Pyrénées traversées⁴³⁸. Depuis Lisbonne, les devises sont acheminées jusqu'aux avant-postes de la Sûreté de San Sebastian et de Barcelone, où Schul, Regniers ou encore Bogaerts, une fois en possession des fonds, utilisent certaines des lignes de courrier existantes pour les acheminer par-delà la frontière, à destination des services établis en France⁴³⁹.

Section 2. La récolte de renseignements

Les compétences des dirigeants des antennes de Lisbonne et de Madrid en matière de récolte de renseignements, consacrées dans les statuts, et l'action de leurs postes respectifs en la matière font l'objet du premier point de cette section. À côté de ces activités décrites dans les statuts, on peut voir que divers autres acteurs espionnent également au service des dirigeants de la Sûreté à Londres. Cet aspect des renseignements est analysé dans la seconde partie de cette section.

§ 1. Les activités de renseignement consacrées dans les statuts

Le statut de l'antenne de Lisbonne et celui de l'antenne de Madrid et des deux sous-antennes de San Sebastian et de Barcelone consacrent le rôle des chefs d'antenne de Lisbonne et de Madrid en matière de collecte de renseignements dans la péninsule. Ainsi, ils sont tous deux chargés, respectivement au Portugal et en Espagne, de « (...) diriger (...) la recherche de renseignements de toute nature intéressant la défense nationale, la sécurité de l'armée, la sûreté intérieure et extérieure de l'État, et de recueillir plus spécialement dans les circonstances actuelles, tous renseignements intéressant la situation intérieure en Belgique »⁴⁴⁰. Cette

⁴³⁶ DEBRUYNE Emmanuel, « Le nerf de la guerre secrète. Le financement des services de renseignements en Belgique occupée, 1940-1944 », *op. cit.*, p. 232, 233.

⁴³⁷ Note de [probablement Fernand Lepage] pour Lefèvre [Georges Gonze], [Londres], 15 avril 1943, dans BRUXELLES, CEGESOMA, AA 1333, *Archives de la Sûreté de l'État*, n°40.

⁴³⁸ DEBRUYNE Emmanuel, *op. cit.*, p. 234.

⁴³⁹ Note de Duchateau pour Pierre Schul, Lisbonne, 2 décembre 1941, dans BRUXELLES, CEGESOMA, AA 1333, *Archives de la Sûreté de l'État*, n°53 ; notes de Jean [Jean Regniers] pour Maud, Barcelone, 13 et 14 mars 1944, *ibid.*, n°57 ; note de Jean Bogaerts pour Puc [André Wodon], San Sebastian, 6 mars 1944, *ibid.*, n°60.

⁴⁴⁰ Statut du personnel de l'Administration de la Sûreté de l'État attaché à la légation de Belgique à Lisbonne, n.s., [Londres], s.d., dans BRUXELLES, Archives du Ministère des Affaires Etrangères, 18. 299, *Archives de l'ambassade de Belgique à Lisbonne* ; note pour Lefèvre [Georges Gonze], n.s., s.l., 6 mai 1943, dans BRUXELLES, CEGESOMA, AA 1333, *Archives de la Sûreté de l'État*, n°40.

définition du type de renseignements recherchés dans la péninsule, bien que mettant l'accent sur l'obtention d'informations portant sur le plat pays, reste très large. En pratique, sur quels types d'activités les recherches des antennes de Lisbonne et de Madrid ont-elles porté ?

À Lisbonne, les agents du service belge ont notamment espionné sur les agents allemands présents dans la capitale portugaise. Ainsi, un télégramme nous apprend que ceux-ci transmettent à la fin de l'année 1943, sans doute à Londres, des renseignements sur la présence dans la capitale d'un certain William Colman, un agent de la Gestapo disposant de papiers belges⁴⁴¹. Mais les membres de l'antenne ne se sont pas contentés d'enquêter sur les agents au service des Allemands. Ainsi, selon André Motte, un certain abbé Dumortier, un Belge arrivé dans la capitale portugaise en février 1943, est sollicité par Gonze et Wodon pour leur servir d'informateur dans les milieux haut placés de la société portugaise. En effet, il semble que l'intéressé dispose, de par ses relations et sa fonction de prêtre, de ses petites entrées dans ces milieux. Plus précisément, ils lui demandent de leur fournir des informations sur le patriarche de Lisbonne, notamment la position de l'ecclésiastique vis-à-vis du climat politique des pays ibériques et en général. De plus, ils souhaitent qu'il aille s'enquérir des opinions des milieux français de la capitale portugaise concernant la situation en Afrique du Nord et dans l'hexagone. Enfin, ils lui demandent de leur rapporter le point de vue de l'ambassadeur de Pologne vis-à-vis de la politique internationale. Nous ne savons si Dumortier s'acquitte finalement de sa mission, car Motte se plaint vivement de l'ingérence de la Sûreté en la matière auprès de Spaak et demande au gouvernement d'intervenir en la matière⁴⁴².

Wodon transmet aussi de nombreuses informations à « Londres ». Il étanche notamment la soif de renseignements de ses supérieurs sur la situation intérieure en Belgique. Ainsi, le 29 avril 1944, il envoie à Lepage un long télégramme sur les activités d'un certain Guillaume Robert, un compatriote qui est visiblement en Espagne depuis peu et avec lequel le chef de l'antenne de Madrid s'est entretenu sur ses activités de résistance en Belgique occupée. En effet, il apprend à Lepage que Robert est en fait l'adjoint d'un certain Duharnais, qui désire obtenir l'appui du gouvernement pour unifier les différentes organisations de résistance du pays⁴⁴³!

Mais ce n'est pas tout, car Wodon renseigne notamment Lepage sur la présence et les activités en Espagne des agents du Reich, de leurs proches ou encore de leurs alliés. Ainsi, vers la fin de l'année 1943, le dirigeant de l'antenne de Madrid transmet à son supérieur une série de plusieurs notes basées sur les rapports d'un certain E. Stappers, qui semble être un agent chargé d'espionner au service de la Sûreté. La note du 13 septembre est particulièrement édifiante. Il ressort que Wodon dispose d'informations sur les activités des Allemands et de leurs alliés dans la péninsule, allant de l'utilisation de sabotages de navires à Gibraltar au moyen de charges magnétiques, à la probabilité discutée au sein des milieux allemands de Madrid de l'emploi de gaz sur le front russe, en passant par la recherche de papiers appartenant aux Alliés et portant sur une nouvelle arme anti sous-marins. À la lecture de cette note, on réalise que

⁴⁴¹ Télégramme de l'antenne de Lisbonne pour [probablement Fernand Lepage], Lisbonne, 19 décembre 1943, dans BRUXELLES, CEGESOMA, AA 1333, *Archives de la Sûreté de l'État*, n°42.

⁴⁴² Note d'André Motte pour Paul-Henri Spaak, [Lisbonne], 9 février 1943, dans BRUXELLES, CEGESOMA, AA 1246, *Papiers Motte*, n°7.

⁴⁴³ Télégramme d'André Wodon pour Fernand Lepage, Madrid, 29 avril 1944, dans BRUXELLES, CEGESOMA, AA 1584, *Fonds William Ugeux*, n°129.

Stappers est en contact avec un certain « Carlos », qui semble être un informateur et un agent double au profit de la Sûreté ! En effet, il ressort clairement de plusieurs passages du document que celui-ci reçoit de prime abord ses instructions des Allemands, et qu'il dispose de son propre service ! Les passages suivants sont particulièrement édifiants : « (...) Les Allemands mettent à présent toute la responsabilité de l'affaire des diamants sur le dos de Otlet. Le service de Don Carlos a reçu l'ordre de se désintéresser de lui (...) CARLOS est sur le point de réaliser une affaire d'huile pour l'Allemagne avec des gens de Barcelone (...) Le service de Carlos est à la recherche de papiers concernant une nouvelle arme anti-sous-marins, en possession des Alliés. Ces plans se trouveraient à Gib, et on les attendait par l'intermédiaire de l'armée espagnole (...) Carlos se plaint de manque de liaison avec Berlin et entre autres de manquer de directives politiques ». Un autre extrait prouve le fait que Carlos est en contact avec Stappers, et lui sert de source d'informations : « CARLOS (...) Projette de descendre dans le Sud au début d'octobre. Il ira à Algésiras où ignorera Stappers. Au cours de ce déplacement, il fixera rendez-vous sur route à Stappers pour lui remettre des articles fraudés »⁴⁴⁴.

Il semble que ces rapports répondent à un fort intérêt de Lepage pour toutes les activités allemandes dans la péninsule. Ainsi, le 12 avril 1944, il fait savoir à Wodon qu'il doit l'informer immédiatement, ainsi que le dirigeant de la représentation diplomatique à Madrid, si, dans les mois à venir, des ressortissants ou des organismes de pays ennemis ou de leurs États satellites cherchent à entrer en contact avec les milieux alliés via le dirigeant de l'antenne de Madrid⁴⁴⁵. On peut émettre l'hypothèse que Lepage anticipe ainsi les éventuelles volontés de reddition de personnes haut placées du Reich ou de ses alliés. Le 25 août, prévoyant la fuite d'agents, de dignitaires nazis et de leurs ressources financières, il transmet de nouvelles directives à son représentant à Madrid. Il veut notamment que Wodon lui envoie toutes les informations qu'il obtient à propos des « (...) mesures prises, tant en Allemagne que dans les pays occupés et dans les pays neutres, par les Autorités allemandes pour y dissimuler les avoirs financiers et industriels ainsi que les moyens d'actions que l'Allemagne pourrait y avoir ». Il s'intéresse notamment aux mouvements de fonds, et à ceux de politiciens ou de militaires allemands⁴⁴⁶.

Peut-être en réponse à cette demande, Wodon envoie le 10 novembre 1944 à Lepage une note portant sur les activités d'une certaine madame « Muntz » ou « Muns », qui réalise des démarches afin de passer en France avec le convoi de la Croix Rouge. Selon une source britannique, il s'agirait d'une amie d'un agent de l'Axe, et elle chercherait à se rendre dans l'hexagone pour y retirer la fortune d'un certain Andres Garison⁴⁴⁷. À côté de cette demande de renseignements sur les mouvements de fonds, Wodon continue d'envoyer des informations sur les autres types d'activités allemandes en Espagne. Ainsi, auparavant, le 25 août, il envoie à Lepage un rapport de plusieurs pages portant sur la présence des Allemands au camp de Miranda ! Ce rapport a été réalisé par un certain « Petitjean », sans doute un agent de la Sûreté, qui dispose d'un informateur dans le camp de concentration, surnommé « Pablo » (Paul Goffin de son vrai nom). Toutefois, Petitjean ignore que Goffin, qui est en fait libéré depuis plusieurs

⁴⁴⁴ Note de Puc [André Wodon] pour Fernand [probablement Fernand Lepage], Madrid, 13 septembre 1943, dans BRUXELLES, CEGESOMA, AA 1333, *Archives de la Sûreté de l'État*, n°43.

⁴⁴⁵ Note de Fernand Lepage pour André Wodon, Londres, 12 avril 1944, *ibid.*, n°43.

⁴⁴⁶ Note de [probablement Fernand Lepage] pour Legrand [André Wodon], [Londres], 25 août 1944, *ibid.*, n°43.

⁴⁴⁷ Note de Legrand [André Wodon] pour Dora [probablement Fernand Lepage], Madrid, 10 novembre 1944, *ibid.*, n°43.

mois et reste en fait à Miranda, est en fait un ex-militant rexiste, ce dont Wodon est lui pleinement conscient ! Au vu de sa position politique, le chef de l'antenne de Madrid n'a absolument pas confiance en lui, et il le suspecte d'être également un informateur au service de la police espagnole présente dans le camp. Le rapport en tant que tel est une vraie mine d'informations sur les Allemands internés au camp de Miranda, et sur les facilités qui sont accordées à leur chef, le baron Von Mallinkrodt, par leurs hôtes espagnols⁴⁴⁸.

§ 2. Les activités de renseignements non consacrées dans les statuts

À côté de cette responsabilité de direction dans la recherche de renseignements, dévolue par les statuts aux deux dirigeants des principales antennes de la péninsule, d'autres acteurs récoltent et transmettent des renseignements à Lepage.

En effet, en mai 1941, l'administrateur de la Sûreté charge De Stoop de lui livrer des informations sur les activités à Lisbonne et les intentions, non pas d'agents allemands, mais de plusieurs Belges qui vont sans doute passer par la ville : un certain M. Grosjean, Corneille Heymans, et même le prince de Ligne⁴⁴⁹ ! De Stoop lui répond que s'ils se rendent effectivement dans la capitale portugaise, il tâchera de les voir⁴⁵⁰. Enfin, rappelons que l'ami de Lepage, qui constitue vraiment les yeux de l'administrateur de la Sûreté à la fin de l'année 1940 et au début de l'année 1941, renseigne aussi Lepage sur les agissements de divers membres et collaborateurs de la Sûreté durant cette période, comme par exemple Gevers, dont Lepage se méfie⁴⁵¹. De plus, le 8 juin 1941, De Stoop, qui compte se rendre à Barcelone pour affaires, propose à l'administrateur de la Sûreté d'en profiter pour récolter des informations sur les opérations menées en Espagne par Max Polchet et ses collaborateurs⁴⁵² ! Lepage est favorable à l'idée⁴⁵³. Mais l'homme de confiance de Lepage, dans sa correspondance avec l'administrateur, ne se contente pas de lui fournir des informations sur les agissements de compatriotes sur le sol portugais ou espagnol. Il lui fournit également des renseignements sur la situation en Belgique occupée en décembre 1940⁴⁵⁴.

Javaux participe aussi à la récolte de renseignements au profit de ses supérieurs de la Sûreté. À en croire Motte, l'intéressé, durant la période où il travaille à Lisbonne, espionne non seulement tous les autres services de la légation de Belgique, mais aussi les membres de la Sûreté elle-même, au profit de ses chefs ! Voici ce que l'agent de la Sûreté aurait répondu à Motte à propos de son activité de renseignements : « (...) Il me précisa qu'il l'exerçait sur instructions de ses chefs (...) qui lui avaient été données lors de son envoi à Lisbonne et qui, n'ayant jamais été rapportées ou modifiées depuis cette époque, étaient toujours restées pour lui d'application (...) ». Toujours selon le diplomate, il semble que ces activités aient fait l'objet de rapports particuliers : « (...) j'étais comme les membres de mon personnel et aussi les agents diplomatiques belges de passage à Lisbonne, l'objet de « rapports-fiches ... » de Mr. Javaux...

⁴⁴⁸ Note de Legrand [André Wodon] pour Dora [probablement Fernand Lepage], Madrid, 25 août 1944, *ibid.*, n°43.

⁴⁴⁹ Note de Fernand Lepage pour John De Stoop, Londres, 9 mai 1941, dans BRUXELLES, CEGESOMA, Mic. 70, *Papiers John De Stoop*, n°47.

⁴⁵⁰ Note de John De Stoop pour Fernand Lepage, Lisbonne, 30 mai 1941, *ibid.*, n°51.

⁴⁵¹ Note de Fernand Lepage pour John De Stoop, Londres, 19 mars 1941, *ibid.*, n°26.

⁴⁵² Note de John De Stoop pour Fernand Lepage, Lisbonne, 8 juin 1941, *ibid.*, n°64.

⁴⁵³ Note de Fernand Lepage pour John De Stoop, Londres, 24 juin 1941, *ibid.*, n°70.

⁴⁵⁴ Renseignements de John De Stoop adressés à Fernand Lepage, sur la situation en Belgique en décembre 1940, Lisbonne, 17 janvier 1941, *ibid.*, n°15.

que j'en ai eu quelques exemplaires sous les yeux !!! »⁴⁵⁵. À côté de ces activités de renseignements effectuées à Lisbonne, Javaux renseigne également ses supérieurs depuis sa nouvelle affectation de Barcelone, à la fin de l'année 1943. Il semble qu'il se soit surtout dédié à réaliser des fiches sur les individus qu'il considérait comme suspects parmi les ressortissants belges passant par la capitale catalane. Ainsi, le 29 septembre, il fait savoir à ses supérieurs qu'un certain Wyckaert se trouve à Barcelone, qu'il a des déclarations à faire, que Javaux joint à sa note pour Maud, et qu'il vaudrait mieux ne pas oublier celui-ci lors de son arrivée future au Royaume-Uni⁴⁵⁶. Le mois suivant, Javaux est plus loquace sur le sujet : il estime qu'au vu de la précision des informations données par l'intéressé sur des organisations allemandes, il les a sûrement fréquentées de trop près... À côté de sa fiche dédiée à l'individu, il en rédige deux autres, l'une portant sur un certain Orban, dont les papiers d'identité belges sont clairement faux, et qui était lié à des extrémistes flamands au pays, et l'autre au nom d'un certain Coucke, qu'il estime aussi suspect. Il ressort de la lecture de cette note que le consul Jottard a lui aussi écrit des fiches donnant ses impressions sur les trois hommes, que Javaux joint à son courrier pour Londres⁴⁵⁷! Depuis Barcelone, Javaux continue par après à donner des renseignements sur des individus de passage⁴⁵⁸.

Remarquons enfin que l'aide apportée par Jottard dans la constitution des fiches des trois individus susmentionnées n'est pas la seule contribution du consul dans la transmission de renseignements sur des Belges au patriotisme jugé suspect. Ainsi, il semble qu'il ait prévenu les membres de l'antenne de Madrid de la présence de rexistes en Espagne, un télégramme de Madrid mentionnant la phrase suivante : « Jottard répète Jottard nous signala présence probable Madrid de droite rexiste (...) »⁴⁵⁹.

⁴⁵⁵ Note d'André Motte pour Paul-Henri Spaak, Lisbonne, 7 juin 1943, dans BRUXELLES, CEGESOMA, AA 1246, *Papiers Motte*, n°7.

⁴⁵⁶ Note d'Émile Javaux pour Londres, [Barcelone], 29 septembre 1943, dans BRUXELLES, CEGESOMA, AA 1333, *Archives de la Sûreté de l'État*, n°59.

⁴⁵⁷ Note d'Émile Javaux pour Jean Nicodème, [Barcelone], 25 octobre 1943, *ibid.*, n°56.

⁴⁵⁸ Note d'Émile Javaux pour Londres, Barcelone, 1^{er} décembre 1943, *ibid.*, n°59.

⁴⁵⁹ Télégramme de [probablement André Wodon], Madrid, 21 février 1944, dans BRUXELLES, CEGESOMA, AA 884, *Fonds William Ugeux*, n°31.

Chapitre 5. Les évacuations par la péninsule ibérique

La péninsule ibérique est, durant la Seconde Guerre Mondiale, un espace de passage important. En effet, de 1939 à 1944, des personnes franchissent par milliers les Pyrénées, qui constituent la barrière naturelle entre la France, l'Andorre et l'Espagne, pour tenter ensuite de traverser l'État franquiste. Mais quel est leur objectif ? Elles cherchent soit à fuir la tyrannie nazie, soit à gagner l'Afrique du Nord ou l'Angleterre afin de s'incorporer dans les armées alliées. La frontière pyrénéenne fait donc l'objet d'une surveillance constante de la part des autorités espagnoles, qui cherchent à contrôler toute entrée (ou départ) du territoire⁴⁶⁰. Une fois l'Espagne traversée, la principale destination de ces clandestins est le port ou l'aéroport de Lisbonne. En effet, il s'agit, pour bon nombre de réfugiés juifs, de rejoindre les États-Unis ou la Palestine, ou encore, pour les prisonniers de guerre alliés évadés, de prendre un avion de la compagnie BOAC en direction de Whitchurch, près de Bristol⁴⁶¹.

Pour en revenir au début du parcours clandestin, la majorité des personnes franchissant illégalement la chaîne de montagnes ont recours à des « réseaux » ou « filières » d'évasion, qui sont des systèmes organisés⁴⁶², chargés de diriger les militaires, les pilotes ou les réfugiés, souvent d'une nationalité bien précise, par un territoire déterminé. Chacun de ces réseaux peut avoir de nombreuses ramifications, selon l'itinéraire décidé pour la traversée⁴⁶³, et a recours aux services de passeurs autochtones pour servir de guides aux évacués⁴⁶⁴. De nombreux réseaux d'évasion sont constitués sous l'impulsion des services secrets alliés, et la majorité de ceux-ci sont créés à l'initiative des services secrets britanniques et américains. Le plus célèbre réseau britannique d'évasion opérant dans la partie orientale de la chaîne de montagnes (du côté de l'Andorre et de la Catalogne) est sans doute le réseau « Pat O'Leary », qui cherche à évacuer vers Lisbonne ou Gibraltar des aviateurs britanniques abattus au-dessus du sol français⁴⁶⁵. Ce réseau, fondé par Ian Garrow, un major écossais, travaille en collaboration avec Donald Darling, alias Sunday, membre du MI9 présent dans la péninsule. Garrow recrute le médecin et capitaine belge Albert-Marie Guérisse dans cette organisation, qui succède d'ailleurs au premier lorsque celui-ci est trahi. Le réseau est finalement mis à bas par les Allemands à la fin de l'année 1943. Relevons également, parmi les réseaux d'évasion les plus connus, l'organisation belge Sabot, dont nous avons déjà parlé (cf. chapitre 4). En effet, en plus de convoier des messages, l'organisation s'occupe également de l'évasion de personnes, jusqu'à février 1943, où le réseau est trahi et doit cesser toute activité. Pour remplir sa mission d'évacuation, le réseau fait notamment appel, comme son homologue Pat O'Leary, aux passeurs espagnols du groupe de Francisco Ponzan Vidal, un Aragonais ayant combattu les franquistes pendant la guerre civile et ayant décidé de continuer la lutte contre le fascisme aux côtés des Alliés dans le sud de la France⁴⁶⁶. Enfin, le plus célèbre réseau belge d'évasion est sans doute

⁴⁶⁰ CALVET Josep, *La montaña de la libertad : el paso de refugiados por los Pirineos durante la Segunda Guerra Mundial, 1939-1944*, op. cit., p. 15, 25.

⁴⁶¹ LOCHERY Neil, *Lisbon. War in the shadows of the City of Light, 1939-1945*, op. cit., p. 3, 4, 40.

⁴⁶² BENET Claude, *Passeurs, fugitifs et espions : l'Andorre dans la Deuxième Guerre mondiale*, op. cit., p. 49, 51.

⁴⁶³ CALVET Josep, op. cit., p. 49.

⁴⁶⁴ BENET Claude, op. cit., p. 51.

⁴⁶⁵ CALVET Josep, op. cit., p. 48, 49.

⁴⁶⁶ BILLON Christophe et STOURTON Edward, *Le chemin de la liberté : échapper à Hitler à travers les Pyrénées*, Bruxelles, Ixelles éditions, 2013, p. 69-75 ; BENET Claude, op. cit., p. 54-57.

« Comète », qui commence à opérer durant l'été 1941. Ce réseau, destiné à l'évacuation de soldats britanniques présents sur le territoire belge, prend forme suite à une conversation à Schaerbeek, début 1941, entre Andrée De Jongh et Arnold Deppé. La première, connue sous le surnom de « Dédée », travaille comme dessinatrice, avant de devenir infirmière volontaire au début des hostilités. Le second est un technicien de cinéma ayant travaillé dans le sud de la France. Grâce aux contacts de Deppé dans la région, ils parviennent à constituer une ligne allant de Bruxelles à Bayonne, en passant par Paris. Malgré l'arrestation de Deppé à Lille en août 1941, lors de leur second voyage vers l'Espagne, Dédée continue le voyage, passe la frontière franco-espagnole avec ses « colis » (nom donné par les réseaux belges aux personnes évacuées) et prend contact avec les services consulaires britanniques de Bilbao, puis avec Michael Cresswell, délégué du MI9, avec lequel elle conclut un accord. En échange de l'indépendance totale de Dédée dans la gestion de la ligne, les Britanniques prennent en charge les frais de la ligne, pour assurer le transport des aviateurs alliés, et assurent leur acheminement de Bilbao à Gibraltar, d'où ils sont envoyés vers la Grande-Bretagne. Malgré l'arrestation d'Andrée en janvier 1943, le service continue à organiser des passages jusqu'en juin 1944. Au total, le service aurait contribué à l'évasion d'entre 700 et 800 personnes environ⁴⁶⁷. Remarquons qu'à côté de ces réseaux les plus célèbres, on trouve également d'autres réseaux organisant des évasions par voie terrestre, comme « Combat », « Marie Claire », « Ewa », « Bret Morton » ou encore « Burgundy »⁴⁶⁸. De plus, des voies maritimes d'évacuation existent aussi, depuis les côtes méditerranéennes, au moyen de navires ou de sous-marins, le navire le plus connu étant le Tarana ; provenant de Gibraltar, il prend en charge les évadés depuis les côtes catalanes⁴⁶⁹.

Dans le cadre de ce chapitre, nous nous intéressons tout d'abord aux traversées clandestines de la péninsule organisées via les lignes d'évasion de la Sûreté. Nous nous penchons sur les acteurs de ces lignes d'évasion et sur les principaux itinéraires employés par celles-ci (§ 1), avant d'analyser les méthodes et moyens pratiques mis en œuvre pour organiser ces évasions (§ 2). Le recours à des guides espagnols ou portugais, et leurs rapports avec les agents de la Sûreté sont également détaillés (§ 3). Enfin, cette section se termine en analysant la courte collaboration entre la Sûreté de l'État et le réseau belge Comète (§ 4). La seconde section aborde, quant à elle, le sort réservé aux clandestins arrêtés par le régime franquiste, au

⁴⁶⁷ REMY Adeline, « L'engagement des femmes dans la ligne d'évasion Comète : entre mythe et réalité ? » dans VANDENBUSSCHE, Robert (éd.) *Femmes et résistance en Belgique et en zone interdite: 1940-1944*, Villeneuve d'Ascq, Université Charles-de-Gaulle-Lille 3, IRHIS, 2007, p. 57-61 ; VERHOEYEN Etienne, « La ligne d'évasion Comète (août 1941-février 1943) », dans *Jours de Guerre*, Bruxelles, 1997, n°11-12-13, p. 161-164 ; STRUBBE Fernand et TELLER Michel, *Services secrets belges 1940-1945*, op. cit., p. 227-240. Ces références font partie d'une abondante littérature portant sur le réseau Comète, beaucoup de publications ayant été réalisées par des personnes directement concernées par les événements. On peut citer notamment les références suivantes : JOUAN Cécile, *Comète. Histoire d'une ligne d'évasion*, Furnes, éditions du Beffroi, 1948 ; NEAVE Airey, *Petit Cyclone*, Bruxelles, Bruxelles, Novissima, 1954 ; REMY, *La Ligne de Démarcation. Réseau Comète*, 3 vol., Paris, Librairie académique Perrin, 1966-1971 ; JIMENEZ DE ABERASTURI Juan Carlos, *Vascos en la Segunda Guerra mundial: la red Comète en el País Vasco*, Saint-Sébastien, Txertoa, 1996 ; REMY Adeline et DEBRUYNE Emmanuel, « Le financement des services de renseignements et des lignes d'évasion belges », dans VANDENBUSSCHE, Robert (éd.), *La clandestinité en Belgique et en zone interdite (1940-1944)*, Villeneuve-d'Ascq, Université Charles-de-Gaulle-Lille 3, IRHIS, p. 88-124 ; LE BLANC Philippe, *Comète. Le réseau derrière la ligne DD (de la création en 1940 à février 1943)*, Arquennes, Mémogrammes - les éditions de la mémoire, 2015.

⁴⁶⁸ CALVET Josep, op. cit., p. 50.

⁴⁶⁹ BENET Claude, op. cit., p. 29.

sein du système concentrationnaire et pénitentiaire franquiste (§ 1), avant d'analyser les démarches réalisées par la Sûreté pour libérer les ressortissants belges du camp (§ 2).

Section 1. La traversée clandestine de la péninsule

Comment les services de la Sûreté parviennent-ils à faire traverser clandestinement la péninsule aux groupes de « colis » qu'ils convoient ? Qui sont les principaux acteurs concernés, leurs méthodes, et les personnes qu'ils emploient pour assurer les passages ? C'est à ces questions que nous répondons dans le cadre de cette section. Tout d'abord, les principaux responsables des lignes d'évasions, ainsi que les itinéraires les plus communs, sont abordés (cf. § 1). Ensuite, les méthodes et les moyens utilisés par la Sûreté et les services belges en France pour assurer la traversée clandestine de la péninsule sont analysés (voir § 2). Pour fonctionner, ces lignes d'évacuation ont recours à des guides et des hébergeurs autochtones, ce qui ne va pas sans causer de problèmes, comme on le voit dans le § 3. Enfin, la coopération entre la Sûreté de l'État et la ligne d'évasion du réseau Comète est abordée (cf. § 4).

§ 1. Les principaux acteurs et itinéraires des lignes d'évasion de la Sûreté

Dans le cadre de ce point, nous ne cherchons pas à nommer absolument tous les acteurs des lignes d'évasion de la Sûreté, ceux-ci étant très nombreux, et les moins importants étant parfois à peine mentionnés. De plus, les « lignes » d'évasion (ou d'évacuation) recouvrent en fait des itinéraires bien souvent mouvants au gré des circonstances. Nous nous focalisons donc sur les principaux acteurs et les principaux lieux empruntés par les lignes, et ce, afin d'éviter de procéder à des généralisations hâtives. Les principaux réseaux possédant des lignes de courriers et cités dans le chapitre sur la circulation des renseignements, (cf. chapitre 4) sont également dotés de lignes d'évasion vers l'Espagne. Pour rappel, il s'agit des réseaux Benoît, Sabot, et le P.C.B. La chose est moins sûre pour le P.C.C. ; en effet, ce réseau se spécialise davantage dans la circulation des documents vers la péninsule plutôt que dans les lignes d'évacuation, étant donné qu'un bon nombre de réseaux spécialisés dans celles-ci existent déjà. De fait, il est décidé à Londres de procéder à un cloisonnement entre les lignes de courrier et les lignes d'évasion, et ce dans le but de ne pas perturber l'envoi des informations⁴⁷⁰.

Les réseaux d'évasion opérant dans le Midi de la France sont, au cours du conflit, en contact avec des personnes de l'autre côté des Pyrénées, qui se chargent de réceptionner leurs « colis » (nom de code donné aux personnes empruntant les lignes d'évasion). La première personne, du côté de la péninsule ibérique, à nouer un contact avec les réseaux d'évasion opérant dans le Midi de la France, est Max Polchet. En effet, il prend contact avec des militaires belges du réseau Benoît dès le mois de décembre 1940, et commence à aider à l'évasion des personnes qu'ils lui confient⁴⁷¹. La « ligne Polchet » ou « ligne 105 » (d'après le numéro de code de l'individu) est sans doute la première ligne à être constituée. Plusieurs documents nous renseignent sur les principales étapes empruntées par cette ligne. Les plus importants sont probablement les comptes de Polchet tenus au 6 avril 1941, qui nous apprennent que, à cette date, 27 colis sont arrivés, et qu'environ 19 ne sont pas arrivés (ils ont sans doute été arrêtés par la police espagnole). Au niveau des itinéraires, il ressort de ces comptes qu'après le passage en

⁴⁷⁰ STRUBBE Fernand et TELLER Michel, *op. cit.*, p. 172-181, 278-290, 399-407, 462.

⁴⁷¹ *Ibid*, p. 174.

Espagne, les « colis » passent trois jours en pension dans un premier relai, avant de passer par Barcelone et d'y loger, puis de gagner Madrid, où ils logent à nouveau en gîte, avant de finalement gagner Lisbonne⁴⁷². Entre Madrid et Lisbonne, ils passent par la ville de Badajoz, à l'ouest de l'Espagne, juste à côté de la frontière avec le Portugal⁴⁷³, puis par Estremoz, de l'autre côté de la frontière, où les « colis » sont accueillis dans la demeure d'un certain Victor Reynolds, un riche anglais doté d'une immense propriété⁴⁷⁴. Une ligne est également créée depuis le sud du Portugal en direction de Gibraltar, à l'instigation de Lepage⁴⁷⁵, afin de procéder par voie maritime à l'évacuation clandestine des colis, en cas d'un nombre trop élevé de ceux-ci au sein de la capitale portugaise⁴⁷⁶. Gevers et Polchet procèdent à du repérage dans le sud du pays pour ce faire, afin de trouver des navires⁴⁷⁷. La ligne finit par fonctionner⁴⁷⁸, mais les autorités britanniques du Rocher décident de suspendre les évacuations de colis, pour éviter d'être à leur tour débordées par leur nombre⁴⁷⁹.

Mais Polchet et Gevers ne sont pas les seules personnes à être impliquées dans l'évacuation de Belges dans la péninsule. Plusieurs noms ressortent également pour les années 1941 et 1942 : ceux de Pierre Schul, de Simon Leclef, et de Luis Lizarriturri pour l'espace espagnol, ainsi que ceux de Jean Regniers, de Marguerite Steens Briglia (alias « Tereza ») et de « Pepito » pour le Portugal.

Une note de l'antenne de Lisbonne à Schul, datée du 31 juillet 1941 mentionne explicitement cette mission confiée à Schul, qui consiste à apporter son aide pour traverser le pays à tous les ressortissants belges en âge de servir sous les drapeaux. Il s'agit en effet du public visé par les lignes d'évacuation de la Sûreté. Il lui est également demandé de privilégier les aviateurs et les soldats évadés des camps d'internement⁴⁸⁰. De mars 1941, lorsqu'il est envoyé à Barcelone par « Benoît », à son arrestation à la fin 1942, Pierre Schul est impliqué dans la plupart des évasions organisées par la Sûreté dans la péninsule. Pour ce faire, il s'occupe depuis Barcelone de la ligne constituée par Polchet et en échafaude d'autres entre la capitale catalane et Lisbonne, avec l'aide de l'antenne de la Sûreté présente dans cette dernière. En effet, il récupère visiblement la ligne créée par Polchet, selon un axe Barcelone-Madrid-Badajoz-Lisbonne. Toutefois, si la traversée de l'Espagne de Barcelone à Badajoz se fait facilement, il semble que la traversée de cette dernière ville soit plus complexe et dangereuse. C'est pourquoi l'antenne de Lisbonne insiste auprès de Schul pour que les « colis » empruntent plutôt la ligne passant par le nord de l'Espagne, et traversant Catalayud (au sein de la Communauté Autonome actuelle d'Aragon), Valladolid, Orense et enfin Entrimo (ces deux villes étant situées en Galice), tout près de la frontière nord du Portugal. Enfin, un membre de l'antenne de Lisbonne fait également des démarches à l'été 1941 pour constituer une ligne passant par Madrid, puis

⁴⁷² Comptes Polchet au 6 avril 1941, dans BRUXELLES, CEGESOMA, Mic. 70, *Papiers John De Stoop*, n°34.

⁴⁷³ Rapport de Vincent Gevers pour Fernand Lepage, Lisbonne, 16 mai 1941, *ibid.*, n°44.

⁴⁷⁴ Interview de Max Polchet, par Henri Fassbender, 15 mai 1973.

⁴⁷⁵ Note de Fernand Lepage pour John De Stoop, Londres, 22 avril 1941, dans BRUXELLES, CEGESOMA, Mic. 70, *Papiers John De Stoop*, n°38.

⁴⁷⁶ Rapport de Vincent Gevers pour Fernand Lepage, Lisbonne, 24 avril 1941, *ibid.*, n°40.

⁴⁷⁷ Rapport de Vincent Gevers pour Fernand Lepage, Lisbonne, 16 mai 1941, *ibid.*, n°43.

⁴⁷⁸ Rapport de Vincent Gevers pour Fernand Lepage, Lisbonne, 26 mai 1941, *ibid.*, n°45.

⁴⁷⁹ Rapport de Vincent Gevers pour Fernand Lepage, Lisbonne, 30 mai 1941, *ibid.*, n°50.

⁴⁸⁰ Note pour Pierre Schul, n.s., Lisbonne, 31 juillet 1941, dans BRUXELLES, CEGESOMA, AA 1333, *Archives de la Sûreté de l'État*, n°53.

Séville (au sud de l'Espagne, en Andalousie). Il prend en effet contact avec les autorités britanniques pour que des embarquements de Belges aient lieu dans cette dernière ville ⁴⁸¹. En effet, elle est traversée par le fleuve Guadalquivir.

L'aumônier Leclef, qui est appointé par la Sûreté depuis décembre 1941 pour s'occuper des Belges internés en Espagne⁴⁸², est en contact avec Schul, qu'il rencontre notamment à Madrid, et avec lequel il discute des lignes d'évasion. C'est donc peut-être l'agent de Barcelone qui fournit l'aumônier en « colis », celui-ci étant peu disert sur leur provenance. Leclef est en effet également impliqué dans des passages clandestins. Pour organiser des évacuations, il est notamment en contact avec un certain Creswell, membre de l'ambassade britannique⁴⁸³. Il s'agit sans doute de sir Michael Creswell, un agent britannique usant du nom de code « Monday », qui organise des lignes pour des clandestins britanniques à travers l'Espagne⁴⁸⁴. Mais les Britanniques ne sont pas les seuls avec lesquels l'aumônier est en contact. Il recourt pendant une certaine période à une organisation d'évasion polonaise pour cacher des Belges à Madrid (les membres de ce réseau disposant de maisons dans la capitale espagnole) et les évacuer ensuite ! Or, Leclef finit par couper les ponts avec eux au mois d'avril 1942, cette organisation fonctionnant mal et l'intéressé perdant confiance en son nouveau dirigeant, qui remplace un certain Zawadowsky. L'aumônier reprend alors entièrement en charge la question de la cachette des clandestins, de leur entretien et de leur évacuation. C'est ainsi qu'il a toujours huit « colis » à évacuer, alors que Londres lui envoie durant ce printemps 1942 des instructions pour qu'il cesse de s'impliquer dans des lignes d'évasion, sans doute afin de ne pas mettre en danger son activité officielle d'aide aux Belges internés dans le camp de concentration de Miranda. Il envoie notamment des « colis » vers Gibraltar⁴⁸⁵.

Les documents consultés sont moins loquaces sur les évasions organisées par Lizarriturri. Il est toutefois certain que celui-ci est impliqué dans le passage illégal de personnes durant la première moitié de la guerre, au moins en 1942. En effet d'une part, un membre de la Sûreté, sans doute établi à Londres, écrit le 6 octobre 1942 ses recommandations en matière de passages d'homme en Espagne à un certain « Fred » (pseudonyme d'un agent de la Sûreté travaillant à l'antenne de Lisbonne). Or, celui-ci écrit ses conseils sur base des rapports que lui ont fournis le « Spirou » (Schul) et « Eliza » (Lizarriturri) en la matière⁴⁸⁶. Ce document, présent dans un numéro d'archives consacré au réseau Sabot, indique donc une implication du secrétaire du consulat de San Sebastian dans les lignes d'évasion. De fait, Lizarriturri est en contact avec le réseau Sabot, une ligne reliant le réseau au secrétaire s'appelant d'ailleurs « Eliza » sur base du pseudonyme de l'intéressé. Cette ligne, depuis San Sebastian, rejoint Lisbonne via le nord de l'Espagne. Strubbe, dans son ouvrage, ne précise pas si cette ligne ne

⁴⁸¹ Rapport de Vincent Gevers pour Fernand Lepage, Lisbonne, 16 mai 1941, dans BRUXELLES, CEGESOMA, Mic. 70, *Papiers John De Stoop*, n°44 ; notes pour Pierre Schul, n.s., Lisbonne, 31 juillet, 28 septembre, 1^{er} et 7 octobre 1941, dans BRUXELLES, CEGESOMA, AA 1333, *Archives de la Sûreté de l'État*, n°53 ; notes de Pierre Schul pour l'antenne de Lisbonne, Barcelone, 30 juillet, 6, 12 et 20 août et 3 octobre 1941, *ibid.*, n°53.

⁴⁸² Note du Directeur Général de la Politique pour Simon Leclef, [Londres], 15 décembre 1941, *ibid.*, n°64.

⁴⁸³ Notes de Simon Leclef pour Georges Gonze, Madrid, 9 et 16 mars 1942, dans BRUXELLES, CEGESOMA, AA 1333, *Archives de la Sûreté de l'État*, n°64.

⁴⁸⁴ FOOT M.R.D. et LANGLEY J., *MI9, Escape and evasion 1939-1945*, op. cit., p. 77.

⁴⁸⁵ Notes de Simon Leclef pour Georges Gonze, Madrid, 17 mars, 13 avril, 18 et 26 mai 1942, dans BRUXELLES, CEGESOMA, AA 1333, *Archives de la Sûreté de l'État*, n°64.

⁴⁸⁶ Note pour Fred, n.s., [Londres], 6 octobre 1942, *ibid.* n°114.

sert qu'aux courriers, qu'aux « colis » ou aux deux. Toutefois, en parlant de « ligne de liaison » il dit « (...) il s'agissait de lieux par lesquels passaient généralement les courriers et les guides »⁴⁸⁷, ce qui semble sous-entendre que la ligne sert aux deux, et qu'il n'y avait pas de cloisonnement entre les deux activités. Quoiqu'il en soit, Lizarriturri utilise cette ligne pour évacuer des personnes qui lui sont fournies dans le nord-ouest de l'Espagne par le réseau Comète, durant la première moitié de l'année 1942⁴⁸⁸. De plus, Leclef, avec qui il est en contact pour l'évacuation vers le Portugal d'ex-internés du camp de concentration de Miranda, envisage également d'envoyer à son contact une série d'illégaux par voiture⁴⁸⁹. Toutefois, à la fin 1942, Lizarriturri reçoit pour ordre de ne plus s'occuper de clandestins, afin de conserver sa situation au consulat de San Sebastian, et de pouvoir continuer à envoyer des libérés de Miranda vers le Portugal (cf. section 2 de ce chapitre)⁴⁹⁰.

En ce qui concerne l'espace portugais, la ligne passant par Orense et Entrimo, au nord de l'Espagne, et empruntée par les clandestins de Schul, aboutit de l'autre côté de la frontière à Braga, où un gîte est utilisé depuis 1941 pour accueillir les « colis », avant de se diriger vers le sud du pays. C'est Jean Regniers qui se charge de superviser la partie portugaise de cette ligne, ainsi que celle reliant Estremoz à Lisbonne. Une fois arrivés à Lisbonne, les clandestins sont interrogés par Émile Javaux⁴⁹¹. À la fin 1942, le gîte de Braga finit toutefois par être abandonné et la ligne qui lui est liée est « brûlée ». Une certaine Marguerite Steens Briglia, alias « Tereza », qui se chargeait de cette ligne depuis quelques mois, en organise alors de nouvelles, toujours dans le nord du pays, grâce à l'aide de contrebandiers actifs dans cette région. Ces lignes aboutissent à Porto ou Lisbonne. Durant cette période, l'antenne de Lisbonne projette également de confier à un certain « Pepito » la responsabilité des lignes d'évasion de l'est et du sud du Portugal⁴⁹².

Pour les années 1943 et 1944, on retrouve surtout les noms de Regniers, Javaux, Wodon et Bogaerts. En effet, la note du 6 mai 1943 adressée à Lefèvre (Georges Gonze) et contenant le plan de réorganisation des antennes de la Sûreté en Espagne prévoit que les dirigeants des sous-antennes de Barcelone et de San Sebastian « (...) prennent livraison aux endroits à déterminer en Espagne des agents ou des compatriotes qui leur seraient amenés par les services. Ils assurent leur transit jusqu'au point où les intéressés pourront être repris par les services au Portugal (...) »⁴⁹³. En somme, Regniers et Bogaerts sont donc chargés de reprendre le travail effectué par Schul et Lizarriturri, c'est-à-dire récupérer en Espagne les personnes que les services belges du Midi leur envoient et les faire traverser l'Espagne en direction du Portugal. Toutefois, Regniers, qui est déjà à la tête de l'antenne de Barcelone depuis plusieurs mois, n'attend pas le mois de mai pour agir. Dès le mois de janvier 1943, au moins, celui-ci s'attelle à trouver des « gîtes » pouvant accueillir des colis⁴⁹⁴. Il finit par constituer plusieurs lignes

⁴⁸⁷ STRUBBE Fernand et TELLER Michel, *op. cit.*, p. 281.

⁴⁸⁸ Notes de Demeulebroeck pour Mr. André [Andrée De Jongh], Lisbonne, 23 mai et 3 juillet 1942, dans BRUXELLES, CEGESOMA, AA 1333, *Archives de la Sûreté de l'État*, n°292.

⁴⁸⁹ Note de Simon Leclef pour Georges Gonze, Madrid, 16 mars 1942, *ibid.*, n°64.

⁴⁹⁰ Note de [probablement Fred] pour Fernand Lepage, Lisbonne, 10 novembre 1942, *ibid.*, n°70.

⁴⁹¹ Interview de Jean Regniers, par Henri Fassbender, 9 janvier 1973.

⁴⁹² Note de [probablement Fred] pour Fernand Lepage, Lisbonne, 4 octobre 1942, dans BRUXELLES, CEGESOMA, AA 1333, *Archives de la Sûreté de l'État*, n°70.

⁴⁹³ Note pour Lefèvre [Georges Gonze], n.s., s.l., 6 mai 1943, *ibid.*, n°40.

⁴⁹⁴ Télégramme de l'antenne de Lisbonne pour Londres, Lisbonne, 25 janvier 1943, *ibid.*, n°60.

d'évacuation en direction du Portugal, un des gîtes d'arrivée se trouvant à Lisbonne⁴⁹⁵. Il travaille avec Javaux au fonctionnement de ces lignes, au moins à partir de septembre 1943⁴⁹⁶. Durant l'année 1944, le nombre de colis diminuant sans doute en raison de la libération des territoires occupés, Regniers clôt peu à peu ce service : « (...) je tiens à souligner que j'ai graduellement supprimé le « service colis » depuis plusieurs mois, ce service n'étant plus nécessaire. Je m'occupe donc exclusivement du « service courrier » (...) »⁴⁹⁷. Javaux parvient quant à lui, une fois arrivé à Madrid, à monter une ligne d'évacuation depuis cette ville, à destination de Gibraltar, de commun accord avec les Britanniques⁴⁹⁸. En ce qui concerne Bogaerts, arrivé plus tard que Regniers à son poste, il semble que, contrairement à ses lignes de courrier, qui semblent être arrivées à un stade correct de fonctionnalité au moment de son arrestation au début de l'année 1944, ses lignes d'évacuation sont encore dans une phase de démarrage. Ainsi, le 25 janvier 1944, il écrit les lignes suivantes : « D'un autre côté pour la question colis j'aimerais savoir ce qu'il y a d'organiser en France, si nous avons un chef centralisateur et le moyen de le contacter. J'attends toujours réponse à mon câble demandant si je devais me charger d'acheminer clandestinement à Lisbonne les colis que je me chargerai de faire passer jusqu'ici (...) S'il n'y a pas d'inconvénient, j'aimerais savoir quelle liaison possède actuellement Jean avec Blaise (...) »⁴⁹⁹. Deux semaines plus tard, il écrit : « J'attends la réponse de Dora au sujet de la prolongation sur Lisbonne et dans le cas d'une réponse affirmative je prendrai contact avec Jean et Constant. Je possède actuellement ici pour parer à toute éventualité un gîte pour 6 clandestins (...) »⁵⁰⁰. Ses lignes d'évasion vers le Portugal ne sont donc, au moins jusqu'au mois de février, qu'à un stade embryonnaire. Enfin, en ce qui concerne Wodon, la note du 6 mai pour Lefèvre (Gonze) prévoit que le chef de service détaché à Madrid « (...) interroge dans la mesure où il estime nécessaire les compatriotes évadés des pays occupés qui parviennent en ESPAGNE. Les interrogatoires plus complets seront faits à LISBONNE (...) Il donne son avis sur l'octroi : a) des passeports ou visas de passeports demandés par des sujets belges (...) »⁵⁰¹. Pour remplir cette mission d'interrogatoire des clandestins et d'avis sur les passeports ou visas demandés par ceux-ci, il faut toutefois que Wodon puisse s'entretenir avec lesdits voyageurs clandestins. On peut donc émettre l'hypothèse que les lignes de « colis » de Jean, qui semblent bien fonctionnelles, passent par la capitale espagnole, pour que le dirigeant de l'antenne madrilène puisse leur poser des questions. Bien que peu de documents consultés mentionnent les interrogatoires de transitaires en Espagne réalisés par Wodon, ceux-ci ont bien lieu : il interroge des Belges passant par Madrid, fait des rapports à Londres, et les laisse, le cas échéant, poursuivre leur route vers Lisbonne ou Gibraltar,

⁴⁹⁵ Note pour Jean [Jean Regniers], n.s., Lisbonne, 25 juin 1943, *ibid.*, n°57.

⁴⁹⁶ Note d'Émile Javaux pour Jean Nicodème, [Barcelone], 11 septembre 1943, *ibid.*, n°56 ; note d'Émile Javaux pour Alain [André Rostenne], Barcelone, 4 septembre 1943, *ibid.*, n°56.

⁴⁹⁷ Note de Jean [Jean Regniers] pour Maud, Barcelone, 15 août 1944, *ibid.*, n°57.

⁴⁹⁸ Interview d'Émile Javaux, par Henri Fassbender, 23 février 1973.

⁴⁹⁹ Note de Jean Bogaerts pour Puc [André Wodon], San Sebastian, 25 janvier 1944, dans BRUXELLES, CEGESOMA, AA 1333, *Archives de la Sécurité de l'État*, n°60.

⁵⁰⁰ Note de Jean Bogaerts pour Puc [André Wodon], San Sebastian, 7 février 1944, *ibid.*, n°60.

⁵⁰¹ Note pour Lefèvre [Georges Gonze], n.s., s.l., 6 mai 1943, *ibid.*, n°40.

en appuyant leur demande de visa⁵⁰². Les clandestins arrivant à Lisbonne sont enfin interrogés par Dubois avant de quitter la péninsule⁵⁰³.

§ 2. Les méthodes employées pour traverser clandestinement la péninsule

Parmi les documents du fond de la Sûreté de l'État faisant mention des lignes d'évacuation, les documents relatifs aux lignes organisées par Sabot et l'antenne de Barcelone sont particulièrement riches en informations sur l'organisation des évacuations. Ainsi, ce sont les services opérant en France qui semblent avoir la responsabilité de déposer les « colis » par-delà la frontière franco-espagnole, voire jusqu'aux avant-postes de la Sûreté. Il est en tout cas certain qu'ils ont la responsabilité de l'acheminement jusqu'à Barcelone. La zone des Pyrénées étant particulièrement surveillée, plusieurs précautions sont adoptées, ou en tout cas proposées, afin de minimiser les risques d'arrestation des groupes qui franchissent à pied la chaîne de montagnes. Une proposition a notamment trait au moment du passage : « (...) Comme d'autre part, la zone s'étendant entre Barcelone et la France est extrêmement surveillée, je crois que le meilleur moyen de passer cette zone est de faire voyager les colis à pied, en marches de nuit ; (...) »⁵⁰⁴. Il est aussi proposé que le service opérant en France, qui a la responsabilité de sélectionner les « colis » à évacuer, ne doit former que des petits groupes : « (...) Le nombre des colis ne peut à notre avis dépasser quatre par groupe. Un nombre plus grand serait dangereux parce que beaucoup plus visible et par conséquent beaucoup plus repérable »⁵⁰⁵. Une des personnes impliquées termine ses recommandations sur le système à adopter en soulignant la nécessité d'une bonne coordination entre les services opérant de part et d'autre de la frontière : « (...) Je pense qu'un système pareil est réalisable et pourrait fonctionner longtemps, (...) Il suppose évidemment une collaboration étroite entre les services de France et d'Espagne, la France n'envoyant strictement que ce que Barcelone pourrait admettre et annonçant scrupuleusement à l'avance le nombre des colis envoyés (...) »⁵⁰⁶. Toutefois, d'autres documents nous indiquent qu'entre la théorie et la pratique, il y a parfois un monde. En effet, par moments, les membres de l'antenne de Barcelone sont surchargés par le nombre d'arrivants, le service en France exagérant aussi bien sur la fréquence des groupes envoyés que sur la taille de ceux-ci. Les passages suivants sont particulièrement révélateurs du manque de coordination entre services : « J'ai indiqué comme maximum 12 hommes par semaine, il m'en arrive vingt on en prend une trentaine chaque semaine. Il m'est impossible de travailler dans ces conditions. (...) »⁵⁰⁷ ; « (...) je te demande six colis par semaine, et j'en reçois hier treize d'un coup. Ajoute (...) que nous avons été dénoncés ici et tu comprendras que c'est difficile (...) »⁵⁰⁸. Enfin, relevons que bon nombre de groupes sont abandonnés par leurs guides dès les frontières franchies, et doivent rejoindre les gîtes de l'antenne de Barcelone par leurs propres moyens (pour plus d'informations sur le sujet, cf. § 3 de cette section)⁵⁰⁹. Si la plupart des déplacements de colis jusqu'aux premiers gîtes se font à pied, Schul essaie durant l'été 1941 d'établir un relais

⁵⁰² Note de Legrand [André Wodon] pour Dora [probablement Fernand Lepage], Madrid, 9 août 1944, *ibid.*, n°43.

⁵⁰³ Interview de Maurice Dubois, par Henri Fassbender, 1^{er} août 1974.

⁵⁰⁴ Note du 13 octobre 1942, n.s., s.l., *ibid.*, n°114.

⁵⁰⁵ Note du 16 octobre 1942, n.s., s.l., *ibid.*, n°114.

⁵⁰⁶ Note du 13 octobre 1942, n.s., s.l., *ibid.*, n°114.

⁵⁰⁷ Note de Christophe [peut-être Pierre Schul], [Barcelone], 18 mai 1942, *ibid.*, n°114.

⁵⁰⁸ Note de Christophe [peut-être Pierre Schul] pour Max, [Barcelone], 10 octobre 1942, *ibid.*, n°114.

⁵⁰⁹ Note de 6510bis pour 3421/Steve, [Barcelone], 20 janvier 1943, *ibid.*, n°114.

à Figueras, au nord-est de la Catalogne, où il compte mettre quatre vélos à disposition des « colis » pour rejoindre Barcelone avec peu de risques. L'entreprise se solde toutefois par un échec⁵¹⁰.

Il est également pertinent de s'intéresser aux documents qui sont conservés par les « colis », ou au contraire à ceux que les services en France leur confient ou leur enlèvent. En effet, il semble que bon nombre d'agents du service opérant en France prennent les documents d'identité des colis. Or, « Christophe », depuis l'Espagne, est opposé à cette pratique, qui n'est pas utile en cas d'arrestation : « (...) S'il leur arrive malheur en cours de route le meilleur système est de décliner leur véritable identité. Et pour cela il faut leur laisser toutes leurs pièces d'identité. Je me demande pourquoi la majeure partie de tes agents leur prennent leurs papiers »⁵¹¹. Un autre passage est également révélateur, mais contient une petite nuance : « (...) Il vaut mieux laisser aux hommes leurs papiers d'identité, car il faut qu'ils gardent leur nationalité belge, puisque depuis deux mois les Belges sortent plus facilement de prison que les autres. (...) Le cas est différent naturellement pour ceux que tu pourrais munir de certains documents faux (...) »⁵¹². En effet, il semble que les services belges actifs dans le Midi de la France se livrent à la contrefaçon des documents espagnols, afin de faciliter le passage des « colis » sur le sol franquiste. Toutefois, si certains documents semblent très convaincants, ils ne semblent pas être au courant de la validité de ceux-ci ou des règles administratives en vigueur pour circuler sous le régime franquiste : « Les documents espagnols que tu m'envoies sont : « (...) Le *salvo conducto* est très bon ; la carte de permanence de deux ans ne vaut rien, puisqu'elle porte les armes de la république. En outre, ne jamais employer les deux à la fois, le premier étant réservé aux indigènes, l'autre aux étrangers. Aucun autre papier pour traverser que le *salvo-conducto*. Il existe un tas d'autres papiers, tels que *decula*, *depuracion* militaire, (...) comme ils ne sont demandés que si on doute de l'individu, ils ne servent à rien puisqu'ils ne savent pas parler »⁵¹³. Ce passage nous apprend que le *salvo conducto* (« sauf conduit »), qui permet de traverser le pays légalement et qui est contrefait par les services en France, est un document réservé aux Espagnols. Cela pourrait expliquer pourquoi les agents du Midi retirent leurs pièces d'identité belges aux « colis » envoyés à travers les Pyrénées, et pourquoi « Christophe » demande le 5 septembre 1942 à son correspondant de lui donner à l'avenir les fausses identités que les « colis » qu'il lui envoie utiliseraient au cas où ils seraient quand même arrêtés⁵¹⁴.

Une fois arrivés aux premiers gîtes espagnols organisés par les agents de la Sûreté, les agents de la Sûreté, du moins ceux du secteur de Barcelone sous les ordres de Schul, donnent aux « colis » une série d'instructions afin que ceux-ci ne se fassent pas remarquer et ne se fassent pas arrêter par la police durant les étapes suivantes de leur voyage à travers la péninsule, en direction du Portugal. Il leur est en effet défendu d'avoir des paquets, de fumer dans les trains, de parler ou de boire de l'alcool en rue. Ils doivent également obéir à leur guide et s'habiller d'une manière habituelle. On leur confie également de l'argent, une certaine somme

⁵¹⁰ Note de Pierre Schul pour l'antenne de Lisbonne, Barcelone, 20 août 1941, *ibid.*, n°53.

⁵¹¹ Note de Christophe [peut-être Pierre Schul], [Barcelone], 18 mai 1942, *ibid.*, n°114.

⁵¹² Note de Christophe [peut-être Pierre Schul], [Barcelone], 2 mai 1942, *ibid.*, n°114.

⁵¹³ Note de Christophe [peut-être Pierre Schul], [Barcelone], 18 mai 1942, *ibid.*, n°114.

⁵¹⁴ Note de Christophe [peut-être Pierre Schul], [Barcelone], 5 septembre 1942, *ibid.*, n°114.

en pesetas, afin de payer le guide à chaque étape. Ils sont confiés à un guide par un membre de la Sûreté, à un endroit convenu. On leur demande également, en cas d'arrestation, de ne pas dénoncer le guide ou leurs compagnons de route, et de se présenter comme étant citoyens belges, en donnant, soit leur faux nom préparé à l'avance, soit leur vrai nom. Toutefois, à nouveau, les bonnes intentions se heurtent à la réalité. Ainsi, comme le témoigne une personne membre de l'organisation, les « colis » peuvent se montrer très désagréables et peu réceptifs aux instructions qui leur sont données, aussi bien dans le premier gîte que pour ceux des étapes suivantes : « (...) En général, les hommes sont désagréables, indisciplinés et très exigeants, accablant celui qui les visite de demandes et de questions saugrenues (courses aux taureaux, par ex., postes de T.S.F., ...) Leur séjour prolongé et leur claustration les rendent actuellement désagréables, ils ne semblent pas comprendre qu'il est très difficile de concilier leurs exigences avec la sécurité nécessaire (...) Les hommes eux-mêmes sont fréquemment une cause de découverte de gîtes le long de la route, parce que profitant de leur liberté et de l'argent qu'ils ont, ils boivent trop et se font remarquer (...) »⁵¹⁵.

Depuis les premiers gîtes du nord de la péninsule, le reste de la traversée se poursuit en général en train. Les membres de la Sûreté essaient d'utiliser des itinéraires nombreux et de varier entre ceux-ci⁵¹⁶. Des instructions particulières sont également confiées aux « colis » à ce propos, afin d'éviter un maximum les contrôles, et donc les éventuelles arrestations : « (...) En cours de route, les contrôles sont à éviter, malgré les sauf-conduits qui sont faux. Pour cela, dès que le policier arrivé (en civil, il retourne le revers de sa veste pour montrer son insigne) il faut se replier sur l'extrême opposée du train, descendre à la première station et remonter dans le même train, là où le contrôleur est déjà passé. Le guide vous indiquera l'arrivée du policier. NE PAS FUIR PRÉCIPITAMMENT, POUR NE PAS ATTIRER L'ATTENTION DES AUTRES VOYAGEURS. IL VAUT MIEUX ÊTRE CONTRÔLÉ QUE SUSPECTE PAR LE CONTRÔLEUR DU TRAIN OU LES VOYAGEURS ; IL FAUT VOYAGER DANS DES WAGONS DIFFÉRENTS (...) »⁵¹⁷.

Toutefois, le train n'est pas le seul moyen de transport utilisé ou envisagé par la Sûreté dans la péninsule. Ainsi, un passage d'une note d'un certain Lt. Dr. Sevens, rédigée le 15 octobre 1942, est particulièrement révélateur à ce propos : « (...) On peut dire que tous les moyens possibles de voyage ont été envisagés : emploi de wagons de marchandises vides, etc... Par la route, en voiture, il ne faut pas y songer, les contrôles sont nombreux et rapprochés et la police routière à moto est partout (...) »⁵¹⁸. Mais tous ne sont pas de cet avis. Ainsi, dans une note rédigée le 6 octobre 1942, sur base des rapports fournis par Lizarriturri et Schul, un membre de la Sûreté, sans doute à Londres, il recommande l'utilisation d'une voiture à gazogène, ne comprenant pas pourquoi « le Spirou » n'a pas encore mis cela sur pied⁵¹⁹. Toutefois, Schul fait bien des démarches pour tenter d'organiser des voyages en voiture, et, le moins que l'on puisse dire, c'est que celles-ci sont nombreuses et complexes. En effet, durant l'été 1941, il est question pour Schul de procéder à l'achat d'une voiture, afin de procéder aux

⁵¹⁵ Note du Lt. Dr. Sevens, [Barcelone], 15 octobre 1942, *ibid.*, n°114.

⁵¹⁶ Note pour Fred, n.s., [Londres], 6 octobre 1942, *ibid.*, n°114 ; note du Lt. Dr. Sevens, [Barcelone], 15 octobre 1942, *ibid.*, n°114.

⁵¹⁷ Note, n.s., s.d.s.l., *ibid.* n°114.

⁵¹⁸ Note du Lt. Dr. Sevens, [Barcelone], 15 octobre 1942, *ibid.*, n°114.

⁵¹⁹ Note pour Fred, n.s., [Londres], 6 octobre 1942, *ibid.*, n°114.

trajets entre Barcelone et Madrid, ou pour aller chercher les « colis » arrivant depuis le nord, à Gérone, au nord-est de la Catalogne. Toutefois, cette démarche est complexe, et ce, pour plusieurs raisons. Tout d'abord, il faut que l'auto soit immatriculée au nom d'un espagnol, et conduite par une personne ayant cette même nationalité. De plus, bien qu'il finisse par trouver une voiture et un ressortissant espagnol pour la conduire, celui-ci demande que le Spirou prenne une assurance omnium en son nom propre, ce qui l'oblige de faire des démarches auprès des autorités franquistes pour obtenir un permis de conduire espagnol, condition sine qua non pour avoir ladite assurance ! Enfin, la question de l'essence vient compliquer la chose. Celle-ci manque en Espagne à l'époque, ce qui pousse Schul à faire installer un gazogène sur la voiture qu'il a achetée. Malgré l'accomplissement de toutes ces démarches, celle-ci n'est utilisable que pour des trajets réduits, en raison des lois de rationnement et des contrôles sur les routes⁵²⁰. Malgré toutes ces démarches, Leclef, en contact avec Schul, écrit laconiquement, le 17 mars 1942 : « Le gazogène de Spirou est un truc qui ne fonctionne pas, donc à éliminer (...) »⁵²¹. Toutefois, il est avéré qu'un collaborateur de Schul, Robert Muls, parvient à conduire des colis jusqu'à Madrid⁵²². Des voitures sont en effet bien utilisées par des personnes travaillant pour la Sûreté, afin de convoier des « colis ». Ainsi, des personnes faisant fonctionner la ligne Polchet, durant la première moitié de l'année 1941, en utilisent pour aller chercher des « colis » aux premiers relais et les conduire à Barcelone, ou pour faire le restant du voyage en Espagne, de Barcelone à Badajoz. Toutefois, c'est alors davantage le manque d'argent ou de voitures qui contraindrait les membres de l'organisation d'utiliser un autre moyen de transport. De plus, de nombreux contrôles de police ont lieu entre Barcelone et la frontière franco-espagnole, mais Muls parvient néanmoins à passer⁵²³. Ce n'est pas tout, car une note du 1^{er} novembre 1941 nous apprend qu'une étape d'une autre ligne s'est faite en taxi, entre Orense, au nord de l'Espagne, et la frontière portugaise⁵²⁴. De plus, l'aumônier Leclef a également recours à une voiture pour faire circuler des colis depuis Madrid vers, semble-t-il, San Sebastian⁵²⁵.

L'auteur de la note du 6 octobre 1942 propose également de constituer des lignes d'évacuation en Espagne se faisant entièrement à pied, par étapes de 30 à 50 km, entre des gîtes jugés sûrs, et ce, jusqu'à 5 ou 10 km de la frontière portugaise, où des passeurs portugais viendraient prendre les colis. Selon l'auteur, l'idéal serait qu'ils voyagent de nuit, en évitant les routes principales, et en suivant de préférence les voies de chemin de fer⁵²⁶. Nous ne savons dans quelle mesure ce projet a été mis en place.

Enfin, remarquons qu'à côté de ces différentes manières de traverser la péninsule, les membres de la Sûreté songent également à la contourner. En effet, Schul met notamment au point une ligne d'évasion par bateau depuis Barcelone, sous l'impulsion de son agent

⁵²⁰ Note de l'antenne de Lisbonne pour Pierre Schul, Lisbonne, 31 juillet 1941, *ibid.*, n°53 ; notes de Pierre Schul pour l'antenne de Lisbonne, Barcelone, 30 juillet, 6, 12 août, et 3 octobre 1941, *ibid.*, n°53.

⁵²¹ Note de Simon Leclef pour Georges Gonze, 17 mars 1942, *ibid.*, n°64.

⁵²² Note de Pierre Schul pour l'antenne de Lisbonne, Barcelone, 12 août 1941, *ibid.*, n°53.

⁵²³ Rapport de Vincent Gevers pour Fernand Lepage, Lisbonne, 19 mai 1941, dans BRUXELLES, CEGESOMA, Mic. 70, *Papiers John De Stoop*, n°44.

⁵²⁴ Note pour Pierre Schul, n.s., [Lisbonne], 1^{er} novembre 1941, dans BRUXELLES, CEGESOMA, AA 1333, *Archives de la Sûreté de l'État*, n°53.

⁵²⁵ Note de Simon Leclef pour Georges Gonze, Madrid, 16 mars 1942, *ibid.*, n°64.

⁵²⁶ Note pour Fred, n.s., [Londres], 6 octobre 1942, *ibid.*, n°114.

« Antonio »⁵²⁷, un certain Antonio Valles. En effet, il ressort d'un document judiciaire à charge contre Pierre Schul, une fois celui-ci arrêté, que celui-ci organise des évacuations de militaires belges d'Espagne au moyen d'un bateau, le « Joven Jaime », navire qu'il achète par l'entremise dudit Antonio et de José Escude, tous deux Espagnols, ainsi que d'Hector Renard, un lieutenant de la marine belge, à son ancien propriétaire Martin Batalla, au moyen de l'argent de la Sûreté⁵²⁸. La destination la plus logique pour ses évacuations est sans doute Gibraltar, au sud.

Une fois arrivés à Lisbonne, le terminus de la plupart des lignes d'évasion dans la péninsule, encore faut-il que les clandestins puissent quitter l'espace ibérique. Ces départs depuis la capitale portugaise se font par bateau ou par avion, la section de la Sûreté et les services britanniques présents dans la ville ayant conclu un accord conjoint avec un membre haut placé de la police internationale portugaise pour pouvoir faire quitter le sol portugais aux « colis »⁵²⁹! Le navire belge « René-Paul » est utilisé pour ces départs de clandestins, qui ont pour destination l'Angleterre (avec dans ce cas un passage éventuel par Gibraltar) ou le Congo belge⁵³⁰. L'autre terminus des lignes d'évasion est le rocher de Gibraltar, depuis lequel des départs sont également organisés à bord du René-Paul⁵³¹.

§ 3. Le recours à des guides et des hébergeurs autochtones

Pour conduire leurs « colis » à travers la péninsule, d'étape en étape, sans se faire prendre par la police, les agents de la Sûreté de l'État ont recours à des guides espagnols ou portugais, qui ont une bonne connaissance du terrain et qu'ils rétribuent pour leurs services. Le service belge paie également, entre chaque étape, des hébergeurs, qui ouvrent les portes de leurs « gîtes » aux personnes convoyées⁵³². Ce système, qui semble simple sur le papier, ne l'est pas dans les faits, et ce pour plusieurs raisons. En effet, bien que certains des individus engagés donnent entièrement satisfaction et font preuve d'un esprit d'initiative bienvenu, comme le guide qui accompagne un groupe de colis jusque Orense (nord-ouest de l'Espagne, en Galice, à proximité de la frontière portugaise) à la fin octobre 1941⁵³³, beaucoup d'entre eux se contentent de faire le minimum ou essaient de profiter des agents de la Sûreté et des personnes convoyées. Ainsi, les arnaques sont fréquentes. Schul, notamment, raconte un épisode marquant dans une note du 3 octobre 1941 : il explique que des dénommés Punti et Aguila l'ont « roulé », le 28 août de 850 pesetas, et les 2 et 3 septembre de 1850 pesetas. En effet, ceux-ci lui racontent qu'ils ont des Belges à faire passer, mais ni Schul, ni Jottard n'en voient jamais la couleur ! Il conclut en disant qu'ils ne travaillent qu'avec des contrebandiers, « (...) tous gens plus fins que nous »⁵³⁴. D'autres, guides ou logeurs, ont tendance à abuser des « colis », en les convainquant

⁵²⁷ Note sur « ce qui pourrait être fait pour améliorer les lignes de passage à travers l'Espagne », n.s., [Londres], 13 octobre 1942, *ibid.*, n°114.

⁵²⁸ Réquisitoire, n.s., Barcelone, 3 janvier 1943, *ibid.*, n°114.

⁵²⁹ Note de Puc [André Wodon] pour Fernand Lepage, Lisbonne, 8 mai 1943, *ibid.*, n°69 ; note de l'Assistant Military Attaché [probablement le lieutenant-colonel Charles] pour Georges Gonze, Lisbonne, 5 mai 1943, *ibid.*, n°69.

⁵³⁰ Interview de Jean Regniers, par Henri Fassbender, 9 janvier 1973 ; note de Fred pour Fernand Lepage, Lisbonne, 6 octobre 1942, dans BRUXELLES, CEGESOMA, AA 1333, *Archives de la Sûreté de l'État*, n°70.

⁵³¹ Notes d'Idesbald Floor pour Fernand Lepage, Gibraltar, 27 septembre et 11 décembre 1941, *ibid.*, n°67.

⁵³² Note d'Émile Javaux pour Jean Nicodème, [Barcelone], 11 septembre 1943, *ibid.*, n°56 ; note du 13 octobre 1942, n.s., s.l.s.d., *ibid.*, n°114 ; note pour Pierre Schul, n.s., Lisbonne, 28 octobre 1941, *ibid.*, n°53.

⁵³³ Note pour Pierre Schul, n.s., Lisbonne, 1^{er} novembre 1941, *ibid.*, n°53.

⁵³⁴ Note de Pierre Schul pour l'antenne de Lisbonne, Barcelone, 3 octobre 1941, *ibid.*, n°53.

que leurs pesetas ne valent rien au Portugal, et/ou qu'ils doivent les leur remettre pour payer leur logement, leur nourriture ou leur passage. Or, ces individus sont déjà payés par la Sûreté, et cherchent ainsi à se faire des suppléments sur le dos des personnes empruntant les lignes d'évacuation de la Sûreté. C'est la situation que décrit un membre de l'antenne de Lisbonne, dans une note pour Schul, le 28 octobre 1941, à propos d'un logeur de Badajoz, qui extorque les 320 pesetas restantes d'un groupe de « colis » pour les loger et nourrir pendant un jour. L'auteur pense que ces hébergeurs, à la frontière hispano-portugaise, ont aussi tendance à garder les Belges chez eux un jour ou deux afin de leur réclamer encore de l'argent. Il écrit à Schul pour lui dire de prévenir les « colis » qu'il n'y a pas à payer plus de 50 pesetas par jour, ou de rester plus d'une journée à Badajoz⁵³⁵. Ce genre d'abus est également signalé, trois jours plus tard, mais cette fois-ci de la part d'un guide, qui conduit un petit groupe de Belges en taxi depuis Orense jusqu'à la frontière portugaise, et qui les persuade de leur confier leur argent, celui-ci n'ayant « aucune valeur » au Portugal⁵³⁶. De plus, comme le relève Jean Regniers en 1945, les agents belges de la Sûreté sont « (...) constamment exposés au chantage des agents espagnols recrutés par eux (...) »⁵³⁷. Regniers n'est pas le seul à dénoncer ces tentatives de chantage des passeurs et hébergeurs autochtones. Ainsi, un certain Lt. Dr. Sevens écrit les mots suivants le 15 octobre 1942 : « (...) Les guides ne connaissant aucun gîte ; on n'a pas assez confiance en eux pour leur permettre cela. Pendant mon séjour, un guide a essayé de faire chanter l'organisation »⁵³⁸. Les « colis » sont aussi victimes de ces chantages, comme le fait remarquer un certain Christophe (peut-être Pierre Schul) le 2 mai 1942 : (...) Le groupe de Bongnies, Van Damme, Hiernaux et le groupe Detailleur passés par Andorre se plaignent d'une tentative de chantage du chef de gîte à Andorre. Ils en sont arrivés à devoir remettre leur montre »⁵³⁹. Enfin, bon nombre de guides provenant de France abandonnent leurs « colis » une fois les Pyrénées passées, sans les amener au point de rendez-vous, et en essayant parfois de les arnaquer au passage ! Ainsi, le 18 mai, « Christophe » écrit ces lignes : « (...) je ne suis pas content d'eux non plus. Ils envoient une bande de malheureux qui sont froidement abandonnés à peine passée la montagne. Jamais ils n'ont assez de vivres, et le coup classique des guides est de leur demander de l'argent, tout l'argent qu'ils ont sur eux pour payer le taxi. Bien entendu, ni taxi ni retour du guide »⁵⁴⁰. Ce genre de pratique d'abandon est également signalé dans une note du 20 janvier 1943, les colis devant se débrouiller par leurs propres moyens pour rejoindre le point de rendez-vous : « (...) Je suppose qu'il s'agit d'un groupe envoyé par Garcia (Rafael) et, selon la formule habituelle, ils ont été abandonnés par le guide à 3 km de Villajuiga après le passage de la frontière. Ils se sont alors séparés en divers groupes et ont dû continuer par leurs propres moyens. Ceux-ci ont eu la chance de pouvoir se cacher sur un train de marchandises et sont arrivés jusqu'ici (...) »⁵⁴¹. Les mots « selon la formule habituelle » sont particulièrement révélateurs de la régularité de ces abandons. Les autorités belges à Londres tentent de parer à la situation en demandant à « Christophe » d'établir des relais entre lui et ses correspondants, du côté français des Pyrénées. Toutefois, il est difficile d'établir si cette directive a été vraiment

⁵³⁵ Note pour Pierre Schul, n.s., Lisbonne, 28 octobre 1941, *ibid.*, n°53.

⁵³⁶ Note pour Pierre Schul, n.s., Lisbonne, 1^{er} novembre 1941, *ibid.*, n°53.

⁵³⁷ Rapport de Jean Regniers sur le poste de Barcelone, Charleroi, 22 octobre 1945, *ibid.*, n°57.

⁵³⁸ Note du Lt. Dr. Sevens, [Barcelone], 15 octobre 1942, *ibid.*, n°114.

⁵³⁹ Note de Christophe [peut-être Pierre Schul], [Barcelone], 2 mai 1942, *ibid.*, n°114.

⁵⁴⁰ Note de Christophe [peut-être Pierre Schul], [Barcelone], 18 mai 1942, *ibid.* n°114.

⁵⁴¹ Note de 6510bis pour 3421/Steve, [Barcelone], 20 janvier 1943, *ibid.*, n°114.

respectée. Il semble que non, vu que l'agent opérant en Espagne en fait mention le 1^{er} août, et que des colis doivent encore se débrouiller seuls début 1943 pour rejoindre Barcelone. Enfin, il écrit lui-même les mots suivants qui vont dans ce sens : « (...) Je ne sais quand je pourrai essayer de mettre cela sur pied, car depuis un an j'ai totalement abandonné le Nord, et je n'y ai plus aucune relation (...) »⁵⁴².

§ 4. La collaboration avec le réseau Comète

À côté des passages clandestins organisés par ses propres voies d'évasion, la Sûreté charge également le réseau Comète de véhiculer une série d'individus pour son compte, durant la première moitié de l'année 1942. En effet, les responsables de la Sûreté de l'État à Londres apprennent l'existence du réseau Comète suite au rapport, rédigé à Londres, du 3 janvier 1942⁵⁴³ réalisé par Gérard Waucquez (alias « Brichamart »), le neveu du Premier ministre, qui avait traversé l'Espagne en décembre 1941 grâce audit réseau. Les dirigeants de la Sûreté, suite à la lecture de ce rapport, sont marqués par la volonté de rattacher la ligne à leurs services, c'est pourquoi ils décident de constituer une section « évasions », dirigée dans un premier temps par le commandant Vandermies. Dédée est en contact avec la Sûreté depuis le 24 décembre 1941 via un certain Demeulebroeck, travaillant à la légation de Lisbonne⁵⁴⁴. Un accord est conclu entre le service belge et Dédée : il est prévu que celle-ci évacue à chaque passage, à côté des aviateurs alliés, quelques Belges, qui seraient confiés, au sein du consulat belge de San Sebastian, à Luis Lizarriturri, qui les évacuerait ensuite vers la capitale portugaise via une ligne d'évacuation qu'il aurait créée lui-même. Il est également convenu que les dépenses de la ligne Comète pour organiser le passage des Belges en question lui seraient remboursées, en échange de quoi elle devrait présenter une comptabilité mois par mois⁵⁴⁵. Le 3 mars 1942, Waucquez est parachuté en France. Il est notamment chargé par la Sûreté de contrôler l'identité des pilotes de la R.A.F. empruntant la ligne Comète et de la sélection des « usagers » belge véhiculés par le réseau⁵⁴⁶. La ligne va effectivement, pendant plusieurs mois, à côté des Britanniques destinés au consulat de Bilbao, envoyer régulièrement en Espagne des Belges sélectionnés par Waucquez, ainsi que le courrier de celui-ci. De plus, comme prévu, la Sûreté va financer les évacuations, soit via l'antenne de Lisbonne, soit via Waucquez⁵⁴⁷. La fréquence moyenne des passages est de deux ou trois Belges véhiculés par la ligne chaque mois⁵⁴⁸.

Toutefois, si les contacts de Dédée avec Demeulebroeck semblent tout à fait cordiaux, au vu de leur correspondance⁵⁴⁹, la situation est plus tendue entre la cheffe de Comète et les dirigeants de la Sûreté à Londres, en raison d'une série de malentendus et de divergences de vues. En effet, les membres haut placés de la Sûreté à Londres sont décidés à rattacher Comète

⁵⁴² Note de Christophe [peut-être Pierre Schul], [Barcelone], 1^{er} août 1942, *ibid.*, n°114.

⁵⁴³ Rapport de Brichamart [Gérard Waucquez], Londres, 3 janvier 1942, *ibid.*, n°292.

⁵⁴⁴ Premier contact du Réseau Comète avec le Gouvernement Belge de Londres, n.s., [Londres], s.d., *ibid.*, n°292.

⁵⁴⁵ Note sur les rapports de la ligne Comète avec le gouvernement belge de Londres, n.s., [Londres], s.d., *ibid.*, n°292.

⁵⁴⁶ Premier contact du Réseau Comète avec le Gouvernement Belge de Londres, n.s., [Londres], s.d., *ibid.*, n°292.

⁵⁴⁷ Note sur les rapports de la ligne Comète avec le gouvernement belge de Londres, n.s., [Londres], s.d., *ibid.*, n°292.

⁵⁴⁸ Note d'Andrée De Jongh pour Demeulebroeck, San Sebastian, 15 mars 1942, *ibid.*, n°292.

⁵⁴⁹ Voir par exemple la note de Demeulebroeck pour Mr. André [Andrée De Jongh], Lisbonne, 24 décembre 1941, *ibid.*, n°292.

à leur service, à en prendre le contrôle⁵⁵⁰. Ils sont aussi persuadés que Waucquez dirige Comète : dans une note du 4 avril, adressée à « Mr. André » (sans doute sont-ils également persuadés, à tort, qu'un réseau de la taille de Comète ne peut être dirigé que par un homme), ils lui parlent de Waucquez en disant « (...) votre chef (...) »⁵⁵¹! Ils croient également que Dédée et son réseau sont désormais sous leurs ordres, et lui font part d'une série d'instructions, comme si elle était leur subordonnée⁵⁵². Or, si celle accepte de convoyer des Belges et d'être remboursée en échange, elle entend continuer à organiser le travail comme elle l'entend, que ce soit dans le plat pays ou dans l'hexagone⁵⁵³. Le 17 juin 1942, en raison de l'arrestation de deux Belges empruntant la ligne San Sebastian-Lisbonne, elle décide de mettre un terme aux envois de Belges par cette ligne. En effet, elle estime cette ligne trop dangereuse, la probabilité d'arriver à Lisbonne étant faible et « Eliza » pas assez secondé pour assurer sa mission⁵⁵⁴. De plus, la direction de la Sûreté, toujours persuadée que Comète était sous leurs ordres, refuse de continuer à financer Comète, tant qu'elle ne reçoit pas un plan de réorganisation du réseau. Or, la moindre fuite à propos du plan mettrait en danger ses collaborateurs. La dirigeante de Comète décide donc d'accepter la proposition du MI9, qui consiste, non seulement à reprendre l'évacuation de Belges amenés par la ligne, mais aussi d'en assumer le remboursement des dépenses, à raison d'un Belge pour trois Britanniques. Cet accord, ainsi que la décision de Dédée du 17 juin, mettent un terme à la collaboration entre la Sûreté et la ligne d'évasion belge la plus célèbre⁵⁵⁵.

Section 2. Les arrestations et les démarches de libération des internés en Espagne

Au cours des passages clandestins à travers la péninsule ibérique, bon nombre de « colis » sont arrêtés par les autorités espagnoles. Où ces personnes sont-elles envoyées par le régime franquiste, et quel est le sort qui leur est réservé ? Quelle est la politique du régime vis-à-vis des personnes entrant clandestinement sur son territoire ? C'est à ces questions que nous répondons dans le premier point. Le second point porte quant à lui sur les démarches que la Sûreté de l'État entreprend afin de pouvoir libérer les ressortissants belges et assurer leur passage légal en dehors de la péninsule. Cette partie aborde également la question des obstacles qui viennent freiner ces démarches.

⁵⁵⁰ REMY Adeline et DEBRUYNE Emmanuel, « Le financement des services de renseignements et des lignes d'évasion belges », dans VANDENBUSSCHE, Robert (éd.), *La clandestinité en Belgique et en zone interdite (1940-1944)*, Villeneuve d'Ascq, Université Charles-de-Gaulle-Lille 3, IRHIS, p. 104, 105.

⁵⁵¹ Note pour Mr. André [Andrée de Jongh], n.s., [Londres], 4 avril 1942, dans BRUXELLES, CEGESOMA, AA 1333, *Archives de la Sûreté de l'État*, n°292. Remarquons que Demeulebroeck, bien que moins directif vis-à-vis des activités d'Andrée De Jongh, s'obstine également à l'appeler « Mr. André ». Voir par exemple : notes de Demeulebroeck pour Mr. André [Andrée De Jongh], Lisbonne, 24 et 31 décembre 1941, 7 février et 21 mars 1942, *ibid.*, n°292.

⁵⁵² Notes pour Mr. André [Andrée de Jongh], n.s., [Londres], 4 avril et 15 juin 1942, *ibid.*, n°292.

⁵⁵³ Note d'Andrée de Jongh pour Demeulebroeck, s.l.s.d., *ibid.*, n°292.

⁵⁵⁴ Note d'Andrée De Jongh pour Demeulebroeck, San Sebastian, 17 juin 1942, *ibid.*, n°292.

⁵⁵⁵ Note sur les rapports de la ligne Comète avec le gouvernement belge de Londres, n.s., [Londres], s.d., *ibid.*, n°292.

§ 1. Le sort réservé aux clandestins arrêtés et internés en Espagne

Les premières arrivées massives en Espagne de réfugiés fuyant l'avancée nazie ont lieu durant l'été 1940, suite à la déroute rapide des Pays-Bas, de la Belgique, puis de la France. Bon nombre d'entre eux sont des clandestins, la voie légale n'étant pas une option réaliste. En effet, la plupart de ces réfugiés sont des militaires échappés ou cherchant à échapper aux camps de concentration du Reich, et l'unique moyen pour eux de rentrer légalement sur le territoire hispanique est de se procurer des passeports légaux, particulièrement difficiles à obtenir, surtout depuis les accords conclus entre Himmler et le comte de Mayalde, l'ambassadeur d'Espagne à Berlin, suite à l'armistice de la France⁵⁵⁶. Le régime de Franco est particulièrement inquiet de cette vague humaine, voyant ces clandestins issus de pays démocratiques comme des ennemis intérieurs potentiels. Pire encore, elle craint le retour de « rouges » espagnols⁵⁵⁷.

La *Dirección General de Seguridad* est rapidement submergée par ce flot de clandestins, et le ministère de l'Intérieur espagnol cède sa compétence en la matière aux militaires. Il est ainsi décidé de les interner au camp de Miranda de Ebro, au nom du délit de traversée clandestine de la frontière. Ce camp, à l'instar d'autres camps de concentration franquiste, a été créé durant la guerre civile espagnole, en 1937, afin de concentrer des prisonniers républicains en son sein⁵⁵⁸. Le premier groupe d'étrangers à arriver à Miranda est constitué de 105 marins belges fuyant l'invasion allemande. Ils sont internés à partir du 27 juin 1940. Le nombre d'internés étrangers ne cesse ensuite d'augmenter⁵⁵⁹. À côté des Belges, les groupes majoritaires au sein du camp allié sont les Français, les Américains et les Britanniques⁵⁶⁰. Les internés sont regroupés par nationalité dans le camp, chaque « groupe national » ayant à sa tête un chef, élu par ledit groupe ou par la représentation diplomatique du pays. Ce représentant sert de porte-parole et de lien du groupe avec la direction du camp⁵⁶¹.

Les conditions de vie dans le camp sont déplorables : la nourriture est mauvaise et insuffisante, les fenêtres n'ont pas de vitres et le chauffage n'existe tout simplement pas. Enfin, les internés dorment à même le sol et sont infestés de poux. De plus, des agents de la Gestapo se rendent régulièrement dans le camp les premières années, afin que des individus leur soient remis. C'est ainsi que quatorze Belges sont notamment livrés par les autorités franquistes au Reich en janvier 1941 ! Mais ceux-ci ne sont pas les seuls : des Tchécoslovaques, ou encore des Français, sont livrés au régime nazi. Seules les pressions provenant de diplomates des États alliés ou de la Croix Rouge Internationale empêche le régime franquiste d'aller plus loin dans les remises d'individus à la Gestapo⁵⁶². À partir de janvier 1943, sentant le vent tourner en faveur des Alliés, l'État espagnol prend un certain nombre de mesures pour se distancier de son

⁵⁵⁶ EIROA SAN FRANCISCO Matilde, « Refugiados extranjeros en España: el campo de concentracion de Miranda de Ebro », *op. cit.*, p. 127, 128.

⁵⁵⁷ HERNANDEZ DE MIGUEL Carlos, *Los campos de concentracion de Franco*, *op. cit.*, p. 416.

⁵⁵⁸ EIROA SAN FRANCISCO Matilde, *op. cit.*, p. 127-132.

⁵⁵⁹ HERNANDEZ DE MIGUEL Carlos, *op. cit.*, p. 417.

⁵⁶⁰ PALLARÉS Concha et ESPINOSA DE LOS MONTEROS José Maria, « Miranda, mosaico de nacionalidades: franceses, británicos y alemanes », dans *Ayer*, 57/2005, p. 153, https://revistaayer.com/sites/default/files/articulos/57-8-ayer57_CamposConcentracionFranquistas_Egido_Eiroa.pdf (consulté le 8 août 2022).

⁵⁶¹ EIROA SAN FRANCISCO Matilde, *op. cit.*, p. 133, 134.

⁵⁶² HERNANDEZ DE MIGUEL Carlos, *op. cit.*, p. 418.

allié allemand et se rapprocher du camp des futurs vainqueurs. Ainsi, les officiers sont envoyés dans une résidence à Jaraba (elle ouvre de janvier au 1^{er} juin, puis est fermée pendant 6 mois avant de rouvrir à la fin de l'année), une amélioration des conditions de vie dans le camp commence, et les autorités acceptent la libération des internés hors âge militaire (moins de 18 ans ou plus de 40 ans)⁵⁶³.

Remarquons que, si Miranda est le principal lieu concentrant des clandestins arrêtés en Espagne, il est loin d'être le seul. L'État espagnol utilise en effet des dizaines de bâtiments divers pour détenir les réfugiés. À côté de Miranda, d'autres camps de concentration sont utilisés. On trouve aussi, étrangement, des hôtels ou des résidences confortables (sans doute réservées aux officiers, à l'instar de la résidence de Jaraba), ou encore, à l'extrême inverse, des prisons aux conditions de vie très difficiles, comme la « Carcel Modelo » (« prison modèle ») de Barcelone, ou encore celles de Celanova et de Figueron. Dans ces lieux pénitentiaires, les étrangers partagent le sort misérable des prisonniers républicains et sont considérés comme des délinquants plutôt que des réfugiés, du moins pendant les trois premières années de la guerre, période durant laquelle Franco se persuade de la victoire finale d'Hitler⁵⁶⁴.

§ 2. Les démarches de la Sûreté pour obtenir la libération et le départ de la péninsule des internés

Dès 1940, les autorités belges protestent contre l'arrivée de leurs compatriotes au camp de Miranda de Ebro, qu'ils considèrent comme une peine exagérée au regard du délit du passage clandestin de la frontière⁵⁶⁵. Dès la fin de l'année, le corps diplomatique belge fait des démarches afin de faire sortir des internés du camp et de les envoyer au Portugal, pour éviter qu'ils ne soient livrés aux autorités allemandes⁵⁶⁶.

L'aide aux Belges internés en Espagne est toutefois transférée vers la fin 1941 du département des Affaires étrangères à un certain Simon Leclef, un aumônier militaire belge qui est engagé par le ministère de la Justice, pour le compte de la Sûreté. Lepage est en contact avec l'intéressé depuis au moins le début du mois de septembre 1941. En effet, l'aumônier est déjà à cette époque actif depuis quelques temps pour aider les internés, et l'administrateur de la Sûreté, qui est au courant des activités de l'individu grâce aux comptes-rendus de Belges ayant pu quitter le camp de concentration, tient à le remercier, mais aussi à lui adresser des recommandations afin d'améliorer le moral et les conditions matérielles des internés⁵⁶⁷. Le 15 décembre, un membre haut placé du département des Affaires étrangères lui fait savoir que, suite à un accord conclu entre ledit ministère et l'administrateur de la Sûreté de l'État, il est responsable de toutes les formalités ayant trait aux Belges présents dans le camp de concentration de Miranda. Il est considéré comme un fonctionnaire du ministère de la Justice. Sa mission consiste notamment à dispenser des soins d'ordre moral ou spirituel aux internés, mais aussi de les fournir, lors de ses visites au camp, en vêtements, en nourriture et en tous

⁵⁶³ EIROA SAN FRANCISCO Matilde, *op. cit.*, p. 135-137 ; HERNANDEZ DE MIGUEL Carlos, *op. cit.*, p. 419, 420.

⁵⁶⁴ *Ibid.*, p. 416-420.

⁵⁶⁵ EIROA SAN FRANCISCO Matilde, *op. cit.*, p. 141.

⁵⁶⁶ RODRIGO Javier, *Cautivos. Campos de concentracion en la Espana franquista, 1937-1947*, Barcelone, Critica, 2005, p. 235.

⁵⁶⁷ Note de Fernand Lepage pour Simon Leclef, Londres, 4 septembre 1941, dans BRUXELLES, CEGESOMA, AA 1333, *Archives de la Sûreté de l'État*, n°64.

types de secours qu'ils nécessitent. Il est également chargé de fournir, via Crener, le consul de Madrid, et les autorités britanniques dans cette ville, des listes d'internés répartis selon leur nationalité, leur âge, leur état civil et leur métier. De plus, il est chargé des négociations avec les autorités espagnoles, afin d'obtenir la libération des ressortissants belges du camp, mais en accord avec le consul belge et les autorités britanniques compétentes en la matière. Enfin, il est tenu de prendre en charge les internés quittant le camp, dès l'autorisation de leur libération, de les héberger dans les environs de Madrid et de les entretenir, jusqu'à leur départ du pays⁵⁶⁸. Remarquons que les fonds dépensés pour l'aide aux internés, leur libération et leur voyage en dehors du pays sont payés par la Sûreté, via la Légation de Belgique à Lisbonne.⁵⁶⁹ Dans une note du 30 décembre, Lepage souligne à l'aumônier que celui-ci est aux ordres exclusifs de l'administration de la Sûreté de l'État. Il en profite pour donner plus de précisions à l'intéressé quant à la manière de procéder pour les libérations : « (...) la priorité doit être évidemment donnée aux plus anciens prisonniers. À égalité d'ancienneté, la priorité sera la suivante : 1° Aviateurs 2° Mécaniciens d'aviation 3° Jeunes gens en dessous de 25 ans, quelque soit leur situation militaire (...) Dès que vous avez obtenu une ou des libérations, veuillez demander à M. Crener qu'il en avise immédiatement Lisbonne ou Gibraltar suivant le cas. Dès que vous avez en main des libérations, il faut faire sortir les internés du camp et les loger à nos frais soit à Madrid, soit ailleurs. En aucun cas il ne faut – comme cela s'est malheureusement fait précédemment – attendre le visa de sortie d'Espagne pour les faire sortir du camp ». Il ajoute qu'il a donné des ordres pour que vingt « Canadiens » se présentent maximum par mois parmi les Belges⁵⁷⁰.

Il semble en effet que les autorités britanniques aient conclu un accord avec leurs homologues belges, afin que des ressortissants belges, qu'ils considèrent comme particulièrement « intéressants » pour leur effort de guerre, puissent se faire passer comme « Canadiens » (c'est-à-dire des Québécois francophones) auprès des autorités espagnoles, les représentants diplomatiques de la Grande-Bretagne se chargeant d'obtenir leur libération du pays, mais le gouvernement belge de Londres conservant la charge financière de leur entretien à Miranda⁵⁷¹. Toutefois, Leclef lui-même n'aime guère cette mesure, estimant que, parmi les Belges se faisant passer pour Canadiens, seuls « quelques privilégiés » sont effectivement reconnus comme tels par les autorités britanniques, et ce, de manière arbitraire. Il semble en effet que les autorités consulaires de Grande-Bretagne finissent par « refiler » des « Canadiens » à Leclef⁵⁷², qui du coup restent à Miranda plus longtemps que les autres, Leclef devant commencer ses démarches pour leur libération à partir de leur changement de nationalité⁵⁷³.

⁵⁶⁸ Note du Directeur Général de la Politique pour Simon Leclef, [Londres], 15 décembre 1941, *ibid.*, n°64.

⁵⁶⁹ Aide-mémoire pour M. le Comte de Kerchove de Denterghem, [Londres], 5 mars 1942, *ibid.*, n°64.

⁵⁷⁰ Note de Fernand Lepage pour Simon Leclef, 30 décembre 1941, [Londres], *ibid.*, n°64.

⁵⁷¹ Note pour Simon Leclef, n.s., Lisbonne, 21 janvier 1942, *ibid.*, n°64 ; note de Fernand Lepage pour Simon Leclef, 30 décembre 1941, [Londres], *ibid.*, n°64 ; rapport sur l'entretien du 31 août 1942 avec major sir Peter Norton-Griffiths de l'ambassade de Grande Bretagne à Madrid, Madrid, 22 septembre 1942, *ibid.*, n°64.

⁵⁷² Rapport de l'aumônier Simon Leclef sur les internés et prisonniers belges en Espagne, [Madrid], avril 1942, *ibid.*, n°64.

⁵⁷³ Note de Simon Leclef pour Georges Gonze, Madrid, 5 juin 1942, *ibid.*, n°64.

À côté de ces problèmes dans la coopération avec les Britanniques, Leclef doit faire face à un certain nombre d'adversaires, aussi bien des compatriotes que des étrangers, qui viennent entraver sa mission d'aide et de libération des internés. La première personne à lui mettre des bâtons dans les roues est Crener, le consul belge de Madrid, qui a du mal à digérer le fait que Leclef soit chargé de venir en aide aux internés à sa place. Ainsi, début 1942, Leclef écrit les lignes suivantes à Dumon : « (...) Mr. Crener m'a remis le 2 janvier la lettre du Ministre Spaak me donnant la direction des internés ; évidemment elle a produit l'effet que vous pensez. J'espère cependant à force de tact arriver à cicatriser la plaie, tout en prenant entièrement la mission qui m'a été demandée »⁵⁷⁴. Malgré cette déclaration de bonnes intentions de Leclef, les tensions sont nombreuses avec le consul, celui-ci ne reconnaissant pas la légitimité de l'aumônier et faisant preuve de mauvaise foi, à en croire Leclef. Le passage suivant de la correspondance de l'aumônier à Gonze est particulièrement révélateur de l'ambiance régnant entre les deux hommes : « (...) Une fois de plus ceci m'amène à demander qu'on fasse savoir clairement que toute cette question d'internés et prisonniers en Espagne doit être considérée comme séparée de l'Ambassade, et où il n'y a plus à s'en occuper du tout. – Avez-vous peur de le lui dire ? – Moi cela commence à m'..... ennuyer copieusement. – Mais aussi longtemps que cela ne lui aura pas été communiqué clairement, il y aura toujours des frottements, et je me refuse à rendre la responsabilité de choses dont lui s'est mêlé, car je sais par expérience ce que cela donne. – il continue à être fourbe et malhonnête (...) »⁵⁷⁵. Un document interne aux Affaires étrangères montre que Crener finit par être « recadré » par sa hiérarchie, et que les compétences respectives des deux hommes sont clairement définies : Crener est déchargé de toute responsabilité en ce qui concerne Miranda, « (...) à moins d'en être expressément prié et pour des interventions limitées et spécifiées par écrit de M. Leclef (...) », et la négociation pour l'obtention de visas de sortie espagnols relève de la compétence de l'aumônier. Le consul belge n'est lui plus chargé que de « (...) la question de l'obtention et de la délivrance des passeports belges et des visas étrangers à y apposer (...) »⁵⁷⁶. Suite à ce « recadrage » du diplomate, les relations entre les deux hommes semblent aller mieux, du moins pour un temps. À côté de la mauvaise volonté du consul de Madrid, d'autres Belges présents en Espagne jouent un jeu bien plus trouble vis-à-vis de Leclef. En effet, il semble que Georges Marquet intrigue contre lui, voire cherche à démolir son travail. Il s'attache à détruire la réputation de Leclef, mais avec peu de résultats selon l'aumônier : « (...) Reste l'individu de Marquet. A-t-on, ou va-t-on lui écrire ? – Au fond, cela m'est égal, aussi longtemps qu'il se contente à déblatérer sur mon compte – ce qui m'est parfaitement égal, et ne touche pas à mes ouailles. – il continue ses stupides mensonges mais aucun homme sérieux ne peut le gober longtemps »⁵⁷⁷. Toutefois, Marquet parvient véritablement à nuire à l'aumônier par moments. En effet, celui-ci ne semble pas reconnaître non plus le rôle de direction de l'aumônier en matière d'assistance aux internés, voire cherche à usurper sa place, comme l'atteste le passage suivant d'un rapport de Leclef : « M. Marquet – A fait une visite au camp le 9 octobre, et s'y est présenté comme « l'Ambassadeur de Belgique » (!). Le Colonel et le secrétaire-Commandant, de la Direction du Camp de Madrid (...) l'ont autorisé à remettre ses paquets au bureau, et à voir 2 ou 3 Belges. (...) Si on ne veut

⁵⁷⁴ Note de Simon Leclef pour Frédéric Dumon, [Madrid], s.d., *ibid.*, n°64.

⁵⁷⁵ Note de Simon Leclef pour Georges Gonze, Madrid, 17 mars 1942, *ibid.*, n°64.

⁵⁷⁶ Aide-mémoire pour M. le Comte de Kerchove de Denterghem, [Londres], 5 mars 1942, *ibid.*, n°64.

⁵⁷⁷ Note de Simon Leclef pour Georges Gonze, 31 mars 1942, Madrid, *ibid.*, n°64.

pas que Mr. Marquet recommence là un travail néfaste il faudrait lui faire savoir, sans détours, qu'il lui est interdit de s'occuper à aucun titre que ce soit, de Miranda, ou tout au moins sans me tenir au courant au préalable, de son activité. J'estime qu'il faut que M. Marquet s'il désire s'intéresser aux Mirandiens, reconnaisse, tout comme M. Crener, l'aumônier (...) ». Mais le travail de nuisance de l'individu ne s'arrête pas là, car il semble que ce soit lui qui soit derrière la décision des autorités du camp de ne plus laisser entrer Leclef à Miranda durant le mois d'octobre 1942 ! En effet, le secrétaire commandant de la direction dudit camp aurait déclaré à Leclef, à titre confidentiel, que Marquet aurait utilisé ses relations au sein des hauts cercles de pouvoir espagnoles pour lui supprimer son autorisation d'accès⁵⁷⁸. Mais cette situation ne semble pas être un cas isolé ; déjà en février 1942, Leclef écrit que le camp vient de rouvrir après un mois, celui-ci ayant été fermé pendant un mois « (...) à cause des interventions stupides de M. »⁵⁷⁹. Mais l'ambassade allemande d'Espagne est sans doute l'adversaire la plus puissante de l'aumônier, celle-ci menant, selon les dires de l'ecclésiastique, une campagne contre lui, le mettant sous surveillance et essayant même par deux fois de le faire expulser du pays ! Sans succès toutefois⁵⁸⁰.

Malgré tous ces opposants, l'aumônier Leclef parvient à obtenir bon nombre de libérations⁵⁸¹, et ne ménage pas sa peine pour les obtenir, d'autant plus que les autorités belges finissent par lui donner la responsabilité des Belges présents dans les prisons également, et qu'il doit alors partir de zéro, aucune organisation n'étant alors mise sur pied pour leur porter assistance⁵⁸². En ce qui concerne les prisonniers, la manière de procéder qu'il privilégie est de demander leur transfert immédiat au camp de Miranda, étant donné que leur libération peut être obtenue plus facilement là-bas⁵⁸³. Pour obtenir la libération des « Mirandiens » et leur départ du territoire espagnol, plusieurs visas sont nécessaires : tout d'abord, il faut obtenir le visa de sortie du territoire espagnol, dit « salida de España » (littéralement « sortie d'Espagne »), un visa pour pouvoir passer légalement par le Portugal, et enfin un visa du pays de destination (souvent le Royaume-Uni ou le Congo belge) ! Comment Leclef procède-t-il pour obtenir tous ces documents ? Les archives nous montrent qu'il s'agit d'un travail d'équipe impliquant, en plus de l'aumônier, l'antenne de la Sûreté de Lisbonne, et Lizarriturri à San Sebastian.

Tout d'abord, c'est essentiellement Leclef qui est chargé de négocier auprès des autorités espagnoles l'obtention des visas de sortie du pays⁵⁸⁴. Il semble que l'aumônier ait justement réussi à se créer des relations utiles dans le pays, sa fonction de prêtre aidant beaucoup dans la très catholique Espagne⁵⁸⁵, ce qui lui ouvre de nombreuses portes, et permet d'obtenir des libérations dans un délai assez rapide, comme l'atteste le passage suivant : « Tout laisse à croire que, sauf changements toujours possibles, les libérations suivront au même rythme que

⁵⁷⁸ Rapport de l'aumônier Simon Leclef sur la situation des internés et prisonniers belges en Espagne - octobre 1942 - 4ème partie, Madrid, 5 novembre 1942, *ibid.*, n°64.

⁵⁷⁹ Note de Simon Leclef pour Georges Gonze, 12 février 1942, *ibid.*, n°64.

⁵⁸⁰ Rapport de l'aumônier Simon Leclef sur les internés et prisonniers belges en Espagne - avril 1942, *ibid.*, n°64.

⁵⁸¹ *Ibid.*

⁵⁸² Rapport de l'aumônier Simon Leclef sur les internés et prisonniers belges en Espagne - avril 1942, *ibid.*, n°64.

⁵⁸³ Note de Simon Leclef pour Georges Gonze, Madrid, 24 mars 1942, *ibid.*, n°64.

⁵⁸⁴ Aide-mémoire pour M. le Comte de Kerchove de Denterghem, n.s., [Londres], 5 mars 1942, *ibid.*, n°64.

⁵⁸⁵ Rapport sur entretien du 31 août 1942 avec major sir Peter Norton-Griffiths de l'ambassade de Grande Bretagne à Madrid, n.s., Madrid, 22 septembre 1942, *ibid.*, n°64.

précédemment, les autorités à Madrid étant de mieux en mieux disposées à mon égard, mes relations augmentant (...) »⁵⁸⁶. Remarquons que Leclef n'est pas le seul à prendre l'initiative de négociations entre les deux pays. Ainsi, l'ambassadeur d'Espagne à Londres est à l'origine de discussions aboutissant à la libération de Belges en échange de coton, de céréales ou de cuivre⁵⁸⁷. Leclef est au courant de ces tractations dans la capitale britannique et demande à être tenu au courant de celles-ci afin de négocier en concordance avec celles-ci sur le sol ibérique⁵⁸⁸. Toutefois, il semble que ces relations et les négociations ne suffisent pas toujours à obtenir la libération des internés belges. En effet, une note du 31 mars 1942 de Leclef mentionne le fait que la *Direccion General de Seguridad* refuse de donner, à Madrid, des « salidas » aux ressortissants belges de moins de 40 ans, alors que l'ambassade du Portugal dans la capitale espagnole refuse elle d'accorder des visas portugais aux individus ne possédant pas lesdites « salidas » ! Pour contourner cela, Leclef introduit les demandes de visa à San Sebastian, où les autorités des deux pays ibériques semblent moins regardantes, comme l'atteste le passage suivant : « (...) J'ai dû faire demander les visas à S.S. parce que Madrid ne les donnait qu'une fois la « salida » accordée par la Seguridad ! Cette « salida » évidemment la Seguridad ne la donne pas aux moins de 40 ans... S.S. la donne (c'est le truc qui nous permet de faire sortir nos hommes d'Espagne) »⁵⁸⁹.

Concurremment à ces demandes de « salidas », Leclef communique au dirigeant de l'antenne de Lisbonne (Dumon, puis Gonze) les noms des internés belges, pour lesquels les membres de la Sûreté se chargent d'obtenir les visas (portugais et sans doute aussi ceux du pays de destination)⁵⁹⁰. Une fois les internés libérés et dotés de la documentation légale nécessaire, ils sont envoyés à San Sebastian, où Lizarriturri se charge de les rediriger vers le Portugal⁵⁹¹. Dans ce pays, ces ex-internés de Miranda sont envoyés dans des centres d'hébergement, en attendant leur départ du territoire, en vertu d'un accord conclu en 1941 entre André Motte et la police portugaise⁵⁹², et ce, afin d'éviter l'accumulation de réfugiés dans la capitale du pays⁵⁹³. Le plus célèbre de ces centres est sans doute celui situé à Costa de Caparica, juste au sud de Lisbonne, de l'autre côté du fleuve Tage⁵⁹⁴. Un autre est situé à Curia, une station balnéaire dans le nord du pays⁵⁹⁵. Finalement, à l'instar des clandestins, les ex-Mirandiens quittent le territoire portugais par bateau en direction du Congo ou du Royaume-Uni (souvent via Gibraltar

⁵⁸⁶ Rapport de l'aumônier Simon Leclef sur les internés et prisonniers belges en Espagne, [Madrid], avril 1942, *ibid.*, n°64.

⁵⁸⁷ EIROA SAN FRANCISCO Matilde, *op. cit.*, p. 143.

⁵⁸⁸ Rapport de M. l'aumônier Simon Leclef sur les internés belges au camp de Miranda de Ebro - octobre 1942 - Première partie, [Madrid], octobre 1942, dans BRUXELLES, CEGESOMA, AA 1333, *Archives de la Sûreté de l'État*, n°64 ; rapport de l'aumônier Simon Leclef sur la situation des internés et prisonniers belges en Espagne - octobre 1942 - 4ème partie, [Madrid], 5 novembre 1942, *ibid.*, n°64.

⁵⁸⁹ Note de Simon Leclef pour Georges Gonze, Madrid, 31 mars 1942, *ibid.*, n°64.

⁵⁹⁰ Note de [probablement Frédéric Dumon] pour Simon Leclef, Lisbonne, 27 décembre 1941, *ibid.*, n°64 ; note de Simon Leclef pour Georges Gonze, Madrid, 24 mars 1942, *ibid.*, n°64.

⁵⁹¹ Note pour Simon Leclef, n.s., Lisbonne, 3 février 1942, *ibid.*, n°64 ; note de Simon Leclef pour Georges Gonze, Madrid, 20 avril 1942, *ibid.*, n°64.

⁵⁹² Interview d'Emmanuel Michez, par Henri Fassbender, 10 novembre 1972.

⁵⁹³ Interview de De Stoop John, par Jean Vanwelkenhuyzen, 23 mai 1988.

⁵⁹⁴ Interview d'Emile Javaux, par Henri Fassbender, 23 février 1973.

⁵⁹⁵ Interview d'André Motte, par Henri Fassbender, 29 novembre 1972.

pour cette seconde destination, mais des voyages directs vers l'Angleterre sont possibles)⁵⁹⁶. D'autres encore prennent l'avion⁵⁹⁷.

Durant la guerre, Simon Leclef est la personne à porter le plus longtemps la responsabilité de l'aide aux internés et prisonniers belges en Espagne. En juin 1943, il obtient sa propre « salida » et clôt son travail à la tête du « service des internés »⁵⁹⁸. D'autres personnes vont prendre sa place et poursuivre le travail d'assistance et de libération des prisonniers et des internés belges en Espagne. Son poste est d'abord repris par Lizarriturri, qui s'établit pour cette raison à Madrid pendant trois mois (celui-ci traitant de l'assistance aux internés indépendamment du département des Affaires étrangères)⁵⁹⁹, avant que Wodon ne lui succède, sa couverture étant d'ailleurs celle d' « Attaché à l'Ambassade pour le Service d'Aide aux Réfugiés »⁶⁰⁰. Le département des Affaires étrangères récupère finalement la compétence en matière d'aide aux réfugiés belges à partir du 1^{er} juillet 1944, au travers de son ambassade de Madrid⁶⁰¹.

⁵⁹⁶ Interview d'Emmanuel Michez, par Henri Fassbender, 10 novembre 1972 ; notes de Lefèvre [Georges Gonze] pour Fernand Lepage, 6 et 19 août, 9 septembre 1943, dans BRUXELLES, CEGESOMA, AA 1333, *Archives de la Sûreté de l'État*, n°69.

⁵⁹⁷ Note de Lefèvre [Georges Gonze] pour Fernand Lepage, Lisbonne, 26 juillet 1943, *ibid.*, n°69 ; interview d'Emmanuel Michez, par Henri Fassbender, 10 novembre 1972.

⁵⁹⁸ Mémoire de Fernand Lepage sur l'organisation de la Sûreté de l'État à Lisbonne et la section à constituer près l'ambassade de Belgique à Madrid, pour le Ministre de la Justice [Antoine Delfosse], Londres, 15 juin 1943, dans BRUXELLES, CEGESOMA, AA 1333, *Archives de la Sûreté de l'État*, n°40.

⁵⁹⁹ Interview de Luis Lizarriturri, par Alain Dantoing, 9 février 1978 ; note de Constant pour Simon Leclef, Lisbonne, 18 juin 1943, dans BRUXELLES, CEGESOMA, AA 1333, *Archives de la Sûreté de l'État*, n°64.

⁶⁰⁰ Note de Legrand [André Wodon] pour Fernand Lepage, Madrid, 3 juin 1944, *ibid.*, n°43.

⁶⁰¹ Note de Fernand Lepage pour Legrand [André Wodon], Londres, 8 juin 1944, *ibid.*, n°43.

Chapitre 6. Les réactions des autorités ibériques et des services allemands aux activités clandestines belges

La première partie de ce chapitre porte sur la surveillance des agents de la Sûreté actifs dans la péninsule par les autorités ibériques et les services secrets allemands, ainsi que sur les tentatives d'arrestation et arrestations mineures. La seconde partie se penche sur les deux vagues d'arrestations majeures ayant lieu en Espagne, qui entraînent le démantèlement de l'antenne de Barcelone et de San Sebastian.

Section 1. La surveillance des services belges et les tentatives d'arrestation

Le premier point analyse la surveillance dont les agents de la Sûreté sont l'objet, tandis que la seconde détaille les opérations et arrestations de petite ampleur menées par les autorités ibériques et les agents allemands afin de contrecarrer les activités du service belge.

§ 1. La surveillance des agents de la Sûreté

Aussi bien en Espagne qu'au Portugal, les agents de la Sûreté sont scrutés par les autorités des deux États ibériques, qui ne sont pas dupes à propos des activités de ceux-ci. Mais, ce n'est pas tout, car en Espagne, les services secrets allemands investiguent également les opérations menées par la Sûreté, et collaborent avec leurs collègues espagnols.

En Espagne, Javaux et Bogaerts sont notamment sous la surveillance de la police⁶⁰². Regniers, quant à lui, est assigné par les autorités locales à vivre dans un hôtel, en liberté surveillée. Les services allemands sont au courant que Regniers, qui se fait notamment appeler Delleau dans la ville, est un agent belge⁶⁰³. De plus, les Espagnols sont également au courant d'au moins une partie des activités clandestines de Lizarriturri⁶⁰⁴, qui sont l'objet des « (...) investigations conjointes des services allemands et espagnols (...) »⁶⁰⁵. L'aumônier Leclef fait également l'objet d'une surveillance⁶⁰⁶. Enfin, Wodon, dans une note du 1^{er} décembre 1943, fait savoir à Lepage qu'il réduit son personnel au minimum syndical, et qu'il refuse le passage de Gonze à Madrid, depuis Lisbonne, tout cela dans le but de ne pas attirer l'attention des Espagnols, mais aussi des Allemands actifs dans le pays⁶⁰⁷.

La police portugaise n'est pas en reste. En effet, un membre de l'antenne de la Sûreté de Lisbonne envoie une note à Schul le 30 novembre 1941, lui faisant savoir que la police cherche à découvrir l'organisation de passage clandestin mise au point par la Sûreté entre l'Espagne et le Portugal. Il estime qu'il ne serait guère étonnant qu'ils aillent jusqu'à infiltrer

⁶⁰² Note d'Émile Javaux pour André Wodon, Barcelone, 5 octobre 1943, dans BRUXELLES, CEGESOMA, AA 1333, *Archives de la Sûreté de l'Etat*, n°56.

⁶⁰³ Notes d'Émile Javaux pour Maud, Barcelone, 3 et 17 novembre 1943, *ibid.*, n°56.

⁶⁰⁴ Télégramme pour l'antenne de Lisbonne, n.s., s.l., 24 juillet 1943, *ibid.*, n°60.

⁶⁰⁵ Note portant sur les activités de Mlle Reyes, Luis Lizarriturri et Robert Muls pendant la guerre, n.s., s.l.s.d., dans BRUXELLES, Archives du ministère des Affaires étrangères, P. Ext. 3840. 1943-1946. *Consulat honoraire de Belgique à San Sebastian*.

⁶⁰⁶ Note de Simon Leclef pour Georges Gonze, Madrid, 2 juillet 1942, dans BRUXELLES, CEGESOMA, AA 1333, *Archives de la Sûreté de l'Etat*, n°64.

⁶⁰⁷ Note d'André Wodon pour Fernand Lepage, Madrid, 1^{er} décembre 1943, *ibid.*, n°43.

un de leurs agents parmi les « colis » (pour rappel, c'est le nom de code donné aux personnes exfiltrées par les lignes d'évasion) et lui recommande donc de vérifier l'identité des personnes qu'il évacue. Ce document nous prouve que les autorités portugaises étaient bien au courant de l'existence des lignes d'évacuation de la Sûreté⁶⁰⁸. D'ailleurs, il arrive au moins une fois qu'un gîte d'arrivée d'une ligne d'évasion, à Lisbonne, soit « brûlé », c'est-à-dire découvert. En effet, un gîte dans la capitale portugaise est découvert par les autorités à la fin décembre 1943, sans doute suite à une dénonciation en interne⁶⁰⁹.

§ 2. Les tentatives d'arrestation et les arrestations de petite ampleur

Les autorités ibériques ne se contentent toutefois pas de surveiller et de recueillir des informations sur les activités des agents de la Sûreté ; elles tentent de procéder, parfois avec succès, à des saisies de courrier ou à des arrestations. Ainsi, au Portugal, la police procède notamment à des tentatives d'arrestation de clandestins⁶¹⁰.

Nous disposons de plus de données sur la situation en Espagne, où les agents allemands ont également coopéré avec leurs hôtes pour saboter les activités de la Sûreté dans la péninsule, notamment en cherchant à démanteler les lignes de courrier et d'évacuation de militaires.

Les autorités espagnoles cherchent en effet à entrer en possession du courrier circulant entre la France et l'Espagne et à en arrêter leurs porteurs. Ainsi, Schul signale à l'antenne de Lisbonne que du courrier venant de France a été saisi par la police espagnole le 13 novembre 1942, sans doute dans les Pyrénées⁶¹¹. En octobre 1943, Bogaerts apprend, par l'intermédiaire d'une personne de contact de Lizarriturri, que le contre-espionnage espagnol a réalisé une saisie de courrier sur la ligne reliant Bayonne, en France, à Pampelune, en Espagne. Il ressort de la note de Bogaerts que la personne de contact lui remet en mains propres une copie du dossier de la police relatif à l'affaire ! En effet, cette connaissance de Lizarriturri a réussi à se procurer le dossier via deux de ses informateurs au sein de la police d'Irún ! De la lecture de ce document, Bogaerts réalise que la police espagnole est au courant de l'existence d'une organisation belge dans la région, considérée comme très active et organisée. De plus, ils ont réussi à remonter la piste de Bayonne jusqu'à Pampelune, mais pensent par contre erronément que la ligne aboutit à Bilbao plutôt qu'à Sebastian, et que des individus du nom de Massart et Jadot seraient les chefs de l'organisation, ce qui est bien sûr également erroné. Enfin, s'ils connaissent l'existence du nom « Maud », ils se fourvoient également en pensant qu'il s'agit du nom de guerre du ministre belge de la Défense Nationale. Par contre, à la lecture de la note de Bogaerts, il n'est pas très clair si le courrier était destiné à la Sûreté, car il mentionne le fait que « Cet accident a causé beaucoup d'ennuis aux Français (...) » et que « (...) Saint-Sébastien n'est nullement impliqué dans cette affaire (...) »⁶¹².

De plus, les services espagnols et allemands procèdent à un certain nombre d'arrestations d'agents de la Sûreté, de collaborateurs du service belge ou de « colis ». Ainsi, Robert Muls, un des membres de l'antenne de Barcelone, travaillant sous la couverture

⁶⁰⁸ Note pour Pierre Schul, n.s., Lisbonne, 30 novembre 1941, *ibid.*, n°53.

⁶⁰⁹ Télégramme de l'antenne de Lisbonne pour Lefèvre, Lisbonne, 20 décembre 1943, *ibid.*, n°42.

⁶¹⁰ Note pour Pierre Schul, n.s., Lisbonne, 15 octobre 1941, *ibid.*, n°53.

⁶¹¹ Télégramme pour [Maud], n.s., Lisbonne, 17 novembre 1942, *ibid.*, n°62.

⁶¹² Note de Jean Bogaerts pour André Wodon, [San Sebastian], 18 octobre 1943, *ibid.*, n°60.

d'attaché au consulat belge dans cette ville, est arrêté à Madrid avec les militaires belges qu'il convoyait clandestinement⁶¹³. En août 1941, Muls est en prison⁶¹⁴, puis libéré pour raison de santé, avant de rejoindre Lisbonne⁶¹⁵. Dans son rapport portant sur l'arrestation, qu'il rédige en octobre 1941 dans la capitale portugaise, Muls déclare que le commissaire qui procède à l'arrestation relève de la *Dirección de Seguridad*, et qu'il est accompagné d'Allemands lorsqu'il serre l'agent de la Sûreté, ce qui implique une participation active des services secrets du Reich⁶¹⁶. En août 1942, deux gîtes servant de relais aux individus circulant par les lignes d'évasion sont découverts par la police espagnole⁶¹⁷. Vers le mois de septembre 1943, plusieurs hommes d'un agent de la Sûreté usant du pseudonyme « Paco », en contact avec la ligne de courrier de Mendive, sont arrêtés⁶¹⁸. Une note du 2 mai 1944 provenant de Barcelone, sans doute de Regniers, nous narre également une infiltration des services belges par la Gestapo. En effet, en janvier 1944, les services de la Sûreté commencent à recourir à un certain José Cabanes, travaillant sous le pseudonyme de Julian, qu'ils chargent de leur procurer des « boîtes » pour leur courrier en France, ce que l'individu réalise, en organisant deux boîtes. Mais ce n'est pas tout, car ils ont également recours à Cabanes pour organiser le passage d'un agent, nommé « Bust »⁶¹⁹ (il s'agit en fait d'Albert Greindl⁶²⁰), vers la France. Le service belge se charge de convoier Bust jusqu'à Puigcerda, une localité du nord-est de l'Espagne, au pied des Pyrénées, tandis que Cabanes, grâce à ses relations, se charge du reste du voyage, jusqu'à Toulouse. Or, le 29 avril 1944, les services britanniques font savoir aux Belges, via une source des services américains, que les individus ayant réalisé le franchissement des Pyrénées de Bust, depuis Puigcerda, sont en fait des agents de la Gestapo, qui ont monté cette opération dans le but de l'arrêter, ce qu'ils sont parvenus à accomplir, l'agent étant arrêté aussitôt la frontière traversée, puis soumis à la torture ! Les informations de source américaine font réaliser au service belge que l'Espagnol qu'ils emploient est en fait en contact avec la Gestapo depuis le début de son entrée au service de la Sûreté. Le grand projet derrière cette infiltration est de créer des lignes de courrier pour la Sûreté, pour ensuite mieux intercepter tous les documents véhiculés via cette ligne. Les dégâts sont toutefois limités, la première ligne, nommée RUG, n'ayant jamais été employée par l'agent de la Sûreté sur place, et l'autre ligne, baptisée LEP, n'ayant servi qu'à véhiculer deux courriers d'essai. Toutefois, les agents de la Sûreté actifs dans le secteur de Barcelone ont besoin de voir clair à propos de leur contact espagnol. Si, dans la note du 2 mai, l'auteur (sans doute Regniers) semble croire que Cabanes travaille bel et bien

⁶¹³ Note portant sur les activités de Mlle Reyes, Luis Lizarriturri et Robert Muls pendant la guerre, n.s., s.l.s.d., dans BRUXELLES, Archives du ministère des Affaires étrangères, P. Ext. 3840. 1943-1946. *Consulat honoraire de Belgique à San Sebastian*.

⁶¹⁴ Note de Pierre Schul pour l'antenne de Lisbonne, Barcelone, 6 août 1941, dans BRUXELLES, CEGESOMA, AA 1333, *Archives de la Sûreté de l'Etat*, n°53.

⁶¹⁵ Note portant sur les activités de Mlle Reyes, Luis Lizarriturri et Robert Muls pendant la guerre, n.s., s.l.s.d., dans BRUXELLES, Archives du ministère des Affaires étrangères, P. Ext. 3840. 1943-1946. *Consulat honoraire de Belgique à San Sebastian*.

⁶¹⁶ Rapport de Robert Muls, [Lisbonne], 16 octobre 1941, dans BRUXELLES, CEGESOMA, AA 1333, *Archives de la Sûreté de l'Etat*, n°53.

⁶¹⁷ Note de Christophe [peut-être Pierre Schul], s.l., 15 août 1942, *ibid.*, n°114.

⁶¹⁸ Note d'Émile Javaux pour André Wodon, Barcelone, 18 octobre 1943, *ibid.*, n°56.

⁶¹⁹ Note de [Jean Regniers] pour Maud, Barcelone, 2 mai 1944, *ibid.*, n°57.

⁶²⁰ LEGRAIN Loïc, *Charles de Hepcée et la mission Roch (1911-1944). Analyse d'une trajectoire de vie*, Université catholique de Louvain, 2014-2015 [Mémoire de maîtrise en histoire], p. 114.

pour la Gestapo⁶²¹, Regniers écrit le lendemain à Maud pour dire que « (...) nous sommes sous l'impression que Cabanes peut avoir été en contact avec des agents de la Gestapo tout en l'ignorant lui-même (...) ». Bref, les agents de Barcelone doutent de la culpabilité de l'individu, et Regniers fait savoir que ses hommes et les services britanniques enquêtent pour tirer cette affaire au clair⁶²². Remarquons que le sort funeste de l'agent Bust n'est pas un cas isolé. En effet, les services allemands procèdent à un certain nombre d'arrestations de l'autre côté des Pyrénées, afin d'y démanteler les réseaux belges qui y sont en relation avec les agents de la Sûreté en Espagne. Ainsi, en avril 1944, Charles de Hepcée, alias « Roch », connaît aussi un sort funeste, une fois la chaîne de montagnes franchie⁶²³. Enfin, un certain agent « Alejandro » est arrêté par les Allemands, ce qui fait que la boîte postale de Saint-Jean-de-Luz est de facto considérée comme brûlée selon Lizarriturri⁶²⁴.

À côté des arrestations réussies, certains membres de la Sûreté, ou des personnes travaillant en collaboration avec elle, parviennent à éviter leur arrestation. Ainsi, en octobre 1945, Jean Regniers se remémore dans ces mots pleins d'admiration l'épisode où sa collaboratrice Juliette Demblon manque d'être arrêtée par la police espagnole : « En octobre 1943, elle fut arrêtée par deux gardes civils, au moment où elle relevait une boîte aux lettres qui venait de sauter. Avec un sang-froid admirable, elle parvint à semer ses deux gardiens et à échapper ainsi à la prison. Son arrestation aurait pu avoir les conséquences les plus graves et nous aurait obligés dans tous les cas à réorganiser complètement nos services à Barcelone (...) »⁶²⁵. Les péripéties vécues par Max Polchet en 1941 méritent également d'être détaillées. En effet, au début de l'année 1941, Polchet est invité à Lisbonne par Gevers pour régler différentes questions avant le départ du second pour Londres. C'est durant son séjour au Portugal que Polchet apprend par des amis à lui, qui évoluent au sein des cercles de pouvoir espagnol (un juge et un commissaire spécial de Madrid), qu'il ne doit absolument pas rentrer en Espagne. En effet, un de ses relais dans le pays, contenant 3 clandestins, a été découvert suite à une dénonciation ! Ces amis espagnols sont très utiles au Belge, ceux-ci faisant des démarches en sa faveur, y compris auprès du ministère de l'Intérieur ! En effet, Polchet déclare disposer de nombreux contacts, au sein de la police, de la magistrature et des hauts fonctionnaires des ministères. De plus, des modifications dans les ministères espagnols accroissent l'influence de ses amis dans les cercles de pouvoir du pays. Ils finissent par lui dire qu'il peut rentrer, mais insistent pour venir le prendre à la frontière, afin d'éviter un quelconque problème avec la Gestapo, sans doute une arrestation⁶²⁶. Il n'est pas clair si Polchet retourne en Espagne ou non. En effet, le 7 juin 1941, De Stoop, dans sa note à Lepage, se plaint de l'homme d'affaires, et veut le voir partir de Lisbonne, signe qu'il est toujours au Portugal⁶²⁷. Le 24 juin, Lepage envoie

⁶²¹ Note de [Jean Regniers] pour Maud, Barcelone, 2 mai 1944, dans BRUXELLES, CEGESOMA, AA 1333, *Archives de la Sûreté de l'Etat*, n°57.

⁶²² Note de Jean Regniers pour Maud, Barcelone, 3 mai 1944, *ibid.*, n°57.

⁶²³ LEGRAIN Loïc, *op. cit.*, p. 107-114.

⁶²⁴ Note d'Eliza [Luis Lizarriturri], s.l.s.d., dans BRUXELLES, CEGESOMA, AA 1333, *Archives de la Sûreté de l'Etat*, n°60.

⁶²⁵ Rapport de Jean Regniers sur le poste de Barcelone, Charleroi, 22 octobre 1945, dans BRUXELLES, CEGESOMA, AA 1333, *Archives de la Sûreté de l'Etat*, n°57.

⁶²⁶ Note de Max Polchet pour Fernand Lepage sur sa situation en Espagne, Lisbonne, mai 1941, dans BRUXELLES, CEGESOMA, Mic. 70, *Papiers John De Stoop*, n°62.

⁶²⁷ Note de John De Stoop pour Fernand Lepage, Lisbonne, 7 juin 1941, *ibid.*, n°63.

une note à De Stoop, dans laquelle il transparaît que Polchet serait toujours à Lisbonne, vu qu'il estime le départ de l'intéressé de la capitale portugaise sous un angle favorable⁶²⁸. Il semble que Polchet rentre sans doute en Espagne durant l'intervalle de la dernière note de De Stoop à Lepage et la réponse du second, car Gevers écrit un rapport à Lepage le 25 juin, lui faisant savoir que la police espagnole a découvert l'activité de Polchet pour la Sûreté, et « expulse celui-ci ». Il déclare qu'ils réalisent les démarches pour lui permettre de retourner en Espagne⁶²⁹. L'emploi du mot « expulse » sous-entend qu'il rentre durant une certaine période en Espagne. Quoiqu'il en soit, après ce rapport de Gevers à Lepage, l'individu ne remplit plus de mission pour la Sûreté en Espagne, et finit par être forcé de quitter la péninsule pour Londres, après une escale à Gibraltar. En effet, selon les dires de Max Polchet, Salazar en personne aurait annoncé à l'ambassadeur de Lichtervelde que Polchet devait quitter le pays, car il faisait passer des communistes⁶³⁰ ! Ceux-ci étant sans nul doute considérés comme des opposants politiques par la dictature salazariste, une ligne rouge est très certainement franchie aux yeux du dirigeant portugais.

Section 2. Les arrestations majeures : le démantèlement des antennes de Barcelone et de San Sebastian

Le premier point de cette section est dédié au coup de filet de la police espagnole qui mène à l'arrestation de Pierre Schul et de plusieurs de ses collaborateurs, à Barcelone, fin 1942. La seconde partie porte sur la vague d'arrestations qui secoue l'antenne de la Sûreté de San Sebastian au printemps 1944.

§ 1. L'arrestation de Pierre Schul et ses collaborateurs

La police espagnole est bien au courant des activités de Schul et de ses collaborateurs, ainsi que de l'aide apportée par le consul Jottard. Il semble que de nombreux « colis » arrêtés y soient pour quelque chose selon l'agent de la Sûreté, ce dont il fait part à l'antenne de Lisbonne dans sa note du 12 août 1941, dans laquelle on peut sentir son irritation : « (...) Tout ce que la police espagnole connaît de nos activités, elle le doit, non à ses recherches personnelles, mais aux confessions des prisonniers. Dans un rapport du Dr. Cornet, il dit que c'est R. Muls qui l'a conduit en voiture à Madrid, il fait un éloge fou du Consul de Barcelone. Dans 20 autres interrogatoires de prisonniers, on cite M. Jottard. La plupart sans donner mon nom disent qu'au Consulat il y a un officier adjoint qui s'occupe d'eux. Bref une belle bande d'imbéciles »⁶³¹.

Le 4 décembre 1942, le bateau Joven Jaime, transportant, à l'instigation de Schul, une série de militaires belges, afin de les évacuer d'Espagne, est arraisonné par la canonnière espagnole Canalejas suite à une dénonciation. Le lieutenant de la marine belge Hector Renard, ainsi qu'un pilote de marine marchande, Lucien Dudek, chargés de diriger le navire, sont appréhendés, puis parviennent à s'échapper. Toutefois, un sujet espagnol, ainsi qu'une vingtaine de militaires belges sont arrêtés par les autorités franquistes⁶³². Schul, ainsi qu'au

⁶²⁸ Note de Fernand Lepage pour John De Stoop, Londres, 24 juin 1941, *ibid.*, n°70.

⁶²⁹ Rapport de Vincent Gevers pour Fernand Lepage, Lisbonne, 25 juin 1941, *ibid.*, n°67.

⁶³⁰ Interview de Max Polchet, par Henri Fassbender, le 15 mai 1973.

⁶³¹ Note de Pierre Schul pour l'antenne de Lisbonne, Barcelone, 12 août 1941, dans BRUXELLES, CEGESOMA, AA 1333, *Archives de la Sûreté de l'État*, n°53.

⁶³² Réquisitoire, n.s., Barcelone, 3 janvier 1943, *ibid.*, n°114.

moins l'un de ses principaux collaborateurs espagnols, Antonio Valles, sont à leur tour arrêtés⁶³³. Le 3 janvier 1943, tous les militaires belges à bord du navire, mais aussi Schul, Dudek, Renard, Antonio Valles, José Escude et Victoriano Bonet (tous des collaborateurs espagnols de Schul), et même Martin Batalla, le premier propriétaire du Joven Jaime (que la Sûreté rachète par l'intermédiaire de Victoriano Bonet) sont inculpés et considérés comme présumés responsables d'un délit au regard de l'article 8 de la loi espagnole sur la Sécurité de l'État. Le juge estime en effet que « (...) les faits relatés (...) montrent à l'évidence l'existence d'une organisation étrangère qui d'intelligence avec des agents de Gouvernements, eux aussi étrangers compromet les intérêts vitaux de l'Espagne, (...) ». Les autorités espagnoles sont en effet pleinement conscientes des opérations menées par Schul dans le pays, comme l'atteste ce passage de la décision du juge : « (...) l'expédition citée avait été préparée par le capitaine de cavalerie de l'armée belge Pierre Schul chef d'une grande organisation destinée à faciliter l'entrée clandestine en Espagne par la frontière française, de sujets étrangers, spécialement de militaires belges, dans le but de les faire sortir d'Espagne de la même façon frauduleuse pour rejoindre les armées alliées. Organisation qui disposait, sur une grande échelle, des moyens et des ramifications comme des ressources financières nécessaires pour atteindre son but, et qui est déjà parvenue par ces moyens à organiser plusieurs expéditions par voie terrestre, qui sortirent de notre pays via le Portugal ». Ce n'est pas tout, car ils sont également parvenus à découvrir l'identité des complices espagnols de Schul et la manière dont ceux-ci ont acquis le bateau Joven Jaime. Enfin, grâce aux enquêtes qu'elles ont menées, les autorités ont découvert que les membres de l'organisation de Schul auraient aussi commis des falsifications de documents (toutes ces informations proviennent de la traduction française du réquisitoire à charge de Pierre Schul et de ses collaborateurs, cf. annexe n°3)⁶³⁴.

Le 6 janvier 1943, maître Ignacio de Gispert Jorda, l'avocat de Pierre Schul et des autres inculpés, introduit un recours contre la décision⁶³⁵. Dans une note de Wodon à Lepage, datant du 15 février 1944, celui-ci mentionne le sort du prédécesseur de « Jean » (le nom de code de Jean Regniers) à Barcelone, à propos duquel il mentionne les « (...) appuis espagnols qui ont permis à son prédécesseur de se tirer d'affaire (et encore après six mois de prison) »⁶³⁶. Cette note nous donne donc deux informations précieuses. D'une part, cela nous indique que les efforts de l'avocat de Schul pour que son client échappe à une peine de prison n'ont pas porté leurs fruits. D'autre part, cela indique que des contacts tissés parmi des personnalités espagnoles ont aidé à raccourcir la peine. Il faut mettre cette note en rapport avec une autre, rédigée par un membre de l'antenne de Lisbonne à Lizarriturri. En effet, il semble que celui-ci se soit enquis du sort de Schul auprès de l'antenne de Lisbonne. Un agent utilisant le pseudonyme de Constant lui répond le 10 juillet 1943, lui disant qu'il écrit encore à ce sujet à un certain Trias de Bess, qui est à la fois avocat à Barcelone et conseiller juridique au service du ministère des Affaires étrangères espagnoles. Il aimerait que ce monsieur vienne conseiller et soutenir l'avocat de Schul, Gispert, estimant que « (...) la solution de ce procès doit surtout être trouvée auprès des

⁶³³ Note de Jean Nicodème à Page, Londres, 4 janvier 1943, dans BRUXELLES, CEGESOMA, AA 884, *Fonds William Ugeux*, n°31.

⁶³⁴ Réquisitoire, n.s., Barcelone, 3 janvier 1943, dans BRUXELLES, CEGESOMA, AA 1333, *Archives de la Sûreté de l'État*, n°114.

⁶³⁵ Recours d'Ignacio de Gispert Jorda au tribunal instructeur, Barcelone, 6 janvier 1943, *ibid.*, n°114.

⁶³⁶ Note d'André Wodon pour Fernand Lepage, Madrid, 15 février 1944, *ibid.*, n°43.

personnalités politiques, car si on examine le problème au point de vue justice, la chose pourrait ne jamais en finir ». Il ajoute qu'il aimerait que Gispert prenne contact, non seulement avec ce Trias de Bess, mais aussi avec un certain Cortina, également avocat et membre d'un ministère espagnol. Il pense que ces deux personnes « (...) sont capables de mettre le problème sur un terrain politique et c'est pour cela que je conseille à Jispert de les rencontrer et de s'entendre avec eux »⁶³⁷ (remarquons que Constant n'orthographe pas correctement le nom de l'avocat). Si on lie cette seconde note à la première, il semble que cette recherche d'« appuis espagnols » mentionnée dans la première, sans doute au sein des cercles politiques du pays, a porté ses fruits. D'autant plus que la seconde note, datant du 10 juillet, est rédigée environ six mois après l'inculpation de Schul et ses acolytes, et le recours de Gispert, ce qui corrobore la peine de six mois de prison mentionnée par Wodon.

§ 2. Le démantèlement de l'antenne de San Sebastian

Les événements qui mènent à la fin du secteur nord-ouest de la Sûreté en Espagne commencent le 7 mars 1944 avec l'arrestation de Paul Gonda (alias « Pablo » ou encore « Juan Capuig »)⁶³⁸, de sa femme, sa belle-mère et d'une série d'autres personnes⁶³⁹. Bogaerts (alias « Tom ») réalise bien que la capture de son adjoint et unique agent ne constitue pas un incident à portée limitée, d'autant plus que la police espagnole a saisi des documents se trouvant sur lui lors de l'arrestation, puis en a également trouvé à son domicile, et procédé à l'arrestation de plusieurs membres de l'entourage de Gonda. S'il ignore la quantité de documents saisis par la police, Bogaerts préfère se montrer prudent, et décide de suspendre l'activité de la ligne de courrier RIR le reliant aux réseaux belges du sud de la France⁶⁴⁰, et l'ensemble des activités du secteur pour une durée de trois ou quatre semaines⁶⁴¹. Il pense que la Gestapo pousse fortement la police espagnole à mener l'enquête pour démanteler le réseau⁶⁴². Bien que ses supérieurs de la Sûreté lui envoient par câble d'annuler son projet de voyage pour Barna pour y rencontrer un certain agent « Roch » (Charles de Hepcée), et de hâter son départ prévu pour le Portugal, Bogaerts décide de faire fi des ordres et se rend dans la capitale catalane. Là, il en profite pour prendre contact avec Jean et décider avec lui de la marche à suivre pour reconstituer le secteur de San Sebastian. Il se rend ensuite à Madrid le 19 avril, sans doute pour voir Wodon. Il rentre finalement à San Sebastian, où, le 24 avril, la police espagnole procède à son arrestation et à celle de son adjointe « Martin ». Ils sont tous deux emmenés à la prison d'Irún, dans le cadre d'une enquête de la police pour passage clandestin de documents. Si le cas de Bogaerts n'est à priori pas trop grave, la situation de Gonda est quant à elle beaucoup plus compromise. En effet, non seulement il a appartenu aux brigades internationales ayant lutté contre les franquistes durant la guerre civile espagnole, mais en plus il s'est mêlé aux affaires politiques internes de

⁶³⁷ Note de Constant pour Luis Lizarriturri, Lisbonne, 10 juillet 1943, *ibid.*, n°60.

⁶³⁸ Télégramme d'[André Wodon], Madrid, 9 mars 1944, *ibid.*, n°60.

⁶³⁹ Note de Legrand [André Wodon], Madrid, 12 mai 1944, dans BRUXELLES, CEGESOMA, AA 884, *Fonds William Ugeux*, n°31.

⁶⁴⁰ Note de Tom [Jean Bogaerts] pour Dora [probablement Fernand Lepage], Madrid, 30 mars 1944, dans BRUXELLES, CEGESOMA, AA 1333, *Archives de la Sûreté de l'État*, n°43.

⁶⁴¹ Note de Legrand [André Wodon], Madrid, 12 mai 1944, dans BRUXELLES, CEGESOMA, AA 884, *Fonds William Ugeux*, n°31.

⁶⁴² Note de Jean Bogaerts pour Puc [André Wodon], San Sebastian, 20 mars 1944, BRUXELLES, CEGESOMA, AA 1333, *Archives de la Sûreté de l'État*, n°60.

l'Espagne, ce qui constitue le franchissement d'une ligne rouge pour le régime en place⁶⁴³! Martin, également connue sous un autre pseudonyme, celui de Josefina, est relâchée dès le 29 avril⁶⁴⁴. Interrogée à propos de l'affaire par un juge espagnol le 23 juin, elle se fait passer pour la gouvernante de la maison de Bogaerts, et le juge semble convaincu de son innocence⁶⁴⁵. Martin étant contactée par des personnes au courant de l'affaire et essayant de la faire chanter, il est décidé, fin juin, de lui faire prendre « des vacances » dans un petit village, pour qu'elle soit à l'abri⁶⁴⁶.

Mais qui est le/la responsable de l'arrestation de Gonda et de Bogaerts ? C'est cette question que se posent plusieurs membres de la Sûreté. Il semble que Lepage ait suspecté Martin d'être à l'origine de l'arrestation de Gonda, puis de celle de Bogaerts, une fois celui-ci capturé à son tour. En effet, dans une note datée du 12 avril 1944, soit avant l'arrestation de Bogaerts, mais après celle de Gonda, Wodon défend Martin face à Lepage estimant qu'elle leur est tout à fait fidèle, et que la couverture de ses activités auprès de Bogaerts, un travail d'aide-ménagère, est solide. De plus, il estime que l'arrestation de Gonda est due à sa propre imprudence⁶⁴⁷. Le 26 juin, il fait savoir qu'il concède que la libération de Martin puisse sembler suspecte aux personnes ne se trouvant pas sur le terrain, mais il continue à la défendre. En effet, il ne voit aucune logique apparente au fait de dénoncer Bogaerts, mais pas Regniers et Wodon, que Martin connaît également. De plus, le fait d'être employée par la Sûreté constitue un avantage financier non négligeable pour elle, donc, quelle utilité aurait-elle eu à le trahir ? Wodon insiste pour que Lepage attende la conclusion de l'enquête en cours avant de juger Martin de manière définitive⁶⁴⁸. Quoi qu'il en soit, l'auteur d'une note non signée pour Wodon, probablement Lepage, insiste sur le fait que Martin est brûlée suite à l'arrestation de Bogaerts, et qu'il ne faut plus l'employer⁶⁴⁹. Une autre note non signée, sans doute rédigée par Lepage également, souligne qu'il est évident que Martin était déjà connue de la *Seguridad* espagnole et donc des services secrets allemands, étant donné son passé d'auxiliaire au service de l'aumônier Leclef (pour qui elle travaille avant de rejoindre Bogaerts)⁶⁵⁰. Mais Martin n'est pas la seule à être suspectée. Ainsi, dans son télégramme du 9 mai 1944, Wodon utilise les termes suivants pour parler des arrestations de Bogaerts et Martin : « (...) arrestations provoquées par les aveux complets de Pablo (...) »⁶⁵¹. Autrement dit, la cause de la double arrestation est allouée à Gonda. Toutefois, le 22 août 1944, l'auteur d'un document non signé, très probablement Wodon, émet l'hypothèse que les services espagnols et leurs collègues allemands auraient en fait retardé la capture de Tom, afin de mieux le suivre et d'observer ses contacts à Barcelone. Il estime aussi qu'il s'agit d'un fait établi que ce ne sont pas les dénonciations de l'ancien

⁶⁴³ Note de Legrand [André Wodon], Madrid, 12 mai 1944, dans BRUXELLES, CEGESOMA, AA 884, *Fonds William Ugeux*, n°31.

⁶⁴⁴ Télégramme de Puc [André Wodon], Madrid, 9 mai 1944, dans BRUXELLES, CEGESOMA, AA 1333, *Archives de la Sûreté de l'État*, n°40.

⁶⁴⁵ Note de Legrand [André Wodon] pour Dora [probablement Fernand Lepage], Madrid, s.d., *ibid.*, n°43.

⁶⁴⁶ Note de Pablo Alvarez [Luis Lizarriturri] pour [probablement Lambert], [San Sebastian], 26 juin 1944, *ibid.* n°43.

⁶⁴⁷ Note de Legrand [André Wodon] pour Fernand Lepage, Madrid, 12 avril 1944, *ibid.*, n°43.

⁶⁴⁸ Note de Legrand [André Wodon] pour Dora [probablement Fernand Lepage], Madrid, 26 juin 1944, *ibid.*, n°43.

⁶⁴⁹ Note de [probablement Fernand Lepage] pour Legrand [André Wodon], [Londres], 23 mai 1944, *ibid.*, n°43.

⁶⁵⁰ Note de [probablement Fernand Lepage] pour Legrand [André Wodon], 25 juillet 1944, *ibid.* n°43.

⁶⁵¹ Télégramme de Puc [André Wodon], Madrid, 9 mai 1944, *ibid.*, n°40.

membre des brigades internationales qui ont provoqué l'arrestation de son supérieur⁶⁵². Cette opinion corrobore celle de Gonda, qui écrit à ses supérieurs depuis sa cellule d'Irún, le 2 mai 1944. En effet, dans sa note, il déclare que la police est au courant de faits qu'il ne peut nier, et il dénonce donc certains de ses collaborateurs espagnols, mais il nie toutefois connaître Bogaerts. De plus, la police espagnole était déjà au courant qu'il avait un chef à San Sebastian, et Gonda se débrouille pour faire une description éloignée de celle de son supérieur⁶⁵³. Néanmoins, le 8 septembre 1944, l'affaire n'est toujours pas résolue, et Wodon, dans une note très certainement adressée à Lepage, n'écarte à nouveau plus la possibilité que les aveux de Gonda aient causé l'arrestation de Bogaerts. Il continue toutefois de rejeter l'hypothèse préférée de son destinataire, à savoir que la simple présence de Martin, connue des services espagnols pour avoir été la collaboratrice de l'abbé Leclef, a suffi à « brûler » son supérieur⁶⁵⁴.

Gonda vit très difficilement sa présence en prison. Il est d'abord détenu pendant deux mois et demi à la commanderie militaire d'Irún, puis est envoyé à la prison de San Sebastian. Le 12 juin, il se plaint de n'avoir toujours pas eu la moindre visite du consul, et que la Sûreté ne lui attribue qu'une faible somme en pesetas, qu'il doit dans les faits partager avec sa femme, à qui il déclare qu'on n'apporte aucune aide. Il souligne également le manque de médicaments dont il a besoin, au vu de son état de santé⁶⁵⁵. Le 1^{er} juillet, il semble à bout ; se sentant abandonné par les siens, sa femme s'étant visiblement vu refuser le statut d'épouse légitime et le passeport belge par l'ambassade, elle risque d'aller en prison, les autorités franquistes la considérant comme de nationalité espagnole. Il se dit prêt à se suicider si la situation se poursuit⁶⁵⁶. La Sûreté et le consulat de San Sebastian⁶⁵⁷ se méfient en effet de la femme qui se présente comme étant l'épouse de Gonda (la Sûreté doutant d'ailleurs de l'existence d'une union légitime entre eux⁶⁵⁸). L'auteur d'une note provenant de Madrid, sans doute Wodon, estime en effet qu'elle a l'intention de les faire chanter. Lizarriturri, lui, estime qu'elle est un vrai problème. Si le premier accepte que les autorités belges lui versent de petites sommes, à titre humanitaire⁶⁵⁹, le second propose de lui donner de l'argent non par charité mais parce qu'elle constitue un danger potentiel⁶⁶⁰. En ce qui concerne Gonda lui-même, la Sûreté et le consulat ne le laissent pas complètement tomber, mais le comportement de l'intéressé rajoute de l'huile sur le feu. En effet, Lizarriturri, qui est, rappelons-le, désormais vice-consul, vient notamment rendre visite à Gonda⁶⁶¹, mais il est écœuré du comportement de l'agent, qui continue ses activités politiques en prison, cherchant notamment à faire imprimer clandestinement une édition de *une révolution en Espagne* (sans doute un pamphlet

⁶⁵² Note de [probablement André Wodon], [Madrid], 22 août 1944, *ibid.*, n°43.

⁶⁵³ Note de Paul Gonda, Irún, 2 mai 1944, dans BRUXELLES, CEGESOMA, AA 884, *Fonds William Ugeux*, n°31.

⁶⁵⁴ Note de Legrand [André Wodon] pour Dora [probablement Fernand Lepage], Madrid, 8 septembre 1944, dans BRUXELLES, CEGESOMA, AA 1333, *Archives de la Sûreté de l'État*, n°43.

⁶⁵⁵ Note de Paul Brunet [Paul Gonda] pour l'ambassadeur de Belgique à Madrid [Jacques de Thiers], San Sebastian, 12 juin 1944, *ibid.*, n°43.

⁶⁵⁶ Note de Paul Gonda pour [Julien Dechene], San Sebastian, 1^{er} juillet 1944, *ibid.*, n°43.

⁶⁵⁷ Note de Pablo Alvarez [Luis Lizarriturri] pour Lambert, San Sebastian, 12 juin 1944, *ibid.*, n°43.

⁶⁵⁸ Note de Legrand [André Wodon] pour Fernand Lepage, 15 juillet 1944, Madrid, *ibid.*, n°43.

⁶⁵⁹ Note de [probablement André Wodon] pour [probablement Luis Lizarriturri], Madrid, 4 mai 1944, *ibid.*, n°43.

⁶⁶⁰ Note de Pablo Alvarez [Luis Lizarriturri] pour Lambert, San Sebastian, 12 juin 1944, *ibid.*, n°43.

⁶⁶¹ Note de Pablo Alvarez [Luis Lizarriturri] pour Lambert, [San Sebastian], 12 juin 1944, *ibid.*, n°43.

politique)⁶⁶² ! Wodon, dans une de ses notes, fait savoir que l'attitude de Gonda l'empêche de lui obtenir un quelconque appui au sein de leurs amis espagnols haut placés⁶⁶³.

L'activisme antifranquiste de Gonda et son ingérence dans la politique espagnole, qui ne débutent absolument pas avec son arrivée en prison, n'ont toutefois pas que des répercussions sur sa personne. Il semble en effet que les autorités espagnoles croient durant une certaine période que Bogaerts, son supérieur, prépare une révolution⁶⁶⁴ ! La police rend visite à Lizarriturri, pour lui poser des questions sur Bogaerts, et notamment sur les conceptions politiques de celui-ci, sans doute pour avoir le cœur net quant à sa position vis-à-vis du régime franquiste⁶⁶⁵. Lizarriturri lui-même manque d'être arrêté par la police d'Irún, en raison de l'interrogatoire de deux amis de Gonda (dont un nationaliste basque de gauche et opposant au régime franquiste), qui désignent le membre du consulat de San Sebastian comme le véritable chef de l'organisation, sur base de propos que Gonda leur avait précédemment tenus ! Il semble en effet que Gonda, afin de cacher l'identité de son Bogaerts, avait répondu que à ses amis que Lizarriturri était le chef (mais cela bien avant l'arrestation). Heureusement, sa nomination récente en tant que vice-consul lui permet de ne pas être inquiété dans les affaires à charge de Gonda⁶⁶⁶.

Mais que savent, au fond, les services secrets espagnols et allemands des activités de la Sûreté dans le secteur de San Sebastian ? Divers documents nous apportent des éléments de réponse. Dans une note très probablement adressée à Lepage, Wodon écrit le 27 juillet 1944 qu'ils ont réussi à mettre la main sur un rapport espagnol datant du mois de juin et portant sur l'arrestation de Tom et de Pablo, qu'il résume dans sa note⁶⁶⁷ ! Mais comment le responsable de l'antenne de Madrid est-il parvenu à obtenir un tel document ? Si on le compare à un autre, présent dans le même fonds d'archives, on se rend compte qu'il s'agit d'un résumé en français d'un rapport anglais (pour le rapport anglais, cf. annexe n°4 de ce travail de mémoire), qui est lui-même une traduction dans la langue de Shakespeare d'un rapport établi le 19 juin par la *Segunda Seccion Bis* de l'*Estado Mayor Central del Ejercito* (l'un des principaux services secrets espagnols, dont nous avons déjà parlé, cf. chapitre 1)⁶⁶⁸ ! Non seulement les services secrets britanniques opérant en Espagne ont-ils réussi à obtenir ce rapport, mais ils sont en plus parvenus à prendre des copies des schémas des lignes de courrier et de l'organisation de San Sebastian, réalisés par les services espagnols sur base des informations qu'ils ont obtenues lors des arrestations. Tous ces documents, que Page envoie à Nicodème le 8 août⁶⁶⁹, sont alors déjà connus de Wodon, qui en fait mention à la même période dans ses notes à Lepage. Mais toutes les informations contenues dans le rapport et les schémas réalisés sont aussi connues des services allemands, les autorités espagnoles les leur ayant communiquées, ce que Wodon réalise

⁶⁶² Note de Pablo Alvarez [Luis Lizarriturri] pour [probablement Lambert], [San Sebastian], 26 juin 1944, *ibid.*, n°43.

⁶⁶³ Note de Legrand [André Wodon] pour Dora [probablement Fernand Lepage], [Madrid], 17 novembre 1944, *ibid.*, n°43.

⁶⁶⁴ Note de Pablo Alvarez [Luis Lizarriturri] pour Lambert, [San Sebastian], 12 juin 1944, *ibid.*, n°43.

⁶⁶⁵ Note de Pablo Alvarez [Luis Lizarriturri] pour Lambert, [San Sebastian], 31 juillet 1944, *ibid.*, n°43.

⁶⁶⁶ Note de Pablo Alvarez [Luis Lizarriturri] pour Lambert, [San Sebastian], 24 juillet 1944, *ibid.*, n°43.

⁶⁶⁷ Note de Legrand [André Wodon] pour Dora [probablement Fernand Lepage], [Madrid], 27 juillet 1944, *ibid.*, n°40.

⁶⁶⁸ Espionage activities in San Sebastian, n.s., s.l., 19 juin 1944, *ibid.*, n°40.

⁶⁶⁹ Note de Page pour Jean Nicodème, Londres, 8 août 1944, *ibid.*, n°40.

pertinemment. À ce propos, il déclare : « (...) nous travaillons, en posant, comme donnée du problème que tout ce que Pablo connaissait, et il connaissait beaucoup trop, est connu, tant des Espagnols, que des Allemands »⁶⁷⁰. Le rapport du 19 juin nous apprend que les Espagnols sont parvenus, non seulement à découvrir la réelle mission de Gonda pour la Sûreté, à savoir d'organiser les lignes clandestines de courrier traversant la frontière franco-espagnole, mais aussi à dessiner le tracé exact des cinq lignes qu'il tentait d'organiser entre San Sebastian et Bordeaux, Ciboure, Bayonne, Souraïde et Oloron. Ils réalisent aussi qu'il s'est occupé de récolter des renseignements d'ordre politique et militaire en Espagne, qu'il est le sous-chef du secteur, et que l'organisation dont il est l'agent possède des branches dans de nombreux pays. De plus, ils ont réussi à découvrir la véritable identité de Gonda, derrière tous les alias qu'il utilise en Espagne et qu'ils lui connaissent (Juan Roca Puig, Paul Debruelle, et Pierre Brunet), ainsi que son passé de lieutenant au sein des brigades internationales, organisation qu'il a rejointes dès 1936 ! Ils sont aussi persuadés que Bogaerts est le chef de l'organisation, dont ils ne sont toutefois pas parvenus à découvrir le vrai nom, l'appelant par son pseudo de « Jean-Marie Duverger ». Par contre, ils ne sont pas dupes concernant Josefina, qu'ils voient bien comme étant membre du service belge. Toutefois, les services espagnols sont erronément persuadés que Bogaerts et elle sont aussi extrémistes que Gonda et ses contacts espagnols. De plus, ils sont complètement à côté de la plaque concernant Lizarriturri, qu'ils pensent impliqué, et vont jusqu'à croire qu'il a été nommé vice-consul dans le seul but d'échapper aux arrestations⁶⁷¹ ! C'est bien évidemment faux, vu que l'intéressé a été nommé à ce poste sur proposition de Motte⁶⁷², qui n'est très certainement pas au courant des activités de la Sûreté dans le Nord-ouest espagnol. Enfin, les services espagnols attribuent différentes activités au service belge, à savoir l'évacuation de documents de la Belgique via Paris, San Sebastian, Pampelune, Bilbao, Madrid, Lisbonne et Londres mais aussi la collecte de renseignements politiques, militaires ou concernant l'industrie de guerre en Espagne⁶⁷³. Les trois schémas réalisés par les Espagnols annexés au rapport nous donnent également des indications intéressantes sur ce que savent les services espagnols (cf. annexe n°5 de ce travail de mémoire). Le premier représente les différentes lignes de courrier projetées par le secteur de San Sebastian, dont les cinq qui fonctionnent ou ont fonctionné à un moment, qui sont soulignées. À la lecture de la correspondance de Wodon à Lepage, il semble que ce schéma soit parfaitement exact. Le second représente le trajet effectué par les courriers depuis la Belgique jusqu'à Londres, via les cinq lignes de courrier du secteur de San Sebastian. Toutefois, cette seconde illustration est en partie erronée, car elle fait passer le courrier de Madrid par Bilbao, où la Sûreté ne dispose pas d'antenne. Il semble que le juge d'instruction en charge a sans doute été influencé par l'« ancienne affaire de Bilbao », pour reprendre les termes de Wodon, qui fait ainsi allusion à un accident impliquant un agent de la Sûreté surnommé « Carlos » et à une saisie de courrier provenant de Mendive. Enfin, le troisième et dernier schéma représente la structure de l'organisation de l'antenne de San Sebastian, avec les principales lignes, ainsi qu'une liaison

⁶⁷⁰ Note de Legrand [André Wodon] pour Fernand Lepage, [Madrid], 11 août 1944, *ibid.*, n°40.

⁶⁷¹ Espionage activities in San Sebastian, n.s., s.l., 19 juin 1944, *ibid.*, n°40.

⁶⁷² Note d'André Motte pour Paul-Henri Spaak, Lisbonne, 11 octobre 1943, dans BRUXELLES, Archives du ministère des Affaires étrangères, P. Ext. 3840. 1943-1946, *Consulat honoraire de Belgique à San Sebastian*.

⁶⁷³ Espionage activities in San Sebastian, n.s., s.l., 19 juin 1944, dans BRUXELLES, CEGESOMA, AA 1333, *Archives de la Sûreté de l'État*, n°40.

avec le consulat de San Sebastian, cette dernière hypothèse d'une implication directe des diplomates dans l'organisation étant fausse. Heureusement, il semble que le lien du service belge avec les Britanniques opérant dans la région n'a pas été découvert, étant donné que le schéma n'en fait pas mention. En effet, Gonda n'a jamais été tenu au courant de la manière dont les plis confiés à Martin ou Bogaerts portaient, et Wodon s'est débrouillé pour que le délégué britannique chargé de convoier le courrier ne rencontre jamais ceux-ci. Remarquons que, même si le rapport de la *Segunda Seccion Bis* n'en fait pas mention, le chef de l'antenne de Madrid est persuadé que Martin et Bogaerts étaient déjà « brûlés » avant leur voyage à Barcelone, et que les services allemands et espagnols doivent donc bien se douter que la Sûreté est active dans cette ville ⁶⁷⁴.

Comment cette affaire est-elle finalement traitée par les autorités espagnoles ? L'affaire est d'abord instruite par la police ⁶⁷⁵, le juge d'instruction d'Irún distinguant le cas de Bogaerts de celui de Gonda ⁶⁷⁶. En effet, il semble que le juge fasse preuve de sympathie à l'égard de celui-ci, le voyant comme une personne digne accomplissant son devoir ⁶⁷⁷. Toutefois, l'instruction de l'affaire est ensuite transmise au juge militaire de Pampelune ⁶⁷⁸, qui, selon Wodon « (...) voit en Tom non seulement un chef d'espionnage de guerre travaillant en faveur de son pays, mais en plus un chef de bande extrémiste et séparatiste basque » ⁶⁷⁹. Or, si la police espagnole a pour instructions, depuis le printemps 1944, de fermer les yeux sur les activités clandestines des services alliés, elle ne le fait qu'à condition que lesdits services n'emploient pas de « rouges », et la définition de « rouge » est très large : il s'agit de « (...) tout ce qui est opposé au « Movimiento » c'est-à-dire au « Parti » (...) » ⁶⁸⁰. Or, pour rappel, Gonda a non seulement eu recours à des Espagnols d'extrême gauche, mais s'est en plus carrément mêlé de questions de politique intérieure ⁶⁸¹. Une instruction supplémentaire est réalisée par le juge militaire de Burgos, et décision est prise de poursuivre l'affaire en Conseil de guerre. Un avocat militaire, le capitaine Gaveia Quintana, est nommé pour défendre les deux agents belges. Un agent de la Sûreté ne signant pas sa note à Lepage du 21 février 1945, tire plusieurs conclusions sur base de son entrevue avec Quintana et de la lecture du dossier. Tout d'abord, la principale charge est constituée de l'accusation d'espionnage à la zone frontière, d'un État belligérant contre un autre et en pays neutre, ce qui est constitutif d'une action portée contre la neutralité de l'Espagne franquiste. Étrangement, le ministère public « (...) ne retient aucune charge contre Paul Brunet relative à son activité actuelle contre l'Espagne ou lors de la guerre civile lorsqu'il y participait du côté républicain sous le nom de Paul Gonda (...) ». De plus, le ministère public poursuit tant Bogaerts que Brunet, mais qu'ils n'ont toutefois aucune preuve réelle contre le

⁶⁷⁴ Note de Legrand [André Wodon] pour Fernand Lepage, [Madrid], 11 août 1944, *ibid.*, n°40.

⁶⁷⁵ Rapport sur le déroulement du procès en cours à charge de MM. Jean Marie Duverger et Paul Brunet pour Fernand Lepage, n.s. San Sebastian, 21 février 1945, *ibid.*, n°43.

⁶⁷⁶ Note de Legrand [André Wodon] pour Dora [probablement Fernand Lepage], [Madrid], 27 juillet 1944, *ibid.*, n°40.

⁶⁷⁷ Note de Pablo Alvarez [Luis Lizarriturri] pour Lambert, [San Sebastian], 24 juillet 1944, *ibid.*, n°43.

⁶⁷⁸ Rapport sur le déroulement du procès en cours à charge de MM. Jean Marie Duverger et Paul Brunet pour Fernand Lepage, n.s., San Sebastian, 21 février 1945, *ibid.*, n°43.

⁶⁷⁹ Note de Legrand [André Wodon] pour Dora [probablement Fernand Lepage], [Madrid], 27 juillet 1944, *ibid.*, n°40.

⁶⁸⁰ Note de Legrand [André Wodon] pour Fernand Lepage, [Madrid], 25 mai 1944, *ibid.*, n°40.

⁶⁸¹ Note de Legrand [André Wodon] pour Dora [probablement Fernand Lepage], [Madrid], 27 juillet 1944, *ibid.*, n°40.

premier, l'accusation se reposant « (...) sur ses propres déclarations et sur diverses archives trouvées chez lui ou sur sa personne ». Toutefois, selon l'auteur de la note, le « tribunal militaire ne jugera pas d'après les preuves mais plutôt d'une façon morale », ce pourquoi une condamnation des deux agents est attendue. En ce qui concerne Gonda, étant donné qu'il est en prison depuis déjà un an, l'agent suppose qu'il sera juste expulsé. Par contre, en ce qui concerne Bogaerts, la situation est plus floue, étant donné qu'il n'a effectué que cinq mois de prison « (...) et que cela dépendra surtout des dispositions plus ou moins favorables du tribunal ». En effet, Bogaerts est depuis le 29 septembre en liberté provisoire⁶⁸², et doit se présenter tous les quinze jours à la police⁶⁸³. En attendant la nomination du conseil de guerre, l'auteur de la note du 21 février 1945 échafoade plusieurs plans pour obtenir une issue favorable à ses deux collègues. Tout d'abord, il propose de payer l'avocat militaire afin que celui-ci use de son influence à Burgos ! Ensuite, il estime qu'il faudrait, si possible, tenter de corrompre de la même manière les membres du conseil de guerre, via l'avocat ! De plus, une fois les membres dudit Conseil nommé, il propose de faire appel à De Thiers pour qu'il intercède en faveur d'une condamnation favorable à Bogaerts. Il suggère aussi qu'un certain John (peut-être s'agit-il De Stoop ?) use de son influence auprès du ministre de la justice espagnole. Enfin, dans l'hypothèse où une nouvelle incarcération de Bogaerts soit à envisager, il propose d'organiser la fuite de celui-ci hors du pays, afin qu'il échappe à la prison et que Gonda, de son côté, puisse rejeter toute l'accusation sur l'agent en cavale, afin de s'en sortir plus favorablement. Mais il n'organiserait cette dernière proposition qu'avec l'autorisation expresse de Lepage, et si elle ne devait provoquer une quelconque complication ou entraîner une décision plus dure contre Gonda⁶⁸⁴. À la mi-mars 1945, Gonda est toujours en prison à Burgos, et Bogaerts réside toujours à San Sebastian, sûrement surveillé⁶⁸⁵. Les documents du fonds d'archives ne mentionnent pas le règlement final de l'affaire. Une chose est sûre : l'arrestation et les enquêtes des services espagnols mettent un point final aux activités de l'antenne de San Sebastian, et le projet d'antenne à Bilbao semble ne jamais voir le jour, l'envoi de l'agent Vanderveken, (sans doute un pseudonyme de Devoogt ou inversement, cf. chapitre 2), étant sans arrêt reporté par Lepage⁶⁸⁶.

⁶⁸² Rapport sur le déroulement du procès en cours à charge de MM. Jean Marie Duverger et Paul Brunet pour Fernand Lepage, n.s., San Sebastian, 21 février 1945, *ibid.*, n°43.

⁶⁸³ Note d'André Wodon pour Fernand Lepage, Madrid, 25 novembre 1944, *ibid.*, n°43.

⁶⁸⁴ Rapport sur le déroulement du procès en cours à charge de MM. Jean Marie Duverger et Paul Brunet pour Fernand Lepage, n.s., San Sebastian, 21 février 1945, *ibid.*, n°43.

⁶⁸⁵ Télégrammes de Tom [Jean Bogaerts] pour Bruxelles, Madrid, 16 mars 1945, *ibid.*, n°43.

⁶⁸⁶ Note de Legrand [André Wodon] pour Fernand Lepage, [Madrid], 11 août 1944, *ibid.*, n°40.

Conclusion

Comment les agents de la Sûreté réussissent-ils à remplir leurs missions dans une péninsule ibérique supposée « neutre » ? Avant toute chose, il faut souligner que le mot « neutre » mérite bien ses guillemets pour définir l'espace ibérique, du moins en ce qui concerne l'Espagne. En effet, les autorités du pays n'observent pas une attitude neutre durant le conflit mondial : non seulement les dirigeants de la dictature franquiste ont une dette à payer à l'Allemagne nazie et à l'Italie fasciste en raison de l'aide apportée durant la guerre civile, mais en plus souhaitent-ils la victoire du Reich, le Caudillo allant jusqu'à proposer son entrée en guerre aux côtés du Reich. Le biais pro-Axe du régime franquiste est incontestable. De plus, l'Espagne constitue un espace stratégiquement important, notamment en raison de ses gisements de tungstène, essentiels pour l'industrie de guerre de l'empire nazi, dont les services sont solidement implantés dans le territoire espagnol, avec le consentement, et même le soutien actif des autorités franquistes. Mais l'Allemagne n'est pas la seule à profiter de cette relation : la 3^e Section de l'*Alto Estado Mayor*, sans doute l'un des plus puissants des multiples services secrets espagnols, travaille en étroite collaboration avec les services allemands et italiens, afin d'espionner les légations étrangères présentes dans le pays ibérique, dont celles des Alliés. Toutefois, les services de l'Axe ne sont pas les seuls à être implantés sur le territoire espagnol. En effet, l'OSS américain, et, dans une plus large mesure, divers services secrets britanniques, livrent une guerre secrète aux agents de l'Axe en Espagne et à Gibraltar, essayant notamment d'évacuer clandestinement leurs hommes par l'Espagne ou de collecter des informations. Si certaines activités des services alliés sont tolérées, plusieurs de leurs réseaux sont toutefois démantelés par les autorités espagnoles, la ligne rouge à ne pas franchir semblant être l'ingérence dans la politique interne du pays.

La situation est plus nuancée au Portugal ; en effet, si le pays est lié par une alliance multiséculaire à la Grande-Bretagne, cet État se trouve toutefois dans l'incapacité de protéger son allié ibérique durant la Seconde Guerre Mondiale, et l'Allemagne, menaçante, ne reconnaît la neutralité du pays qu'à la condition notable que celui-ci continue de commercer avec lui. C'est ainsi que, pour éviter toute invasion et garantir sa neutralité, le Portugal, qui contient d'importants gisements de tungstène, continue ses exportations du précieux minerai aux pays belligérants. Le petit État ibérique devient ainsi le siège d'une guerre occulte entre les services secrets des puissances belligérantes, dont les enjeux principaux sont le départ des clandestins, l'approvisionnement en tungstène et l'espionnage des navires ennemis. Ces différents acteurs sont à leur tour scrutés par la police secrète du capitaine Lourenço, qui décide quelles opérations sont tolérées, et lesquelles sont réprimées, le principal interdit semblant être, comme en Espagne, la tentative de se mêler de la politique interne du pays. Bien que la PVDE soit infiltrée dans ses bas échelons par les services allemands, elle réprime aussi bien les services britanniques que leurs homologues allemands lorsque ceux-ci dépassent les limites qu'elle impose.

En ce qui concerne l'implantation des services de la Sûreté dans la péninsule, il s'agit d'un processus long, procédant par étapes successives. En effet, l'administrateur de la Sûreté fraîchement nommé fait appel en novembre 1940 à John De Stoop, un ami présent à Lisbonne, pour unifier sous le giron du nouveau service secret belge les différentes personnes opérant de

manière clandestine au service du pays. C'est chose faite au moins à partir du mois de mars 1941. Lepage, qui n'est pas présent sur place, ne se contente pas de vouloir unifier les différentes initiatives existantes : il est animé par la volonté manifeste de contrôler celles-ci depuis Londres, allant jusqu'à demander à son émissaire De Stoop de surveiller les collaborateurs de la Sûreté sur place. Durant cette période, les activités de l'organisation dans la péninsule sont centralisées depuis Lisbonne, où Lepage envoie ses émissaires Javaux puis Dumon, et des liens sont tissés avec le secrétaire du consulat de San Sebastian, ainsi qu'avec Barcelone et Gibraltar, où sont constituées deux antennes du service. Toutefois, l'organisation clandestine connaît de sérieux revers à la fin de l'année 1942 : Schul et ses principaux collaborateurs sont arrêtés, l'antenne de Barcelone démantelée, le consulat fermé et Lizarriturri contraint de cesser ses activités clandestines à San Sebastian. S'ensuit une phase de reconstruction et de réorganisation de la Sûreté, impulsée dans un premier temps par Regniers, qui ignore les ordres de ses supérieurs et redémarre le travail de l'antenne de Barcelone. Les dirigeants de la Sûreté à Londres ne sont pas en reste, et créent un plan de restructuration des services en Espagne, qui se concrétise durant la seconde moitié de l'année 1943 avec l'envoi de Wodon à Madrid et de Bogaerts à San Sebastian, qui y constituent de nouvelles antennes, tandis que le poste de Lisbonne procède cette même année à une clarification de ses rapports avec la légation qui sert d'écran à ses activités. La Sûreté encaisse un dernier revers majeur au début de l'année 1944, avec le démantèlement de l'antenne de San Sebastian, suite à l'arrestation de Gonda, puis de Bogaerts et de Martin. Bien qu'il soit projeté de créer un poste à Bilbao, et qu'une liaison y soit reconstituée avec les services opérant dans le Midi, la libération de la France rend ces projets caducs.

Parmi les agents et collaborateurs de la Sûreté dans la péninsule, on retrouve des profils très variés : si certains sont des diplomates, d'autres sont des militaires de carrière, ou encore des hommes d'affaires. Bon nombre d'entre eux sont déjà présents dans la péninsule lorsque le conflit éclate, mais d'autres sont envoyés expressément depuis Londres sur ordre de Lepage (qui peut d'ailleurs les rappeler en Grande-Bretagne ou les changer de poste dans l'espace ibérique). D'autres encore se mettent spontanément au service de la Sûreté après avoir travaillé un temps au sein des réseaux belges opérant en territoire occupé. Au moment de prendre leur poste, la plupart des membres de la Sûreté sont encore inexpérimentés en matière de travail clandestin, y compris Dumon ou Gonze, qui occupent des postes importants.

Les relations des agents de la Sûreté avec leurs supérieurs sont marquées par de multiples tensions, plusieurs membres du service se sentant abandonnés, comme Schul ou encore Regniers, dont la relation compliquée avec « Maud » le pousse à vouloir se mettre au service des Britanniques. D'autres s'insurgent contre les décisions prises par leurs supérieurs à Londres, et s'estiment bien mieux placés qu'eux pour prendre les décisions adéquates.

De nombreux conflits émaillent également les relations entre les membres du service secret belge et ceux des consulats et ambassades qui leur servent de couverture dans la péninsule. Du côté des diplomates, les sources nous renseignent avant tout sur les critiques d'André Motte. Le diplomate de Lisbonne est en conflit quasi permanent avec Émile Javaux, depuis au moins l'année 1942. À côté de la critique de l'intéressé pour son attitude autoritaire, voire agressive, vis-à-vis du personnel diplomatique, il lui reproche également son manque de déférence aux usages consulaires, ainsi que sa grossièreté vis-à-vis des Belges transitant à

Lisbonne. Mais, à côté de ces attaques, on sent qu'il y a une forte rivalité entre les deux hommes, Motte étant ulcéré que Javaux interfère dans ses décisions, et dans les faits, aie le dernier mot, ce qui fait passer l'agent de la Sûreté pour le vrai chef de la légation et fait perdre la face à Motte. Mis à bout, le diplomate profite du fait que Javaux se rende à Londres pour faire pression sur Spaak, afin que l'agent ne revienne pas à Lisbonne. Le ministre des Affaires étrangères prend fait et cause pour son subordonné, et l'affaire dégénère en un nouveau conflit entre le département de Spaak et la Sûreté, cette fois-ci impliquant le ministre lui-même et l'administrateur de la Sûreté ! Même si Javaux est un cas extrême, il illustre la principale rancune de Motte à l'encontre du service secret belge, à savoir le fait que le service échappe en fait à son contrôle, ce qui renvoie à sa critique de l'agent de la Sûreté se présentant comme le véritable « chef » de la légation. Si le diplomate reconnaît qu'il y a bien deux services indépendants, il entend bien avoir autorité sur l'ensemble des personnes travaillant sous le couvert de la légation, ce qui ne correspond pas à la vision de la Sûreté, qui estime que son chef d'antenne a le même « grade » que Motte. Malgré un accord conclu à l'été 1943 entre Spaak et son collègue Delfosse, afin de clarifier les relations et les compétences de chaque service, des tensions persistent en 1944, Motte critiquant l'attitude de Lepage et les initiatives prises par Gonze. Cette rivalité entre les deux services connaît également une manifestation locale à San Sebastian, où Motte met Lizarriturri face à un ultimatum pour le ramener dans le giron exclusif du département des Affaires étrangères. Les membres du service secret ne sont pas en reste au niveau des critiques. En effet, à côté de leur méfiance vis-à-vis de certains consuls en place et de leurs activités non communiquées aux diplomates, le consul de Madrid, Crener, est dénoncé par de nombreux membres ou collaborateurs de la Sûreté comme étant peu efficace, voire de mauvaise foi dans l'aide à apporter à l'organisation. Cette dernière critique est également dirigée contre le consul Pierre de San. À côté de ces nombreux conflits et reproches, les deux services coopèrent néanmoins, que ce soit via la transmission d'informations de la Sûreté aux Affaires étrangères, via l'utilisation la valise diplomatique pour envoyer des documents à l'administration de la Sûreté à Londres, ou encore au travers des négociations de Motte auprès de la police portugaise en faveur des belges arrivant dans le pays depuis Miranda. Le cas de Marc Jottard est quant à lui particulier : il va jusqu'à franchir la frontière franco-espagnole, à plusieurs reprises, pour assurer les échanges de courriers entre les agents de la Sûreté et les services belges du sud de la France.

Les agents de la Sûreté dans la péninsule ibérique, dont les supérieurs à Londres concluent une série d'accords avec différents services secrets britanniques (SIS, SOE, PWE et MI9), profitent grandement de cette relation privilégiée avec l'allié britannique. En effet, les « amis » (qu'ils soient membres de services secrets et/ou de services consulaires) sont impliqués dans de nombreux aspects des activités de la Sûreté, et rendent au service belge de nombreux services. En effet, ils assurent notamment un système de communications directes avec Londres, au moins à l'antenne de la Sûreté de Barcelone, servent d'intermédiaires pour le gouvernement belge afin d'assurer le financement des agents de la Sûreté dans la péninsule, et permettent à certains agents du service belge en Espagne d'utiliser leur valise diplomatique pour transporter leur courrier à destination de Lisbonne ou de Londres ! Ils contribuent également à la traversée de l'Espagne par des ressortissants belges, que ce soit en aidant les acteurs des lignes d'évasion, en permettant à certains Belges de se présenter comme

ressortissants canadiens en cas d'arrestation, et en effectuant des démarches pour les libérer, ou encore en envoyant des agents de la Sûreté dans la péninsule et en leur donnant une éventuelle couverture pour leurs activités. Mais cette relation entre agents britanniques et belges ne profite pas qu'aux seconds : les services de la Sûreté contribuent également à l'évasion d'aviateurs britanniques, les courriers adressés par les services belges du Midi de la France et récupérés par les chefs des sous-antennes espagnoles sont destinés aussi bien au *War Office* qu'à l'administration de la Sûreté de l'État, et les agents des deux pays s'échangent les informations glanées dans l'espace ibérique via leurs informateurs respectifs. En ce qui concerne la nature des relations entre les agents belges et leurs homologues britanniques, celles-ci semblent être généralement meilleures que celles entretenues des membres de la Sûreté avec les diplomates. À Lisbonne, les rapports avec « les amis » sont très bons, notamment entre Javaux et Benson, et remarquons qu'ils surpassent en tout cas en qualité les relations que Regniers a avec ses supérieurs à Londres, au vu de sa volonté affichée de travailler sous la direction des Britanniques de Barcelone à la fin 1943 ! Remarquons tout de même l'existence de certaines tensions ponctuelles avec les services secrets ou consulaires britanniques, que ce soit à Barcelone ou à Gibraltar.

Concernant l'accomplissement de la mission de transfert de courriers entre les réseaux belges du Midi de la France et les agents de la Sûreté en Espagne, les premiers recourent dans un premier temps à des réfugiés pour apporter les précieux documents. Ce système, rapidement abandonné, est remplacé par l'établissement de lignes plus ou moins fixes de courrier entre les réseaux du Midi et la Sûreté en Espagne, et l'utilisation de transporteurs de courrier spécialisés. Des lignes de courrier sont ainsi créées tout au long du conflit à travers la chaîne de montagnes des Pyrénées, ou la contournant. En effet, à côté des lignes terrestres, sans doute les plus nombreuses, le réseau Sabot utilise également des lignes maritimes pour apporter le courrier dans la péninsule ibérique. Parmi les lignes « terrestres » les plus originales, remarquons l'utilisation astucieuse du téléphérique de Mendive, ressuscité dans ce but, ou encore l'utilisation du train reliant Canfranc à Pampelune. En ce qui concerne le profil des porteurs de courrier, on trouve tout d'abord Marc Jottard dans le secteur de Barcelone, qui utilise sa fonction de consul et les privilèges qui lui sont associés pour pouvoir faire les allers-retours entre Perpignan et la capitale catalane en voiture, et qui demande également à sa femme de le remplacer durant une certaine période. À côté du consul et de sa femme, qui travaillent essentiellement en collaboration avec les réseaux Benoît et Sabot, on trouve un nombre assez important de porteurs de courrier spécialisés et engagés par la Sûreté, qui sont ou bien de nationalité belge, mais dotés de pseudonymes espagnols, ou bien de véritables ressortissants espagnols. Pour réceptionner ces courriers, la Sûreté et les services belges du Midi de la France constituent une série de « boîtes postales », des adresses sûres où le porteur peut déposer son courrier et prendre d'autres documents pour son voyage en sens inverse. Il semble que ces différents acteurs aient recours à des mots de passe et des procédures bien spécifiques pour s'assurer de la sécurité de la procédure de transmission des informations. De nombreuses « boîtes postales » sont constituées du côté espagnol par Lizarriturri ou l'antenne de Barcelone, avant que l'organisation de ces « boîtes » ne soit modifiée à l'été 1943, sur décision des dirigeants de la Sûreté à Londres. Du côté de la Sûreté, les courriers sont ensuite transportés depuis les avant-postes de San Sebastian et de Barcelone, via l'utilisation de valises

diplomatiques ou de lignes terrestres de courrier, vers Lisbonne ou Londres. Enfin, remarquons que toutes ces lignes établies entre les agents de la Sûreté en Espagne et les services belges du Midi de la France servent également, en sens inverse, à l'acheminement de fonds, depuis Lisbonne, vers la France, en passant par les avant-postes de San Sebastian ou de Barcelone.

En ce qui concerne la responsabilité de collecte de renseignements allouée aux dirigeants des antennes de Madrid et de Lisbonne en vertu des statuts, les agents de Gonze parviennent à fournir à Londres des informations sur la présence d'agents allemands dans la capitale portugaise, et le dirigeant de l'antenne de Lisbonne n'hésite pas à essayer de recourir à un ecclésiastique belge, l'abbé Dumortier, pour tenter d'espionner divers milieux haut placés de Lisbonne, qu'ils soient portugais, français ou polonais. Quant à Wodon, il fournit de précieux renseignements sur la situation en Belgique, au moyen d'un agent provenant du pays occupé. Il donne également d'importantes informations sur les activités d'agents du Reich à ses supérieurs à Londres, grâce aux rapports que lui fournissent ses informateurs, tels que Stappers, un certain « Carlos » (probablement un agent double) ou « Petitjean ». Les envois d'informations sur les activités allemandes dans la péninsule répondent sans doute au grand intérêt de l'administrateur en la matière. À côté de ces missions dévolues à Gonze et Wodon en vertu des statuts des antennes dans la péninsule, Lepage recourt à d'autres informateurs pour se tenir au courant de la situation dans l'espace ibérique ou en Belgique, comme De Stoop ou encore Javaux, qui n'hésitent pas à « informer » sur les faits et gestes de leurs propres compatriotes.

À côté de l'envoi de courrier, de nombreuses lignes d'évacuation sont créées entre les services de la Sûreté dans l'espace ibérique et leurs collègues du sud de la France pour acheminer des clandestins en âge de combattre, à commencer par celles créées par Max Polchet, qui travaille avec Vincent Gevers. Jean Regniers, Pierre Schul, Marguerite Steens Briglia, Luis Lizarriturri, ou encore Simon Leclef poursuivent le travail mis en place par leurs prédécesseurs, l'aumônier ayant notamment recours à ses contacts britanniques et polonais pour évacuer ses « colis ». Regniers, à Barcelone, puis Wodon et Bogaerts, respectivement à Madrid et San Sebastian, prennent la relève pour les années 1943 et 1944. Ces lignes aboutissent à Lisbonne ou à Gibraltar, dernières étapes avant de quitter la péninsule.

Au niveau des méthodes employées pour traverser la péninsule ibérique, la première étape consiste bien souvent à franchir les Pyrénées à pied, ce qui relève de la responsabilité des services belges du Midi de la France. Ces services sont également impliqués dans la constitution de faux papiers espagnols, essayant notamment de recréer des sauf-conduits espagnols pour permettre aux « colis » de passer à travers les contrôles. Depuis les premiers gîtes organisés par la Sûreté dans la péninsule, de nombreuses instructions sont données aux personnes convoyées à travers le pays pour ne pas qu'elles se fassent prendre, avec des résultats mitigés. Le reste du voyage se fait généralement en train, bien que des voitures soient également employées, mais leur utilisation est rendue difficile par les contrôles de police, ainsi que par les restrictions légales et celles de carburant. La traversée complète de la péninsule à pied est également envisagée, et son contournement par voie maritime est très certainement mis en œuvre, au moins par Schul et son camarade Antonio.

Pour faire fonctionner ses lignes, la Sûreté paie des guides pour diriger les « colis » lors des différentes étapes du trajet, ainsi que des hébergeurs pour les accueillir entre celles-ci.

Toutefois, si certains sont honnêtes et réalisent correctement leur travail, bon nombre d'entre eux tentent d'abuser des personnes convoyées, voire des agents de la Sûreté eux-mêmes, n'hésitant pas à recourir au chantage pour obtenir d'avantage d'argent. D'autres encore abandonnent tout bonnement les clandestins en Espagne, dès que les Pyrénées sont franchies. Enfin, les dirigeants de la Sûreté à Londres sont également en contact avec Comète, la plus célèbre ligne belge d'évasion, par l'intermédiaire de l'antenne de Lisbonne et de Luis Lizarriturri. La collaboration entre le service secret belge et le réseau d'Andrée De Jongh permet à la Sûreté d'obtenir l'évasion de davantage de ressortissants belges, mais la relation entre les deux organisations, émaillée de malentendus, ne dure que quelques mois, « Dédée » y mettant un terme, n'ayant pas confiance en la chaîne mise au point par Lizarriturri, qu'elle estime insuffisamment secondé.

Si bon nombre de clandestins parviennent à traverser l'Espagne et le Portugal sans encombre, une série d'entre eux sont néanmoins arrêtés par les autorités du premier pays. La majorité de ces individus se retrouvent au tristement célèbre camp de Miranda de Ebro, aux conditions de vie difficiles, ou pire, en prison, où ils sont traités comme des criminels plutôt que des réfugiés, tandis que d'autres se retrouvent dans des hôtels ou des résidences. Les services consulaires belges présents dans la péninsule ibérique sont les premiers à faire des démarches pour obtenir la libération de ressortissants belges du camp de Miranda, avant que cette mission ne soit confiée fin 1941 à l'aumônier Simon Leclef, aux ordres de la Sûreté. Toutefois, celui-ci doit surmonter de nombreux obstacles pour remplir correctement sa mission, comme l'exigence des Britanniques dans la reconnaissance de Belges ayant le droit de se présenter comme « Canadiens », la mauvaise foi du consul Crener, qui semble jaloux d'être ainsi évincé, les intrigues de Georges Marquet ou encore les démarches de l'ambassade allemande qui cherche à l'expulser du pays. L'aumônier parvient toutefois à surmonter ces obstacles, et obtient bon nombre de libérations, travaillant d'une part en équipe avec l'antenne de Lisbonne pour obtenir les visas portugais et de la destination finale nécessaires, et, d'autre part, négociant en coordination avec les autorités belges à Londres, et exploitant « le filon » de San Sebastian pour obtenir les visas de sortie espagnols. Les ex-Mirandiens, une fois le sol espagnol quitté, sont accueillis dans des centres d'hébergement au Portugal, avant de quitter le territoire ibérique par bateau ou par avion. Les activités de Leclef sont reprises par Lizarriturri à l'été 1943, avant de revenir à Wodon, qui restitue à son tour, à l'été 1944, la compétence d'aide aux internés au département des Affaires étrangères.

Aussi bien en Espagne qu'au Portugal, les agents et collaborateurs de la Sûreté font l'objet d'une surveillance importante de la part des autorités ibériques et des services allemands, qui ne sont pas dupes quant aux activités de ceux-ci. Mais les régimes franquiste et salazariste n'en restent pas là : au Portugal, les autorités tentent de découvrir les gîtes des lignes d'évasion de la Sûreté et d'arrêter des clandestins, tandis qu'en Espagne, les autorités coopèrent avec les services allemands pour mettre un terme au fonctionnement des lignes de courrier et d'évacuation. Sur le sol espagnol, les services du pays parviennent à saisir du courrier transporté via les lignes belges. À côté de ces saisies de courrier, plusieurs agents, collaborateurs ou « colis » sont arrêtés par les services espagnols, la Gestapo parvenant même à infiltrer la Sûreté dans le secteur de Barcelone pour organiser le passage puis l'arrestation d'un agent belge en France ! Les arrestations dans le nord de l'Espagne sont en effet à lier avec celles réalisées dans

le sud de la France, les services allemands cherchant en effet à décapiter les lignes officiant de part et d'autre de la frontière franco-espagnole. La plupart de ces arrestations ne menacent toutefois pas le fonctionnement des services de la Sûreté dans la péninsule, et certains parviennent tout bonnement à échapper à leur arrestation, que ce soit via leur sang-froid, comme Juliette Demblon, ou grâce à leurs relations, comme Max Polchet.

Deux vagues d'arrestation vont toutefois ébranler le fonctionnement du service secret belge en Espagne. Fin 1942, la police espagnole, déjà sur les traces de Schul grâce aux aveux obtenus des clandestins belges qu'elle a arrêtés, parvient à arraisonner le bateau utilisé par « le Spirou » et ses collaborateurs, et une série d'arrestations s'ensuit, entraînant le démantèlement de l'antenne de Barcelone. Les services de la Sûreté font alors jouer leurs relations pour venir en aide à Schul, ce qui explique sans doute la durée relativement réduite (six mois) de son emprisonnement. La seconde vague d'arrestations, qui commence le 7 mars 1944 avec l'arrestation de Paul Gonda et d'une série d'autres individus, est suivie de celle de Bogaerts, qui dirige le secteur, et de son adjointe « Martin », qui est, elle, rapidement libérée. C'est tout le secteur de San Sebastian qui se trouve de facto « brûlé ». La responsabilité de l'arrestation de Bogaerts entraîne des désaccords au sein de la Sûreté, Lepage suspectant Martin, tandis que Wodon semble rejeter la faute sur Gonda, sans toutefois avoir de certitude sur le sujet. Le sort de Gonda en prison, ainsi que l'aide éventuelle à apporter à sa femme, constitue un sérieux casse-tête pour la Sûreté, qui cherche à venir en aide à son agent, malgré son sentiment d'abandon. Toutefois, en prison, l'activisme révolutionnaire de l'agent belge, ancien des Brigades Internationales de la guerre civile espagnole, entrave les tentatives de ses alliés d'obtenir un adoucissement de son sort auprès des autorités franquistes. Cette attitude de l'intéressé a également des répercussions sur d'autres personnes, la police espagnole croyant, à tort, que Lizarriturri est le vrai chef de l'organisation, et que Bogaerts prépare, lui, une révolution ! Malgré ces idées erronées, les documents consultés prouvent que la *Segunda Seccion Bis*, qui communique ses conclusions aux services allemands, en sait long sur les activités du secteur de San Sebastian. En attendant le règlement final de cette affaire par le système judiciaire espagnol, plusieurs solutions sont envisagées au sein de la Sûreté afin d'obtenir une issue favorable pour ses agents Gonda et Bogaerts, telles que payer l'avocat militaire, corrompre les membres du conseil de guerre, ou organiser la fuite de Bogaerts du territoire espagnol.

Divers aspects des activités de la Sûreté de l'État dans la péninsule ne sont toutefois pas abordés dans ce mémoire, qui ne constitue qu'un aperçu de l'ensemble des informations portant sur le sujet, tant celles-ci sont nombreuses. Ce travail se concentre avant tout sur les activités des services de la Sûreté dans l'espace espagnol, étant donné que la majorité des sources disponibles portent sur cet espace. Remarquons également que, durant les recherches de travaux sur le sujet, l'accent a été mis dès le début sur les recherches en Espagnol plutôt que celles en Portugais, la connaissance de la première langue aidant. Le rôle de l'antenne de Gibraltar, qui est seulement abordé dans ce mémoire, mérite clairement d'être approfondi, notamment en ce qui concerne la circulation des personnes et les relations avec les Britanniques. En ce qui concerne l'espace portugais, celui-ci a surtout été analysé sous le prisme des travaux disponibles en Belgique (essentiellement des versions en français d'ouvrages très généraux sur l'histoire du pays, ou encore des travaux plus spécifiques d'auteurs anglophones), et de sources provenant

d'agents de la Sûreté ou de personnes gravitant autour d'elle. Le contexte portugais mérite d'être approfondi via la lecture d'ouvrages récents et précis d'auteurs de ce pays. Enfin, cette piste d'approfondissement est liée à la dernière, et sans doute la principale de cette conclusion : il serait très intéressant de consulter les archives de la police secrète portugaise, la PVDE, ainsi que celles des services secrets espagnols et de l'Abwehr, afin de déterminer plus précisément ce que savent ces différents services des activités de la Sûreté durant la Seconde Guerre Mondiale, et ce qu'ils mettent alors en place pour contrecarrer les projets de l'organisation belge. En effet, le dernier chapitre de ce travail ne constitue qu'un aperçu de ce sujet.

Sources et bibliographie

Sources

1. Sources inédites

BRUXELLES, Archives du ministère des Affaires étrangères :

- 18.299, *Archives de l'ambassade de Belgique à Lisbonne*.
- P. Ext. 3840, 1943-1986. *Consulat honoraire de Belgique à San Sebastian*.

BRUXELLES, Centre d'Étude Guerre et Société/Studie en Documentatiecentrum Oorlog en Hedendaagse Maatschappij (CEGESOMA) :

- AA 884, *Fonds William Ugeux*.
- AA 1246, *Papiers Motte*.
- AA 1333, *Archives de la Sûreté de l'État*.
- AA 1584, *Fonds William Ugeux*.
- Mic. 70, *Papiers John De Stoop*.

2. Sources orales

Retranscriptions d'interviews réalisés par des chercheurs du CEGESOMA :

Raoul Derivière, par Henri Fassbender, 16 juillet 1974.

John De Stoop, par Henri Fassbender, 29 mars 1974, par Jean Vanwelkenhuyzen, 5 juin 1987 et 23 mai 1988.

Maurice Dubois, 15 juillet et 1^{er} août 1974, par Henri Fassbender.

Frédéric Dumon, par Alain Dantoing, 20 janvier 1978, par Jean Vanwelkenhuyzen, 9 avril 1980.

Émile Javaux, par Henri Fassbender, 23 février 1973.

Marc Jottard, par Henri Fassbender et Jean Vanwelkenhuyzen, 28 août 1973.

Luis Lizarriturri, par Alain Dantoing, 9 février 1978.

Emmanuel Michez, par Jean Vanwelkenhuyzen et José Gotovitch, 15 et 17 mai 1972, par Henri Fassbender, 10 novembre 1972.

André Motte, par Jean Vanwelkenhuyzen, 22 novembre 1972, par Henri Fassbender, 27 et 29 novembre 1972, 14 décembre 1972.

Max Polchet, par Henri Fassbender, 15 mai 1973.

Jean Regniers, par Henri Fassbender, 9 janvier 1973.

3. Sources éditées

HAYES Carlton Joseph H. , *Wartime mission in Spain, 1942-1945*, New York, MacMillan, 1945.

UGEUX William, *Histoires de résistants*, Paris, Duculot 1979 (Documents Duculot).

IDEM, *Le passage de l'Iraty*, Bruxelles, Hatier, 1984.

IDEM, BALTEAU Bernard et MOLITOR André, *William Ugeux : un témoin du siècle*, Bruxelles, Racine, 1997.

Inventaires d'archives

VERHOEYEN Etienne, *Papiers William Ugeux. Inventaire*, Bruxelles, Centre de Recherches et d'Études historique de la Seconde Guerre mondiale, 1989.

Travaux-sources

JOUAN Cécile, *Comète. Histoire d'une ligne d'évasion*, Furnes, éditions du Beffroi, 1948.

NEAVE Airey, *Petit Cyclone*, Bruxelles, Bruxelles, Novissima, 1954.

Travaux

ALPERT Michael, « Operaciones secretas inglesas en España durante la Segunda Guerra Mundial », dans *Espacio, Tiempo y Forma*, Serie V, n°15, 2002, https://www.researchgate.net/publication/266339816_Operaciones_secretas_inglesas_en_Espana_durante_la_Segunda_Guerra_Mundial (consulté le 28 mai 2022).

ANGELES EGIDO Leon, « Franco y la segunda guerra mundial, una neutralidad comprometida », dans *Ayer*, 57/2005, p. 103-124, https://www.revistaayer.com/sites/default/files/articulos/57-6-ayer57_CamposConcentracionFranquistas_Egido_Eiroa.pdf (consulté le 30 mai 2022).

IDEM, « Franco y las potencias del Eje. La tentacion intervencionista de España en la segunda guerra mundial », dans *Espacio, Tiempo y Forma*, serie V, n°2, 1989, p. 191-208, https://www.academia.edu/es/26900073/Franco_y_las_potencias_del_Eje_pdf (consulté le 26 mai 2022).

BALACE Francis, « Des milliers d'yeux dans la nuit. Origine et typologie des services de renseignement. 1940-1944 », dans COOLS Marc e.a. (dir.), *De Staatsveiligheid. Essays over 175 jaar Veiligheid van de Staat. Essais sur les 175 ans de la Sûreté de l'État*, Bruxelles, 2005, p. 93-114.

IDEM, « Le "Faux d'Utrecht", la fin sans gloire de la Sûreté Militaire », dans COOLS Marc e.a., 1915-2015. *Het verhaal van de Belgische militaire inlichtingen en veiligheidsdienst. 1915-2015. L'histoire du service de renseignement militaire et de sécurité belge*, Anvers, Maklu, 2015, p. 251-278.

IDEM, « Nos services discrets », dans *Jours de Guerre*, Bruxelles, n°1, 1991, p. 132-141.

IDEM, « 1915 : la difficile naissance d'un service centenaire », dans COOLS Marc e.a., 1915-2015. *Het verhaal van de Belgische militaire inlichtingen en veiligheidsdienst. 1915-2015. L'histoire du service de renseignement militaire et de sécurité belge*, Anvers, Maklu, 2015, p. 33-88.

BENET Claude, *Passeurs, fugitifs et espions : l'Andorre dans la Deuxième Guerre mondiale*, Toulouse, Le Pas d'Oiseau, 2010.

BILLON Christophe et STOURTON Edward, *Le chemin de la liberté : échapper à Hitler à travers les Pyrénées*, Bruxelles, Ixelles éditions, 2013.

CALVET Josep, *La montaña de la libertad : el paso de refugiados por los Pirineos durante la Segunda Guerra Mundial, 1939-1944*, Madrid, Alianza Editorial, 2010.

CANAL Jordi (éd.), *Histoire de l'Espagne contemporaine. De 1808 à nos jours*, Paris, Armand Colin, 2009 (Collection U. Histoire).

DEBRUYNE Emmanuel, *La guerre secrète des espions belges, 1940-1944*, Bruxelles, Racine, 2008.

IDEM, *La Maison de Verre. Agents et réseaux de renseignement en Belgique occupée. 1940-1944*. Bruxelles, 2005-2006 (thèse de doctorat en philosophie et lettres UCL, dir. L. Van Ypersele).

IDEM, « Le nerf de la guerre secrète. Le financement des services de renseignements en Belgique occupée, 1940-1944 », dans *Cahiers d'Histoire du Temps Présent*, n°13-14, décembre 2004, p. 223-265, https://www.academia.edu/1428753/Le_nerf_de_la_guerre_secr%C3%A8te_Le_financement_des_services_de_renseignements_en_Belgique_occup%C3%A9e_1940_1944 (consulté le 1^{er} août 2022).

IDEM, « « Maître chez soi ? La Deuxième Section et le renseignement militaire en Belgique occupée, 1914-1918 », dans COOLS Marc e.a., 1915-2015. *Het verhaal van de Belgische militaire inlichtingen en veiligheidsdienst. 1915-2015. L'histoire du service de renseignement militaire et de sécurité belge*, Anvers, Maklu, 2015, p. 129-154.

IDEM, « Un service secret en exil. L'Administration de la Sûreté de l'État à Londres, novembre 1940-septembre 1944 », dans *Cahiers d'histoire du temps présent*, n°15, 2005, p. 335-355, https://www.journalbelgianhistory.be/fr/system/files/article_pdf/cht15_025_Debuyne.pdf (consulté le 13 juillet 2022).

DESCAMPS Florence, *L'historien, l'archiviste et le magnétophone. De la constitution de la source orale à son exploitation*, Paris, Comité pour l'histoire économique et financière de la France, 2001.

D'UDEKEM D'ACQ Marie-Pierre, *Pour le Roi et la Patrie. La noblesse belge dans la Résistance*, Bruxelles, Racine, 2002.

DUJARDIN Vincent et VAN DEN WIJNGAERT Mark, *Nouvelle histoire de Belgique 1940-1950. La Belgique sans roi*, Bruxelles, Le Cri, 2010.

DURAND Robert, *Histoire du Portugal*, Paris, Hatier, 1995.

EIROA SAN FRANCISCO Matilde, « Refugiados extranjeros en España : el campo de concentracion de Miranda de Ebro », dans *Ayer*, 57/2005, p. 125-152, https://www.academia.edu/257929/Refugiados_extranjeros_en_Espa%C3%B1a_el_campo_de_concentraci%C3%B3n_de_Miranda_de_Ebro (consulté le 9 août 2022).

FERNANDEZ FERNANDEZ Eliseo e.a., « Oro negro ! : la lucha por el volframio ibérico », dans GRANDIO SEOANE Emilio et RODRIGUEZ GONZALEZ Javier (éd.), *War Zone. La II Guerra Mundial en el noroeste de la Peninsula Ibérica*, Madrid, Eneida, 2012, p. 243-297.

FOOT Michael, « The British Secret Services and Northern Europe », dans PROST A. (dir.) *La Résistance et les Européens du Nord*, Bruxelles, 1995 (actes du colloque tenu à Bruxelles du 23 au 25 novembre 1994), p. 96-105.

FOOT M.R.D., *Resistance : an analysis of European resistance to Nazism, 1940-1945*, Londres, Harper Collins, 1977.

IDEM et LANGLEY J., *MI9, Escape and evasion 1939-1945*, Londres, 1979.

FOSTY Jean, *La guerre secrète des services de renseignement et d'action. 1940-1944*, Bruxelles, 1987.

GÉRARD-LIBOIS J. et GOTOVITCH José, *L'An 40. La Belgique occupée*, Bruxelles, 1971.

GRANDIO SEOANE Emilio et RODRIGUEZ LAGO José Ramon, « 1943: Franco Vs. Naciones Unidas. La guerra silenciosa de los servicios de inteligencia norteamericanos y británicos en España », dans *Diacronie, Studi di storia contemporanea*, n°28, 4, 2016, <http://journals.openedition.org/diacronie/4780> (consulté le 28 avril 2021).

GRANDIO SEOANE Emilio, « La invasion silenciosa : los servicios secretos británicos en el noroeste de la peninsula iberica. De la indiferencia al valor : el Noroeste peninsular en los inicios de la Segunda Guerra Mundial », dans GRANDIO SEOANE Emilio et RODRIGUEZ GONZALEZ Javier (éd.), *War Zone. La II Guerra Mundial en el noroeste de la Peninsula Ibérica*, Madrid, Eneida, 2012, p. 153-207.

IDEM, « No solo Wolframio. Galicia, campo de juego de las redes de inteligencia durante la Segunda Guerra Mundial », dans *Revista Universitaria de Historia Militar*, vol. 4, n°8, 2015, p. 101-117, <https://www.ruhm.es/index.php/RUHM/article/view/119> (consulté le 30 mai 2022).

HERNANDEZ DE MIGUEL Carlos, *Los campos de concentracion de Franco*, Barcelone, Penguin Random House, 2019.

JEFFERY Keith, *The secret history of MI6*, New York, Penguin Press, 2010.

JIMENEZ DE ABERASTURI Juan Carlos, *Vascos en la Segunda Guerra mundial : la red Comète en el Pais Vasco*, Saint-Sébastien, Txertoa, 1996.

JUAREZ CAMACHO Francisco Javier, « El espionaje Aleman en España a través del consorcio empresarial SOFINDUS », dans *Diacronie, Studi di storia contemporanea*, n°28, 4, 2016, <http://journals.openedition.org/diacronie/4795> (consulté le 28 avril 2021).

LABOURDETTE Jean-François, *Histoire du Portugal*, 2^e éd., Paris, PUF, 2000.

LE BLANC Philippe, *Comète. Le réseau derrière la ligne DD (de la création en 1940 à février 1943)*, Arquennes, Mémogrames - les éditions de la mémoire, 2015.

LEGRAIN Loïc, *Charles de Hepcée et la mission Roch (1911-1944). Analyse d'une trajectoire de vie*, Université catholique de Louvain, 2014-2015 [Mémoire de maîtrise en histoire].

LIBERT Robin, « In vogelvlucht. De geschiedenis van 175 jaar Veiligheid van de Staat », dans COOLS Marc e.a. (dir.), *De Staatsveiligheid. Essays over 175 jaar Veiligheid van de Staat. Essais sur les 175 ans de la Sûreté de l'État*, Bruxelles, 2005, p. 23-48.

LIEFFERINCKX Robin e.a., *Het Schaduwleger. Van clandestiniteit naar herinnering. L'armée de l'ombre. De la clandestinité à la mémoire*, Oud-Turnhout, Gompel & Svacina, 2020.

LOCHERY Neil, *Lisbon. War in the shadows of the City of Light, 1939-1945*, USA, Public Affairs, 2011.

MABILLE Xavier, *Nouvelle histoire politique de la Belgique*, Bruxelles, CRISP, 2011.

OLIVEIRA MARQUES Antonio Henrique de, *Histoire du Portugal des origines à nos jours*, Roanne, Horvath, 1978 (Histoire des nations européennes).

PALLARÉS Concha et ESPINOSA DE LOS MONTEROS José Maria, « Miranda, mosaico de nacionalidades : franceses, británicos y alemanes », dans *Ayer*, 57/2005, p. 153-187, https://revistaayer.com/sites/default/files/articulos/57-8-ayer57_CamposConcentracionFranquistas_Egido_Eiroa.pdf (consulté le 8 août 2022).

PASTOR PETIT Domingo, *Espionaje : la Segunda Guerra Mundial y España*, Barcelone, Plaza y Janes, 1990.

PEREIRA Juan Carlos et SANZ DIAZ Carlos, « “Todo secreto”. Acuerdos secretos, transparencia y acceso a los documentos históricos de Asuntos Exteriores y Defensa », dans *Ayer*, n°97, 2015, p. 243-257, https://www.academia.edu/11457227/_Todo_secreto_Acuerdos_secretos_transparencia_y_acceso_a_los_documentos_hist%C3%B3ricos_de_Asuntos_Exteriores_y_Defensa (consulté le 13 février 2022).

PÉREZ Joseph, *Histoire de l'Espagne*, Paris, Fayard, 1996.

PONCE ALBERCA Julio, « Espionaje en Gibraltar y su campo (1936-1945) », dans *Revista Universitaria de Historia Militar*, vol. 4, n°8, 2015, p. 35-54, <https://dialnet.unirioja.es/servlet/articulo?codigo=6130531> (consulté le 30 mai 2022).

PUIG Nuria, *La connexion allemande : redes empresariales hispano-alemanas en la España del siglo XX*, VIII Congreso de la Asociación Española de Historia Económica La formación del tejido empresarial en España (siglos XIX y XX) : el papel de los grupos y las redes empresariales en Galicia, 16-18 septembre 2005, http://www.usc.es/estaticos/congresos/histec05/b12_puig.pdf (consulté le 12 mai 2021).

REMY, *La Ligne de Démarcation. Réseau Comète*, 3 vol., Paris, Librairie académique Perrin, 1966-1971.

REMY Adeline, « L'engagement des femmes dans la ligne d'évasion Comète : entre mythe et réalité ? » dans VANDENBUSSCHE, Robert (éd.) *Femmes et résistance en Belgique et en zone interdite: 1940-1944*, Villeneuve d'Ascq, Université Charles-de-Gaulle-Lille 3, IRHIS, 2007, p. 57-72.

IDEM et DEBRUYNE Emmanuel, « Le financement des services de renseignements et des lignes d'évasion belges », dans VANDENBUSSCHE, Robert (éd.), *La clandestinité en Belgique et en zone*

interdite (1940-1944), Villeneuve d'Ascq, Université Charles-de-Gaulle-Lille 3, IRHIS, p. 88-124.

RODRIGO Javier, *Cautivos. Campos de concentracion en la Espana franquista, 1937-1947*, Barcelone, Critica, 2005.

RODRIGUEZ GONZALEZ Javier, « El espionaje nazi. La Alemania nazi y la Espana franquista : una comunidad de destino », dans GRANDIO SEOANE Emilio et RODRIGUEZ GONZALEZ Javier (éd.), *War Zone. La II Guerra Mundial en el noroeste de la Peninsula Ibérica*, Madrid, Eneida, 2012, p. 209-242.

IDEM, « Los servicios secretos en el Norte de Espana durante la II Guerra Mundial : el Abwehr aleman y el SOE inglés », dans *Revista Universitaria de Historia Militar*, vol. 4, n°8, 2015, p. 75-100, <https://dialnet.unirioja.es/servlet/articulo?codigo=6130534> (consulté le 28 mai 2022).

ROSAS Fernando, *L'art de durer : le fascisme au Portugal*, Paris, Les Éditions Sociales, 2020.

ROUSSEAUX Xavier et SOMER David, « Pour une histoire de la Sûreté de l'État en Belgique. Essai autour de 175 années de pénombre », dans COOLS Marc e.a. (dir.), *De Staatsveiligheid. Essays over 175 jaar Veiligheid van de Staat. Essais sur les 175 ans de la Sûreté de l'État*, Bruxelles, 2005, p. 49-74.

ROS AGUDO Manuel, « El espionaje en Espana en la guerra civil y la segunda guerra mundial: una vision general », dans *Diachronie*, n°28, 4, 2016, <http://journals.openedition.org/diachronie/4751> (consulté le 19 avril 2021).

IDEM, *La Guerra Secreta de Franco 1939-1945*, Barcelone, Critica, 2002.

IDEM, *La Trama Oculta de la Guerra Civil. Los Servicios Secretos de Franco 1936-1945*, Barcelona, Critica, 2005.

STAFFORD David, « Churchill, SOE, and Northern Europe », dans PROST A. (dir.), *La Résistance et les Européens du Nord*, Bruxelles, 1995 (actes du colloque tenu à Bruxelles du 23 au 25 novembre 1994), p. 143-155.

STRUBBE Fernand et TELLER Michel, *Services secrets belges 1940-1945*, Bruxelles, Union des Services de Renseignement et d'Action, 2000.

TÉMIME Emile, BRODER Albert et CHASTAGNARET Gérard, *Histoire de l'Espagne contemporaine : de 1808 à nos jours*, Paris, Aubier, 1979 (Aubier. Collection historique).

VAN VYVE Françoise, *Une Belge contre la Gestapo : Andrée De Jongh et le réseau Comète*, Bruxelles, Collet, 1986 (Vécu par des Belges).

VERHOEYEN Etienne, *La Belgique occupée, de l'an 40 à la Libération*, Bruxelles, 1994.

IDEM, « La ligne d'évasion Comète (août 1941-février 1943) », dans *Jours de Guerre*, Bruxelles, 1997, n°14, p. 161-180.

IDEM, « La réorganisation de 1937 et le développement du service », dans COOLS Marc e.a., 1915-2015. *Het verhaal van de Belgische militaire inlichtingen en veiligheidsdienst. 1915-2015. L'histoire du service de renseignement militaire et de sécurité belge*, Anvers, Maklu, 2015, p. 279-298.

IDEM, « La résistance belge vue de Londres. Ententes et divergences entre Belges et Britanniques : le cas du SOE », dans PROST A., *La Résistance et les Européens du Nord, Bruxelles*, 1995 (actes du colloque tenu à Bruxelles du 23 au 25 novembre 1994), p. 156-182.

IDEM, « La route de Londres » dans *Jours de Guerre*, Bruxelles, n°9, 1993, p. 85-102.

IDEM et DEBRUYNE Emmanuel, « Les années londoniennes », dans COOLS Marc e.a. (dir.), *De Staatsveiligheid. Essays over 175 jaar Veiligheid van de Staat. Essais sur les 175 ans de la Sûreté de l'État*, Bruxelles, 2005, p. 75- 92.

VILAR Pierre, *Histoire de l'Espagne*, 20^e éd., Paris, PUF, 2001.

WEBER Ronald, *The Lisbon route: entry and escape in Nazi Europe*, Ivan R. Dee, Inc. Lanham, Maryland USA, 2011.

WHEELER Douglas L., « In the service of Order: The Portuguese Political Police and the British, German and Spanish Intelligence, 1932-1945 », dans *Journal of Contemporary History*, 1983, vol. 18, n°1, p. 1-25.

WHEELER Douglas L., « The Price of Neutrality : Portugal, the Wolfram Question, and World War II », dans *Luso-Brazilian Review*, 1986, vol. 23, n°1, p. 107-127.

WYLIE Neville, « An Amateur Learns His Job ? Special Operations Executive in Portugal, 1940-1942 », dans *Journal of Contemporary History*, 2001, vol. 36, n°3, p. 441-457.

Annexes

Annexe n°1. Index des personnages du mémoire

BEEVOR, Jack : chef de la station du SOE à Lisbonne. Il est contraint de quitter le Portugal en juin 1942 à la demande de Salazar, suite à la découverte par celui-ci du projet de l'intéressé de procéder à des sabotages dans le pays ibérique en cas d'invasion allemande⁶⁸⁷.

BENSON : capitaine du *British Consular Shipping Office* de Lisbonne, il entretient de bonnes relations avec Emile Javaux, avec lequel il collabore⁶⁸⁸.

BOGAERTS, Jean (alias « Jean-Marie Duverger » ou « Tom ») : dirigeant de l'antenne de la Sûreté de San Sebastian d'octobre 1943 au 24 avril 1944, jour où il est arrêté par les autorités espagnoles⁶⁸⁹.

BONET, Victoriano : agent espagnol de Pierre Schul, il est impliqué dans les évasions clandestines par bateau⁶⁹⁰.

CANARIS (amiral) : chef de l'Abwehr, service de renseignements allemand⁶⁹¹.

CRENER : consul belge présent à Madrid, il reste à son poste après l'expulsion de Charles de Romrée de Vichenet, au début du conflit⁶⁹².

CRESWELL, Michael (alias « Monday ») : attaché de l'ambassade britannique à Madrid et membre du MI9. Au cours du conflit, il est responsable de lignes d'évasion à travers l'Espagne, et est en contact avec le réseau Comète, ainsi qu'avec Simon Leclef⁶⁹³.

DARLING, Donald : membre du MI9, il organise des lignes d'évasion dans la péninsule ibérique. Il s'implante d'abord à Lisbonne, avant de travailler à Gibraltar de janvier 1942 à la fin 1943⁶⁹⁴.

DE GISPERT JORDA, Ignacio : avocat de Pierre Schul⁶⁹⁵.

DE HENAU, Georges : attaché à la légation de Lisbonne, il aide Max Polchet à constituer la première ligne d'évasion à travers l'Espagne et le Portugal⁶⁹⁶.

⁶⁸⁷ WYLIE Neville, « An Amateur Learns His Job ? Special Operations Executive in Portugal, 1940-1942 », *op. cit.*, p. 441, 442.

⁶⁸⁸ Note de Benson pour André Motte, Lisbonne, 12 avril 1943, dans BRUXELLES, CEGESOMA, AA 1246, *Papiers Motte*, n°7.

⁶⁸⁹ Note de Jean Bogaerts pour André Wodon, San Sebastian, 18 octobre 1943, dans BRUXELLES, CEGESOMA, AA 1333, *Archives de la Sûreté de l'État*, n°60 ; note pour Dora [probablement Fernand Lepage], n.s., Madrid, 12 mai 1944, dans BRUXELLES, CEGESOMA, AA 884, *Fonds William Ugeux*, n°31.

⁶⁹⁰ Réquisitoire, n.s., Barcelone, 3 janvier 1943, dans BRUXELLES, CEGESOMA, AA 1333, *Archives de la Sûreté de l'État*, n°114.

⁶⁹¹ RODRIGUEZ GONZALEZ Javier, « Los servicios secretos en el Norte de Espana durante la II Guerra Mundial: el Abwehr aleman y el SOE inglés », *op. cit.*, p. 80.

⁶⁹² Interview de John De Stoop, par Henri Fassbender, 29 mars 1974.

⁶⁹³ FOOT M.R.D. et LANGLEY J., *MI9, Escape and evasion 1939-1945*, *op. cit.*, p. 77-81 ; notes de Simon Leclef pour Georges Gonze, Madrid, 9 et 16 mars 1942, dans BRUXELLES, CEGESOMA, AA 1333, *Archives de la Sûreté de l'État*, n°64.

⁶⁹⁴ FOOT M.R.D. et LANGLEY J., *MI9, Escape and evasion 1939-1945*, *op. cit.*, p. 77.

⁶⁹⁵ Recours d' Ignacio de Gispert Jorda au tribunal instructeur, Barcelone, 6 janvier 1943, dans BRUXELLES, CEGESOMA, AA 1333, *Archives de la Sûreté de l'État*, n°114.

⁶⁹⁶ VERHOEYEN Etienne, « La route de Londres », *op. cit.*, p. 86.

DE JONGH, Andrée (alias « Dédée ») : dirigeante du réseau Comète de 1941 à son arrestation en janvier 1943⁶⁹⁷.

DE LICHTERVELDE (comte) : ambassadeur en place à Lisbonne au début des hostilités. Etant âgé, il est secondé par André Motte à partir de la seconde moitié de l'année 1941⁶⁹⁸.

DELFOSSÉ, Antoine : il rejoint Londres en 1942 et prend alors en charge le ministère de la Justice, dont dépend la Sûreté de l'État⁶⁹⁹.

DELLOYE : il succède à Vandermies à la tête de la section « Evacuations » de la Sûreté, à partir de la fin 1942⁷⁰⁰.

DEMBLON, Juliette (alias « Juanita ») : agent de Sabot jusqu'en 1942, année où elle s'enfuit en Espagne. Arrêtée par la police espagnole, elle est ensuite relâchée et se rend à Lisbonne, où elle rejoint volontairement la Sûreté. Elle travaille alors clandestinement à Barcelone, de février à octobre 1943 pour Jean Regniers. Arrêtée par deux gardes civils, elle parvient ensuite à les semer, mais, « brûlée » auprès de la police locale, elle se rend à Madrid où elle continue de travailler pour la Sûreté jusqu'à la libération des territoires occupés⁷⁰¹.

DEPPÉ, Arnold : créateur du réseau Comète, avec Andrée De Jongh, en 1941. Il est arrêté lors de son second voyage vers le Midi, en juillet de cette année⁷⁰².

DERIVIÈRE, Raoul : chef du service Cône, il arrive à Lisbonne en août 1942 et travaille pour l'antenne de la Sûreté de la capitale portugaise à partir d'octobre, jusqu'en février 1943⁷⁰³.

DE ROMRÉE DE VICHENET, Charles : ambassadeur de Belgique à Madrid, il est expulsé d'Espagne par les autorités franquistes suite à l'évasion de Paul-Henri Spaak et d'Hubert Pierlot organisée par Marc Jottard⁷⁰⁴.

DE SELLIERS DE MORANVILLE, Frédéric : fondateur du réseau Benoît, il raccorde ce réseau à la ligne de Max Polchet suite à un accord conclu au col du Perthus, le 29 décembre 1940⁷⁰⁵.

DE STOOP, John (alias « 137 ») : administrateur-délégué pour l'Administration des Compagnies réunies Gaz-Electricité à Lisbonne, il est l'homme de confiance de Lepage, sur lequel l'administrateur s'appuie pour unifier et organiser les activités de la Sûreté dans la péninsule de la fin 1940 à la première moitié de l'année 1941⁷⁰⁶.

⁶⁹⁷ STRUBBE Fernand et TELLER Michel, *op. cit.*, p. 227-231.

⁶⁹⁸ Interview de John De Stoop, par Henri Fassbender, 29 mars 1974.

⁶⁹⁹ MABILLE Xavier, *Nouvelle histoire politique de la Belgique*, Bruxelles, CRISP, 2011, p. 233 ; DEBRUYNE Emmanuel, « Un service secret en exil. L'Administration de la Sûreté de l'État à Londres, novembre 1940-septembre 1944 », *op. cit.*, p. 344.

⁷⁰⁰ DEBRUYNE Emmanuel, *La maison de verre*, *op. cit.*, p. IX.

⁷⁰¹ Rapport de Jean Regniers sur le poste de Barcelone, Charleroi, 22 octobre 1945, dans BRUXELLES, CEGESOMA, AA 1333, *Archives de la Sûreté de l'État*, n°57.

⁷⁰² STRUBBE Fernand et TELLER Michel, *op. cit.*, p. 232.

⁷⁰³ Interview de Raoul Derivière, par Henri Fassbender, 16 juillet 1974 ; DEBRUYNE Emmanuel, *La maison de verre*, *op. cit.*, p. XI.

⁷⁰⁴ Interview de Marc Jottard, par Jean Vanwelkenhuyzen et Henri Fassbender, 28 août 1973.

⁷⁰⁵ VERHOEYEN Etienne, *La Belgique occupée, de l'an 40 à la Libération*, *op. cit.*, p. 431, 432.

⁷⁰⁶ Interview de John De Stoop, par Jean Vanwelkenhuyzen, 5 juin 1987 ; BRUXELLES, CEGESOMA, Mic. 70, *Papiers John De Stoop, Chapitre II : aux origines de la Sûreté belge à Lisbonne (1940-1941)*.

DE SAN, Pierre : consul de Barcelone, il remplace Georges Marquet à ce poste⁷⁰⁷.

DE THIERS, Jacques : chargé d'affaires de l'ambassade de Belgique à Madrid⁷⁰⁸.

DEVOOGHT : agent que les dirigeants de la Sûreté à Londres pensent envoyer en Espagne en 1944 pour reconstituer une antenne à Bilbao, suite au démantèlement de l'antenne de San Sebastian⁷⁰⁹.

DOYEN, Hervé (alias « Benoît » ou « le révérend ») : dirigeant du réseau Benoît, il succède à Frédéric de Selliers de Moranville en mars 1941⁷¹⁰.

DUBOIS, Maurice : agent des réseaux Luc, Zéro et Ferrand, il se retrouve à Miranda suite à sa tentative de traverser l'Espagne, en direction du Royaume-Uni. Une fois libéré du camp, il reprend le poste de Javaux au sein du poste de la Sûreté dans la capitale portugaise, jusqu'en août 1944⁷¹¹.

DUDEK, Lucien : pilote de marine marchande. Il est impliqué dans l'organisation de Schul visant à assurer des passages maritimes clandestins à des militaires belges⁷¹².

DUMON, Frédéric (alias « le chevalier servant ») : dirigeant de l'antenne de Lisbonne de juillet à fin décembre 1941, lorsqu'il est rappelé à Londres par Lepage pour avoir dépassé le cadre de la mission que lui avait confiée l'administrateur de la Sûreté⁷¹³.

ESCUDE, José : collaborateur de Pierre Schul. Il est sans doute impliqué dans les passages clandestins par voie maritime⁷¹⁴.

FLOOR, Idesbald : premier dirigeant de l'antenne de Belgique à Gibraltar, il doit quitter le rocher à la demande des autorités britanniques⁷¹⁵.

FONTANA, Charles (alias Léon Detailleur, Ramon, Paco, Carlos) : d'abord actif dans le nord de la France, où il est parachuté le 21 mai 1942, il a ensuite pour mission de constituer des liaisons entre les services belges actifs dans le Midi de la France et la Sûreté en Espagne. Il est emprisonné en Espagne suite à une mission à la frontière hispano-portugaise, puis il rentre à Barcelone en décembre 1942, et constitue un nouveau nœud de liaisons avec les services en France sous l'égide de Jean Regniers⁷¹⁶.

⁷⁰⁷ DEBRUYNE Emmanuel, *La Maison de Verre*, op. cit., p. 309.

⁷⁰⁸ Note d'André Wodon pour Fernand Lepage, Madrid, 31 mars 1944, dans BRUXELLES, CEGESOMA, AA 1333, *Archives de la Sûreté de l'État*, n°43.

⁷⁰⁹ Note de Jean Nicodème pour Page, Londres, 11 mai 1944, dans BRUXELLES, CEGESOMA, AA 884, *Fonds William Ugeux*, n°433.

⁷¹⁰ STRUBBE Fernand et TELLER Michel, op. cit., p. 176, 178.

⁷¹¹ Interview de Maurice Dubois, par Henri Fassbender, 1^{er} août 1974 ; DEBRUYNE Emmanuel, op. cit., p. XIII.

⁷¹² Réquisitoire, n.s., Barcelone, 3 janvier 1943, *ibid.*, n°114.

⁷¹³ Interview de Frédéric Dumon, par Alain Dantoing, 20 janvier 1978 ; DEBRUYNE Emmanuel, op. cit., p. 304.

⁷¹⁴ Réquisitoire, n.s., Barcelone, 3 janvier 1943, dans BRUXELLES, CEGESOMA, AA 1333, *Archives de la Sûreté de l'État*, n°114.

⁷¹⁵ DEBRUYNE Emmanuel, op. cit., p. 309, 310.

⁷¹⁶ Rapport de Jean Regniers sur le poste de Barcelone, Charleroi, 22 octobre 1945, dans BRUXELLES, CEGESOMA, AA 1333, *Archives de la Sûreté de l'État*, n°57 ; STRUBBE Fernand et TELLER Michel, op. cit., p. 281.

GAMBRA (général) : chef de la mission militaire italienne permanente en Espagne, implantée à partir du 1^{er} août 1939⁷¹⁷.

GAVEIA QUINTANA (capitaine) : avocat militaire nommé pour défendre Jean Bogaerts et Paul Gonda⁷¹⁸.

GEVERS, Vincent (alias « 101 ») : militaire belge présent dans le Midi de la France à la fin de l'année 1940, il conclut l'accord du Perthus avec Max Polchet pour raccorder le service Benoît à la ligne d'évacuation de Max Polchet. Il passe ensuite par l'Espagne et le Portugal, avant de gagner Londres, où il est chargé par Lepage d'assurer la liaison entre la chaîne de Polchet et la Sûreté à Londres, avant de repartir pour Lisbonne⁷¹⁹.

GONDA, Paul (alias « Pablo », « Juan Capuig », « Paul Brunet ») : ancien des Brigades Internationales et agent de la Sûreté à San Sebastian sous les ordres de Jean Bogaerts. Il est arrêté par les autorités espagnoles le 7 mars 1944⁷²⁰.

GONZE, Georges (alias « Lefèvre ») : officier de marine avant la Seconde Guerre Mondiale, il dirige l'antenne de la Sûreté de Lisbonne à partir du mois de février 1942⁷²¹.

HAYES, Carlton : ambassadeur des États-Unis en Espagne à partir de mai 1942⁷²².

HILLGARTH, Alan : envoyé en 1940 dans la capitale espagnole sous la couverture d'attaché naval de l'ambassade de Grande-Bretagne, il est chargé de coordonner les actions du SIS, du SOE et du renseignement naval de ce pays⁷²³.

HOARE, Samuel : ambassadeur britannique à Madrid, il cherche à éviter que l'Espagne ne rentre en guerre aux côtés des puissances de l'Axe⁷²⁴.

JAVAUX, Emile (alias « Eric » ou « 171 ») : arrive à Lisbonne le 6 février 1941, sous la couverture de chancelier adjoint à la légation de Belgique dans cette ville. Il interroge les réfugiés belges arrivant dans la ville pour le compte de la Sûreté. Suite à des tensions avec André Motte, il est envoyé en poste à Barcelone à la fin de l'été 1943 pour seconder Jean

⁷¹⁷ ROS AGUDO Manuel, *La Trama Oculta de la Guerra Civil. Los Servicios Secretos de Franco 1936-1945*, op. cit., p. 236.

⁷¹⁸ Rapport sur le déroulement du procès en cours à charge de MM. Jean Marie Duverger et Paul Brunet pour Fernand Lepage, n.s., San Sebastian, 21 février 1945, dans BRUXELLES, CEGESOMA, AA 1333, *Archives de la Sûreté de l'État*, n°43.

⁷¹⁹ VERHOEYEN Etienne, *La Belgique occupée, de l'an 40 à la Libération*, op. cit., p. 431, 432 ; note de Fernand Lepage pour John De Stoop, Londres, 19 mars 1941, dans BRUXELLES, CEGESOMA, Mic. 70, *Papiers John De Stoop, Chapitre II : aux origines de la Sûreté belge à Lisbonne (1940-1941)*, n°26 ; instructions pour la mission de 101, [Fernand Lepage], [Londres], 19 mars 1941, *ibid.*, n°26.

⁷²⁰ Note pour Dora [probablement Fernand Lepage], n.s., Madrid, 12 mai 1944, dans BRUXELLES, CEGESOMA, AA 884, *Fonds William Ugeux*, n°31 ; télégramme d'[André Wodon], Madrid, 9 mars 1944, dans BRUXELLES, CEGESOMA, AA 1333, *Archives de la Sûreté de l'État*, n°60.

⁷²¹ Interview de Maurice Dubois, par Henri Fassbender, 1^{er} août 1974 ; DEBRUYNE Emmanuel, *La Maison de Verre*, op. cit., p. 305.

⁷²² HAYES Carlton Joseph H. , *Wartime mission in Spain, 1942-1945*, New York, MacMillan, 1945, p. 20.

⁷²³ GRANDIO SEOANE Emilio, « La invasion silenciosa : los servicios secretos británicos en el noroeste de la península ibérica. De la indiferencia al valor : el Noroeste peninsular en los inicios de la Segunda Guerra Mundial », op. cit., p. 157-158.

⁷²⁴ *Ibid.*, p. 158.

Regniers. Il dirige ensuite quelque temps l'antenne de la Sûreté dans cette ville, avant de restituer sa place à Regniers le 18 novembre 1943. Il rejoint finalement Wodon à Madrid⁷²⁵.

JOTTARD, Marc (alias « 253 », « Gaston » ou « le Grand Gaston ») : consul de Belgique à Barcelone. Il organise l'évasion d'Hubert Pierlot et de Paul-Henri Spaak depuis l'Espagne vers le Portugal, en octobre 1940. Il est par après impliqué dans les transferts de courrier entre l'antenne de la Sûreté de la capitale catalane et les réseaux belges opérant dans le Midi de la France⁷²⁶.

LECLEF, Simon : aumônier belge. Suite à un accord avec le ministère des Affaires étrangères, il est engagé par la Sûreté pour s'occuper des internés et des prisonniers belges en Espagne, mission qu'il remplit officiellement du mois de décembre 1941 à juin 1943⁷²⁷.

LEENS, Josse (alias « Luis ») : après être passé par les prisons espagnoles et le camp de Miranda, il passe par Lisbonne, où il rejoint la Sûreté. Il se rend ensuite à Barcelone, où il travaille pour le compte de Jean Regniers d'avril 1943 à décembre 1944. Cette dernière année, il parvient à créer un nouveau réseau de courrier avec la France, mais la libération du pays rend cette ligne caduque⁷²⁸.

LEPAGE, Fernand (alias « le chevalier ») : administrateur de la Sûreté de l'État réformée, à partir du mois de novembre 1940⁷²⁹.

LIZARRITURRI, Luis (alias « Eliza » ou « Pablo Alvarez ») : secrétaire puis vice-consul du consulat belge de San Sebastian. En contact avec Sabot, il est impliqué dans le passage du courrier et de clandestins au profit de la Sûreté, notamment ceux que lui confie le réseau Comète. Il dirige également le service des internés à partir de la fin juin 1943, en remplacement de l'aumônier Simon Leclef⁷³⁰.

⁷²⁵ Interview d'Emile Javaux, par Henri Fassbender, 23 février 1973 ; note d'André Motte pour Paul-Henri Spaak, Lisbonne, 6 septembre 1943, dans BRUXELLES, CEGESOMA, AA 1246, *Papiers Motte*, n°7 ; note d'Emile Javaux pour Maud, Barcelone, 17 novembre 1943, dans BRUXELLES, CEGESOMA, AA 1333, *Archives de la Sûreté de l'État*, n°56.

⁷²⁶ Interview de Marc Jottard, par Jean Vanwelkenhuyzen et Henri Fassbender, 28 août 1973 ; GÉRARD-LIBOIS J. et GOTOVITCH José, *L'An 40. La Belgique occupée*, op. cit., p. 257 ; note de Benoît [Hervé Doyen] pour Frédéric Dumon, 18 janvier 1942, dans BRUXELLES, CEGESOMA, AA 884, *Fonds William Ugeux*, n°493.

⁷²⁷ Note du Directeur Général de la Politique pour Simon Leclef, [Londres], 15 décembre 1941, dans BRUXELLES, CEGESOMA, AA 1333, *Archives de la Sûreté de l'État*, n°64 ; note de Fernand Lepage pour Simon Leclef, 30 décembre 1941, [Londres], *ibid.*, n°64 ; mémorandum de Fernand Lepage sur l'organisation de la Sûreté de l'État à Lisbonne et la section à constituer près l'ambassade de Belgique à Madrid, pour le Ministre de la Justice, Londres, 15 juin 1943, *ibid.*, n°40.

⁷²⁸ Rapport de Jean Regniers sur le poste de Barcelone, Charleroi, 22 octobre 1945, *ibid.*, n°57.

⁷²⁹ DEBRUYNE Emmanuel, « Un service secret en exil. L'Administration de la Sûreté de l'État à Londres, novembre 1940-septembre 1944 », op. cit., p. 335, 336.

⁷³⁰ ID., *La Maison de Verre*, op. cit., p. 309 ; évacuations belges (par mois), n.s., s.l.s.d., dans BRUXELLES, CEGESOMA, AA 884, *Fonds William Ugeux*, n°505 ; télégramme pour l'antenne de Lisbonne, n.s., s.l., 31 décembre 1942, dans BRUXELLES, CEGESOMA, AA 1333, *Archives de la Sûreté de l'État*, n°42 ; télégrammes de Jean Nicodème pour l'antenne de Lisbonne, Londres, 25 février et 5 mars 1943, *ibid.*, n°42 ; note pour Fred, n.s., [Londres], 6 octobre 1942, *ibid.*, n°114 ; note sur les rapports de la ligne Comète avec le gouvernement belge de Londres, n.s., [Londres], s.d., *ibid.*, n°292 ; note de Constant pour Simon Leclef, Lisbonne, 18 juin 1943, *ibid.*, n°64.

LOURENÇO, Agostinho (capitaine) : dirigeant de la *Policia de Vigilância e Defesa do Estado* (PVDE), la police politique portugaise⁷³¹.

MARQUET, Georges : consul de Belgique à San Sebastian, avant d'être remplacé par Pierre de San, en raison de son attitude trouble vis-à-vis des puissances de l'Axe. Il ne reconnaît pas l'autorité de Simon Leclef en matière d'aide aux internés et cherche à gêner sa mission⁷³².

« MARTIN » OU « JOSEFINA » : agente travaillant dans le secteur de San Sebastian sous les ordres de Jean Bogaerts, elle est arrêtée avec lui le 24 avril 1944, puis relâchée dès le 29⁷³³.

MARTINEZ CAMPOS, Arsenio : dirigeant de la *Seccion Tercera de l'Alto Estado Mayor*⁷³⁴.

MENZIES, Stewart : dirigeant du *Secret Intelligence Service* (SIS ou MI6)⁷³⁵.

MICHEZ, Emmanuel : président de la chambre belge de commerce de Lisbonne durant la guerre, il prend en charge les Belges réfugiés qui arrivent dans la ville, avant que les Œuvres belges ne reprennent cette activité. Il aurait interviewé les Belges arrivant dans la capitale portugaise avec Emile Javaux, durant l'été 1941⁷³⁶.

MORLION : prêtre dominicain qui aurait été le premier à dépouiller des journaux à Lisbonne pour le compte du gouvernement belge⁷³⁷.

MOTTE, André : ambassadeur de Belgique à Sofia en Bulgarie au début du conflit, il rejoint le comte de Lichtervelde à Lisbonne en 1941, où il porte le titre de ministre conseiller adjoint de l'ambassadeur. Dans les faits, c'est lui qui dirige la légation belge dans la capitale portugaise⁷³⁸.

MULS, Robert : collaborateur de Pierre Schul, il est notamment impliqué dans le passage des clandestins à travers l'Espagne⁷³⁹.

NEAVE, Airey : membre du MI9 (service britannique responsable des lignes d'évasion)⁷⁴⁰.

NICODÈME, Jean : dirigeant de la section de renseignements de la Sûreté⁷⁴¹.

PAGE : membre du SIS, dont il dirige la section belge⁷⁴².

⁷³¹ LOCHERY Neil, *Lisbon. War in the shadows of the City of Light, 1939-1945*, op. cit., p. 3, 4.

⁷³² DEBRUYNE Emmanuel, *La Maison de Verre*, op. cit., p. 309 ; rapport de l'aumônier Simon Leclef sur la situation des internés et prisonniers belges en Espagne - octobre 1942 - 4ème partie, Madrid, 5 novembre 1942, dans BRUXELLES, CEGESOMA, AA 1333, *Archives de la Sûreté de l'État*, n°64.

⁷³³ Note de Legrand [André Wodon], Madrid, 12 mai 1944, dans BRUXELLES, CEGESOMA, AA 884, *Fonds William Ugeux*, n°31 ; télégramme de Puc [André Wodon], Madrid, 9 mai 1944, dans BRUXELLES, CEGESOMA, AA 1333, *Archives de la Sûreté de l'État*, n°40.

⁷³⁴ ROS AGUDO Manuel, *La Trama Oculta de la Guerra Civil. Los Servicios Secretos de Franco 1936-1945*, op. cit., p. 214.

⁷³⁵ DEBRUYNE Emmanuel, « Un service secret en exil. L'Administration de la Sûreté de l'État à Londres, novembre 1940-septembre 1944 », op. cit., p. 345.

⁷³⁶ Interview d'Emmanuel Michez, par Henri Fassbender, 10 novembre 1972 ; interview d'Emmanuel Michez, par Jean Vanwelkenhuyzen et José Gotovitch, 15 mai 1972.

⁷³⁷ Interview d'Emmanuel Michez, par Henri Fassbender, 10 novembre 1972.

⁷³⁸ Interview de John De Stoop, par Henri Fassbender, 29 mars 1974 ; interview de Frédéric Dumon, par Alain Dantoing, 20 janvier 1978.

⁷³⁹ Note de Pierre Schul pour l'antenne de Lisbonne, Barcelone, 12 août 1941, dans BRUXELLES, CEGESOMA, AA 1333, *Archives de la Sûreté de l'État*, n°53.

⁷⁴⁰ DEBRUYNE Emmanuel, *La Maison de Verre*, op. cit., p. 292.

⁷⁴¹ ID., *La guerre secrète des espions belges*, op. cit., p. 109.

⁷⁴² ID., *La Maison de Verre*, op. cit., p. 287.

« PEPITO » : agent de la Sûreté au Portugal, il est impliqué dans des lignes d'évasion passant par l'est et le sud de ce pays⁷⁴³.

PERROT, Henri (alias « Manuel ») : envoyé de Londres, il arrive en Espagne en août 1943, période à partir de laquelle il travaille pour Jean Regniers, jusqu'en décembre 1944, où il se rend à Bruxelles⁷⁴⁴.

PIERLOT, Hubert : Premier ministre de Belgique durant le conflit. Échappé d'Espagne grâce à Marc Jottard, en octobre 1940, où il était en résidence surveillée, il gagne Londres ce même mois. Il a la charge du ministère de la Justice (et donc de la Sûreté de l'État) jusqu'en octobre 1942, où il cède cette responsabilité à Antoine Delfosse⁷⁴⁵.

POLCHET, Max (alias « 105 ») : homme d'affaires et vice-président de la chambre de commerce espagnole en Belgique. Il constitue la première ligne d'évasion de Belges au travers de l'Espagne, à destination de Lisbonne⁷⁴⁶.

REGNIERS, Jean (alias « Jean », « Hermann » ou « Delleau ») : homme d'affaires se mettant spontanément au service de la Sûreté, il est d'abord employé à l'antenne de Lisbonne. Il quitte ensuite son poste à la fin de l'année 1942 pour reprendre en main l'antenne de Barcelone, suite à l'arrestation de Pierre Schul. Il y travaille en étroite collaboration avec les Britanniques, et dirige l'antenne locale de la Sûreté jusqu'à la fin du conflit, sauf durant un court intermède où il cède la direction à Emile Javaux⁷⁴⁷.

RENARD, Hector : lieutenant de la marine belge. Il est impliqué dans l'organisation de Schul visant à assurer le départ de militaires belges par voie maritime⁷⁴⁸.

REYNOLDS, Victor : riche anglais habitant à Estremoz, au Portugal, où les clandestins de la ligne d'évacuation organisée par Polchet sont accueillis avant de quitter la péninsule ibérique⁷⁴⁹.

ROSTENNE, André (alias « Alain » ou « Blaise ») : dirigeant du PCC (Poste Central des Courriers) suite à l'arrestation de son prédécesseur Mathieu De Jonge⁷⁵⁰.

ROTHSCHILD, Robert : secrétaire de la légation de Belgique à Lisbonne à partir de la seconde moitié de l'année 1941⁷⁵¹.

⁷⁴³ Note de [probablement Fred] pour Fernand Lepage, 4 octobre 1942, dans BRUXELLES, CEGESOMA, AA 1333, *Archives de la Sûreté de l'État*, n°70.

⁷⁴⁴ Rapport de Jean Regniers sur le poste de Barcelone, Charleroi, 22 octobre 1945, *ibid.*, n°57.

⁷⁴⁵ MABILLE Xavier, *Nouvelle histoire politique de la Belgique*, *op. cit.*, p. 233 ; DEBRUYNE Emmanuel, « Un service secret en exil. L'Administration de la Sûreté de l'État à Londres, novembre 1940-septembre 1944 », *op. cit.*, p. 344 ; GÉRARD-LIBOIS J. et GOTOVITCH José, *L'An 40. La Belgique occupée*, *op. cit.*, p. 257.

⁷⁴⁶ Interview de Max Polchet, par Henri Fassbender, le 15 mai 1973 ; VERHOEYEN Etienne, *La Belgique occupée, de l'an 40 à la Libération*, *op. cit.*, p. 431.

⁷⁴⁷ Interview de Jean Regniers, par Henri Fassbender, 9 janvier 1973 ; interview de Frédéric Dumon, par Alain Dantoing, 20 janvier 1978 ; note d'Emile Javaux pour Maud, Barcelone, 17 novembre 1943, dans BRUXELLES, CEGESOMA, AA 1333, *Archives de la Sûreté de l'État*, n°56.

⁷⁴⁸ Réquisitoire, n.s., Barcelone, 3 janvier 1943, *ibid.*, n°114.

⁷⁴⁹ Interview de Max Polchet, par Henri Fassbender, le 15 mai 1973.

⁷⁵⁰ STRUBBE Fernand et TELLER Michel, *op. cit.*, p. 465.

⁷⁵¹ Interview de Frédéric Dumon, par Alain Dantoing, 20 janvier 1978.

SARMIENTO, Antonio : dirigeant du département de déchiffrement et de censure de la *Seccion Tercera de l'Alto Estado Mayor*⁷⁵².

SCHEPENS, Charles (alias « Jacques Perrot ») : agent du PCB, il rachète la scierie désaffectée de Mendive, dans le sud de la France, puis parvient à ressusciter l'entreprise et son téléphérique au moyen d'un câble de plusieurs kilomètres de long livré depuis Charleroi. De nombreux courriers des services belges passent par cette voie de 1941 au 21 juillet 1943, ainsi qu'une cinquantaine de clandestins⁷⁵³.

SCHUL, Pierre (alias « le Spirou ») : lieutenant de cavalerie de l'armée belge, il est envoyé par le réseau Benoît depuis le sud de la France vers Barcelone, où il seconde le consul Marc Jottard à partir du 3 mars 1941. Il dirige l'antenne de la Sûreté dans la capitale catalane à partir du 6 mai. Il est arrêté par les autorités espagnoles le 4 décembre 1942 lorsque le bateau via lequel il comptait évacuer des Belges, le *Joven Jaime*, est arraisonné dans le port de Barcelone⁷⁵⁴.

SEYFFERT, Conrad (alias « 164 ») : premier secrétaire de la légation belge à Lisbonne, il aide Polchet à constituer la première ligne d'évasion à travers l'Espagne et le Portugal⁷⁵⁵.

SPAAK, Paul-Henri : ministre des Affaires étrangères de Belgique durant la Seconde Guerre Mondiale. En 1940, après avoir quitté le territoire belge envahi, il passe par Vichy, puis est retenu en Espagne avec Hubert Pierlot, où ils sont mis en résidence surveillée dans un hôtel de Gérone. Le 19 octobre, Jottard parvient à organiser leur évasion. Ce même mois, ils gagnent Londres, où ils forment avec Gutt et De Vleeschauwer, le gouvernement belge en exil (ils sont plus tard rejoints par Schryver, Delfosse et Balthazar)⁷⁵⁶.

STAPPERS : agent de la Sûreté opérant en Espagne, il espionne pour le compte d'André Wodon⁷⁵⁷.

STEENS BRIGLIA, Marguerite (alias « Tereza ») : agente de la Sûreté au Portugal, elle s'occupe de la ligne d'évacuation passant par le gîte de Braga, à l'extrême nord du pays. Lorsque cette ligne est brûlée, elle constitue d'autres filières d'évasion dans cette zone de l'État ibérique, à la fin de l'année 1942⁷⁵⁸.

UGEUX, William : dirigeant du service belge « Zéro » à partir d'octobre 1941, il se rend ensuite à Londres, avant de retourner sur le continent, où il met en place le PCB, pour ensuite retourner à Londres, où il prend le poste de Directeur général du renseignement à partir de juin 1943⁷⁵⁹.

⁷⁵² ROS AGUDO Manuel, *La Trama Oculta de la Guerra Civil. Los Servicios Secretos de Franco 1936-1945*, op. cit., p. 217, 218.

⁷⁵³ STRUBBE Fernand et TELLER Michel, op. cit., p. 399, 400.

⁷⁵⁴ Note de Marc Jottard pour Fernand Lepage, Barcelone, 17 juin 1941, dans BRUXELLES, CEGESOMA, AA 1333, *Archives de la Sûreté de l'État*, n°52 ; note de Benoît [Hervé Doyen] pour Frédéric Dumon, s.l., 18 janvier 1942, dans BRUXELLES, CEGESOMA, AA 884, *Fonds William Ugeux*, n°493 ; réquisitoire, n.s., Barcelone, 3 janvier 1943, dans BRUXELLES, CEGESOMA, AA 1333, *Archives de la Sûreté de l'État*, n°114.

⁷⁵⁵ VERHOEYEN Etienne, « La route de Londres », op. cit., p. 86.

⁷⁵⁶ MABILLE Xavier, *Nouvelle histoire politique de la Belgique*, op. cit., p. 233 ; DUJARDIN Vincent et VAN DEN WIJNGAERT Mark, *Nouvelle histoire de Belgique 1940-1950. La Belgique sans roi*, Bruxelles, Le Cri, 2010, p. 22 ; GÉRARD-LIBOIS J. et GOTOVITCH José, *L'An 40. La Belgique occupée*, op. cit., p. 257.

⁷⁵⁷ Note de Puc [André Wodon] pour Fernand [probablement Fernand Lepage], Madrid, 13 septembre 1943, dans BRUXELLES, CEGESOMA, AA 1333, *Archives de la Sûreté de l'État*, n°43.

⁷⁵⁸ Note de [probablement Fred] pour Fernand Lepage, 4 octobre 1942, *ibid.*, n°70.

⁷⁵⁹ DEBRUYNE Emmanuel, *La maison de verre*, op. cit., p. XXXV.

VALLES, Antonio (alias « Arturo ») : collaborateur de Pierre Schul, il est notamment impliqué dans les évasions clandestines par bateau⁷⁶⁰.

VANDERMIES : premier dirigeant de la section « Evacuations » de la Sûreté⁷⁶¹.

WODON, André (alias « Legrand » ou « Puc ») : présent depuis septembre 1943 à Madrid, il y dirige l'antenne principale de la Sûreté en Espagne, sous le couvert d'Attaché à l'Ambassade pour le Service d'Aide aux Réfugiés⁷⁶².

ZAWADOWSKY : dirigeant d'un réseau d'évasion polonais en Espagne, il est en contact avec Simon Leclef à Madrid⁷⁶³.

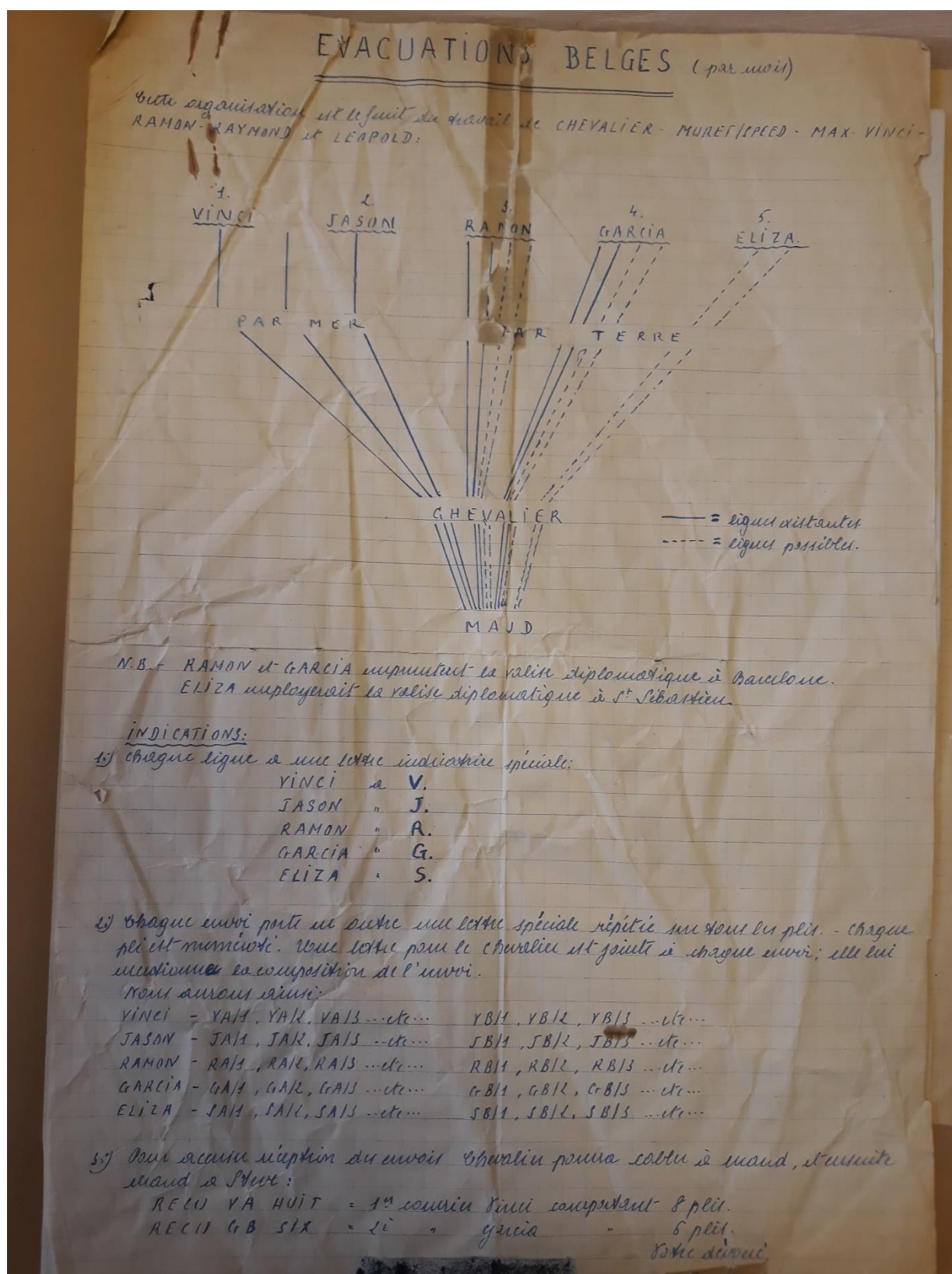
⁷⁶⁰ Réquisitoire, n.s., Barcelone, 3 janvier 1943, dans BRUXELLES, CEGESOMA, AA 1333, *Archives de la Sûreté de l'État*, n°114 ; note de [probablement Fred] pour Fernand Lepage, Lisbonne, 10 novembre 1942, *ibid.*, n°70.

⁷⁶¹ Premier contact du Réseau Comète avec le Gouvernement Belge de Londres, n.s., [Londres], s.d., *ibid.*, n°292.

⁷⁶² Note d'André Wodon pour Fernand Lepage, Madrid, 5 septembre 1943, *ibid.*, n°40 ; note de Legrand [André Wodon] pour Fernand Lepage, Madrid, 3 juin 1944, *ibid.*, n°43.

⁷⁶³ Notes de Simon Leclef pour Georges Gonze, Madrid, 17 mars, 13 avril, 18 et 26 mai 1942, dans BRUXELLES, CEGESOMA, AA 1333, *Archives de la Sûreté de l'État*, n°64.

Annexe n°2. Evacuations belges (par mois) – réseau Sabot



Annexe n°3. Réquisitoire contre Pierre Schul et ses collaborateurs

REQUISITOIRE.

ATTENDU QUE, est rempli un rôle primordial dans l'organisation Le trois du mois de janvier mil neuf cent quarante trois à Barcelone, d'accord avec le substitut, j'arrête le présent acte comme suit : marchande, de même nationalité qui se trouvaient aussi à bord du JOVEN JAIME au moment où le dit bateau fut arraisonné par le CANALEJAS, mais réussissant à fuir avant d'être appréhendé.

ATTENDU QUE suite à une dénonciation anonyme reçue par téléphone à bord de la canonnière CANALEJAS le 4 décembre 1942, prévenant qu'un bateau suspect allait prendre la mer, le susdit bateau a été arraisonné et reconnu pour être le JOVEN JAIME à bord duquel furent surpris prêts à quitter le port clandestinement, le patron MANUEL MONTES VIOLARECES et les sujets étrangers Paul DUCONNEAU, Charles TAILLADES de MONTLEDIEU, René JOSE MARTIN, Eugène RABOT, Antoine BABAROT, Charles MARQUES, William S. Wiulmont, Henri COCOGNE, Breno GREBENSKY, Jean FRITZ, Edouard LAURENT, Jean Pierre CARTIER, Léon TAMISIER, Jean POMIRIOL, Lucien DORY, Freit KEMPLER, Edouard SCHERERT, Rodney MUNDY, Henry CARRY, Marcel HEDONT, Antoine et Pierre DECLERC.

ATTENDU QUE l'expédition citée avait été préparée par le capitaine de cavalerie de l'armée belge Pierre SCHUL chef d'une grande organisation destinée à faciliter l'entrée clandestine en Espagne par la frontière française, de sujets étrangers, spécialement de militaires belges, dans le but de les faire sortir d'Espagne de la même façon frauduleuse pour rejoindre les armées alliées. Organisation qui disposait, sur une grande échelle, des moyens et des ramifications comme des ressources financières nécessaires pour atteindre son but, et qui est déjà parvenue par ces moyens à organiser plusieurs expéditions par voie terrestre, qui sortirent de notre pays via le Portugal.

ATTENDU QUE dans le but de faire sortir un groupe nombreux de militaires étrangers par voie maritime, l'organisation citée avait acquis avec la connivence des sujets espagnols Antonio Valles, José Escude et Victoriano Bonet le bateau JOVEN JAIME.

matriculé au folio 1593 liste 3 du district de ROSAS auquel les réparations nécessaires furent exécutées pour qu'il puisse prendre la mer;

ATTENDU QUE, ont rempli un rôle primordial dans l'organisation de l'expédition à laquelle nous nous référons, le lieutenant de Marine Hector Renard, de la marine belge, et Lucien DUDEK pilote de marine marchande, de même nationalité qui se trouvaient aussi à bord du JOVEN JAIME au moment où le dit bateau fut arraisonné par le CANALEJAS, mais réussirent à fuir avant d'être appréhendés avec les autres membres de l'expédition dans laquelle on leur avait assigné les rôles de commandant et de second pour la traversée. comme origine d'autres incidents plus graves, constitutifs du délit défini et puni en l'art. 8 de la loi en vigueur sur

la e ATTENDU QUE au précite RENARD Hector est aussi imputable le fait de s'être mis d'accord, en premier lieu avec le dénommé Antonio VALLES et dans la suite avec José Escude se prévalant de leur qualité de sujets espagnols, pour acheter le JOVEN JAIME à son premier propriétaire Martin BATTALLA avec les fonds appartenant exclusivement à l'organisation en cause, et pour la mettre à son nom, grâce à l'intermédiaire pour l'achat de M. Victoriano BONET capitaine de la marine marchande qui logiquement n'a pas pu ignorer au cours des incidents, occasionnés par les opérations de vente, de mise au point du moteur, d'enrôlement de l'équipage la fin illicite à laquelle le bateau était destiné.

ATTENDU QUE en connaissance du but déjà indiqué André MONTES dont c'est la profession se prêta à être patron du bateau en cause, et qu'en égale conscience du but envisagé et illicite acceptèrent d'être enrôlés comme équipage du JOVEN JAIME les frères Vicente et Rafael Turmari, Ramon Mila et Miguel Segura tous absents en dehors du patron cité.

ATTENDU QUE indépendamment des faits mis en cause antérieurement, d'après les nombreuses enquêtes effectuées des indices semblent révéler qu'on aurait commis des falsifications de documents d'une part et d'autre part révèlent d'autres faits délicieux pour quelques-uns des individus déjà cités avec des charges plus définies contre le capitaine SCHUL le Lieutenant de Marine Hector Renard et le pilote Lucien DUDEK; charges dont le juge

qui arrête le présent acte de procédure ne retient rien de plus pour fonder sur elles sa résolution de requérir en égard aux considérations de droit qui sont consignées plus loin.

CONSIDERANT

que les faits relatés dans les attendus antérieurs montrent à l'évidence l'existence d'une organisation étrangère qui d'intelligence avec des agents de Gouvernements, eux aussi étrangers compromet les intérêts vitaux de l'Espagne, étant donné que notre état a fait une déclaration de neutralité et de non-belligérance dans l'actuelle guerre mondiale; de tels faits étant, pour autant en soi et comme origine d'autres incidents plus graves, constitutifs du délit défini et puni en l'art. 8 de la loi en vigueur sur la sécurité de l'Etat;

CONSIDERANT

1. Partant de la reconnaissance des faits tels qu'ils sont relatés dans l'acte en cause, que même si les faits délictueux évoqués dans le dernier attendu du présent acte peuvent offrir des caractères de connexité avec le délit d'infraction à la loi de Sécurité de l'Etat on les écarte comme base de procédure dans le but de ne pas faire surgir des possibles discussions de juridiction qui pourraient éventuellement être posées ou déclarées, la juridiction de la marine se limitant pour le moment à procéder pour le délit avec ses indispensables antécédents commis dans les eaux du port de Barcelone dont il lui appartient de connaître en toute exclusivité en vertu des dispositions du point 1 de l'art. 9 de la Loi sur l'Organisation et les attributions des tribunaux spéciaux.
2. Il apparaît aux faits ses indispensables antécédents commis dans les eaux du port de Barcelone dont il lui appartient de connaître en toute exclusivité en vertu des dispositions du point 1 de l'art. 9 de la Loi sur l'Organisation et les attributions des tribunaux spéciaux.

Pour tout ce qui est exposé le Juge décrète que sont inculpés les individus déjà cités et dont on répète la liste (suit la liste des noms précités) comme présumés responsables au sens d'auteurs du délit mentionné antérieurement.

Le présent acte est porté à la connaissance des inculpés présents et on fait au sujet des coupables absents les enquêtes prévues au chapitre unique, titre XVIII de la Loi militaire de Marine sur la procédure.

Ainsi en décide le substitut qui signe avec moi le présent acte

Le secrétaire qui atteste pour copie conforme

Annexe n°4. Traduction anglaise du rapport réalisé par la Segunda Seccion Bis de l'Alto Estado Mayor del Ejercito suite à l'arrestation de Jean Bogaerts et Paul Gonda

19.6.44.

Espionage activities in San Sebastian.

The frontier information service, who are on the track of a Basque nationalist named LERO, have begun to suspect of espionage Juan El Belga, whose real name would appear to be Juan ROCA PUIG. This man was arrested together with his wife. He tried to escape when he arrived at Irun but he was again arrested and amongst the things taken from him were Ptas.21,000, 2,500 francs, a graph of the organisation, maps, keys and various notes.

ROCA tried to commit suicide before being made to talk, but his captors were able to discover what his real mission in Spain was: it was that of organiser of the Belgian services and clandestine lines for sending parcels over the Spanish frontier.

In his declaration he said that his real name was Pierre BRUNET, that he was Belgian, and that he was second head of an espionage organisation which had branches in various countries. It was also discovered that ~~xxx~~ he came to Spain in 1936 with the International Brigades where he reached the rank of lieutenant; his duty was to inform Brussels of the work of the Soviets in these Brigades. In Belgium he was a sergeant-mechanic in the airforce reserve.

From the confessions of some 12 people who had been arrested in connection with subject, it was gathered that subject was trying to organise 5 lines of information with France which would reach from San Sebastian to Bordeaux, Ciboute (sic), Bayonne, Souraide (sic) and Oloron (sic). It was also deduced that he indulged in political military information as far as Spain was concerned.

With a certain amount of difficulty, the following has been discovered:-

- 1) That subject has used the following aliases: Juan ROCA PUIG, Paul DEBRUELL, Pierre BRUNET and Paul GONDA, this last name being his real one and the one under which he served in the International Brigades.
- 2) That the head of the organisation is a Belgian subject, also under arrest, named Juan Maria DUVERGER, as also his "friend" Josefina GONZALO CRUSOL. They are all extremists in ideas. Some 24 people have been detained, all of whose records show them to be extremists or nationalists.

One Luis LIZARRIURI UNZUEA, secretary in the Belgian Consulate, has escaped being arrested. It appears that because of the arrests, and in order to avoid being arrested himself, he was appointed Belgian Vice-Consul in San Sebastian. José ARIZAGA

/should

should also be arrested, but he has not been located up to the present.

Activities of the Service.

These depend on a Belgian espionage service.

The following are amongst their activities:-

- 1) Evacuation of documents from Belgium via Paris, San Sebastian, Pamplona, Bilbao, Madrid, Lisbon, London.
- 2) The collecting of political and military information in Spain.
- 3) Also information concerning war production in Spain.

*†

All the prisoners were put at the disposal of the Juez Especial de Espionaje in Pamplona.

Schéma n°1



Schéma n°2

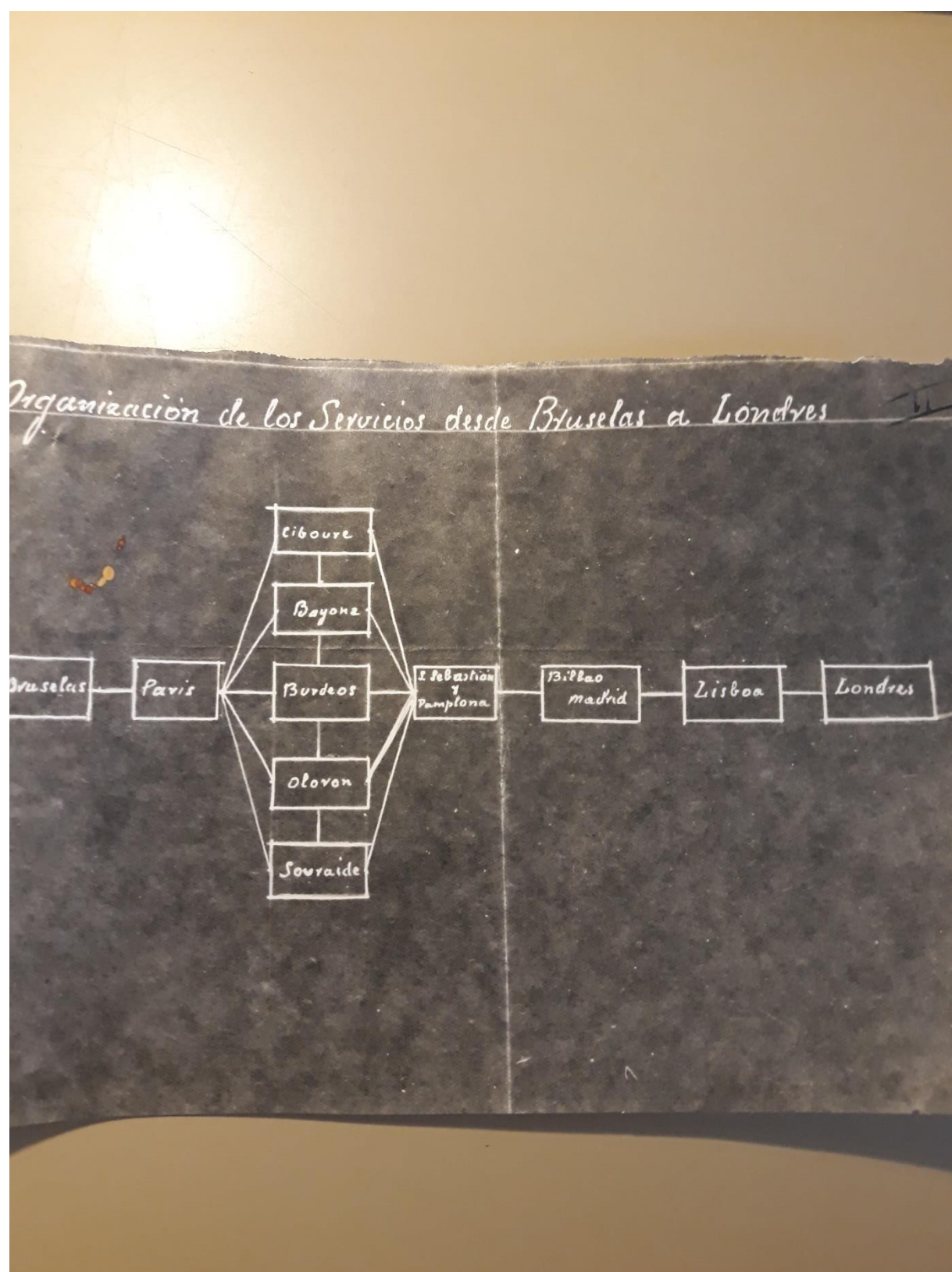


Schéma n°3

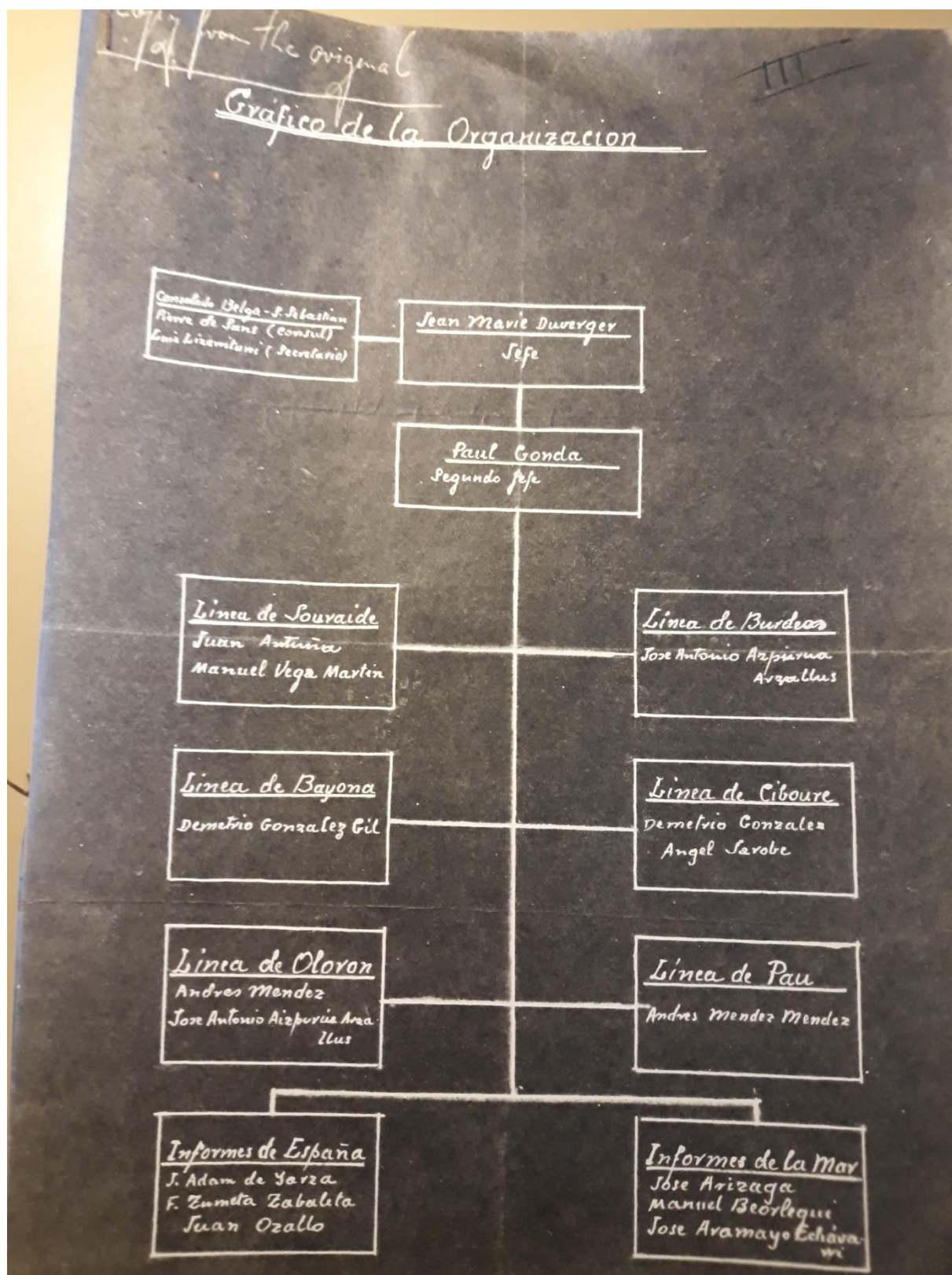


Table des matières

Introduction	2
1. Objet de recherche et mise en contexte	2
2. Problématique.....	5
3. État de l’art	6
4. Présentation et critique des sources.....	11
5. Méthodologie	15
6. Plan et structure du mémoire.....	16
Chapitre 1. L’Espagne et le Portugal : des États vraiment neutres ?.....	18
Section 1. Les activités d’espionnage en Espagne franquiste et à Gibraltar	18
§ 1. Les liens du régime franquiste avec les puissances de l’Axe.....	18
§ 2. Les activités des agents de l’Axe	19
§ 3. Les services secrets espagnols et leur collaboration avec les services de l’Axe	22
§ 4. Les activités des services britanniques et américains.....	23
Section 2. La guerre secrète au Portugal	25
§ 1. La position du Portugal dans la guerre	25
§ 2. Les activités de l’Abwehr.....	27
§ 3. Les activités des services alliés	27
Chapitre 2. L’implantation des services de la Sûreté dans la péninsule et leurs relations avec Londres.....	29
Section 1. Implantation et structuration des services de la Sûreté dans la péninsule.....	29
§ 1. La période de démarrage (1940)	29
§ 2. La centralisation des activités depuis Lisbonne et l’organisation des différentes antennes (1941-1942).....	31
§ 3. La réorganisation des services de la Sûreté (de la fin 1942 au début de l’année 1944)	35
§ 4. Les arrestations du début de l’année 1944	38
Section 2. La perception de « Maud » par les agents opérant dans la péninsule	38
Chapitre 3. Les relations de la Sûreté avec ses alliés dans la péninsule.....	40
Section 1. Les relations de la Sûreté avec les services diplomatiques belges	40
§ 1. Les griefs des diplomates envers la Sûreté.....	40
§ 2. Le point de vue de la Sûreté : entre prudence, méfiance et critiques	45

§ 3. La collaboration entre les deux services	46
Section 2. Les rapports de la Sûreté avec les services britanniques.....	47
§ 1. Les relations à Londres entre la Sûreté et les services secrets de Sa Majesté.....	47
§ 2. Les services échangés dans la péninsule	49
§ 3. La nature des relations entre les agents de la Sûreté et leurs homologues britanniques	54
Chapitre 4. La circulation et la récolte des renseignements	56
Section 1. La circulation du courrier, des directives et des fonds	56
§ 1. Le franchissement de la frontière franco-espagnole.....	56
§ 2. Le dépôt du courrier dans des « boîtes postales » de part et d'autre de la frontière .	62
§ 3. La circulation des courriers entre les avant-postes de la Sûreté en Espagne, Lisbonne et Londres	64
§ 4. L'utilisation des lignes pour la transmission des fonds.....	65
Section 2. La récolte de renseignements	66
§ 1. Les activités de renseignement consacrées dans les statuts	66
§ 2. Les activités de renseignements non consacrées dans les statuts.....	69
Chapitre 5. Les évacuations par la péninsule ibérique	71
Section 1. La traversée clandestine de la péninsule	73
§ 1. Les principaux acteurs et itinéraires des lignes d'évasion de la Sûreté.....	73
§ 2. Les méthodes employées pour traverser clandestinement la péninsule	78
§ 3. Le recours à des guides et des hébergeurs autochtones.....	82
§ 4. La collaboration avec le réseau Comète.....	84
Section 2. Les arrestations et les démarches de libération des internés en Espagne.....	85
§ 1. Le sort réservé aux clandestins arrêtés et internés en Espagne	86
§ 2. Les démarches de la Sûreté pour obtenir la libération et le départ de la péninsule des internés	87
Chapitre 6. Les réactions des autorités ibériques et des services allemands aux activités clandestines belges	93
Section 1. La surveillance des services belges et les tentatives d'arrestation	93
§ 1. La surveillance des agents de la Sûreté.....	93
§ 2. Les tentatives d'arrestation et les arrestations de petite ampleur	94
Section 2. Les arrestations majeures : le démantèlement des antennes de Barcelone et de San Sebastian.....	97

§ 1. L'arrestation de Pierre Schul et ses collaborateurs	97
§ 2. Le démantèlement de l'antenne de San Sebastian.....	99
Conclusion.....	106
Sources et bibliographie	114
Sources	114
1. Sources inédites.....	114
2. Sources orales.....	114
3. Sources éditées	114
Inventaires d'archives	115
Travaux-sources	115
Travaux.....	115
Annexes	121
Annexe n°1. Index des personnages du mémoire	121
Annexe n°2. Evacuations belges (par mois) – réseau Sabot	130
Annexe n°3. Réquisitoire contre Pierre Schul et ses collaborateurs	131
Annexe n°4. Traduction anglaise du rapport réalisé par la <i>Segunda Seccion Bis de l'Alto Estado Mayor del Ejercito</i> suite à l'arrestation de Jean Bogaerts et Paul Gonda.....	134
Annexe n°5. Schémas réalisés par les autorités espagnoles suite à l'arrestation de Jean Bogaerts et Paul Gonda	136
Schéma n°1.....	136
Schéma n°2.....	137
Schéma n°3.....	138
Table des matières	139